



**D**ocument de  
**D**iagnostic  
**T**erritorial

CUS

Décembre 2013



# Avant-propos

Le paysage social de notre territoire ne cesse d'évoluer. Ainsi pour la collectivité, au delà de l'obligation légale incombant aux Centres communaux d'action sociale de procéder annuellement à l'analyse des besoins sociaux, l'observation sociale est une nécessité pour lui permettre de nommer la situation présente et d'anticiper les attentes d'une population toujours en mouvement.

L'observation sociale procède du recueil de données sociodémographiques auprès des institutions partenaires de la collectivité dans les champs multiples - de famille, de l'enfance, de la formation, du logement, des ressources des ménages, de l'activité professionnelle, des personnes âgées ou handicapées, ou encore de la santé.

Cette connaissance du territoire est complètement construite lorsque le diagnostic réalisé fait l'objet d'une analyse partagée avec les acteurs concernés du territoire. Cette phase d'appropriation doit permettre d'en questionner la grille d'analyse, de faciliter l'interprétation des résultats et d'élaborer des projets de territoire sur la base d'une lecture commune de ses traits sociaux caractéristiques.

L'observation doit être structurée et conduite afin d'être en capacité de s'adapter aux évolutions institutionnelles, avec la future Euro-métropole et le périmètre des compétences qui lui seront dévolues, prendre en compte les évolutions sociétales comme la demande croissante de participation des habitants à l'élaboration des politiques publiques et enfin intégrer les évolutions techniques que sont, d'une part, la généralisation de la géolocalisation des données sociographiques qui permet une lecture du territoire à un niveau de résolution de plus en plus fin et, d'autre part, le développement de la démarche OPEN DATA, qui vise à donner un plus grand accès public aux données publiques.

La collectivité a anticipé ces évolutions structurelles par la prise de compétence d'études de la Communauté Urbaine de Strasbourg, permettant la réalisation à l'échelle intercommunale de plusieurs documents de diagnostic et d'orientation communautaires, et l'administration, par le renforcement de la fonction d'observation sociale et d'évaluation des politiques sociales.

Le présent diagnostic territorial est dans la logique de cette évolution avec l'intégration de données d'observation sociales liées à la santé et d'offre de santé ainsi que la présentation conjointe de fiches de synthèse par commune, accessible sur le site extranet de la Communauté Urbaine de Strasbourg.

Pour toute demande relative à ces documents, veuillez contacter [Olivier.CAUSSE@strasbourg.eu](mailto:Olivier.CAUSSE@strasbourg.eu)

# Sommaire

Avant-propos .....	3
Synthèse des principaux résultats .....	6

## ÉLÉMENTS DE MÉTHODE..... 8

- Précautions de lecture : .....	8
- Notre choix d'indicateurs .....	8
- Lexique .....	8

## TERRITOIRE ..... 9

Découpage territorial .....	9
- La Communauté Urbaine de Strasbourg (CUS) .....	9

## LA DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE ..... 10

Les populations .....	10
- Evolution de la population municipale .....	10

### Les mouvements de population ..... 12

- Soldes migratoire et naturel.....	12
- Nouveaux arrivants .....	13
- Immigrants - émigrants .....	14

### La structure par âge..... 16

- Évolution de la pyramide des âges depuis 1999.....	16
- La pyramide des âges au dernier recensement.....	17
- Les différentes classes d'âge.....	18
- La population jeune.....	19

### Projections de population à l'horizon 2020..... 20

- Prolongement des tendances de constructions de logements passées .....	20
- Lien entre la construction de logements et l'évolution de peuplement .....	22

### Les ménages ..... 23

- Taille des ménages .....	23
- Isolement résidentiel.....	24

## FAMILLE ET ENFANCE ..... 25

### Les naissances ..... 25

### Activité des parents..... 26

### Les structures familiales des allocataires CAF ..... 27

- Familles allocataires avec enfant(s).....	27
- Familles monoparentales .....	28
- Evolution 2004-2012 .....	29

## FORMATION..... 30

### Les jeunes de 15-24 ans non scolarisés ..... 30 |

### Bas et hauts niveaux de formation..... 31

## LOGEMENT..... 32

### Le parc de logements ..... 32 |

### Les résidences principales ..... 32 |

### La taille des logements ..... 34 |

### Le peuplement des logements ..... 35 |

## RESSOURCES DES MÉNAGES ..... 37

### Revenus fiscaux des ménages par UC..... 37

- Estimation des revenus après prestations et avant impôts .....	37
- L'impact des prestations sur le revenu des ménages ....	38
- Estimation des taux de pauvreté.....	39
- Sources de revenus et prestations .....	40
- Tendances d'évolution des revenus déclarés .....	41
- Revenus déclarés selon l'âge .....	44

### Dépendance aux prestations sociales ..... 45

#### - Evolution 2004-2012 ..... 46 |

### La population sous le seuil de bas revenus ..... 47 |

### Les « travailleurs pauvres » ..... 49 |

### Les allocataires du Revenu de Solidarité Active ..... 50 |

## ACTIVITÉ ET CHÔMAGE ..... 52

### L'activité des jeunes..... 52

- Taux d'activité.....	52
- Précarité de l'emploi et temps de travail.....	53

### La population active de 15-64 ans..... 54

- Taux d'activité.....	54
- Catégories socio-professionnelles .....	55
- Les salariés en contrats précaires.....	56
- Le temps partiel.....	57

### Données conjoncturelles sur le chômage..... 58

### Les demandeurs d'emploi ..... 59 |

- De catégories A, B ou C .....	59
- De catégorie A .....	60

<b>PERSONNES ÂGÉES</b> .....	<b>61</b>
Evolution de la population âgée .....	61
Projections de la population âgée .....	62
Ratio aidants/aidés .....	63
La population âgée dépendante .....	64
- Estimation de la dépendance .....	64
- L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile .. .....	65
- Les établissements pour personnes âgées dépendantes .. .....	66
<b>PERSONNES HANDICAPÉES</b> .....	<b>67</b>
La prévalence du handicap .....	67
Les allocations liées au handicap .....	68
- L'Allocation pour Adulte Handicapé (AAH) .....	68
- L'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH) ..	69
<b>SANTÉ</b> .....	<b>70</b>
La Couverture Maladie Universelle Complémentaire .....	70
L'offre médicale .....	71
- Les médecins de 1er recours (généralistes) .....	71
- Les médecins de 2ème et 3ème recours (spécialistes) ..	72
La mortalité prématurée .....	73
<b>TYPOLOGIE</b> .....	<b>76</b>
Présentation de la démarche .....	76
8 catégories de territoires .....	77
- La classification des territoires .....	77
- Les 8 groupes de quartiers/communes .....	77
Les territoires en 2009 .....	78
Évolution des territoires 2000-2009 .....	80
Analyse des classes et de leur évolution .....	81
<b>LEXIQUE</b> .....	<b>82</b>

# Synthèse des évolutions marquantes

## Une augmentation du nombre d'habitant et un important renouvellement de la population

La CUS est globalement dynamique sur le plan démographique. La population totale a augmenté de 3.4%, soit près de 15 000 habitants supplémentaires entre 1999 et 2010. La hausse relative la plus élevée concerne la 2ème couronne (+ 4.7%).

Ce dynamisme démographique n'est cependant pas partagé par l'ensemble des communes. Huit d'entre elles ont perdu des habitants entre 1999 et 2010 : Blaesheim, Entzheim, Hoenheim, Lingolsheim, Mundolsheim, Niederhausbergen, Reichstett et Vendenheim.

Cette croissance est la résultante d'un solde naturel positif qui compense un solde migratoire négatif. Pour la seconde couronne, la situation est quelque peu différente. Même si il a peu participé entre 1999 et 2010 au dynamisme démographique des communes de la seconde couronne, le solde migratoire y est globalement légèrement positif.

Les mouvements de population sont importants. Un cinquième des habitants de la CUS ne résidait pas dans la même commune cinq années auparavant (23%). Le renouvellement de la population par ces nouveaux arrivants est particulièrement important pour la 1ère couronne (26.1%), avec, entre autre, une proportion supérieure à 28% pour les communes d'Illkirch-Graffenstaden et Schiltigheim.

Par ailleurs, 17% des habitants ont changé de logement de logement sans changer de commune.

C'est donc 40% de la population de la CUS qui a été, sur une période de cinq années, concernée par un accès au logement.

Le prolongement des tendances d'évolution du peuplement des logements et de celui des constructions de logements observées entre 2006 et 2010 dans les communes porteraient à 497 290 habitants la population attendue à l'horizon 2015 et à 515 220 habitants à l'horizon 2020. En dix ans, le gain de population sera de 47 000 habitants, soit +10%. L'ensemble des groupes d'âge progresserait en nombre. L'augmentation la plus sensible concernera les 60/79 ans (19 300 personnes supplémentaires, + 27%) et les 80 ans et + (4 700 personnes supplémentaires, + 30%).

Globalement, Strasbourg, la première et la seconde couronne vont gagner en habitants. C'est dans le détail des groupes d'âge que les différences apparaissent. L'intensité du vieillissement sera plus ou moins marqué :

- +19% pour les 60/79 ans à Strasbourg, +24% pour la 1ère couronne et jusqu'à +42% pour la 2ème couronne,

- +10% pour les plus de 80 ans à Strasbourg, +39% pour la 1ère couronne et jusqu'à +63% pour la 2ème couronne,

- Si le nombre de jeunes de moins de 20 ans devrait continuer à progresser à Strasbourg (+9%) et dans la 1ère couronne (+5%), il devrait diminuer dans la seconde couronne (-4%).

## Une augmentation des situations d'isolement résidentiel

Une diminution tendancielle de la taille moyenne des ménages est constatée (passage de 2,27 en 1999 à 2.13 en 2010). Il faut aussi également noter la progression du nombre de personnes seules dans les logements. Sur l'ensemble de la CUS, 40.7% des ménages sont constitués d'une seule personne. L'isolement résidentiel a nettement progressé à l'échelle du territoire : près de 16 500 ménages d'une seule personne en plus en l'espace de 10 ans, soit une augmentation de 23.4%.

## La part croissante des familles monoparentales

Près d'une famille avec enfant(s) sur trois est une famille monoparentale (31,4%). La Communauté Urbaine de Strasbourg regroupe 14 976 familles monoparentales allocataires CAF, soit 31.4% des familles allocataires avec enfants. Cette proportion est supérieur ou égal à 35% à Bischheim et Schiltigheim. A l'inverse, dans la 2ème couronne, 20% des familles allocataires sont monoparentales. Eckwersheim et Niederhausbergen présentent les parts les plus faibles (14.8%)

Le nombre de familles allocataires monoparentales a augmenté de 11.3% depuis 2004 dans la CUS (soit 1 523 familles monoparentales de plus).

## Un renforcement du poids des propriétaires

En 2010, la Communauté Urbaine de Strasbourg compte 232 382 logements. Plus de neuf logements sur dix sont des résidences principales et 6.5% des logements sont vacants. Depuis 1999, le nombre de résidences principales a augmenté de 11.0% (soit 21 143 logements supplémentaires et autant de ménages). La vacance, quant à elle, diminue de 11.9%, soit 2 056 logements de moins.

En 2010, dans la CUS, 38% des résidences principales sont occupées par un propriétaire, 40% par un locataire du parc privé, 20% par un locataire du parc social (2% des ménages sont logés à titre gratuit). Cette moyenne masque des écarts importants à l'échelle des communes. Certaines se caractérisent par le poids des propriétaires. Il dépasse les 80% à Eckwersheim, Lampertheim et Niederhausbergen. Dans la 2ème couronne, la part de propriétaires atteint : 72.8%. D'autre communes se distinguent par l'importance du parc locatif privé : Schiltigheim (40.6%) et Strasbourg (47.8%). Enfin, le poids du parc social est supérieur à 30% des les communes de Bischheim (36.8%) et Ostwald (30.7%). A noter que Strasbourg regroupe 68% du parc social de la CUS.

Entre 1999 et 2010, sur l'ensemble de la CUS, le nombre de propriétaires a augmenté de 21.6% (soit 14 395 propriétaires supplémentaires) et leur part a progressé de 3.3 points. Le locatif privé a également progressé : + 5 661 locataires supplémentaires, soit une hausse de 7.1% alors que leur part a diminué passant de 41.2% à 39.7% en 2010. En ce qui concerne les locataires du parc social, leur nombre a augmenté de 10.0% (+ 3 909 locataires supplémentaires), en revanche, leur part est restée stable entre 1999 et 2010 (environ 20%). A l'inverse, le nombre de personnes logées gratuitement a diminué de 37.8% (soit 2 821 personnes de moins) .

## Un territoire marqué par le renforcement des inégalités de revenus

Les inégalités de revenus diffèrent profondément suivant les caractéristiques de la population. En 2010, avec 1 661 euros par mois de revenus fiscaux déclarés (prestations incluses selon nos estimations), le revenu médian par unité de consommation de la CUS se situe légèrement en-dessus de la moyenne départementale (1 755 euros) mais est très proche de la référence métropolitaine (1 658 euros). Au sein des communes il varie de 1 472 euros pour Bischheim à 2 531 euros pour Mittelhausbergen.

Sur l'ensemble de l'agglomération, au moins 10% des foyers fiscaux disposent d'un revenu qui reste inférieur au seuil de pauvreté (à 60%). Dans les communes de Bischheim, Schiltigheim et Strasbourg ce sont plus de 20% des foyers qui sont concernés.

Les inégalités de revenus s'accroissent en France, et la CUS n'échappe pas à la règle. L'évolution des revenus fiscaux a profité en premier aux ménages les plus riches. Cela est vrai aussi bien à travers l'examen des montants bruts en euros que des évolutions relatives.

En effet, sur la période 2001-2010, les 10% des ménages les plus pauvres ont vu leurs revenus diminuer de - 55 euros alors que pour les 10% des ménages les plus riches la gain a été de 678 euros. En ce qui concerne le revenu médian, il a augmenté de 252 euros sur la même période sur la communauté urbaine contre 305 euros pour le Bas-Rhin.

Ainsi, le revenu des 10% les plus pauvres a diminué de 11.5%, alors que le gain est de 19.1% pour le revenu médian et de 25.5% pour les 10% les plus riches. L'accroissement des inégalités a été particulièrement marqué pour Strasbourg et la première couronne, du fait notamment de la diminution des revenus du 1er décile.

Fin 2012, 34 574 enfants de moins de 19 ans vivent dans une famille allocataire CAF à bas revenus, soit 36.1% des jeunes du même âge résidant dans la CUS. Ce ratio est nettement supérieur à la moyenne bas-rhinoise (24.8%).

Les parts d'enfants de 0-18 ans vivant dans une famille allocataire à bas revenus sont supérieures ou proches de 40% dans les communes de Bischheim (39.5%), Schiltigheim (46.7%) et Strasbourg (43.5%). En revanche, pour la 2ème couronne, cette part n'est que de 12.4%.

Entre 2009 et 2012, le nombre d'enfants de moins de 19 ans vivant dans une famille allocataire à bas revenus a connu une hausse de 9.7% sur l'ensemble de la CUS, soit 3 043 enfants de plus.

### **Une augmentation de la dépendance aux prestations sociales**

26% des allocataires CAF qui vivent dans la CUS présentent des revenus dépendant à plus de 50% des prestations sociales.

Plus de la moitié de ces allocataires fragiles (56%) disposent de revenus intégralement constitué de prestations sociales. Ainsi, 14.6% des allocataires CAF (soit 15 544 ménages) ont un revenu constitué à 100% de prestations sociales. Ce ratio est 16.2% à Strasbourg, soit le maximum constaté ; il atteint 13.0% pour la 1ère couronne et 5.7% pour la seconde couronne.

Le nombre d'allocataires fragiles (dépendants à plus de 50% aux prestations sociales de la CAF) a augmenté de 15.0% dans la CUS entre 2004 et 2012. Parmi eux, le nombre d'allocataires totalement dépendant aux prestations sociales a progressé de 13.4%. Cela représente respectivement 3 600 et 1 900 allocataires supplémentaires.

### **Une augmentation du nombre d'allocataires du RSA**

On compte près de 23 000 allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) dans la CUS fin 2012 soit 15.5% des ménages.

Un décalage important apparaît entre les communes. Dans la 1ère couronne, 13.6% des ménages de 20-59 ans sont allocataires du RSA. Deux communes présentent des parts supérieures à 18% : Bischheim (18.8%) et Schiltigheim (18.7%). De même, dans la commune centre cette part atteint 18.6%. A l'inverse, dans la 2ème couronne, moins de 5% des ménages de 20-59 ans sont allocataires du RSA (Eckwersheim présente le ratio le plus faible : 2.0%).

Parmi eux, un peu moins de 18 000 sont titulaires du RSA « Socle ». 5 000 personnes touchent le RSA « activité », il s'agit d'une population inscrite souvent durablement dans des formes d'emploi à temps partiel ou irrégulier et mal rémunéré.

Le nombre d'allocataires du RSA a augmenté de 20.6% depuis 2009 dans la CUS (soit 3 930 allocataires de plus). Cette hausse est un peu plus faible que celle observée au sein du département (+ 22.4%). Bischheim, Ostwald et Schiltigheim détiennent des hausses importantes : respectivement + 34.9% (soit 273 allocataires supplémentaires), + 43.0% (soit 101 allocataires de plus) et + 29.3% (soit 427 allocataires supplémentaires).

### **La marque du chômage et du l'emploi précaire**

Le nombre de demandeurs d'emploi atteint dans la CUS un maximum jamais constaté depuis 5 ans. Au 1er trimestre 2013, 43 479 habitants de la CUS étaient demandeurs d'emploi.

Depuis le dernier trimestre 2008, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de façon quasi ininterrompue : + 13 598 pour l'ensemble dans catégories (+ 45.5%)

Sur la dernière année d'observation (1er trimestre 2012-1er trimestre 2013), le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a augmenté de 17.9% (+ 4 324 personnes)

Le taux de précarité (qui rapporte le nombre de salariés de 15 ans et plus en contrat précaire sur l'ensemble des salariés de 15 ans et plus) est de 17.3%. A l'échelle communale, les parts de salariés en contrats précaires les plus élevées s'observent à Strasbourg (21.4%) et dans les communes de la 1ère couronne (avec un maximum de 17.4% pour Illkirch-Graffenstaden). L'instabilité des revenus liée au chômage et la précarité pèsent sur les niveaux de vie, mais aussi sur la stabilité des individus. L'inégalité face au statut de l'emploi est essentielle.

### **Le vieillissement programmé de la population**

Sur le plan quantitatif, le nombre d'habitants de la CUS âgés de 60 ans ou plus devrait passer de 91 546 en 2010 à 118 630 en 2020 puis 141 660 en 2030. Cette évolution se concentrera plus particulièrement sur la population âgée de 85 ans et plus (+ 161%) : leur nombre devrait ainsi passer de 10 076 en 2010 à 17 430 en 2020 puis 26 320 en 2030.

La population susceptible de les aider va diminuer. Surtout, cette population constituée essentiellement de femmes en activité professionnelle, sera de moins en moins encline à consacrer une grande partie de son temps à cette prise en charge.

La CUS est déjà confrontée à une forte progression de la population des plus de 75 ans : + 40.1% entre 1999 et 2010 (soit 9 853 personnes âgées supplémentaires). Cela indique que le processus de vieillissement de la population est engagé. Dans cinq communes de la 2ème couronne le nombre de personnes âgées de 75 ans et plus a plus que doublé : Plobsheim (+102.5%, soit +143 personnes), Lampertheim (+112.6%, soit +116 personnes), La Wantzenau (+121.8%, soit +279 personnes), Vendenheim (+125.3%, soit +232 personnes) et Holtzheim (+143.1%, soit +143 personnes).

# ÉLÉMENTS DE MÉTHODE

## ● *Précautions de lecture :*

Les délais de mise à disposition des données sont variables selon les sources et les échelles géographiques. Le principe général est d'exploiter dans ce document, la donnée la plus récente disponible.

### **Le recensement de l'Insee**

Concernant les données issues du recensement de la population, rappelons que désormais les enquêtes de recensement sont annuelles, et que le calcul des indicateurs mis à disposition prend en compte 5 années d'enquêtes.

- Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête exhaustive a lieu tous les 5 ans.

- Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 8% des logements de la commune chaque année, ainsi 40% des logements sont enquêtés sur 5 ans.

**A la date de cette étude, les dernières données communales disponibles sont millésimées Insee, RP 2010 (correspondant aux résultats des enquêtes des années 2008, 2009, 2010, 2011 et 2012) et les dernières données infra-communales sont millésimées Insee, RP 2009 (correspondant aux résultats des enquêtes des années 2007, 2008, 2009, 2010 et 2011).**

Le calcul des évolutions ne peut se faire qu'au bout d'un cycle complet de 5 années d'enquêtes de façon à ce que les comparaisons d'une donnée du recensement à l'autre n'intègrent pas la même année d'enquête (le recensement 2006 ne peut pas être comparé à celui de 2009 car ces deux millésimes de recensement prennent tout les deux pour bases les enquêtes des années 2007 et 2008). Ainsi, **aucune autre évolution que 1999-2009 (pour les données infra-communales) ou 1999-2010 (pour les données communales) n'est possible actuellement.** Il faudra attendre la publication des données millésimées 2011 (correspondant aux enquêtes des années 2009 à 2013) pour les comparer à celles millésimées 2006. Celles-ci seront diffusées au cours du 2ème trimestre 2014.

### **Autres sources de données**

D'autres sources de données sont prises en compte dans cette étude, généralement plus récentes. Si les dates diffèrent légèrement, les données ainsi collectées nous permettent néanmoins de repérer les dynamiques au sein des territoires et les tendances générales.

## ● *Notre choix d'indicateurs*

Les indicateurs présentés dans ce document ont été conçus pour comprendre la réalité économique et sociale des territoires de la façon la plus fine possible. Ils permettent notamment la comparaison entre les territoires, en signalant les plus fragiles et les plus dynamiques.

L'utilisation des données implique cependant quelques précautions, pour plusieurs raisons :

- certaines populations n'apparaissent pas ou quasiment pas dans les enquêtes. Le recensement de la population de l'Insee mesure mal par exemple les populations sans logis, les gens du voyage, ou les étrangers sans papier notamment. Les enquêtes sur les revenus ne prennent pas en compte les personnes vivant en collectivité, en particulier les personnes âgées vivant en maison de retraite ou les étudiants en cité universitaire, etc.

- chaque indicateur repose sur des choix de méthode qui lui sont propre, qui doivent être pris en considération.

### **La population et l'âge**

Sur l'ensemble de ce document, toutes les analyses portant sur la population des territoires utilisent la population statistique de référence correspondant à la **population municipale**.

Toutes les données relatives à l'âge portent sur l'âge révolu (âge atteint au dernier anniversaire).

## ● *Lexique*

Un lexique, reprenant les principales définitions des termes utilisés dans ce diagnostic vous est proposé en fin de document.



## Découpage territorial

### ● *La Communauté Urbaine de Strasbourg (CUS)*

La Communauté Urbaine de Strasbourg est découpée en 28 communes.

- La commune centre :  
Strasbourg

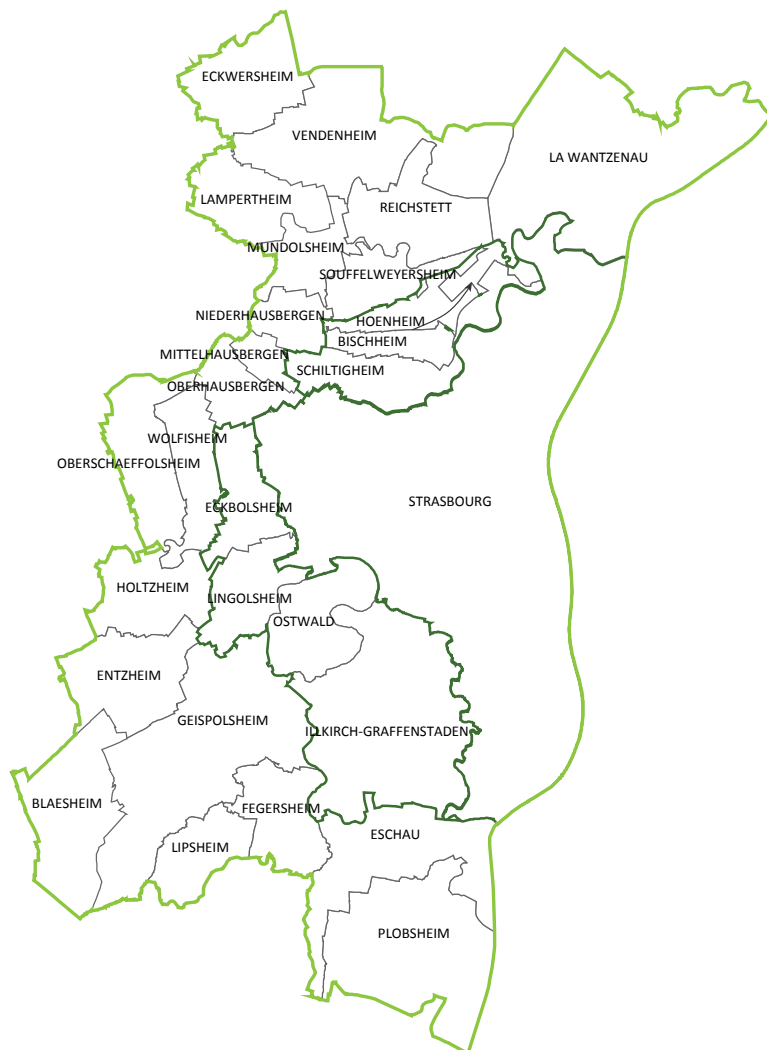
- 7 communes forment la 1ère couronne :

Bischheim  
Eckbolsheim  
Hoenheim  
Illkirch-graffenstaden  
Lingolsheim  
Ostwald  
Schiltigheim

- 20 communes forment la 2ème couronne :

Blaesheim  
Eckwersheim  
Entzheim  
Eschau  
Fegersheim  
Geispolsheim  
Holtzheim  
Lampertheim  
Lipsheim  
Mittelhausbergen  
Mundolsheim  
Niederhausbergen  
Oberhausbergen  
Oberschaeffolsheim  
Plobsheim  
Reichstett  
Souffelweyersheim  
Vendenheim  
La wantzenau  
Wolfisheim.

### Les communes de la Communauté Urbaine de Strasbourg



# LA DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE

## Les populations

### ● Evolution de la population municipale

Une hausse de la population de 3,4% dans la CUS depuis 1999, soit plus de 15 000 habitants supplémentaires

Populations légales	Population municipale 2010	Evolution de la population municipale 1999-2010*		Population totale 2010	Evolution de la population totale 1999-2010		Population comptée à part**	
		Effectifs	%		Effectifs	%	2010	1999
BISCHHEIM	17 770	+1 007	+6,0	18 038	+1 074	+6,3	268	201
BLAESHEIM	1 283	-86	-6,3	1 294	-83	-6,0	11	8
ECKBOLSHEIM	6 421	+484	+8,2	6 491	+524	+8,8	70	30
ECKWERSHEIM	1 406	+140	+11,1	1 425	+149	+11,7	19	10
ENTZHEIM	1 752	-103	-5,6	1 774	-97	-5,2	22	16
ESCHAU	4 776	+366	+8,3	4 838	+409	+9,2	62	19
FEGERSHEIM	5 367	+834	+18,4	5 432	+879	+19,3	65	20
GEISPOLSHHEIM	7 074	+43	+0,6	7 153	+82	+1,2	79	40
HOENHEIM	10 495	-231	-2,2	10 620	-147	-1,4	125	41
HOLTZHEIM	3 015	+265	+9,6	3 036	+269	+9,7	21	17
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	26 805	+2 990	+12,6	27 556	+2 373	+9,4	751	1 368
LAMPERTHEIM	2 950	+1	+0,0	3 020	+37	+1,2	70	34
LINGOLSHEIM	16 441	-419	-2,5	16 639	-305	-1,8	198	84
LIPSHEIM	2 500	+232	+10,2	2 524	+241	+10,6	24	15
MITTELHAUSBERGEN	1 712	+32	+1,9	1 743	+43	+2,5	31	20
MUNDOLSHEIM	4 941	-329	-6,2	5 045	-272	-5,1	104	47
NIEDERHAUSBERGEN	1 295	-85	-6,2	1 321	-66	-4,8	26	7
OBERHAUSBERGEN	4 835	+317	+7,0	4 901	+361	+8,0	66	22
OBERSCHAEFFOLSHEIM	2 139	+51	+2,4	2 165	+66	+3,1	26	11
OSTWALD	11 310	+549	+5,1	11 410	+590	+5,5	100	59
PLOBSHEIM	3 936	+302	+8,3	3 985	+331	+9,1	49	20
REICHSTETT	4 397	-485	-9,9	4 437	-463	-9,4	40	18
SCHILTIGHEIM	30 952	+111	+0,4	31 218	+227	+0,7	266	150
SOUFFELWEYERSHEIM	7 425	+1 408	+23,4	7 503	+1 449	+23,9	78	37
STRASBOURG	271 782	+7 667	+2,9	276 401	+9 350	+3,5	4 619	2 936
VENDENHEIM	5 559	-38	-0,7	5 631	+2	+0,0	72	32
LA WANTZENAU	5 902	+440	+8,1	6 029	+528	+9,6	127	39
WOLFISHEIM	3 955	+123	+3,2	4 005	+155	+4,0	50	18
1ere couronne	120 194	+4 491	+3,9	121 972	+4 336	+3,7	1 778	1 933
2eme couronne	76 219	+3 428	+4,7	77 261	+4 020	+5,5	1 042	450
CUS	468 195	+15 586	+3,4	475 634	+17 706	+3,9	7 439	5 319
Bas-Rhin	1 095 905	+69 785	+6,8	1 115 226	+72 245	+6,9	19 321	16 861
France Métropolitaine	62 765 235	+4 246 840	+7,3	64 207 050	+4 255 615	+7,1	1 427 746	1 433 040

\*La population municipale de 2010 se compare à la population sans doubles comptes de 1999

Source : Insee RP

\*\*La population comptée à part de 2010 se compare aux doubles comptes de 1999

**468 195 personnes ont leur résidence habituelle dans la CUS en 2010.** Parmi elles, 58% sont regroupées dans la commune de Strasbourg (soit 271 782 personnes), 26% dans les communes de la 1ère couronne (120 194 personnes) et 16% dans les communes de la 2ème couronne (76 219 personnes).

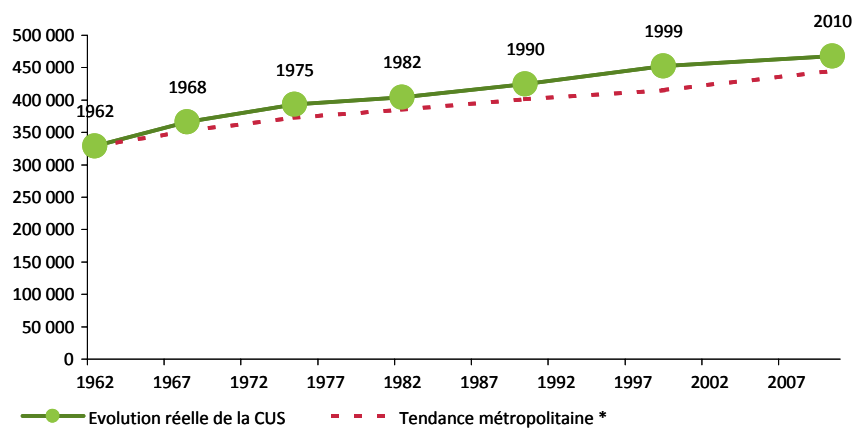
**La communauté urbaine a gagné 15 586 habitants entre 1999 et 2010. Sa population a ainsi augmenté de 3.4% sur cette période. La hausse relative la plus élevée concerne la 2ème couronne (+ 4.7%, soit 3 428 habitants supplémentaires).**

7 439 personnes sont comptabilisées dans la population comptée à part en 2010 dans la CUS : il s'agit de personnes résidant de façon habituelle en dehors de la communauté urbaine mais rattachées au territoire (personnes vivant dans une communauté, SDF, mineurs en internat et étudiants majeurs de moins de 25 ans).

Ces 7 439 habitants comptés à part portent ainsi à 475 634 personnes la population totale de la CUS en 2010.

Entre 1962 et 2010, la CUS est passée de 329 195 à 468 195 habitants. La communauté urbaine a ainsi gagné 139 000 habitants en cinq décennies. Si elle avait suivi la tendance métropolitaine elle aurait gagné 115 860 habitants.

Evolution de la population sans double compte depuis 1962 - CUS



● Evolution réelle de la CUS    - - - - - Tendance métropolitaine \*  
\* Indique l'évolution de population qu'aurait connue la CUS si elle avait suivi la tendance métropolitaine

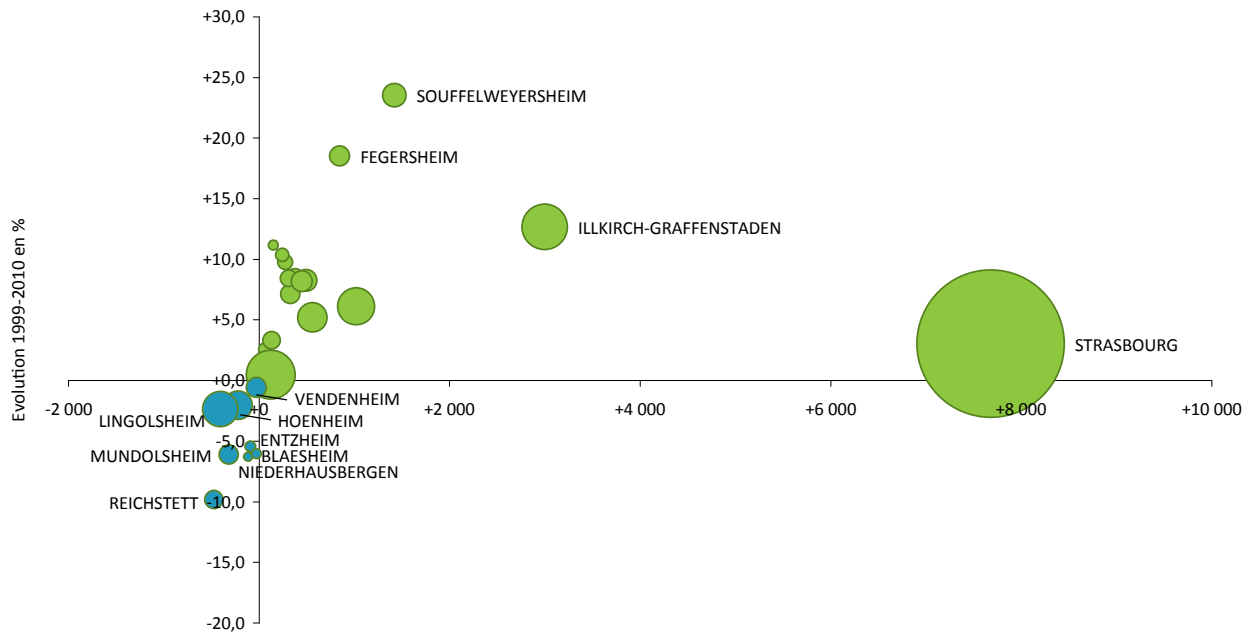
Source : Insee RP

Notions définies dans le lexique :

● Population municipale • Population comptée à part • Population totale

1 Bulle = 1 commune  
Taille de la bulle = nb d'habitants en 2010

Evolution de la population municipale de 1999 à 2010



Evolution 1999-2010 en effectifs

**Le dynamisme démographique de la CUS n'est pas partagé par l'ensemble des communes.**

Huit d'entre elles ont perdu des habitants entre 1999 et 2010 : Blaesheim, Entzheim, Hoenheim, Lingolsheim, Mundolsheim, Niederhausbergen, Reichstett et Vendenheim.

La diminution la plus significative concerne Reichstett : - 485 habitants, soit une diminution de 9.9%.

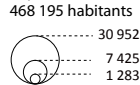
A l'inverse, Souffelweyersheim et Fegersheim présentent les hausses relatives les plus fortes : respectivement + 23.4% et + 18.4%.

Enfin, au regard du nombre d'habitants supplémentaires, il faut mentionner les 7 667 habitants supplémentaires de la commune de Strasbourg et les 2 990 habitants supplémentaires de la commune d'Illkirch-Graffenstaden.

**L'évolution de la population depuis 1999**

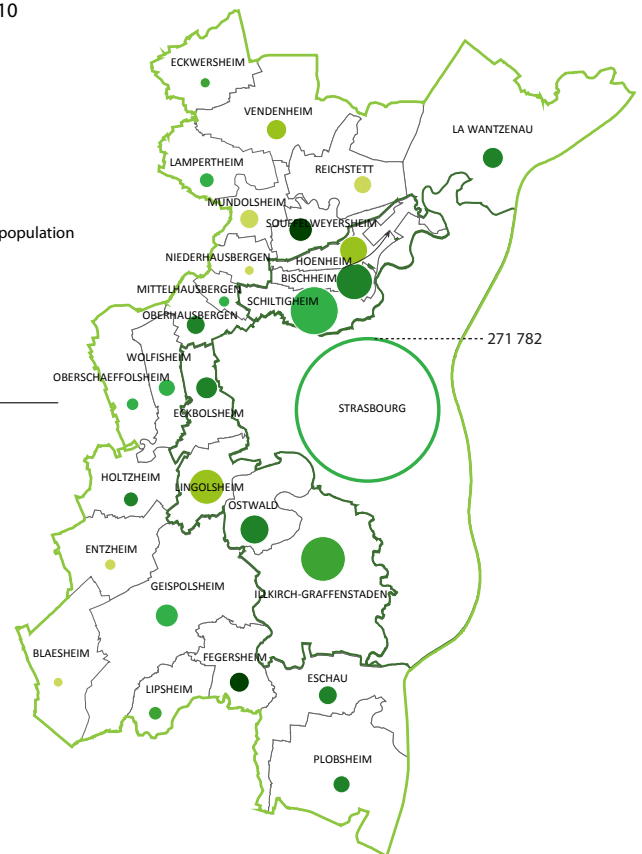
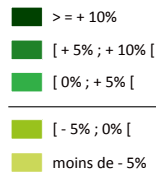
Insee RP 1999 & 2010

Population en 2010 :



Taux de variation de la population depuis 1999

CUS : + 3,4%



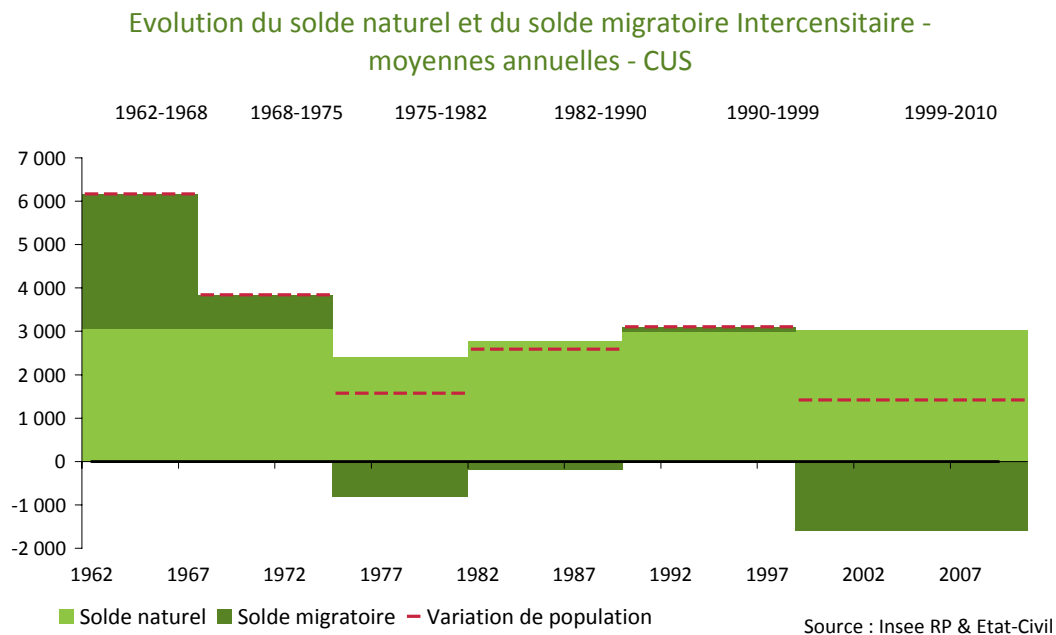
**Tendance nationale : l'évolution de la population française**

La population française de métropole, est passée de 40 à presque 65 millions de personnes entre la fin de la Seconde guerre mondiale et 2012, une hausse de 60%. Même si la progression récente de la population se fait à un rythme plus modéré, au cours des dix dernières années, la France a gagné 3,6 millions habitants. Ce phénomène est lié à trois principaux facteurs. Tout d'abord, la fécondité a moins baissé en France que dans d'autres pays. Elle a atteint 1,65 enfant par femme en 1993 et a remonté ensuite pour atteindre deux enfants par femme en moyenne. En même temps, l'espérance de vie à la naissance a progressé au rythme d'environ un trimestre par an selon les années. Le solde migratoire est resté modéré, mais l'immigration apporte entre 50 et 100 000 personnes supplémentaires (les entrées moins les sorties) par an. Cette hausse de la population a de nombreuses conséquences. Compte tenu du nombre de personnes par ménage actuel, la hausse de 3,6 millions d'habitants entre 2003 et 2013 implique à elle seule la construction de 1,6 million de logements supplémentaires. Elle impose aussi davantage d'infrastructures publiques : des crèches aux écoles jusqu'aux hôpitaux.

# Les mouvements de population

## ● Soldes migratoire et naturel

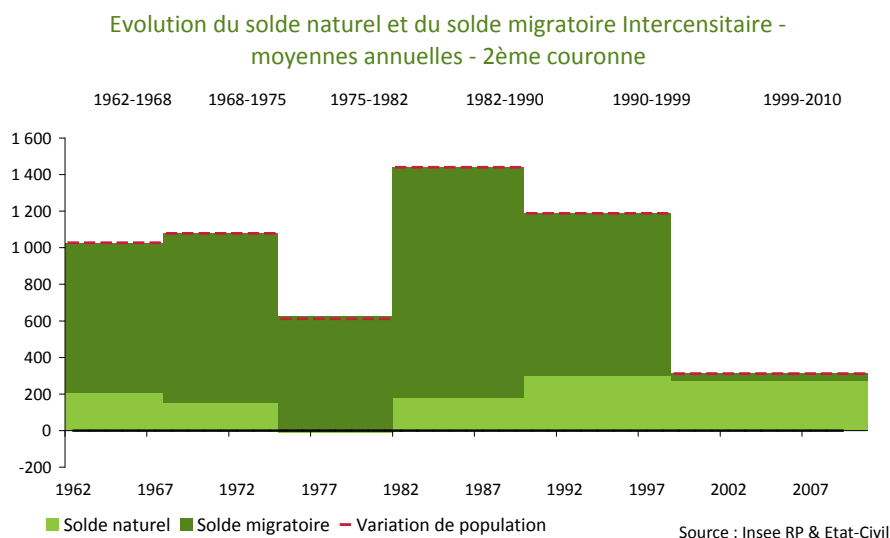
L'augmentation de la population résulte d'un solde naturel positif



Le solde naturel est l'une des composantes de l'évolution de la population (différence entre les naissances et les décès). Dans la CUS, depuis 1962 il est toujours positif. Le plus favorable correspond à la période 1968-1975 où 3 060 naissances de plus que les décès sont recensés chaque année. Le moins favorable est de 2 390 naissances de plus que les décès chaque année sur 1975-1982.

Le solde migratoire est la deuxième composante de l'évolution de la population (différence entre les arrivées et les départs de populations). Dans la CUS, selon les périodes de recensements il est positif ou négatif. Le plus favorable correspond à la période 1962-1968 où 3 120 nouveaux habitants de plus que ceux partis sont recensés chaque année. Le moins favorable est de 1 590 départs de plus que les nouveaux arrivants chaque année sur 1999-2010.

**Au final, sur la période 1999-2010, l'augmentation de la population enregistrée dans la CUS est la résultante d'un solde naturel positif qui compense un solde migratoire négatif.** Ce constat est identique pour la commune centre et la première couronne. **Pour la seconde couronne, la situation est quelque peu différente.** Même si il a peu participé entre 1999 et 2010 au dynamisme démographique des communes de la seconde couronne, le solde migratoire y est globalement légèrement positif (cf. graphique ci-dessous). Si on remonte jusqu'au début des années 60, il y a été le moteur principal de l'augmentation du nombre d'habitants.



## ● Nouveaux arrivants

Plus d'un cinquième de la population s'est, en moyenne, installée dans les communes de la CUS sur une période de cinq ans

Population de 5 ans et plus résidant sur une autre commune en 2003	Nouveaux arrivants sur la commune		Personnes étant restées dans la commune		dont ayant changé de logement	
	Effectifs	% pop* 2008	Effectifs	% pop* 2008	Effectifs	% pop* 2008
BISCHHEIM	4 193	25,4	12 289	74,6	1 535	9,3
BLAESHEIM	182	14,7	1 058	85,3	30	2,4
ECKBOLSHEIM	1 588	26,1	4 491	73,9	467	7,7
ECKWERSHEIM	365	27,1	981	72,9	53	3,9
ENTZHEIM	328	19,2	1 379	80,8	67	3,9
ESCHAU	991	21,9	3 543	78,1	248	5,5
FEGERSHEIM	1 263	25,7	3 645	74,3	374	7,6
GEISPOLSHEIM	1 336	20,1	5 317	79,9	510	7,7
HOENHEIM	2 002	19,9	8 044	80,1	745	7,4
HOLTZHEIM	662	23,0	2 214	77,0	137	4,8
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	7 163	28,4	18 045	71,6	3 197	12,7
LAMPERTHEIM	566	19,8	2 299	80,2	105	3,7
LINGOLSHEIM	3 695	23,5	12 000	76,5	1 696	10,8
LIPSHEIM	586	25,1	1 748	74,9	154	6,6
MITTELHAUSBERGEN	458	27,8	1 189	72,2	59	3,6
MUNDOLSHEIM	868	17,9	3 989	82,1	273	5,6
NIEDERHAUSBERGEN	273	21,0	1 030	79,0	24	1,8
OBERHAUSBERGEN	1 444	30,3	3 319	69,7	336	7,1
OBERSCHAEFFOLSHEIM	448	22,2	1 570	77,8	87	4,3
OSTWALD	2 451	24,0	7 747	76,0	1 262	12,4
PLOBSHEIM	668	18,4	2 965	81,6	195	5,4
REICHSTETT	770	18,0	3 512	82,0	306	7,1
SCHILTIGHEIM	8 343	28,7	20 719	71,3	3 437	11,8
SOUFFELWEYERSHEIM	1 683	24,5	5 175	75,5	497	7,2
STRASBOURG	56 981	22,3	198 328	77,7	57 474	22,5
VENDENHEIM	1 023	19,1	4 344	80,9	329	6,1
LA WANTZENAU	1 100	19,4	4 564	80,6	405	7,1
WOLFISHEIM	981	26,5	2 726	73,5	233	6,3
1ère couronne	29 434	26,1	83 334	73,9	12 339	10,9
2ème couronne	15 995	22,0	56 566	78,0	4 422	6,1
CUS	102 410	23,2	338 228	76,8	74 235	16,8
Bas-Rhin	225 137	21,9	801 153	78,1	119 550	11,6
France métropolitaine	14 072 776	24,1	44 229 738	75,9	6 497 675	11,1

\* population de 5 ans et plus

Source : Insee RP 2008

**23.2% de la population de 5 ans et plus de la CUS en 2008 ne résidait pas dans la même commune en 2003. Ainsi, les 102 410 nouveaux arrivants représentent plus d'une personne sur cinq.** Ce ratio est supérieur à la moyenne bas-rhinoise (21.9%).

Le renouvellement de la population par ces nouveaux arrivants est particulièrement important pour la 1ère couronne (26.1%), avec, entre autre, une proportion supérieure à 28% pour les communes d'Illkirch-Graffenstaden et Schiltigheim. Pour autant, la maximum constaté concerne une commune de la seconde couronne ; Oberhausbergen présente la plus forte part de nouveaux arrivants : 30.3%, soit 1 444 personnes.

Il faut également en complément considérer la mobilité résidentielle au sein des communes à travers l'examen de la part des habitants changeant de logement sans changer de commune. 74 235 personnes (population de plus de 5 ans) sont dans ce cas, ce qui représente 16.8% de la population de la CUS. Ce ratio est maximal dans la commune de Strasbourg (22.5%).

### Populations migrantes

Les migrations résidentielles présentées ici sont obtenues par analyse des données de migrations communales entre 2003 et 2008. Sont étudiés les lieux de résidence en 2008 et 5 ans auparavant, sans tenir compte des mobilités ayant pu avoir lieu entre ces deux dates.

Ainsi, les populations d'arrivants correspondent aux populations résidant sur la commune en 2008 et qui résidaient sur une autre commune en 2003. Les populations de partants correspondent aux populations qui résidaient sur la commune en 2003 et n'y résident plus en 2008.

L'approche peut paraître quelque peu datée. L'Insee n'a malheureusement pas publié de mise à jour de ce jeu de données dans ses productions les plus récentes. L'éclairage reste pertinent du fait de son caractère structurel.

Attention, si le recensement de la population permet de connaître les populations qui résidaient à l'étranger en 2003 et résident en 2008 sur le territoire français, l'inverse n'est pas vrai. **Nous ne disposons donc pas des populations ayant quitté le territoire français entre 2003 et 2008 (les départs vers l'étranger).** D'autre part, le solde migratoire présenté ici peut différer de celui de la page précédente car les périodes sont différentes : 2003-2008 sur cette page et 1999-2010 sur la page précédente. Enfin, les informations présentées sur les situations familiales et les catégories socio-professionnelles (cf page 15) concernent les situations recensées en 2008 et non en 2003.

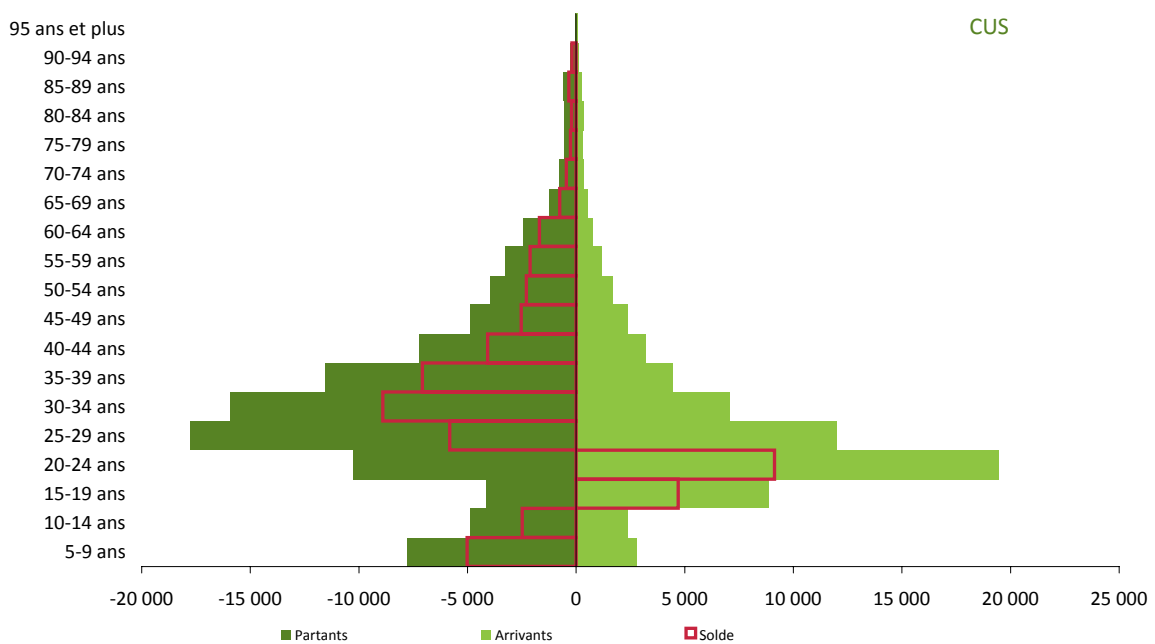
Notions définies dans le lexique :

- Nouveaux arrivants

● *Immigrants - émigrants*

Les mobilité résidentielles concernent particulièrement les 20-34 ans

Arrivées et départs de populations par groupes de générations entre 2003 et 2008



Source : Insee RP 2008, fichiers détails

Les migrations résidentielles entre 2003 et 2008 de la CUS						
Age en 2008	générations	Population en 2008	Arrivées de populations (moyenne annuelle)	Départs de populations (moyenne annuelle)	Solde migratoire (moyenne annuelle)	population sédentaire
5-14 ans	1994-2003	46 670	1 030	2 530	-1 500	41 510
15-24 ans	1984-1993	73 630	5 650	2 880	+2 770	45 390
25-34 ans	1974-1983	60 480	3 800	6 750	-2 950	41 480
35-44 ans	1964-1973	55 550	1 520	3 760	-2 240	47 920
45-54 ans	1954-1963	58 070	800	1 770	-970	54 050
55-64 ans	1944-1953	47 200	380	1 140	-760	45 300
65-74 ans	1934-1943	32 340	160	410	-250	31 520
75 ans et plus	1933 et avant	32 110	200	410	-210	31 090
<b>5 ans et plus</b>	<b>2003 et avant</b>	<b>406 050</b>	<b>13 560</b>	<b>19 640</b>	<b>-6 080</b>	<b>338 260</b>

Source : Insee RP 2008, fichiers détails

Sur la période 2003-2008 les départs de population ont été plus importants que les arrivées. Ainsi, les migrations résidentielles de la CUS observées entre 2003 et 2008 représentent en moyenne 13 560 arrivées par an pour 19 640 départs.

Dans le détail des tranches d'âge, les mobilités les plus importantes concernent les 20-34 ans (la moitié du total des mouvements). Cette réalité n'est pas spécifique à la CUS. Cela s'explique par la plus forte mobilité de cette tranche d'âge induite par la poursuite d'étude, l'entrée dans la vie active et le cycle de vie des personnes (l'arrivée d'un enfant conduisant par exemple à ré-adapter la taille de son logement à sa nouvelle configuration familiale).

On peut aussi relever la plus faible mobilité des personnes les plus âgées.

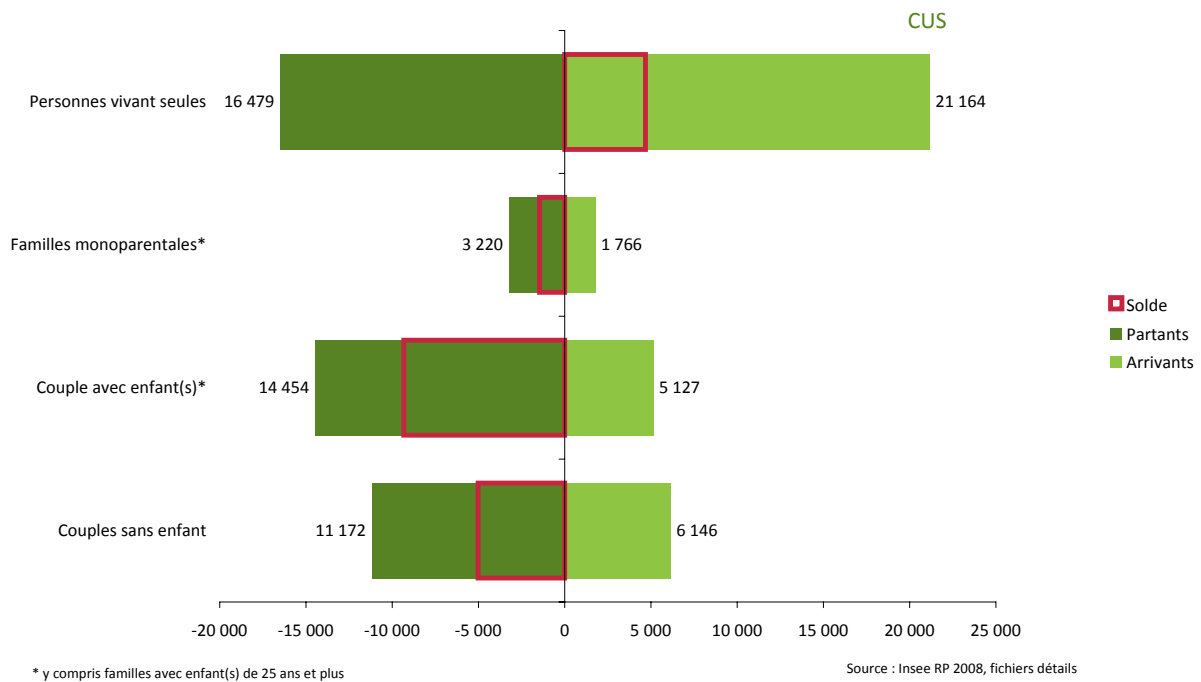
A noter que les arrivées priment sur les départs pour les 15-24 ans (population estudiantine). Cela est tout particulièrement vrai pour Strasbourg et dans une moindre mesure pour la première couronne. A l'inverse, le solde migratoire des 15/24 ans est déficitaire pour les communes de la seconde couronne.

Notions définies dans le lexique :

- Immigrants
- Émigrants

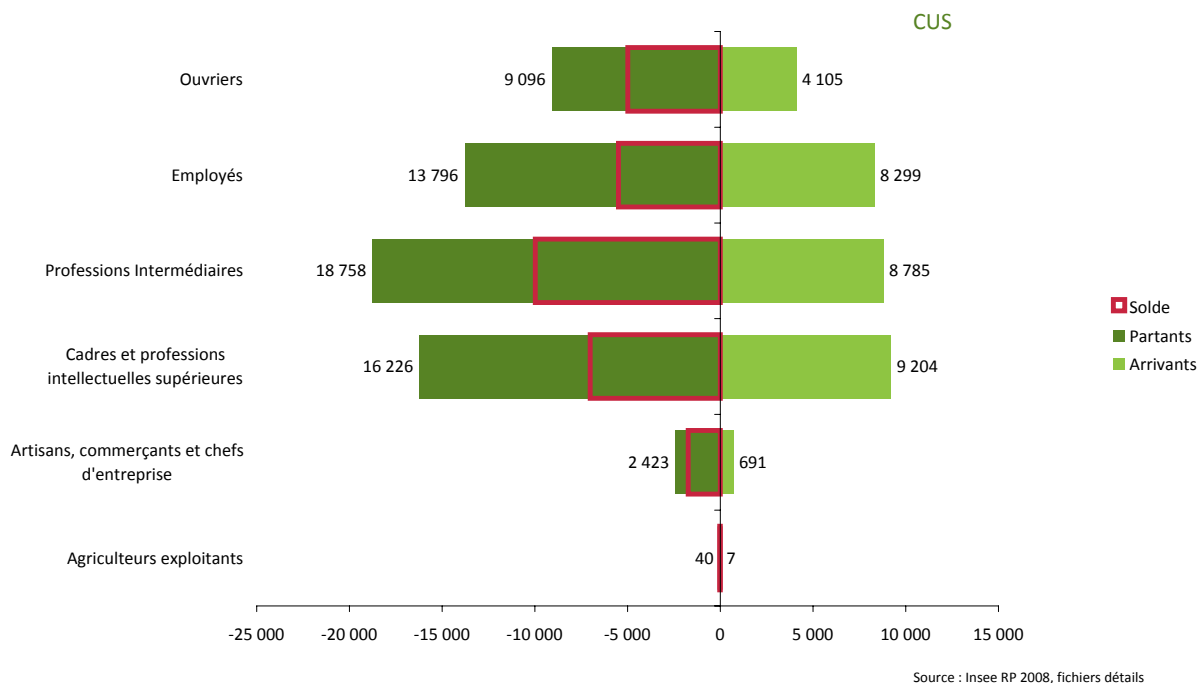
• Caractéristiques des populations et ménages migrants

Répartition des migrations par situation familiale des ménages



La commune de CUS a connu : 14 450 départs de couples avec enfant(s) pour 5 130 arrivées, 3 220 départs de familles monoparentales pour 1 770 arrivées, 11 170 départs de couples sans enfant pour 6 150 arrivées et 16 480 départs de personnes seules pour 21 160 arrivées. Les soldes qui en résulte participent cependant a un renforcement de l'isolement des adultes au sein de la commune.

Répartition des migrations par catégorie socio-professionnelle des actifs occupés



Au regard de la situation par catégorie socio-professionnelle recensée en 2008, on recense 16 230 départs de cadres et professions intellectuelles supérieures pour 9 200 arrivées, 9 100 départs d'ouvriers pour 4 110 arrivées et 13 800 départs d'employés pour 8 300 arrivées. Ces données concernent uniquement les populations actives ayant un emploi.

A noter : 41 060 départs de hauts niveaux de formation sont observés pour 29 300 arrivées (14 ans et plus, en cours d'études ou non).

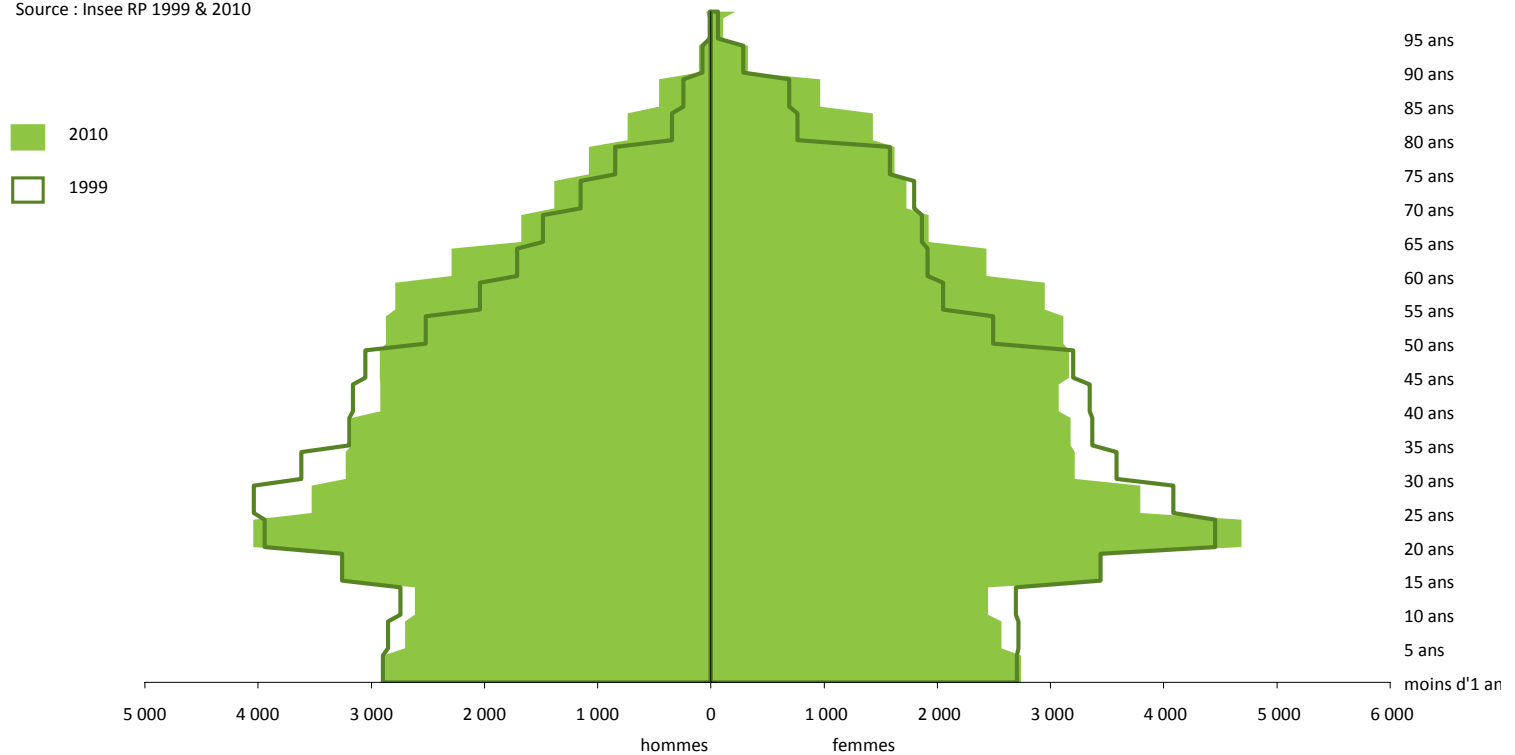
## La structure par âge

### ● Évolution de la pyramide des âges depuis 1999

L'âge moyen des habitants de la CUS est passé de 36.2 ans à 38.4 ans entre 1999 et 2010

Pyramide des âges de la population totale - comparaison 1999-2010 - CUS

Source : Insee RP 1999 & 2010



Entre 1999 et 2010, la CUS a vu sa population de moins de 20 ans recensés rester stable (en volume) et sa population de 75 ans et plus augmenter de 37% (ceci pour une population totale stable sur cette période). La structure par âge observée dans la CUS génère un indice de jeunesse (moins de 20 ans / 60 ans et plus) de 1,24 (contre 1,06 pour la France métropolitaine). Ainsi, la part de la population jeune apparaît plutôt forte par rapport à la population âgée.

Les populations issues du baby-boom (générations 1946 à 1973 selon l'Ined) correspondent en 2010 aux populations âgées de 37 à 64 ans, et en 1999 aux populations âgées de 26 à 53 ans. Ces générations représentent 38% des habitants de la CUS en 2010, soit une proportion supérieure à celle observée en France métropolitaine, cette part était de 41% en 1999. Le vieillissement de ces générations nombreuses et l'allongement de l'espérance de vie sont les principaux facteurs explicatifs du vieillissement de la pyramide des âges actuel et à venir. L'âge moyen des habitants de la CUS est passé de 36.2 ans à 38.4 ans entre les deux derniers recensements.

#### Méthode : Comparaison des structures par âge du recensement de 1999 et du recensement rénové

Les résultats du recensement de la population de 1999 et des recensements antérieurs étaient présentés en utilisant l'âge en différence de millésimes. Désormais, depuis 2004, les âges sont tous exprimés en années révolues. Compte tenu du changement de définition dans le calcul de l'âge, pour rendre comparables les données historiques et celles issues du recensement rénové, les données par âge sont décalées d'une année (la population de 60-39 ans en années révolues au recensement rénové se compare à la population de 21-40 ans en âge atteint aux recensements de 1999 et 1990)

Notions définies dans le lexique :

• Âge révolu • Âge atteint • Indice de jeunesse

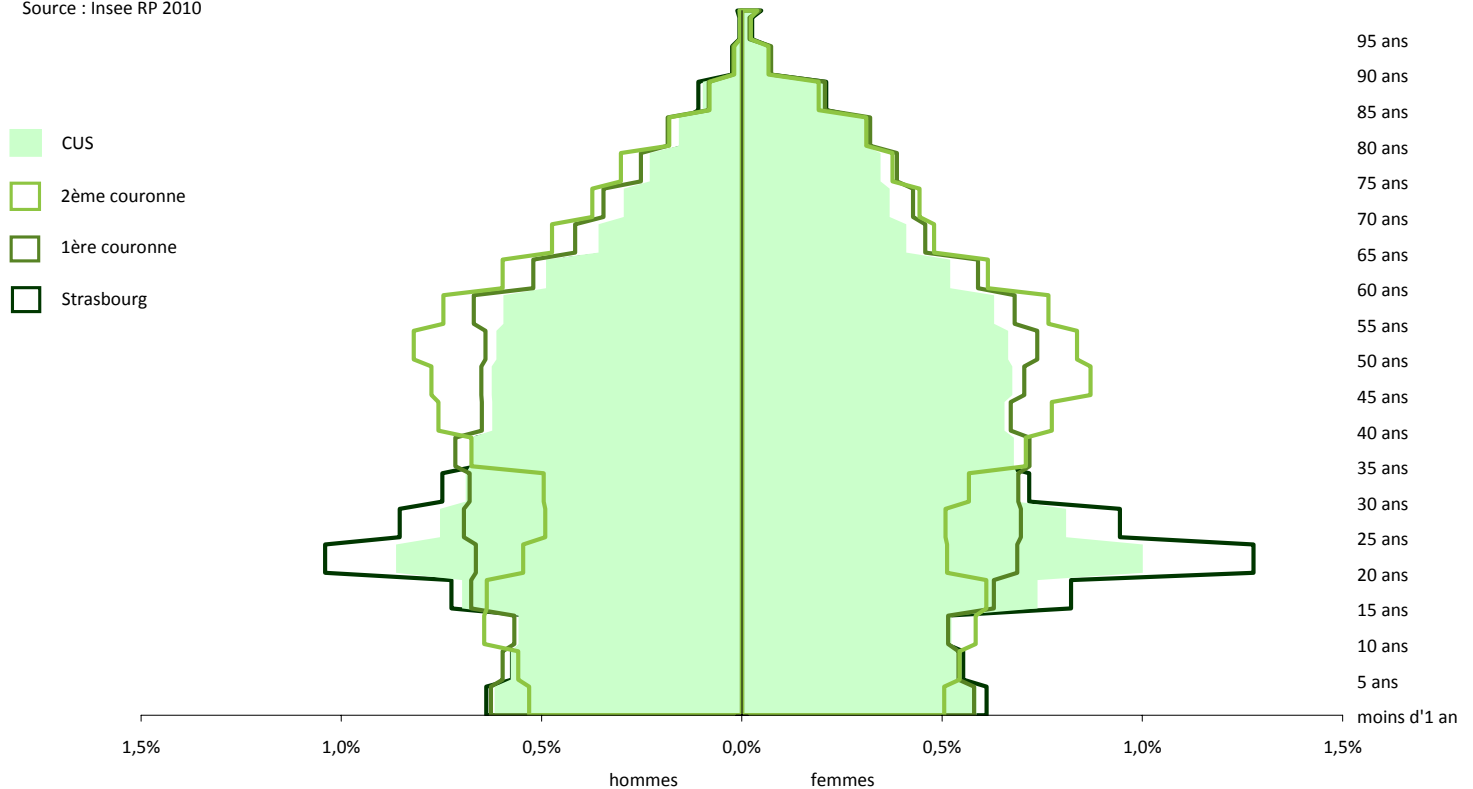


## ● La pyramide des âges au dernier recensement

### Une structure par âge marquée par la présence étudiante strasbourgeoise

Pyramide des âges de la population municipale en 2010

Source : Insee RP 2010



**Globalement, la structure par âge de la CUS est marquée par une nette sur-représentation des jeunes âgés de 20 à 24 ans, qui représentent 9% de la population municipale des communes.** Cette sur-représentation est liée au pôle universitaire de la commune de Strasbourg (les 20-24 ans y représentent 11% de la population). **Elle n'est cependant pas constatée pour la première couronne et à l'inverse un déficit de jeunes actifs apparaît dans la seconde couronne : pour les 20/24 ans mais aussi pour les 25/34 ans.**

**Le poids des baby boomers différencie également nettement la commune centre, de la 1ère couronne et de la 2ème couronne.**

Strasbourg présente une pyramide des âges en forme de « sapin » du fait de son rôle de pôle universitaire. La forme de la pyramide des âges de 1ère couronne est plus massive ; jusqu'à 60 ans les effectifs des tranches d'âge sont globalement assez proches. Pour la seconde couronne, la pyramide s'élargit de sa base jusqu'à 60 ans. La forme générale est davantage marquée par l'importance des générations issues du baby boom. Cela témoigne d'un profil caractéristique de la présence de familles avec des enfants déjà âgées (les plus âgés d'entre-eux - 20/29 ans- ayant déjà décohabité et quitté ces ménages pour poursuivre leurs études).

Aux âges élevés, la structure par âge des différents niveaux géographiques (Strasbourg, 1ère couronne, 2ème couronne et CUS) est assez proche.

● Les différentes classes d'âge

Un habitant de la CUS sur cinq est âgé de moins de 18 ans

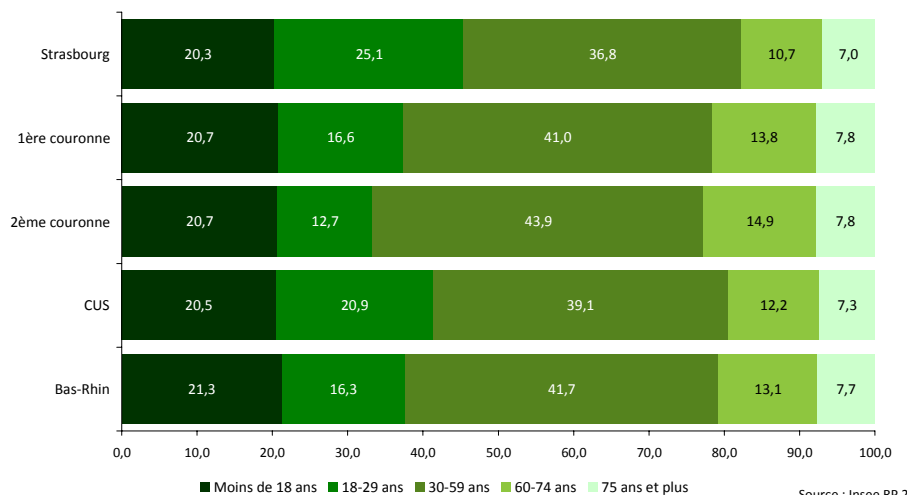
	Moins de 6 ans		6-17 ans		18-29 ans		30-59 ans		60-74 ans		75 ans et plus	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
BISCHHEIM	1 407	7,9	2 748	15,5	2 770	15,6	7 521	42,3	2 191	12,3	1 133	6,4
BLAESHEIM	60	4,6	190	14,8	161	12,5	589	45,9	193	15,0	90	7,0
ECKBOLSHEIM	451	7,0	956	14,9	904	14,1	2 892	45,0	814	12,7	406	6,3
ECKWERSHEIM	74	5,2	206	14,7	167	11,9	631	44,9	243	17,3	86	6,1
ENTZHEIM	87	5,0	278	15,9	244	13,9	836	47,7	214	12,2	93	5,3
ESCHAU	287	6,0	707	14,8	545	11,4	2 151	45,0	744	15,6	342	7,2
FEGERSHEIM	414	7,7	859	16,0	688	12,8	2 345	43,7	690	12,9	371	6,9
GEISPOLSHHEIM	473	6,7	1 118	15,8	874	12,4	3 114	44,0	922	13,0	573	8,1
HOENHEIM	508	4,8	1 353	12,9	1 442	13,7	4 184	39,9	2 100	20,0	909	8,7
HOLTZHEIM	178	5,9	420	13,9	376	12,5	1 369	45,4	429	14,2	243	8,1
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	1 706	6,4	3 204	12,0	5 460	20,4	10 832	40,4	3 476	13,0	2 128	7,9
LAMPERTHEIM	147	5,0	439	14,9	342	11,6	1 295	43,9	508	17,2	219	7,4
LINGOLSHEIM	1 239	7,5	2 156	13,1	2 315	14,1	6 784	41,3	2 551	15,5	1 396	8,5
LIPSHEIM	186	7,4	352	14,1	332	13,3	1 137	45,5	366	14,7	127	5,1
MITTELHAUSBERGEN	94	5,5	204	11,9	222	13,0	730	42,7	330	19,3	132	7,7
MUNDOLSHEIM	275	5,6	657	13,3	637	12,9	2 192	44,4	760	15,4	420	8,5
NIEDERHAUSBERGEN	48	3,7	204	15,8	167	12,9	581	44,9	191	14,7	104	8,0
OBERSHAUSBERGEN	335	6,9	619	12,8	648	13,4	2 103	43,5	633	13,1	497	10,3
OBERSCHAEFFOLSHEIM	129	6,0	303	14,2	252	11,8	941	44,0	371	17,3	143	6,7
OSTWALD	802	7,1	1 692	15,0	1 387	12,3	4 677	41,4	1 756	15,5	996	8,8
PLOBSHEIM	280	7,1	598	15,2	461	11,7	1 730	44,0	584	14,8	283	7,2
REICHSTETT	215	4,9	574	13,1	487	11,1	1 852	42,1	882	20,1	386	8,8
SCHILTIGHEIM	2 468	8,0	4 222	13,6	5 732	18,5	12 441	40,2	3 683	11,9	2 405	7,8
SOUFFELWEYERSHEIM	555	7,5	923	12,4	1 101	14,8	3 085	41,6	1 140	15,4	621	8,4
STRASBOURG	20 134	7,4	34 979	12,9	68 248	25,1	100 123	36,8	29 214	10,7	19 085	7,0
VENDENHEIM	284	5,1	877	15,8	757	13,6	2 435	43,8	789	14,2	417	7,5
LA WANTZENAU	339	5,8	896	15,2	642	10,9	2 594	43,9	923	15,6	508	8,6
WOLFISHEIM	294	7,4	573	14,5	563	14,2	1 788	45,2	453	11,5	285	7,2
1ère couronne	8 581	7,1	16 330	13,6	20 009	16,6	49 330	41,0	16 572	13,8	9 372	7,8
2ème couronne	4 751	6,2	11 000	14,4	9 666	12,7	33 498	43,9	11 364	14,9	5 941	7,8
CUS	33 466	7,1	62 309	13,3	97 922	20,9	182 951	39,1	57 149	12,2	34 398	7,3
Bas-Rhin	77 011	7,0	156 184	14,3	178 669	16,3	456 927	41,7	143 082	13,1	84 032	7,7
France métropolitaine	4 608 481	7,3	9 166 449	14,6	9 328 917	14,9	25 227 767	40,2	8 808 369	14,0	5 624 856	9,0

Source : Insee RP 2010

Si l'on décompose la population de la CUS par tranches d'âge, l'agglomération regroupe 33 466 enfants de moins de 6 ans (soit 7.1% de la population totale), 62 309 jeunes de 6-17 ans (13.3%), 97 922 jeunes adultes de 18-29 ans (20.9%), 182 951 adultes de 30-59 ans (39.1%), 57 149 personnes de 60-74 ans (12.2%) et 34 398 personnes de 75 ans ou plus (7.3%) .

Strasbourg et Illkirch-Graffenstaden se démarquent des autres communes avec une proportion de jeunes de 18-29 ans supérieure à 20%. A l'inverse, les communes de Reichstett, Hoenheim et Mittelhausbergen présentent des parts importantes de personnes âgées de 60 ans et plus (27% ou plus contre 19.5% pour l'ensemble de la CUS).

Répartition de la population municipale selon la classe d'âge en %

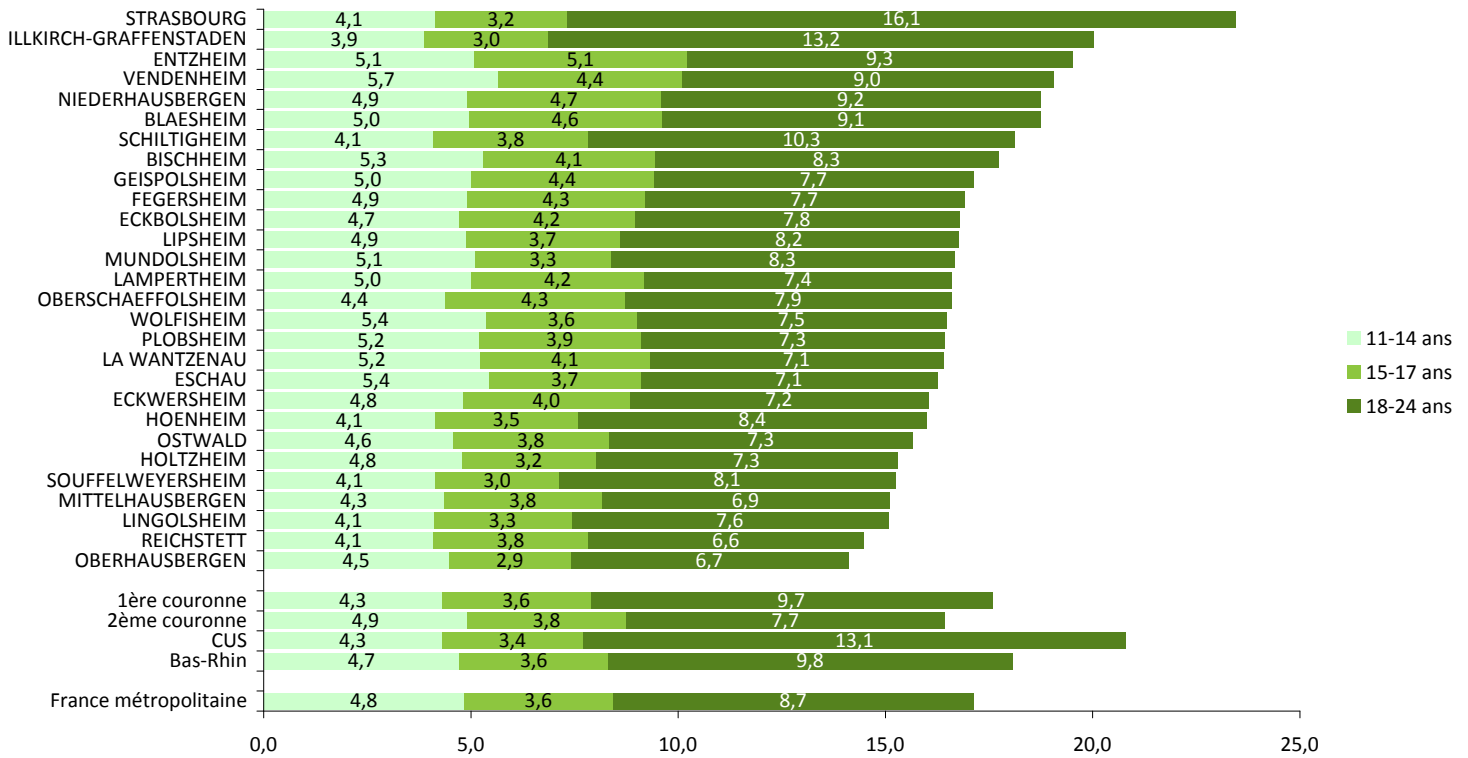


Source : Insee RP 2010

● *La population jeune*

21% des habitants de la CUS ont entre 11 et 24 ans

Part des 11-24 ans dans la population municipale en %



Source : Insee RP 2010

Globalement, la part de jeunes de 11-24 ans dans la population totale est de 20.8% dans la CUS, elle a légèrement diminué depuis 1999 (21.5%).

En comparaison avec le Bas-Rhin, les jeunes adultes (18-24 ans) sont sur-représentés au sein de la population municipale (13.1% contre 9.8%).

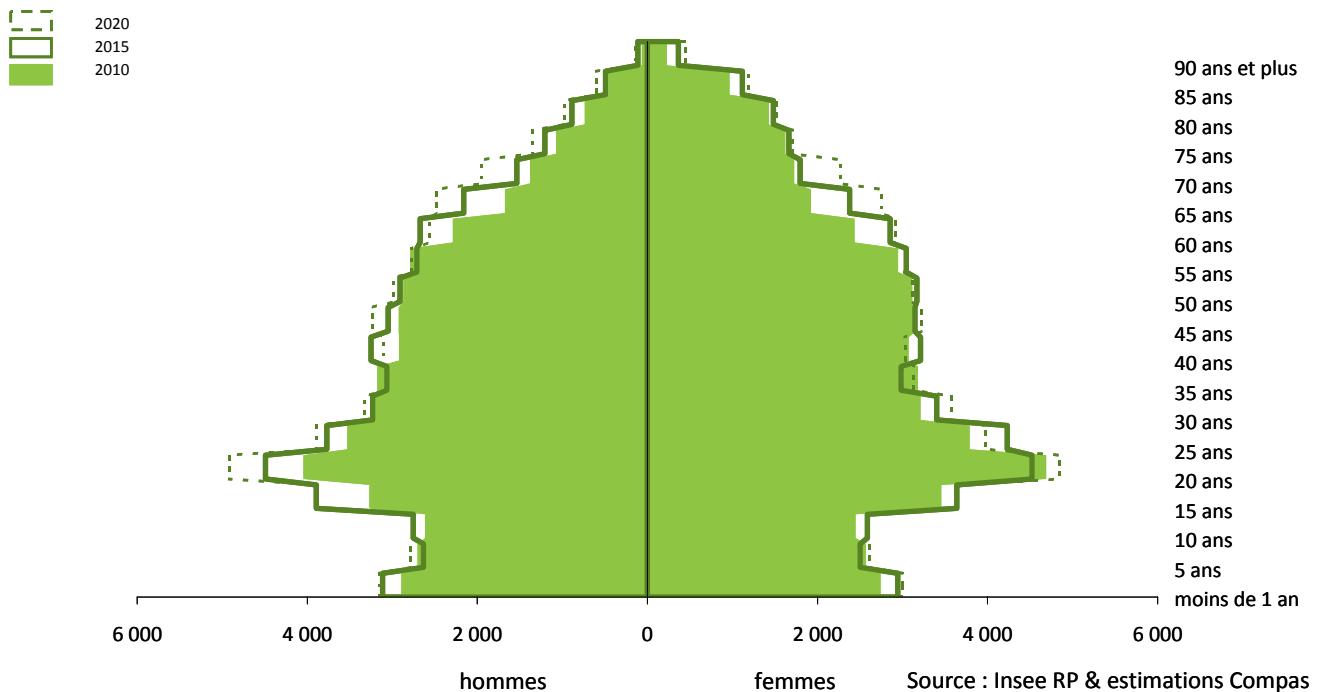
A l'échelle communale, en comparaison avec le poids de chaque tranche d'âge parmi la population municipale pour l'ensemble de la commune, des situations particulières sont constatées :

- à Vendenheim les jeunes de 11-14 ans sont sur-représentés (5.7% contre 4.3%),
- les 15-17 sont le plus sur-représentés à Entzheim (5.1% contre 3.4% en moyenne pour la CUS),
- Strasbourg détient la plus forte part de 18-24 ans parmi la population municipale (16.1% du fait du pôle universitaire).

# Projections de population à l'horizon 2020

## ● Prolongement des tendances de constructions de logements passées

### Projections de population par prolongement des constructions 2010 - 2015 - 2020 - CUS



CUS	Projections par prolongement des tendances de constructions de logements observées sur la période 2006-2010*		
	2010	2015	2020
moins de 20 ans	113 444	120 370	122 050
20-39 ans	144 219	148 470	153 530
40-59 ans	118 986	122 440	122 480
60-79 ans	70 636	81 330	89 930
80 ans et plus	20 910	24 680	27 220
<b>Total</b>	<b>468 195</b>	<b>497 290</b>	<b>515 220</b>

Source : Insee RP & estimations Compas

\* 2 302 logements nouveaux par an, soit 23 740 nouveaux logements entre 2010 et 2019.

Entre 1999 et 2010, la population de la CUS a augmenté, la taille moyenne des ménages a diminué, comme en tendance métropolitaine, la part des résidences principales parmi les logements a augmenté et le nombre total de ménages (logements occupés au titre de résidence principale) a augmenté.

Le prolongement de ces tendances d'évolution du peuplement des logements et de celui des constructions de logements observées entre 2006 et 2010 (source Sitadel) dans la CUS porte à 497 290 habitants la population attendue à l'horizon 2015 et à 515 220 habitants à l'horizon 2020.

**En dix ans, le gain de population sera de 47 000 habitants, soit +10%. L'ensemble des groupes d'âge vont progresser en nombre. L'augmentation la plus sensible concernera les 60/79 ans (19 300 personnes supplémentaires, + 27%) et les 80 ans et + (4 700 personnes supplémentaires, + 30%).**

#### Méthode : les projections de population par prolongement des tendances de constructions de logements

Les projections de population présentées ici sont réalisées à partir des données du recensement de 1999 et 2008. Elles utilisent les données de mortalité et de natalité par classe d'âge de niveau national et la structure par âge des migrations observées entre 1999 et 2008, ainsi que les permis de construire mis en chantier sur la période 1999-2010, selon la source Sitadel. L'hypothèse que nous faisons est donc que la mortalité par âge et la natalité sur le territoire concerné seront similaires à la mortalité moyenne par âge du moment en France (les naissances et décès obtenus par application des quotients nationaux sont ajustés à partir des naissances et décès observés au niveau local). Les moyennes des constructions de logements nouveaux de la période 2006-2010 sont prolongées à l'identique après 2010. Ces projections de population sont données à titre indicatif, un changement de rythme des constructions à la hausse ou à la baisse, par rapport à la période de référence aura un impact important sur l'évolution attendue des populations par âge. Ces estimations sont des ordres de grandeur qui doivent être considérés avec précaution.

Notions définies dans le lexique :

• Logements ordinaires • Résidences principales • Taille moyenne des ménages

Projections de population par prolongement des constructions  
2010 - 2015 - 2020 - Strasbourg

Le prolongement des tendances d'évolution du peuplement sur la période 1999-2010 et de celui des constructions de logements observées entre 2006 et 2010 (source Sitadel) à l'échelle de la commune centre, de la 1ère et de la seconde couronne, permettent d'affiner l'analyse en pointant des évolutions différenciées selon les territoires.

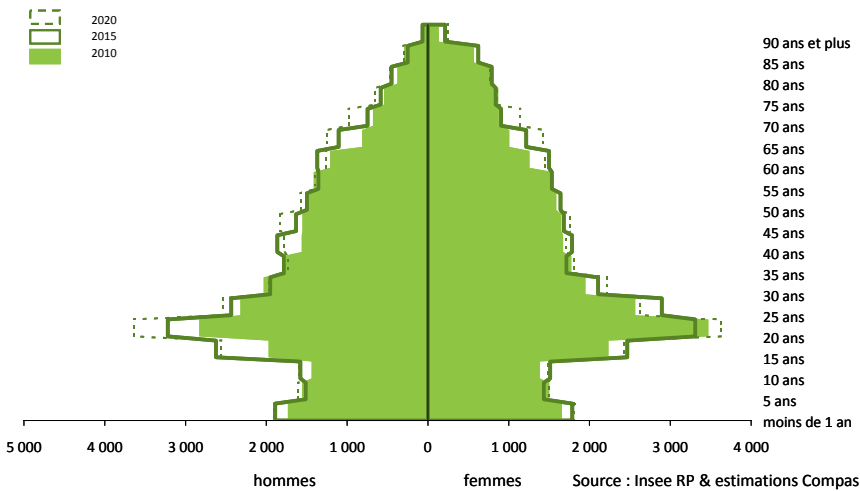
Globalement, les trois ensembles vont gagner en habitants :

- 300 400 habitants attendus à l'horizon 2020 pour Strasbourg (soit 28 600 habitants supplémentaires et +10%).
- 130 040 habitants attendus à l'horizon 2020 pour la 1ère couronne (soit 9 800 habitants supplémentaires et +8%).
- 84 100 habitants attendus à l'horizon 2020 pour la 2ème couronne (soit 7 900 habitants supplémentaires et +10%).

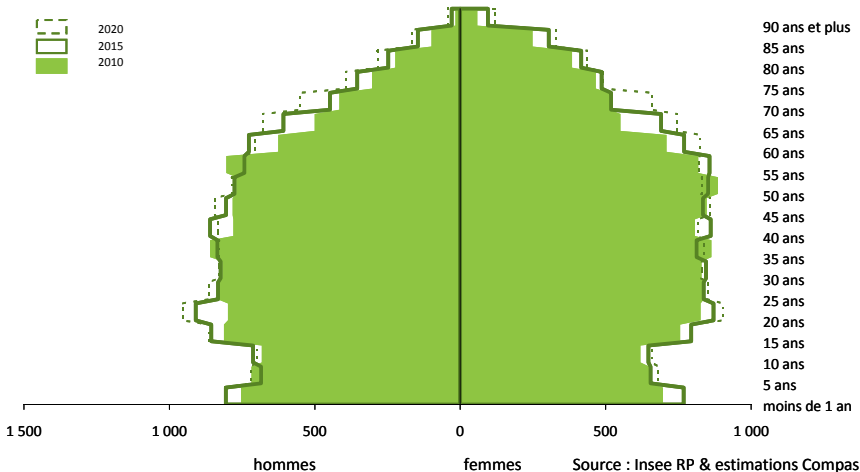
Toujours à l'horizon 2020, c'est dans le détail des groupes d'âge que les différences apparaissent.

**L'intensité du vieillissement sera plus ou moins marqué :**

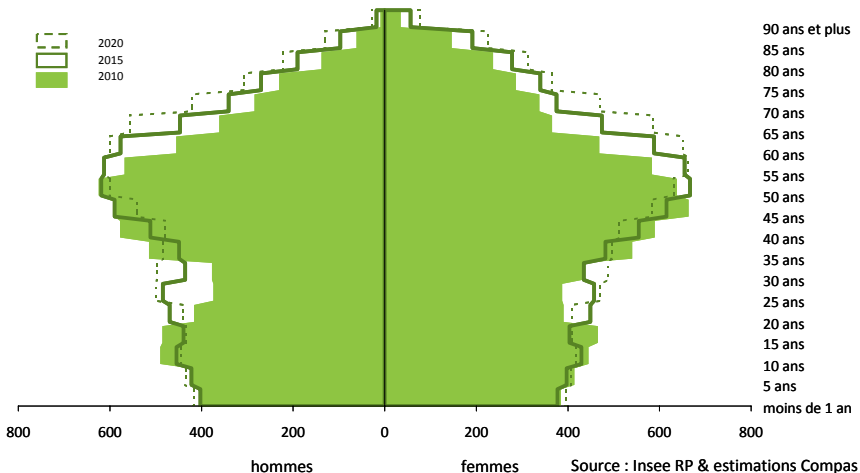
- +19% pour les 60/79 ans à Strasbourg, +24% pour la 1ère couronne et jusqu'à +42% pour la 2ème couronne,
- +10% pour les plus de 80 ans à Strasbourg, +39% pour la 1ère couronne et jusqu'à +63% pour la 2ème couronne,
- Si le nombre de jeunes de moins de 20 ans devrait continuer à progresser à Strasbourg (+9%) et dans la 1ère couronne (+5%), il devrait diminuer dans la seconde couronne (-4%).



Projections de population par prolongement des constructions  
2010 - 2015 - 2020 - 1ère couronne



Projections de population par prolongement des constructions  
2010 - 2015 - 2020 - 2ème couronne



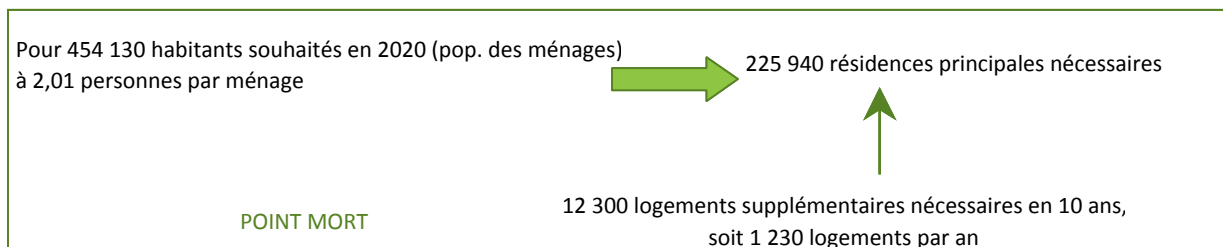
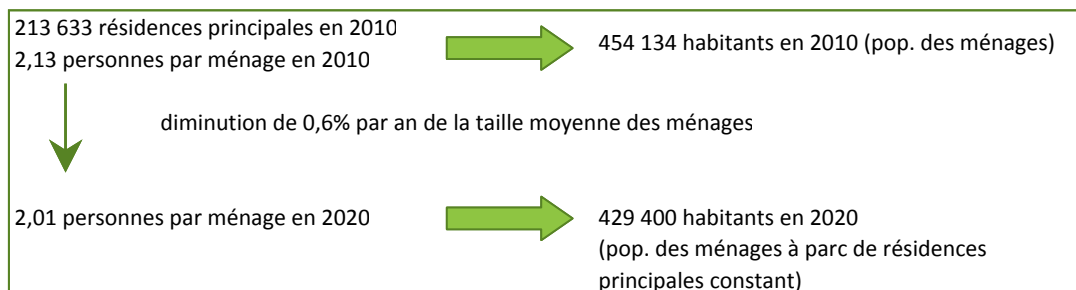
## ● Lien entre la construction de logements et l'évolution de peuplement

La diminution de la taille moyenne des ménages (tendance lourde observée sur tous les territoires français compte tenu du vieillissement de la population et des phénomènes de décohabitation) génère pour chaque territoire la nécessité d'augmenter son parc de logements pour maintenir sa population. En effet, si le nombre de personnes résidant dans chaque logement est de plus en plus faible, un maintien du parc de logements occupé génère une diminution du nombre total de personnes résidant sur le territoire.

Au sein de la CUS, la taille moyenne des ménages est passée de 2,27 à 2,13 personnes par ménages entre 1999 et 2010, elle a ainsi diminué de 0,6% par an. Le prolongement de cette tendance à la diminution de la taille moyenne des ménages porte à 2,01 la taille moyenne des ménages attendue en 2020. Si le parc de logements occupés restait constant (213 633 résidences principales recensées en 2010) la population attendue à l'horizon 2020 se situerait autour de 429 400 habitants, soit 24 730 habitants de moins que la population recensée en 2010.

**Pour maintenir sa population, compte tenu de la diminution attendue de la taille moyenne des ménages (2,01 personnes par ménages en 2020), la CUS devrait augmenter son parc de résidences principales de 12 300 logements, c'est-à-dire prévoir une construction moyenne annuelle de 1 230 résidences principales d'ici 2020 (si la part des résidences principales parmi les logements reste stable).** Ces 1 230 logements par an à construire correspondent à la notion de «point-mort», c'est-à-dire au rythme de constructions nécessaires au maintien de la population de la CUS.

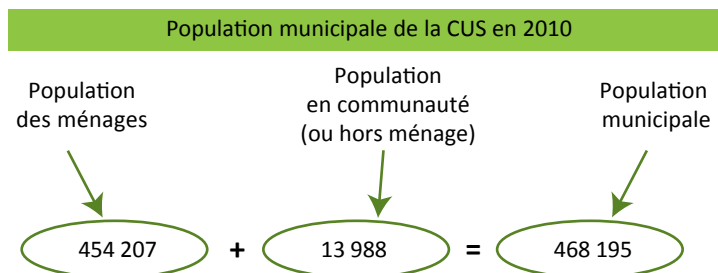
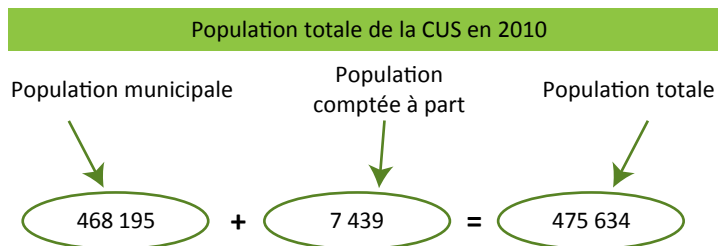
### Calcul du «Point-mort\*» dans la CUS



\* Moyenne annuelle des constructions de logements nécessaires au maintien de la population

Le modèle du calcul du « point-mort » présenté ci-dessus permet d'estimer la moyenne annuelle des constructions de logements nécessaires au maintien de la population en 2020. Il se calcule à partir de la population des ménages et non pas de la population totale, étant donné que le nombre moyen de personnes par ménage utilisé pour ce modèle est issu de la population des ménages.

La population des ménages est l'ensemble des personnes vivant dans un logement « ordinaire » hors communautés (établissements de moyen ou long séjour, maisons de retraite, foyers ou résidences sociales, communautés religieuses, résidences étudiantes, habitations mobiles ou sans-abris). En 2010, la population des ménages est de 454 207 habitants dans la CUS et la population en communauté (ou hors ménage) regroupe 13 988 personnes.



Source : Insee RP 2010

#### Notions définies dans le lexique :

- Logements ordinaires • Résidences principales • Taille moyenne des ménages • Point-mort • Population municipale • Population comptée à part • Population totale • Population des ménages • Population hors ménage

# Les ménages

## ● Taille des ménages

Le nombre de ménages progresse mais leur taille moyenne diminue

	Taille moyenne des ménages			Nombre de ménages		
	1962	1999	2010	1962	1999	2010
BISCHHEIM	3,02	2,34	2,22	4 043	7 115	7 944
BLAESHEIM	3,53	2,79	2,65	196	490	484
ECKBOLSHEIM	3,16	2,49	2,35	1 339	2 370	2 710
ECKWERSHEIM	3,25	2,96	2,58	206	416	530
ENTZHEIM	3,91	3,16	2,69	207	579	651
ESCHAU	3,74	2,70	2,42	555	1 633	1 965
FEGERSHEIM	3,72	2,75	2,56	574	1 628	2 077
GEISPOLSHHEIM	3,75	2,85	2,59	940	2 394	2 610
HOENHEIM	3,07	2,41	2,20	1 226	4 418	4 724
HOLTZHEIM	3,67	2,74	2,39	455	1 005	1 239
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	3,01	2,17	2,03	3 168	10 605	12 757
LAMPERTHEIM	3,57	2,74	2,39	285	1 075	1 234
LINGOLSHEIM	3,58	2,43	2,23	2 163	6 900	7 315
LIPSHEIM	3,50	2,79	2,49	246	810	1 005
MITTELHAUSBERGEN	3,48	2,33	2,20	132	715	775
MUNDOLSHEIM	3,42	2,71	2,38	585	1 943	2 072
NIEDERHAUSBERGEN	3,23	2,80	2,55	166	493	509
OBERHAUSBERGEN	3,32	2,40	2,19	389	1 814	2 100
OBERSCHAEFFOLSHEIM	3,72	3,00	2,53	302	697	846
OSTWALD	3,31	2,48	2,35	1 450	4 308	4 772
PLOBSHEIM	3,46	2,82	2,54	583	1 273	1 545
REICHSTETT	3,27	2,59	2,30	486	1 870	1 897
SCHILTIGHEIM	2,83	2,22	2,11	8 788	13 503	14 342
SOUFFELWEYERSHEIM	3,41	2,58	2,34	806	2 283	3 120
STRASBOURG	2,97	2,15	2,03	73 391	116 913	128 279
VENDENHEIM	3,39	2,90	2,56	661	1 905	2 128
LA WANTZENAU	3,88	2,71	2,48	769	2 019	2 360
WOLFISHEIM	3,26	2,58	2,38	515	1 470	1 645
1ère couronne	3,03	2,31	2,16	22 177	49 219	54 563
2ème couronne	3,55	2,71	2,44	9 058	26 512	30 791
CUS	3,03	2,27	2,13	104 626	192 644	213 633
Bas-Rhin	3,32	2,49	2,31	225 501	403 093	464 089
France métropolitaine	3,11	2,40	2,26	14 591 682	23 814 331	27 106 777

Source : Insee RP

La taille moyenne des ménages de la CUS (2.13) est inférieure à celle du Bas-Rhin (2.31) et de la France métropolitaine (2.26). A noter qu'au sein de la 2ème couronne présente, on compte 2.44 personnes par ménage.

La diminution de la taille moyenne des ménages est liée notamment aux phénomènes de décohabitation, de séparation et de vieillissement de la population.

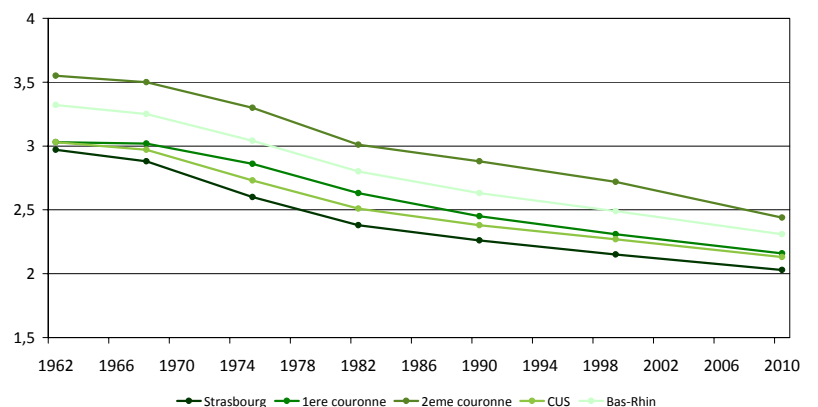
**Une diminution tendancielle de la taille moyenne des ménages est constatée dans l'ensemble des niveaux géographiques étudiés.** Il faut aussi noter la progression du nombre de personnes seules dans les logements (cf page suivante).

A Illkirch-Graffenstaden, (commune avec la plus faible taille moyenne des ménages avec Strasbourg), la taille moyenne des ménages observée correspond à la répartition par types de ménages suivante : pour 100 ménages, 42 sont des personnes seules, 26 sont des couples sans enfant, 20 sont des couples avec enfant(s) et 7 sont des familles monoparentales avec enfant(s) (le complément regroupe les autres catégories de ménages). En comparaison, à Entzheim (commune avec la plus faible taille moyenne des ménages) la répartition est la suivante : pour 100 ménages, 18 sont des personnes seules, 33 sont des couples sans enfant, 37 sont des couples avec enfant(s) et 9 sont des familles monoparentales avec enfant(s).

### Tendance nationale : la taille des ménages baisse

Le nombre moyen de personnes par ménage est passé de 3,1 à 2,3 entre le milieu des années 1970 et 2009. Deux grands facteurs influencent cette évolution : les modifications de la structure par âge de la population et du mode de formation des couples. Les jeunes attendent plus longtemps pour former un couple et les couples qui existent se défont plus souvent qu'autrefois. Vers la cinquantaine, s'amorce le départ des enfants : les ménages âgés sont de taille réduite et leur part dans l'ensemble s'accroît, ce qui joue sur la taille moyenne des ménages. L'Insee prévoit que la taille moyenne approche deux personnes par ménage en 2030, accroissant encore la demande. Mais l'évolution pourrait être moins accentuée pour deux raisons : d'une part, la fécondité remonte depuis 10 ans, d'autre part les scolarités ne s'allongent plus, ce qui devrait stabiliser l'âge de la formation des couples. Dans tous les cas, le besoin en logement - notamment pour les jeunes adultes - restera l'un des enjeux sociaux forts des années qui viennent.

Evolution de la taille moyenne des ménages de 1962 à 2010



Source : Insee RP

Notions définies dans le lexique :

• Ménages • Taille moyenne des ménages

## ● Isolement résidentiel

41% des ménages de la CUS sont constitués d'une seule personne

	Ménages composés d'une seule personne			Part parmi l'ensemble des ménages	
	2010	Evolution depuis 1999		1999	2010
		Effectif	%		
BISCHHEIM	2 963	+513	+20,9	34,4	37,3
BLAESHEIM	80	+29	+55,9	11,0	16,4
ECKBOLSHEIM	777	+141	+22,2	26,8	28,7
ECKWERSHEIM	93	+39	+72,3	13,0	17,6
ENTZHEIM	116	+48	+70,6	11,7	17,8
ESCHAU	487	+208	+74,6	17,0	24,8
FEGERSHEIM	429	+172	+66,9	15,8	20,6
GEISPOLSHHEIM	555	+118	+27,1	18,0	21,3
HOENHEIM	1 433	+322	+29,0	25,2	30,3
HOLTZHEIM	297	+129	+77,1	16,7	24,0
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	5 351	+1 434	+36,6	36,9	41,9
LAMPERTHEIM	304	+128	+72,7	16,4	24,6
LINGOLSHEIM	2 518	+599	+31,2	27,9	34,4
LIPSHEIM	198	+79	+66,7	14,7	19,7
MITTELHAUSBERGEN	233	+23	+11,1	29,3	30,1
MUNDOLSHEIM	504	+129	+34,3	19,3	24,3
NIEDERHAUSBERGEN	100	+22	+28,5	15,8	19,7
OBERSCHAFFOLSHEIM	143	+75	+110,9	9,8	17,0
OSTWALD	1 336	+320	+31,5	23,6	28,0
PLOBSHEIM	308	+132	+75,1	13,8	19,9
REICHSTETT	490	+165	+50,7	17,4	25,8
SCHILTIGHEIM	6 012	+923	+18,1	37,7	41,9
SOUFFELWEYERSHEIM	795	+362	+83,6	19,0	25,5
STRASBOURG	59 284	+9 700	+19,6	42,5	46,2
VENDENHEIM	438	+159	+56,9	14,7	20,6
LA WANTZENAU	536	+191	+55,3	17,1	22,7
WOLFISHEIM	460	+114	+33,1	23,6	28,0
1ère couronne	20 391	+4 253	+26,4	32,8	37,4
2ème couronne	7 296	+2 529	+53,0	18,0	23,7
CUS	86 971	+16 482	+23,4	36,6	40,7
Bas-Rhin	147 867	+34 366	+30,3	28,2	31,9
France métropolitaine	9 216 178	+1 835 666	+24,9	31,0	34,0

Source : Insee RP

Sur l'ensemble de la CUS, 40.7% des ménages sont constitués d'une seule personne. Plus de deux résidences principales sur cinq sont ainsi occupées par une seule personne, soit 86 971 résidences principales. Sur l'ensemble du Bas-Rhin, cette proportion n'est que de 31.9%.

Dans la 2ème couronne, cette part n'est que de 23.7%.

Ce sont 18.6% des habitants de la CUS qui vivent seuls dans leur logement.

La part de ménages composés d'une seule personne varie fortement selon les communes. En effet, dans les communes d'Illkirch-Graffenstaden, Schiltigheim et Strasbourg le poids des ménages d'une seule personne est supérieur à 40% (jusqu'à 46.2% pour Strasbourg) contre seulement 16.4% pour Blaesheim.

Entre 1999 et 2010, l'isolement résidentiel a nettement progressé dans la CUS : près de 16 500 ménages d'une seule personne en plus en l'espace de 10 ans, soit une augmentation de 23.4%. Cette hausse est cependant inférieure à la moyenne bas-rhinoise (+ 30.3%).

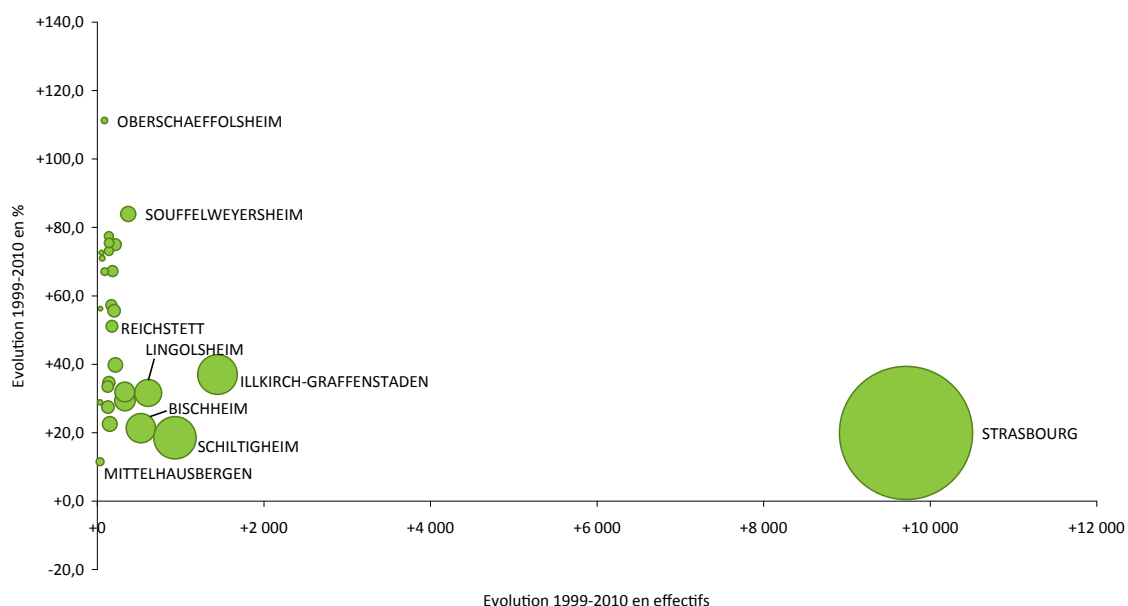
Cette augmentation de l'isolement résidentiel est constaté dans l'ensemble des communes de l'agglomération.

Si Strasbourg présente la plus forte part de ménages d'une personne, la progression relative a été l'une des moins élevées depuis 1999 : + 19.6% tandis qu'en termes d'effectifs il s'agit du gain le plus important (9 700 ménages isolés supplémentaires).

A l'inverse, Oberschaeffolsheim présente l'une des plus faibles part de ménages d'une personne mais la progression relative de la commune a été la plus marquée depuis 1999 : + 110.9% (soit 75 ménages isolés supplémentaires).

1 Bulle = 1 commune  
Taille de la bulle = nb de ménages d'une seule personne en 2010

Evolution des ménages d'une seule personne de 1999 à 2010



Notions définies dans le lexique :  
● Ménages



## Les naissances

### 6 naissances pour 100 femmes en âge de procréer

	Naissances domiciliées en 2012	Naissances domiciliées (moyenne 2010-2012)	Poids parmi l'ensemble des naissances de la CUS en %	Taux estimé de fécondité* en % (moyenne 2010-2012)
BISCHHEIM	286	274	4,3	7,3
BLAESHEIM	5	8	0,1	3,7
ECKBOLSHEIM	74	76	1,2	5,7
ECKWERSHEIM	15	12	0,2	5,2
ENTZHEIM	31	26	0,4	7,6
ESCHAU	35	40	0,6	4,6
FEGERSHEIM	47	63	1,0	6,0
GEISPOLSHHEIM	61	68	1,1	5,2
HOENHEIM	116	117	1,8	6,0
HOLTZHEIM	47	38	0,6	6,5
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	325	339	5,3	6,1
LAMPERTHEIM	14	19	0,3	3,9
LINGOLSHEIM	223	219	3,4	7,1
LIPSHEIM	22	27	0,4	5,2
MITTELHAUSBERGEN	19	20	0,3	6,9
MUNDOLSHEIM	50	45	0,7	5,2
NIEDERHAUSBERGEN	9	9	0,1	4,4
OBERHAUSBERGEN	74	68	1,1	6,8
OBERSCHAEFFOLSHEIM	22	22	0,3	6,1
OSTWALD	166	146	2,3	7,3
PLOBSHEIM	48	44	0,7	6,1
REICHSTETT	50	42	0,7	5,5
SCHILTIGHEIM	513	521	8,2	7,5
SOUFFELWEYERSHEIM	87	97	1,5	6,8
STRASBOURG	3 872	3 902	61,2	5,7
VENDENHEIM	35	42	0,7	4,3
LA WANTZENAU	46	52	0,8	5,2
WOLFISHEIM	47	39	0,6	4,7
<b>1ère couronne</b>	<b>1 703</b>	<b>1 692</b>	<b>26,5</b>	<b>6,9</b>
<b>2ème couronne</b>	<b>764</b>	<b>781</b>	<b>12,3</b>	<b>5,6</b>
<b>CUS</b>	<b>6 339</b>	<b>6 375</b>	<b>100,0</b>	<b>6,0</b>
<b>Bas-Rhin</b>	<b>12 895</b>	<b>13 090</b>	<b>-</b>	<b>5,8</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>838 090</b>	<b>844 040</b>	<b>-</b>	<b>7,0</b>

\* Nombre de naissances pour 100 femmes de 15-44 ans

Source : Insee Etat-Civil et RP 2010

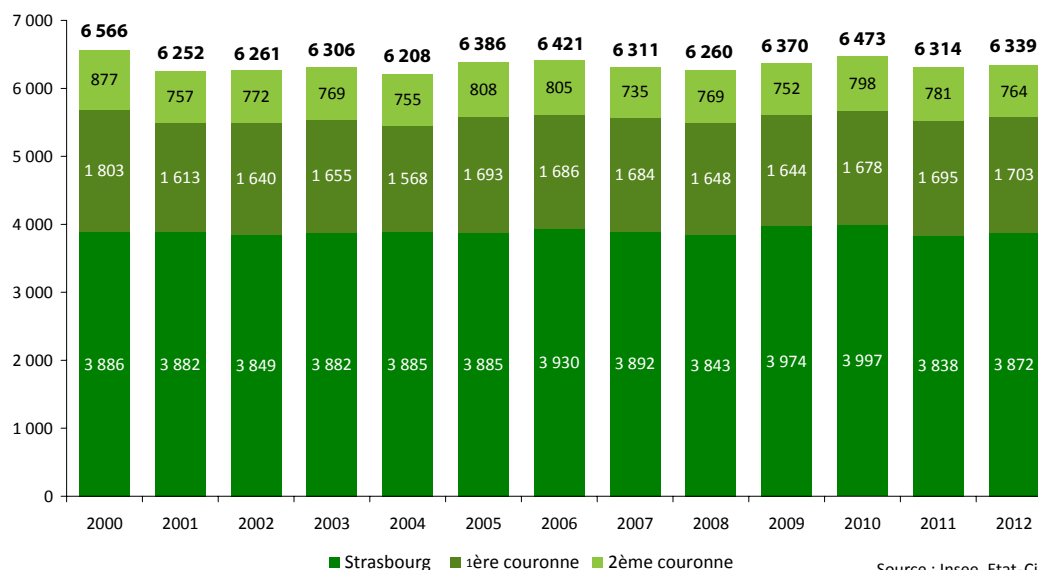
En 2012, 6 339 naissances ont été recensées dans la CUS.

En moyenne sur les trois dernières années (période 2010/2012), 6 375 naissances sont recensés dans la communauté urbaine.

Le taux estimé de fécondité est de 6 enfants pour 100 femmes dans la CUS. Ce ratio est quasiment identique à celui observé dans le département. Ce taux de fécondité estimé est plus élevé dans la 1ère couronne : 6.9 naissances pour 100 femmes de 15-44 ans.

En France, on recense en moyenne, 7 naissances pour 100 femmes de 15-44 ans avec une légère progression des naissances et du taux estimé de fécondité dans les années 2000.

Evolution des naissances enregistrées - CUS



Source : Insee, Etat-Civil

Notions définies dans le lexique :

- Naissances • Taux estimé de fécondité

# Activité des parents

## La part des actifs occupés parmi les monoparents augmente avec l'âge des enfants

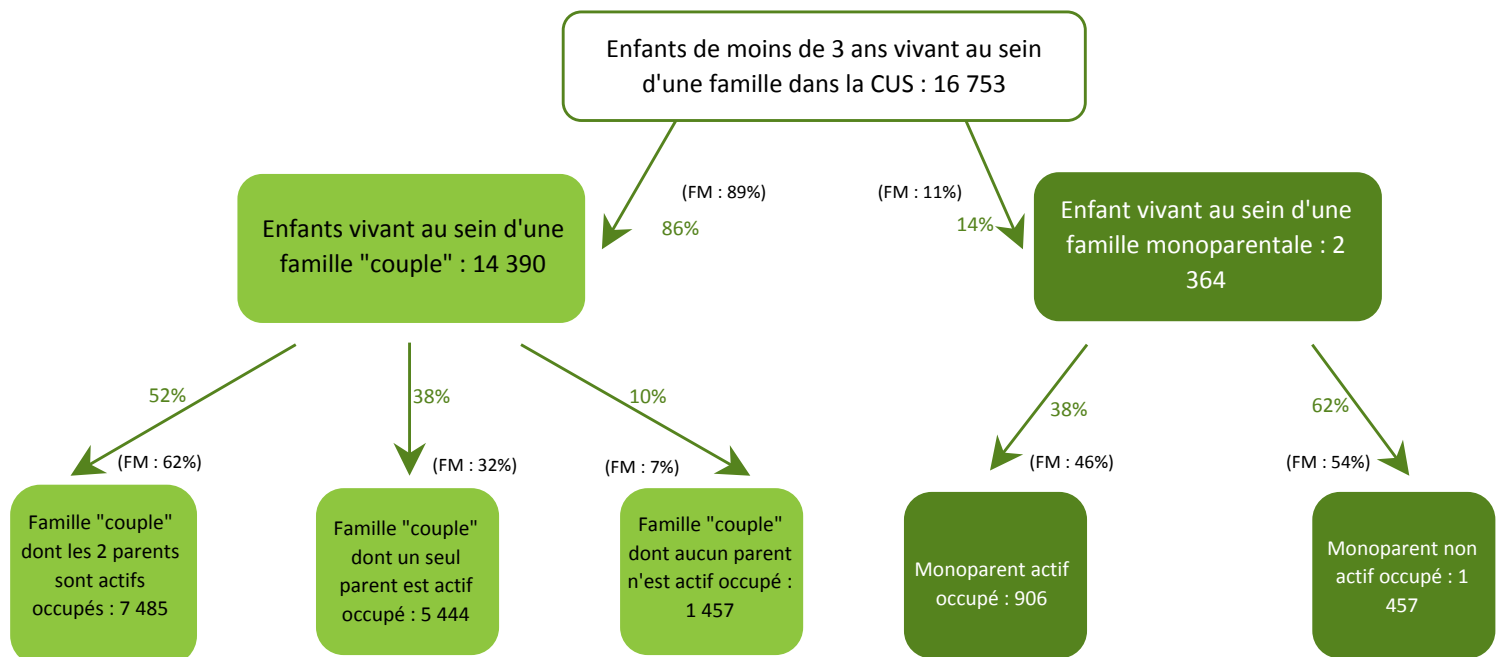
Enfants vivant dans des familles ...	Enfants de ...						Total des enfants de 0-10 ans	Total des enfants de 0-10 ans %
	moins de 3 ans		3 à 5 ans		6 à 10 ans			
	effectif	%	effectif	%	effectif	%		
monoparentales avec 1 actif occupé	906	5,4	1 696	10,6	3 905	15,1	6 523	11,1
monoparentales sans actif occupé	1 457	8,7	1 489	9,3	2 343	9,1	5 308	9,0
monoparentales	2 364	14,1	3 186	19,8	6 248	24,2	11 832	20,1
couples avec 2 actifs occupés	7 485	44,7	7 231	45,0	11 488	44,5	26 294	44,7
couples avec 1 seul actif occupé	5 444	32,5	4 519	28,1	6 567	25,4	16 591	28,2
couples sans actif occupé	1 461	8,7	1 129	7,0	1 527	5,9	4 133	7,0
couples	14 390	85,9	12 880	80,2	19 582	75,8	47 018	79,9
total	16 753	100,0	16 066	100,0	25 830	100,0	58 849	100,0

Source : Insee RP 2010

En 2010, les données du recensement de la population distinguent, parmi les 16 753 enfants de moins de trois ans habitant la CUS, 2 364 enfants vivant dans une famille monoparentale, soit 14% d'entre eux. Cette proportion passe à 20% pour les enfants de 3 à 5 ans et 24% chez les enfants âgés de 6 à 10 ans. A l'inverse, 85% des enfants de moins de trois ans vivent dans une famille où les deux parents sont présents (famille couples). Cette proportion s'abaisse à 80% pour les enfants de 3 à 5 ans et à 76% pour ceux âgés de 6 à 10 ans.

Les enfants de moins de 11 ans vivent majoritairement au sein de familles «couples avec 2 actifs occupés». Représentant 45% des enfants chez les moins de 3 ans et chez les 3-5 ans et 44% chez les 6-10 ans.

Le poids des actifs au sein des familles couple varie assez peu selon l'âge des enfants. Il en va différemment pour les monoparents. La part des actifs occupés parmi les monoparents augmente avec l'âge. Pour les moins de trois ans, deux tiers des monoparents sont non actifs occupés (1 457 monoparents sans actif occupé pour 2 364 monoparents). A l'inverse, pour les enfants de 6 à 10 ans, cette configuration devient minoritaire et ne concerne plus que 37% des monoparents (2 343 monoparents sans actif occupé pour 6 248 monoparents).



FM = France métropolitaine

Source : Insee RP 2010

Notions définies dans le lexique :  
 • Familles monoparentales • Actifs occupés

# Les structures familiales des allocataires CAF

## ● Familles allocataires avec enfant(s)

### Une prédominance des familles avec deux enfants chez les familles allocataires de la CAF

	Familles allocataires avec enfant(s)				Poids* des familles avec		
	31/12/2004	31/12/2012	Evolution 2004-2012		1 enfant	2 enfants	3 enfants ou plus
			Eff.	%			
BISCHHEIM	1 917	2 072	+155	+8,1	38,6	38,9	22,6
BLAESHEIM	118	107	-11	-9,3	22,4	63,6	12,1
ECKBOLSHEIM	639	652	+13	+2,0	29,0	53,2	17,8
ECKWERSHEIM	138	122	-16	-11,6	29,5	55,7	13,9
ENTZHEIM	184	223	+39	+21,2	26,9	54,3	18,8
ESCHAU	456	448	-8	-1,8	26,1	56,0	17,9
FEGERSHEIM	525	581	+56	+10,7	27,9	54,0	18,1
GEISPOLSHHEIM	687	698	+11	+1,6	22,8	57,3	19,9
HOENHEIM	943	991	+48	+5,1	31,3	48,0	20,7
HOLTZHEIM	295	343	+48	+16,3	31,8	51,0	16,3
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	2 304	2 431	+127	+5,5	32,7	48,5	18,8
LAMPERTHEIM	283	212	-71	-25,1	21,7	54,7	23,6
LINGOLSHEIM	1 763	1 852	+89	+5,0	30,7	43,8	25,5
LIPSHEIM	250	253	+3	+1,2	26,9	58,1	15,0
MITTELHAUSBERGEN	126	150	+24	+19,0	32,7	56,7	10,0
MUNDOLSHEIM	469	412	-57	-12,2	26,5	53,2	20,4
NIEDERHAUSBERGEN	116	108	-8	-6,9	25,9	54,6	18,5
OBERHAUSBERGEN	379	469	+90	+23,7	32,0	48,6	19,4
OBERSCHAEFFOLSHEIM	197	199	+2	+1,0	28,1	53,8	17,1
OSTWALD	1 039	1 280	+241	+23,2	32,0	45,0	23,0
PLOBSHEIM	347	422	+75	+21,6	27,5	57,8	14,7
REICHSTETT	359	375	+16	+4,5	29,6	52,5	17,9
SCHILTIGHEIM	3 275	3 755	+480	+14,7	37,5	38,5	24,0
SOUFFELWEYERSHEIM	487	696	+209	+42,9	29,7	52,9	17,4
STRASBOURG	26 087	27 536	+1 449	+5,6	34,4	38,6	27,0
VENDENHEIM	527	490	-37	-7,0	24,1	53,9	22,0
LA WANTZENAU	505	458	-47	-9,3	20,1	61,8	18,1
WOLFISHEIM	401	376	-25	-6,2	28,2	54,5	17,3
1ère couronne	11 880	13 033	+1 153	+9,7	34,4	43,3	22,4
2ème couronne	6 849	7 142	+293	+4,3	26,9	54,9	18,2
CUS	44 816	47 711	+2 895	+6,5	33,3	42,3	24,4
Bas-Rhin	102 574	109 556	+6 982	+6,8	30,0	48,1	21,9

\* parmi l'ensemble des familles allocataires avec enfant(s)

Source : CAF 31/12/2012

Au 31 décembre 2012, la CAF recense 47 711 familles avec enfant(s) au sein de la CUS. Parmi elles, 58% sont regroupées dans la commune de Strasbourg (soit 27 536 familles), 27% dans les communes de la 1ère couronne (13 033 personnes) et 15% dans les communes de la 2ème couronne (7 142 personnes).

Depuis 2004, le nombre de familles allocataires avec enfant(s) a augmenté de 6.5% dans la CUS, soit 2 895 familles allocataires avec enfant(s) supplémentaires. Cette hausse est plus élevée dans la 1ère couronne (+ 9.7%, soit 1 153 familles supplémentaires).

Au niveau des communes, huit d'entre elles présentent une diminution du nombre de familles allocataires avec enfant(s) : Blaesheim, Eschau, Lampertheim, Mundolsheim, Niederhausbergen, Vendenheim, La Wantzenau et Wolfisheim. La diminution la plus significative concerne Lampertheim : - 71 familles, soit une diminution de 25.1%.

A l'inverse, Souffelweyersheim détient la hausse relative la plus forte : + 42.9%. (soit 209 familles supplémentaires).

Enfin, au regard du nombre de familles allocataires avec enfant(s) supplémentaires, il faut mentionner les 1 449 familles supplémentaires de la commune de Strasbourg.

Quel que soit le territoire considéré, les familles avec deux enfants sont les plus représentées : 42.3% pour l'ensemble de la CUS. Cette part atteint 54.9% pour la 2ème couronne, avec entre autre plus de 60% de familles allocataires avec deux enfants dans les communes de Blaesheim et La Wantzenau.

## Familles monoparentales

Plus de trois familles allocataires CAF sur dix sont des familles monoparentales

	Familles allocataires avec enfant(s)	Familles allocataires monoparentales	
		Effectif	Part en % *
BISCHHEIM	2 072	742	35,8
BLAESHEIM	107	19	17,8
ECKBOLSHEIM	652	153	23,5
ECKWERSHEIM	122	18	14,8
ENTZHEIM	223	40	17,9
ESCHAU	448	103	23,0
FEGERSHEIM	581	121	20,8
GEISPOLSHHEIM	698	144	20,6
HOENHEIM	991	277	28,0
HOLTZHEIM	343	67	19,5
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	2 431	682	28,1
LAMPERTHEIM	212	47	22,2
LINGOLSHEIM	1 852	527	28,5
LIPSHEIM	253	42	16,6
MITTELHAUSBERGEN	150	27	18,0
MUNDOLSHEIM	412	92	22,3
NIEDERHAUSBERGEN	108	16	14,8
OBERHAUSBERGEN	469	110	23,5
OBERSCHAEFFOLSHEIM	199	43	21,6
OSTWALD	1 280	364	28,4
PLOBSHEIM	422	68	16,1
REICHSTETT	375	87	23,2
SCHILTIGHEIM	3 755	1 313	35,0
SOUFFELWEYERSHEIM	696	154	22,1
STRASBOURG	27 536	9 449	34,3
VENDENHEIM	490	111	22,7
LA WANTZENAU	458	72	15,7
WOLFISHEIM	376	88	23,4
1ère couronne	13 033	4 058	31,1
2ème couronne	7 142	1 469	20,6
CUS	47 711	14 976	31,4
Bas-Rhin	109 556	27 221	24,8

\* parmi l'ensemble des familles allocataires avec enfant(s)

Source : CAF 31/12/2012

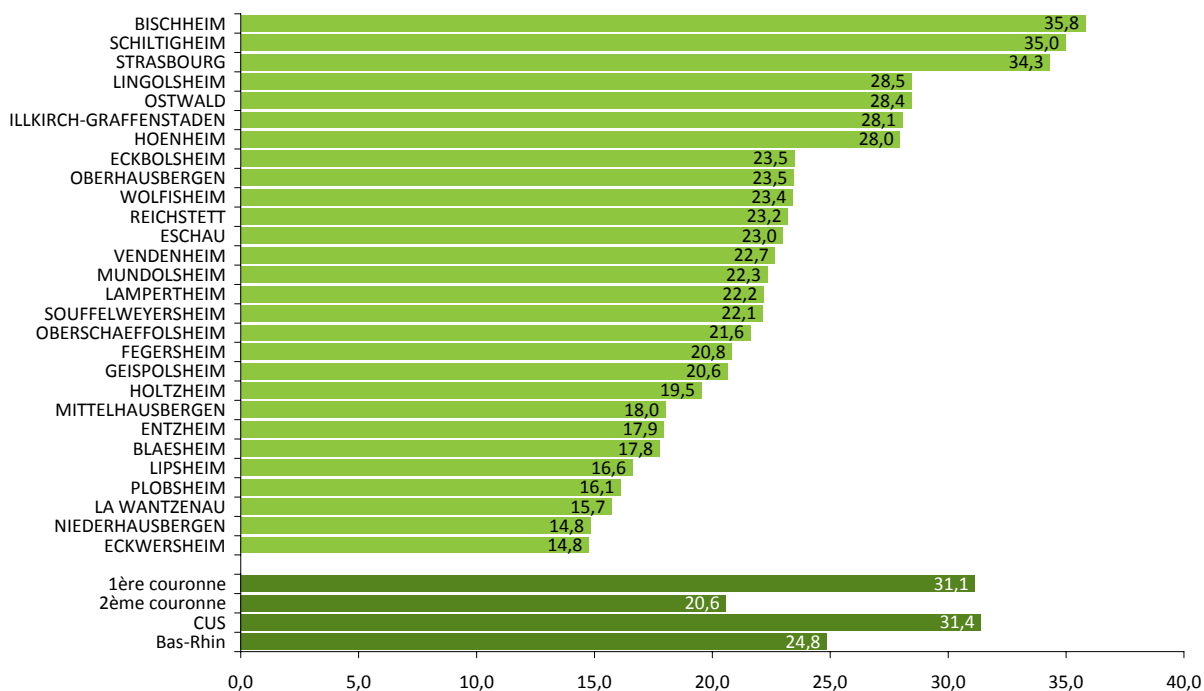
La Communauté Urbaine de Strasbourg regroupe 14 976 familles monoparentales allocataires CAF, soit 31.4% des familles allocataires avec enfants. Ce ratio est supérieur nettement supérieur à la moyenne départementale (24.8%).

Un décalage important apparaît entre les communes. Dans la 1ère couronne, 31.1% des familles allocataires sont monoparentales. Deux communes présentent des parts supérieures ou égales à 35% : Bischheim et Schiltigheim. A l'inverse, dans la 2ème couronne, 20.6% des familles allocataires sont monoparentales. Eckwersheim et Niederhausbergen présentent les parts les plus faibles (14.8%).

Une partie des familles monoparentales constitue un public spécifique dans la réalité de l'intervention sociale : projet professionnel plus difficile, difficulté en mode d'accueil, problèmes financiers.

Les familles monoparentales ne constituent pas une problématique en soi. Elles ne rencontrent pas forcément de difficultés. Toutefois, la monoparentalité accroît les risques de pauvreté et de difficultés éducatives. La monoparentalité accentue les difficultés plutôt qu'elle ne les crée.

Part des familles monoparentales allocataires CAF en %



Source : CAF 31/12/2012

Notions définies dans le lexique :

- Famille monoparentale

● Evolution 2004-2012

1 500 familles monoparentales allocataires CAF supplémentaires

	Familles monoparentales allocataires CAF		Evolution 2004-2012	
	2004	2012	Effectif	%
BISCHHEIM	652	742	+90	+13,8
BLAESHEIM	14	19	+5	+35,7
ECKBOLSHEIM	131	153	+22	+16,8
ECKWERSHEIM	19	18	-1	-5,3
ENTZHEIM	24	40	+16	+66,7
ESCHAU	67	103	+36	+53,7
FEGERSHEIM	89	121	+32	+36,0
GEISPOLSHEIM	115	144	+29	+25,2
HOENHEIM	281	277	-4	-1,4
HOLTZHEIM	44	67	+23	+52,3
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	631	682	+51	+8,1
LAMPERTHEIM	39	47	+8	+20,5
LINGOLSHEIM	509	527	+18	+3,5
LIPSHEIM	32	42	+10	+31,3
MITTELHAUSBERGEN	24	27	+3	+12,5
MUNDOLSHEIM	93	92	-1	-1,1
NIEDERHAUSBERGEN	25	16	-9	-36,0
OBERHAUSBERGEN	77	110	+33	+42,9
OBERSCHAEFFOLSHEIM	31	43	+12	+38,7
OSTWALD	260	364	+104	+40,0
PLOBSHEIM	41	68	+27	+65,9
REICHSTETT	76	87	+11	+14,5
SCHILTIGHEIM	1 041	1 313	+272	+26,1
SOUFFELWEYERSHEIM	101	154	+53	+52,5
STRASBOURG	8 801	9 449	+648	+7,4
VENDENHEIM	97	111	+14	+14,4
LA WANTZENAU	60	72	+12	+20,0
WOLFISHEIM	79	88	+9	+11,4
1ère couronne	3 505	4 058	+553	+15,8
2ème couronne	1 147	1 469	+322	+28,1
CUS	13 453	14 976	+1 523	+11,3
Bas-Rhin	23 085	27 221	+4 136	+17,9

Source : CAF 31/12/2004 et 31/12/2012

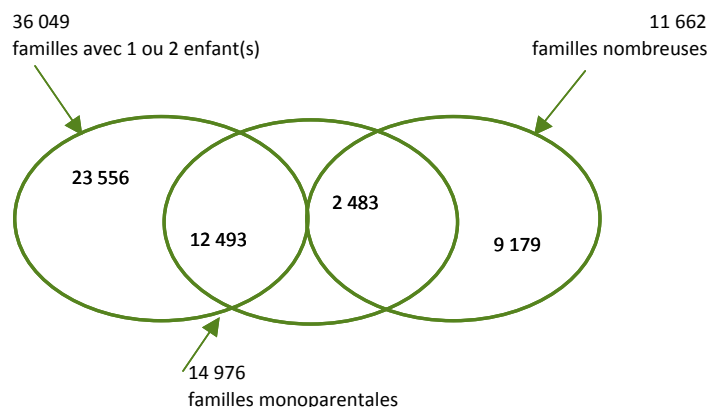
**Le nombre de familles allocataires monoparentales a augmenté de 11.3% depuis 2004 dans la CUS (soit 1 523 familles monoparentales de plus).** Cette hausse est plus faible que celle observée au sein du département (+ 17.9%).

Au niveau communal, quatre communes présentent une diminution du nombre de familles allocataires avec enfant(s) : Eckwersheim, Hoenheim, Lampertheim, Mundolsheim et Niederhausbergen.

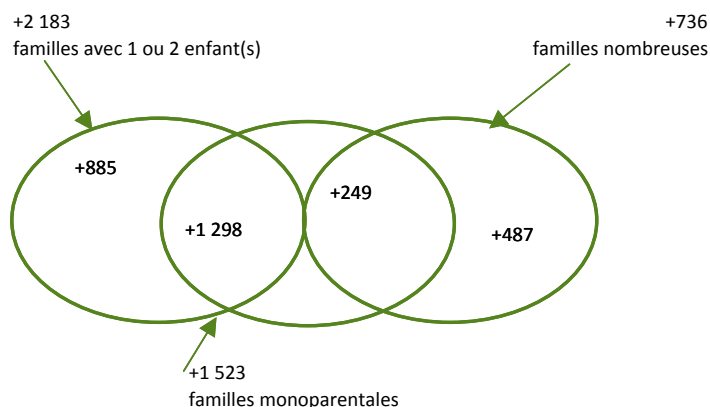
A l'inverse, Entzheim et Plobsheim détiennent les hausses relatives les plus fortes : respectivement + 66.7% (soit 16 familles supplémentaires) et +65.9% (soit 27 familles supplémentaires).

Structure familiale des allocataires CAF de la CUS

Situation fin 2012 des 47 711 familles



Variation des familles entre 2004 et 2012 (+2 895 familles)



Source : Caf 2004-2012

*Aide à la lecture : Fin 2012 on dénombre, dans la CUS, 12 493 familles monoparentales avec 1 ou 2 enfants. Entre 2004 et 2012, leur nombre a augmenté de + 1 298.*

Parmi les 47 711 familles allocataires recensées, 11 662 sont des familles nombreuses (736 de plus qu'en 2004) et 14 976 sont des familles monoparentales (1 523 de plus qu'en 2004). Parallèlement, les couples parentaux (32 735 fin 2012) ont augmenté depuis 2004 (1 372 de plus).

Notions définies dans le lexique :

- Familles monoparentales
- Familles nombreuses

## Les jeunes de 15-24 ans non scolarisés

28% des jeunes de 15-24 ans sont non scolarisés dans la CUS

	Jeunes de 15-24 ans en 2010	Jeunes de 15-24 ans non scolarisés en 2010	Part des jeunes de 15-24 ans non scolarisés en 2010 (en %)	Part des jeunes de 15-24 ans non scolarisés en 1999 (en %)
BISCHHEIM	2 210	946	42,8	45,7
BLAESHEIM	177	40	22,6	33,9
ECKBOLSHEIM	775	257	33,2	33,0
ECKWERSHEIM	158	45	28,5	29,9
ENTZHEIM	253	89	35,2	26,2
ESCHAU	516	174	33,7	38,4
FEGERSHEIM	642	226	35,2	30,1
GEISPOLSHHEIM	857	294	34,3	36,1
HOENHEIM	1 245	466	37,4	34,4
HOLTZHEIM	317	116	36,6	40,6
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	4 330	1 396	32,2	32,5
LAMPERTHEIM	342	81	23,7	20,6
LINGOLSHEIM	1 804	714	39,6	40,7
LIPSHEIM	297	105	35,4	30,4
MITTELHAUSBERGEN	184	36	19,6	24,6
MUNDOLSHEIM	570	183	32,1	22,5
NIEDERHAUSBERGEN	180	43	23,9	23,7
OBERHAUSBERGEN	466	118	25,3	29,7
OBERSCHAEFFOLSHEIM	261	84	32,2	33,1
OSTWALD	1 256	454	36,1	40,5
PLOBSHEIM	442	156	35,3	41,5
REICHSTETT	457	150	32,8	31,5
SCHILTIGHEIM	4 346	1 829	42,1	44,5
SOUFFELWEYERSHEIM	824	322	39,1	31,1
STRASBOURG	52 526	12 907	24,6	27,1
VENDENHEIM	744	216	29,0	30,0
LA WANTZENAU	659	157	23,8	29,7
WOLFISHEIM	439	146	33,3	34,6
1ère couronne	15 966	6 062	38,0	39,5
2ème couronne	8 785	2 783	31,7	31,4
CUS	77 277	21 752	28,1	30,2
Bas-Rhin	146 334	50 752	34,7	37,2
France métropolitaine	7 724 792	2 711 662	35,1	33,8

Source : Insee RP

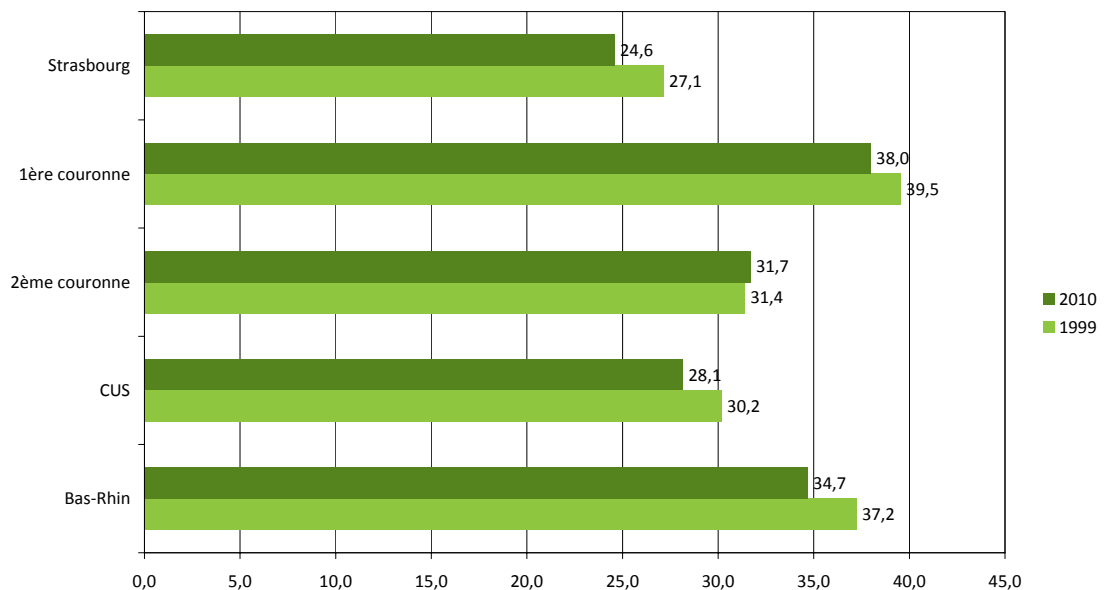
Parmi les 77 277 jeunes de 15-24 ans recensés en 2010 dans la CUS, 21 752 ne sont pas scolarisés, soit 28.1%. Sur l'ensemble du Bas-Rhin ce ratio est de 34.7%.

Dans la 1ère couronne, 38.0% des jeunes de 15-24 ans sont non scolarisés. Les communes de Bischheim et Schiltigheim présentent des parts supérieures 40%.

Dans la 2ème couronne, ce sont 31.7% des 15-24 ans qui sont non scolarisés. Mittelhausbergen présente la part la plus faible (19.6%).

**En 1999, la part de jeunes âgés de 15 à 24 ans de la CUS non scolarisés était de 30.2%, soit 22 624 jeunes. Elle a donc diminué de 2 points entre 1999 et 2010.**

Evolution de la part de jeunes de 15-24 ans non scolarisés 1999-2010



Source : Insee

Notions définies dans le lexique :  
 • Population non scolarisée

# Bas et hauts niveaux de formation

Environ 93 000 adultes de 15 ans ou plus disposent d'un bas niveau de formation dans la CUS

	Population de 15 ans et plus non scolarisée en 2010	Aucun diplôme, CEP, BEPC, Brevet des collèges				Bac + 2 et plus			
		Bas niveaux de formation		Poids des bas niveaux de formation en %*		Hauts niveaux de formation		Poids des hauts niveaux de formation en %*	
		1999	2010	1999	2010	1999	2010	1999	2010
BISCHHEIM	12 881	5 328	4 506	44,4	35,0	1 693	2 690	14,1	20,9
BLAESHEIM	948	290	224	29,5	23,6	219	249	22,3	26,3
ECKBOLSHEIM	4 710	1 225	1 034	28,8	21,9	1 104	1 530	26,0	32,5
ECKWERSHEIM	1 061	288	241	32,8	22,7	178	317	20,3	29,9
ENTZHEIM	1 307	441	336	36,9	25,7	186	312	15,6	23,9
ESCHAU	3 594	947	765	29,2	21,3	720	1 102	22,2	30,7
FEGERSHEIM	3 878	993	949	30,7	24,5	716	1 120	22,1	28,9
GEISPOLSHHEIM	5 183	1 745	1 353	34,9	26,1	977	1 237	19,5	23,9
HOENHEIM	8 099	2 641	2 267	33,0	28,0	1 370	1 843	17,1	22,8
HOLTZHEIM	2 284	649	607	32,1	26,6	331	523	16,4	22,9
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	19 320	5 180	4 925	30,5	25,5	4 194	6 187	24,7	32,0
LAMPERTHEIM	2 201	438	324	21,3	14,7	641	871	31,1	39,6
LINGOLSHEIM	12 305	4 154	3 608	34,0	29,3	2 479	3 156	20,3	25,6
LIPSHEIM	1 848	406	358	25,4	19,4	395	554	24,7	30,0
MITTELHAUSBERGEN	1 310	273	206	22,0	15,7	462	551	37,2	42,1
MUNDOLSHEIM	3 742	978	740	26,9	19,8	896	1 183	24,7	31,6
NIEDERHAUSBERGEN	954	261	196	27,0	20,5	262	327	27,1	34,2
OBERHAUSBERGEN	3 611	823	788	25,7	21,8	1 093	1 487	34,1	41,2
OBERSCHAEFFOLSHEIM	1 608	465	368	31,5	22,9	289	444	19,6	27,6
OSTWALD	8 348	2 742	2 345	34,6	28,1	1 428	1 962	18,0	23,5
PLOBSHEIM	2 906	821	702	31,6	24,2	433	743	16,7	25,6
REICHSTETT	3 429	1 163	932	32,2	27,2	608	716	16,8	20,9
SCHILTIGHEIM	22 434	9 042	7 433	40,2	33,1	4 383	5 638	19,5	25,1
SOUFFELWEYERSHEIM	5 601	1 273	1 164	28,6	20,8	1 004	1 782	22,6	31,8
STRASBOURG	177 308	64 003	54 113	37,5	30,5	51 328	63 720	30,1	35,9
VENDENHEIM	4 073	1 285	979	33,5	24,0	799	1 102	20,8	27,0
LA WANTZENAU	4 347	1 128	808	28,9	18,6	1 007	1 658	25,8	38,1
WOLFISHEIM	2 893	707	679	26,3	23,5	701	905	26,1	31,3
1ère couronne	88 097	30 312	26 118	36,1	29,6	16 651	23 007	19,8	26,1
2ème couronne	56 779	15 374	12 719	29,7	22,4	11 917	17 182	23,0	30,3
CUS	322 183	109 689	92 950	35,8	28,9	79 896	103 909	26,1	32,3
Bas-Rhin	792 262	289 058	239 297	39,8	30,2	135 175	199 552	18,6	25,2
France métropolitaine	45 592 706	19 348 984	15 858 963	46,4	34,8	7 502 712	11 467 845	18,0	25,2

\* Parmi les 15 ans et plus non scolarisés

Source : Insee RP 1999-2010

On recense en 2010 dans la CUS 92 950 adultes de 15 ans et plus (hors études en cours) disposant de bas niveaux de formation. Ils représentent 28,9% de la population non scolarisée, soit une proportion légèrement inférieure à celle observée au niveau départemental.

Dans la 1ère couronne, 29,6% des personnes de 15 ans et plus non scolarisées ont de bas niveaux de formation (soit 26 118 personnes). Les communes de Bischheim, Schiltigheim et Strasbourg présentent les parts les plus élevées (respectivement 35,0%, 33,1% et 30,5%).

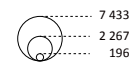
Dans la 2ème couronne, ce sont 22,4% des 15 ans et plus qui ont de bas niveaux de formation. Lampertheim présente la part la plus faible (14,7%).

En toute logique, le poids des hauts niveaux de formation offre une image inverse. Le maximum concerne les communes de Mittelhausbergen et Oberhausbergen : plus de 40% des 15 ans et plus non scolarisés ont un niveau bac+2 et plus. Le poids le plus faible observé est de 20,9% pour les communes de Bischheim et Reichstett.

## La part des bas niveaux de formation en 2010

Insee RP 2010

Population de 15 ans et plus non scolarisée avec de bas niveaux de formation en 2010 : 92 950 personnes



Part des bas niveaux de formation en 2010

CUS : 28,9%

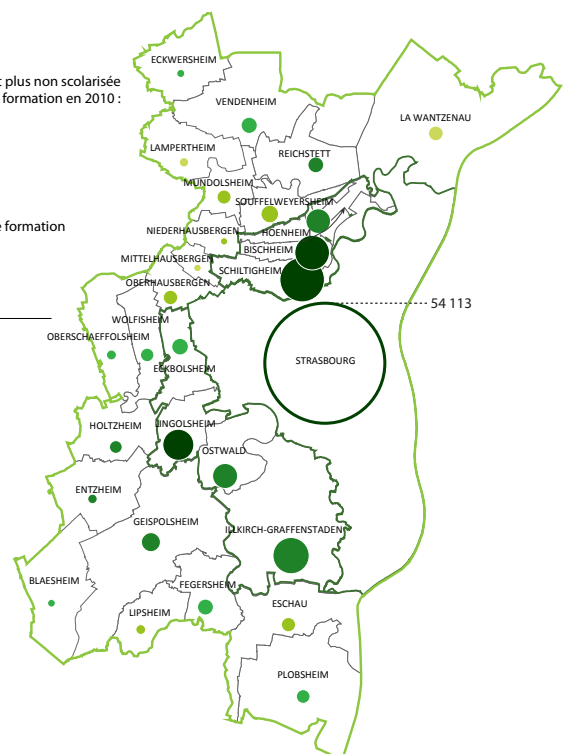
■ >= 28,9%

■ [ 24,9% ; 28,9% [

■ [ 21,9% ; 24,9% [

■ [ 18,9% ; 21,9% [

■ moins de 18,9%



Notions définies dans le lexique :

• Population non scolarisée • Bas niveaux de formation • Hauts niveaux de formation

## Le parc de logements

### Plus de 230 000 logements dans la communauté urbaine

Catégorie de logement	1999		2010		Evolution 1999-2010	
	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Taux en %
Résidences principales	192 490	90,3	213 633	91,9	+21 143	+11,0
Résidences secondaires ou occasionnelles	3 557	1,7	3 586	1,5	+29	+0,8
Logements vacants	17 218	8,1	15 162	6,5	-2 056	-11,9
<b>Ensemble des logements</b>	<b>213 265</b>	<b>100,0</b>	<b>232 382</b>	<b>100,0</b>	<b>+19 117</b>	<b>+9,0</b>

Source : Insee RP

En 2010, la Communauté Urbaine de Strasbourg compte 232 382 logements. Plus de neuf logements sur dix sont des résidences principales et 6.5% des logements sont vacants.

**Depuis 1999, le nombre de résidences principales a augmenté de 11.0% (soit 21 143 logements supplémentaires et autant de ménages). La vacance, quant à elle, diminue de 11.9%, soit 2 056 logements de moins.** Dans le même temps, la population a augmenté que de 3.4% mais la taille moyenne des ménages a poursuivi sa diminution (cf. pages 10 et 23).

## Les résidences principales

### Une majorité de locataires du parc privé

	Ensemble des résidences principales	Répartition par statut d'occupation (en %)			
		propriétaires	locataires du parc privé	locataires sociaux	logés gratuitement
BISCHHEIM	7 944	33,2	28,2	36,8	1,9
BLAESHEIM	484	85,6	10,7	-	3,7
ECKBOLSHEIM	2 710	64,0	29,4	3,9	2,6
ECKWERSHEIM	530	87,0	10,9	-	2,1
ENTZHEIM	651	77,3	12,3	7,8	2,6
ESCHAU	1 965	76,5	19,7	1,3	2,5
FEGERSHEIM	2 077	70,1	20,7	6,7	2,5
GEISPOLSHEIM	2 610	72,9	17,7	6,6	2,8
HOENHEIM	4 724	59,4	22,4	16,9	1,3
HOLTZHEIM	1 239	72,3	22,1	3,1	2,5
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	12 757	44,3	36,9	17,0	1,9
LAMPERTHEIM	1 234	81,1	17,1	0,9	0,9
LINGOLSHEIM	7 315	59,2	25,1	14,5	1,2
LIPSHEIM	1 005	75,9	18,9	2,8	2,4
MITTELHAUSBERGEN	775	66,8	30,9	-	2,3
MUNDOLSHEIM	2 072	74,3	18,6	3,6	3,5
NIEDERHAUSBERGEN	509	80,9	17,0	-	2,1
OBERHAUSBERGEN	2 100	56,9	31,8	9,6	1,7
OBERSCHAEFFOLSHEIM	846	78,6	17,5	1,6	2,3
OSTWALD	4 772	51,6	16,2	30,7	1,5
PLOBSHEIM	1 545	75,3	19,3	1,9	3,5
REICHSTETT	1 897	72,2	18,8	7,2	1,8
SCHILTIGHEIM	14 342	32,2	40,6	25,7	1,5
SOUFFELWEYERSHEIM	3 120	67,3	24,3	6,3	2,1
STRASBOURG	128 279	26,9	47,8	22,9	2,3
VENDENHEIM	2 128	76,2	18,1	4,3	1,3
LA WANTZENAU	2 360	76,5	19,5	1,3	2,8
WOLFISHEIM	1 645	67,8	22,6	6,4	3,2
1ère couronne	54 563	44,4	31,6	22,4	1,7
2ème couronne	30 791	72,8	20,5	4,4	2,4
CUS	213 633	38,0	39,7	20,1	2,2
Bas-Rhin	464 089	56,8	29,4	11,4	2,4
France métropolitaine	27 106 777	57,8	25,1	14,6	2,5

Source : Insee RP 2010

La répartition des résidences principales dans la CUS par statut d'occupation est la suivante : sur 100 logements, 38 sont occupés par des propriétaires, 40 par des locataires du privé, 20 par des locataires HLM et 2 par des ménages logés à titre gratuit.

Dans la 2ème couronne, la part de propriétaires est nettement plus élevée : 72.8%.

Notions définies dans le lexique :

• Résidence principale • Logement vacant • Locataires sociaux



Cette moyenne masque des écarts importants à l'échelle des communes.

Certaines se caractérisent par le poids des propriétaires. Il dépasse les 80% à Eckwersheim (87.0%), Lampertheim (81.1%) et Niederhausbergen (80.9%).

D'autres communes se distinguent par l'importance du parc locatif privé : Schiltigheim (40.6%) et Strasbourg (47.8%).

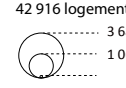
Enfin, le poids du parc social est supérieur à 30% des communes de Bischheim (36.8%) et Ostwald (30.7%).

A noter que **Strasbourg regroupe 68% du parc social de la CUS.**

**La part des logements sociaux en 2010**

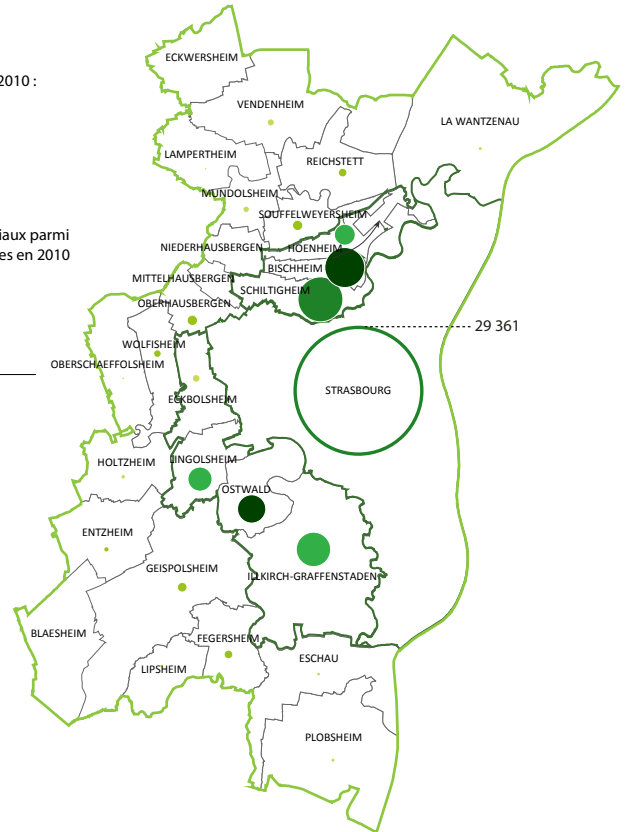
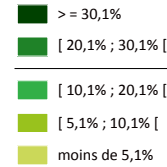
Insee RP 2010

Logements sociaux en 2010 :

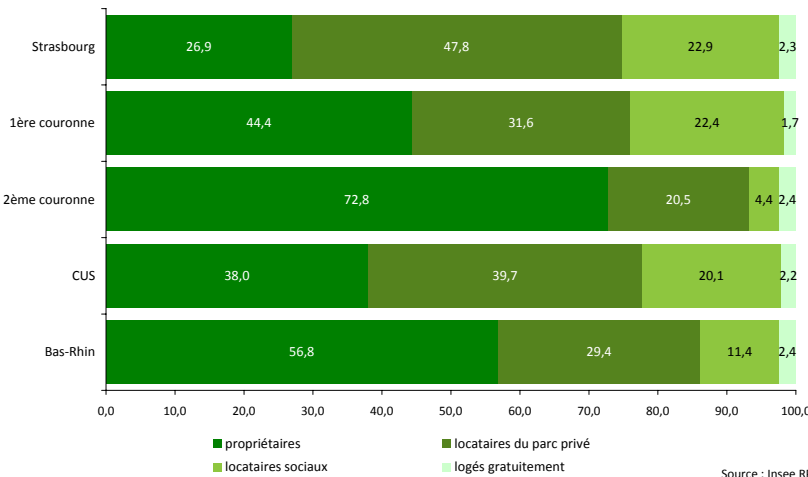


Part des logements sociaux parmi les résidences principales en 2010

CUS : 20,1%



Répartition selon le statut d'occupation des résidences principales en %



Source : Insee RP 2010

**Un renforcement du poids des propriétaires depuis 1999**

CUS	1999	2010	Evolution 1999-2010	
			Effectif	%
Propriétaire	66 770	81 165	+14 395	+21,6
Locataire du privé	79 244	84 905	+5 661	+7,1
Locataire HLM	39 007	42 916	+3 909	+10,0
Logé gratuitement	7 469	4 648	-2 821	-37,8
<b>Total résidences principales</b>	<b>192 490</b>	<b>213 633</b>	<b>+21 143</b>	<b>+11,0</b>

Source : Insee RP 1999 et 2010

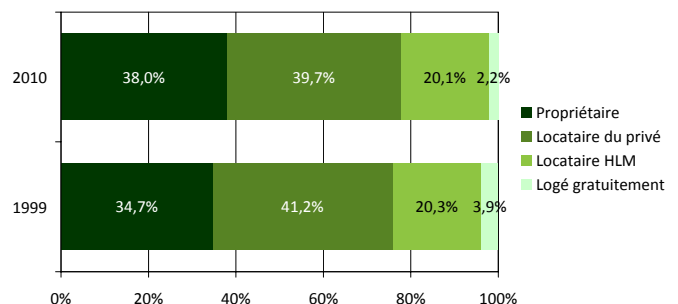
Entre 1999 et 2010, sur l'ensemble de la CUS, le nombre de propriétaires a augmenté de 21.6% (soit 14 395 propriétaires supplémentaires) et leur part a progressé de 3.3 points.

Le locatif privé a également progressé : + 5 661 locataires supplémentaires, soit une hausse de 7.1% alors que leur part a diminué passant de 41.2% à 39.7% en 2010.

En ce qui concerne les locataires du parc social, leur nombre a augmenté de 10.0% (+ 3 909 locataires supplémentaires), en revanche, leur part est restée stable entre 1999 et 2010 (environ 20%)

A l'inverse, le nombre de personnes logées gratuitement a diminué de 37.8% (soit 2 821 personnes de moins).

Evolution du statut d'occupation 1999-2010 - CUS -



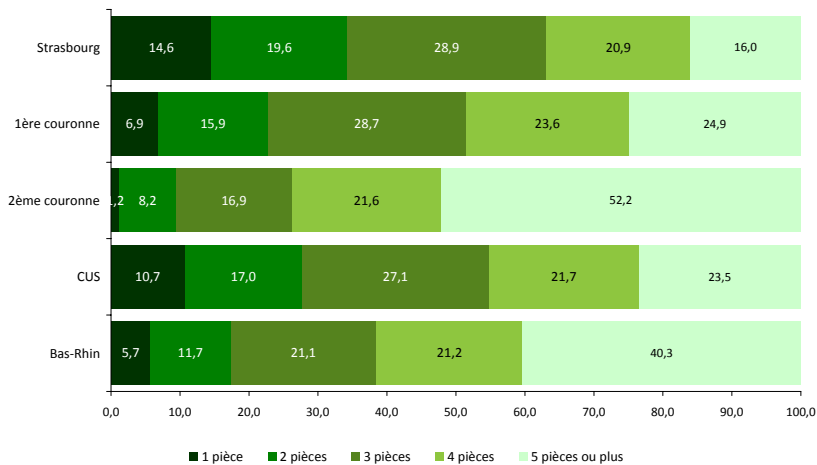
Source : Insee

Notions définies dans le lexique :  
• Résidences principales

# La taille des logements

Environ 28% des logements de la CUS sont de petite taille (1 à 2 pièces)

Répartition selon la taille des résidences principales en %



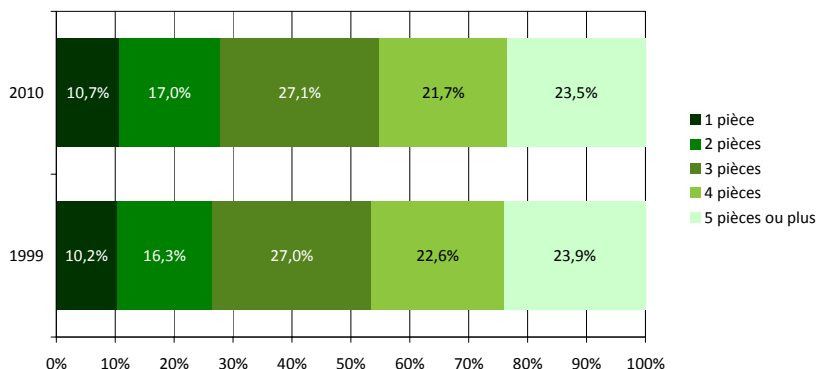
En 2010, dans la Communauté Urbaine de Strasbourg 23.5% des résidences principales sont de grands logements (5 pièces ou plus), près de 22% sont composées de 4 pièces et 27% de 3 pièces. Les petits logements (2 pièces ou moins) représentent, quant à eux, 27.7% des résidences principales.

CUS	1999	2010	Evolution 1999-2010	
			Effectif	%
1 pièce	19 690	22 860	+3 170	+16,1
2 pièces	31 355	36 350	+4 995	+15,9
3 pièces	51 917	57 960	+6 043	+11,6
4 pièces	43 441	46 280	+2 839	+6,5
5 pièces ou plus	46 087	50 183	+4 096	+8,9
<b>Total résidences principales</b>	<b>192 490</b>	<b>213 633</b>	<b>+21 143</b>	<b>+11,0</b>

Source : Insee RP 1999 et 2010

Entre 1999 et 2010, sur l'ensemble de la communauté urbaine, le nombre de petits logements (1 à 2 pièces) a augmenté de 32.0% (soit 8 165 logements supplémentaires) et leur part de 1.2 point.

Evolution de la taille des résidences principales 1999-2010 - CUS -



Source : Insee

Notions définies dans le lexique :  
 • Résidences principales

# Le peuplement des logements

Environ 17 000 ménages en situation de surpeuplement dans les 13 communes irisées de la CUS

Répartition des ménages en fonction du statut d'occupation du logement	Ménages en surpeuplement		% de ces ménages en surpeuplement "accentué"	Ménages en sous-peuplement		% de ces ménages en sous-peuplement "prononcé"
	Nb	% parmi l'ensemble des ménages		Nb	% parmi l'ensemble des ménages	
Propriétaire	2 427	4%	16%	52 573	79%	75%
Locataire d'un logement loué vide non HLM	6 025	9%	23%	26 487	37%	62%
Locataire d'un logement loué vide HLM	7 542	18%	17%	16 981	40%	60%
Autre (logé à titre gratuit, meublé, hôtel, etc.)	1 034	7%	39%	3 327	23%	69%
<b>Total des ménages</b>	<b>17 028</b>	<b>9%</b>	<b>20%</b>	<b>99 369</b>	<b>51%</b>	<b>69%</b>

Source : Insee 2009, fichiers détails

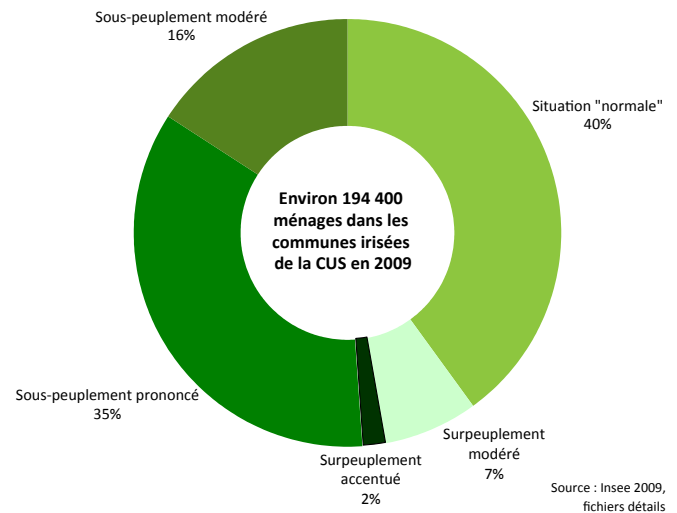
Tableau récapitulatif de la répartition des ménages dans les logements

Nb de pièces nécessaire	Nb de pièces effective					
	1	2	3	4	5	6+
1	20 810	24 945	20 285	9 450	4 340	1 955
2	780	6 060	12 500	10 220	7 340	4 615
3	455	3 200	16 060	10 225	5 380	3 265
4	45	380	4 715	7 855	4 445	3 295
5	10	60	1 090	3 255	1 895	1 740
6+	10	10	275	1 270	1 190	970

Source : Insee 2009, fichiers détails

surpeuplement accentué
surpeuplement modéré
peuplement normal
sous-peuplement modéré
sous-peuplement prononcé

Peuplement des logements



Le fichier détail de l'Insee permet de construire des indicateurs de peuplement basés sur le nombre de pièces et la composition des ménages. Toutefois, les données ne sont disponibles que pour les 13 communes irisées de la CUS (Bischheim, Eckbolsheim, Geispolsheim, Hoenheim, Illkirch-Graffenstaden, Lingolsheim, Mundolsheim, Ostwald, Schiltigheim, Souffelweyersheim, Strasbourg, Vendenheim et La Wantzenau).

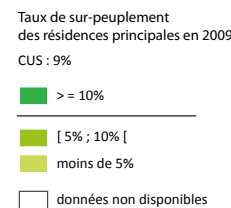
En 2009, 17 028 ménages vivent dans une situation de surpeuplement dans les 13 communes irisées de la CUS selon la norme définie par l'Insee (soit 9% de l'ensemble des ménages), 20% d'entre eux sont en situation de surpeuplement accentué.

A l'inverse, 51% des logements occupés sont dits « sous-peuplés », soit 99 369 ménages dans cette situation (dont 69% d'entre eux en situation de sous-peuplement prononcé).

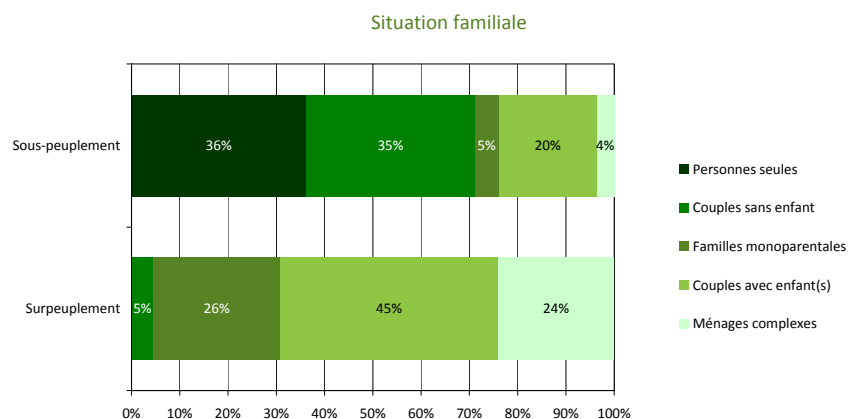
La répartition des ménages en surpeuplement par statut d'occupation dans les 13 communes irisées de la CUS est la suivante : sur 100 ménages, 14 sont propriétaires de leur logement, 35 sont locataires du parc privé et 44 locataires HLM (le reste rassemble les ménages logés à titre gratuit, ceux à l'hôtel ou dans les meublés, etc.) En comparaison, 53% des ménages en situation de sous-peuplement sont propriétaires de leur logement, 27% sont locataires du parc privé et 17% locataires du parc public.

## Le sur-peuplement des résidences principales en 2009

Insee fichiers détails 2009

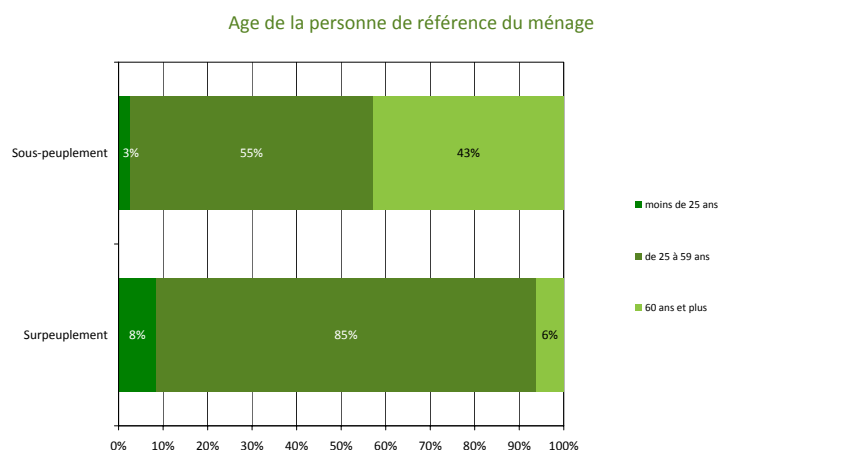


Le surpeuplement ne concerne bien évidemment pas les personnes isolées, tandis que 36% des ménages en sous-peuplement sont des personnes seules. Ainsi, on observe que 45% des ménages dans une situation de surpeuplement sont des couples avec enfant(s) dans les 13 communes irisées de la CUS en 2009, contre 20% en ce qui concerne le sous-peuplement.



Source : Insee 2009, fichiers détails

Enfin, notons que 8% des ménages en situation de surpeuplement ont leur personne de référence âgée de moins de 25 ans (contre 3% pour le sous-peuplement), tandis que 43% des ménages âgés de 60 ans et plus sont en situation de sous-peuplement (contre 6% pour le surpeuplement).



Source : Insee 2009, fichiers détails

**Méthode : les indicateurs de peuplement**

Pour réaliser notre estimation, le nombre de pièces nécessaire au ménage est décompté de la manière suivante :

- une pièce de séjour pour le ménage,
- une pièce pour chaque couple,
- une pièce pour chaque adulte (personne de 19 ans et plus) non en couple,
- une pièce pour deux enfants s'ils ont moins de 6 ans, quel que soit leur sexe,
- une pièce par enfant de 6 à 18 ans.

Exception : une personne seule en studio est réputée satisfaire la norme.

Pour chaque norme d'occupation, on retient l'écart entre le nombre de pièces réel et le nombre de pièces nécessaire. On associe à chacun de ces écarts relatifs un indicateur de peuplement (IP) ordonné comme suit :

- Si  $IP \geq 2/3$  : sous-peuplement prononcé,
- Si  $0 < IP < 2/3$  : sous-peuplement modéré,
- Si  $IP = 0$  : peuplement normal,
- Si  $-0,4 < IP < 0$  : surpeuplement modéré,
- Si  $IP \leq -0,4$  : surpeuplement accentué.

# RESSOURCES DES MÉNAGES

## Revenus fiscaux des ménages par UC

### ● Estimation des revenus après prestations et avant impôts

Plus de 10% des foyers fiscaux disposent d'un revenu inférieur au seuil de pauvreté à 50%

	Démographie fiscale		Revenus fiscaux des ménages par unité de consommation (mensuels en euros)								
	Ménages	Population	1er décile	2ème décile	3ème décile	4ème décile	Médiane	6ème décile	7ème décile	8ème décile	9ème décile
BISCHHEIM	7 711	16 979	640	928	1 115	1 300	1 472	1 660	1 882	2 183	2 633
BLAESHEIM	496	1 310	nd	nd	nd	nd	2 113	nd	nd	nd	nd
ECKBOLSHEIM	2 615	6 167	1 089	1 360	1 586	1 801	1 985	2 220	2 502	2 922	3 731
ECKWERSHEIM	521	1 364	nd	nd	nd	nd	2 238	nd	nd	nd	nd
ENTZHEIM	655	1 784	nd	nd	nd	nd	2 023	nd	nd	nd	nd
ESCHAU	1 933	4 788	1 278	1 516	1 702	1 927	2 110	2 320	2 634	3 030	3 695
FEGERSHEIM	2 104	5 465	1 118	1 392	1 627	1 807	2 003	2 234	2 516	2 977	3 687
GEISPOLSHEIM	2 569	6 828	1 115	1 366	1 565	1 767	1 950	2 170	2 433	2 844	3 536
HOENHEIM	4 711	10 678	937	1 196	1 416	1 588	1 775	1 951	2 160	2 488	3 043
HOLTZHEIM	1 276	3 120	1 218	1 465	1 641	1 822	2 025	2 208	2 474	2 824	3 470
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	11 480	24 903	904	1 196	1 432	1 629	1 832	2 074	2 324	2 710	3 448
LAMPERTHEIM	1 222	2 981	1 314	1 595	1 863	2 138	2 377	2 629	2 972	3 528	4 396
LINGOLSHEIM	7 281	16 920	784	1 075	1 331	1 538	1 727	1 954	2 211	2 559	3 157
LIPSHEIM	999	2 547	1 206	1 487	1 701	1 876	2 096	2 336	2 648	2 983	3 663
MITTELHAUSBERGEN	771	1 737	nd	nd	nd	nd	2 531	nd	nd	nd	nd
MUNDOLSHEIM	2 012	4 981	1 185	1 441	1 663	1 858	2 081	2 331	2 630	3 037	3 743
NIEDERHAUSBERGEN	562	1 411	nd	nd	nd	nd	2 354	nd	nd	nd	nd
OBERHAUSBERGEN	2 030	4 539	1 144	1 431	1 646	1 858	2 097	2 362	2 768	3 221	4 312
OBERSCHAEFFOLSHEIM	851	2 217	1 217	1 495	1 698	1 871	2 126	2 349	2 712	2 985	3 704
OSTWALD	4 677	11 245	911	1 179	1 379	1 561	1 747	1 962	2 220	2 581	3 295
PLOBSHEIM	1 519	3 988	1 225	1 467	1 661	1 863	2 029	2 204	2 417	2 767	3 287
REICHSTETT	1 854	4 402	1 152	1 404	1 579	1 753	1 924	2 134	2 383	2 732	3 454
SCHILTIGHEIM	13 556	29 833	615	904	1 113	1 301	1 491	1 696	1 932	2 246	2 807
SOUFFELWEYERSHEIM	3 121	7 417	1 128	1 403	1 602	1 833	2 058	2 284	2 535	2 907	3 678
STRASBOURG	110 329	238 892	522	856	1 067	1 280	1 501	1 748	2 057	2 497	3 358
VENDENHEIM	2 173	5 606	1 133	1 445	1 642	1 834	2 047	2 276	2 533	2 874	3 623
LA WANTZENAU	2 260	5 778	1 312	1 578	1 814	2 043	2 272	2 555	3 025	3 644	5 009
WOLFSHEIM	1 666	3 980	1 142	1 400	1 622	1 789	2 013	2 231	2 474	2 853	3 505
1ère couronne	52 031	116 725	800	1 072	1 287	1 479	1 669	1 884	2 127	2 469	3 090
2ème couronne	30 594	76 239	1 183	1 449	1 658	1 862	2 090	2 300	2 598	3 027	3 775
CUS	192 954	431 855	683	986	1 222	1 443	1 661	1 905	2 196	2 604	3 395
Bas-Rhin	441 647	1 055 271	882	1 163	1 372	1 561	1 755	1 965	2 215	2 561	3 218
France métropolitaine	26 442 670	62 057 567	826	1 092	1 288	1 470	1 658	1 870	2 130	2 500	3 222

On considère au minimum le montant du RSA personne seule pour estimer les revenus après prestations

Source : Insee, DGI 2010 & estimations Compas

Montants de référence en euros	2006	2007	2008	2009	2010
RSA personne seule (RMI avant 2009)	433	441	448	455	460
seuil de pauvreté INSEE (à 50%)	733	757	791	795	803
seuil de pauvreté INSEE (à 60%)	880	908	949	954	964

En 2010, avec 1 661 euros par mois de revenus fiscaux déclarés (prestations incluses selon nos estimations), le revenu médian par unité de consommation de la CUS se situe légèrement en-dessus de la moyenne départementale (1 755 euros) mais est très proche de la référence métropolitaine (1 658 euros). Au sein des communes il varie de 1 472 euros pour Bischheim à 2 531 euros pour Mittelhausbergen.

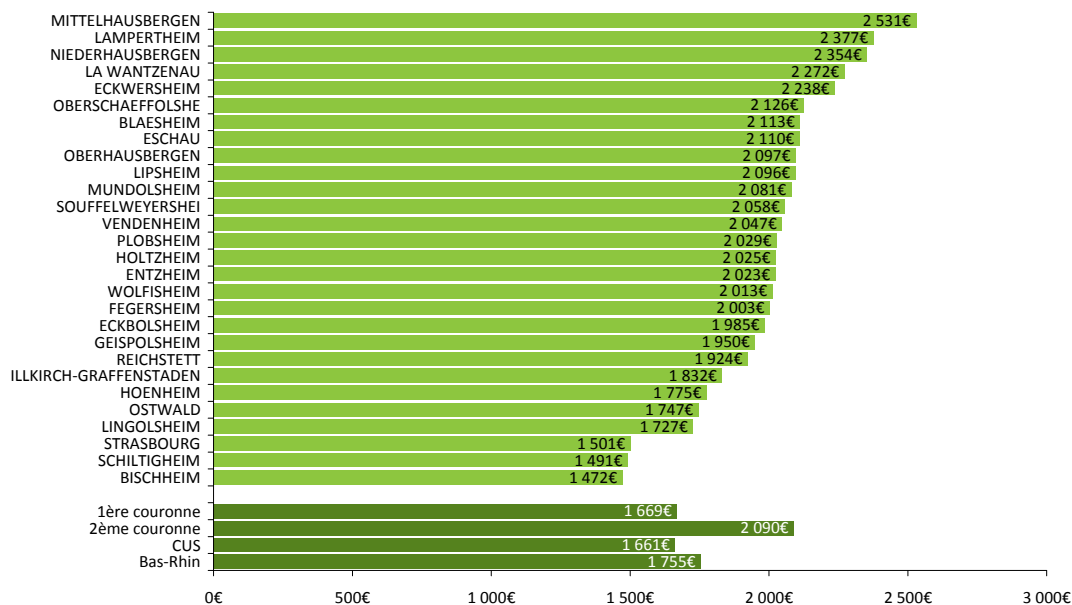
**Sur l'ensemble de l'agglomération, au moins 10% des foyers fiscaux disposent d'un revenu qui reste inférieur au seuil de pauvreté (à 60%). Dans les communes de Bischheim, Schiltigheim et Strasbourg ce sont plus de 20% des foyers qui sont concernés.**

Les écarts sont importants en ce qui concerne les 10% des ménages les plus pauvres : 522 euros par mois (après prestations) pour Strasbourg contre 1 314 euros par mois pour Lampertheim.

Notions définies dans le lexique :

- Revenus fiscaux par unité de consommation
- Revenu médian
- Déciles
- Médiane
- Quartiles
- Écart interdécile
- Prestations sociales
- Impôts directs
- Seuil de pauvreté
- Revenu de solidarité active

Revenu médian mensuel après prestations en 2010



Sources : Insee DGI 2010 & estimations Compas

● *L'impact des prestations sur le revenu des ménages*

CUS	Revenu fiscal mensuel par unité de consommation (en euros)								
	1er décile	2ème décile	3ème décile	4ème décile	Médiane	6ème décile	7ème décile	8ème décile	9ème décile
Avant prestations	418	758	1 058	1 322	1 566	1 826	2 130	2 551	3 332
Après prestations	683	986	1 222	1 443	1 661	1 905	2 196	2 604	3 395

Source : Insee, DGI 2010 & estimations Compas

Les revenus après prestations s'approchent de la notion de revenu disponible mais à la différence de celle-ci, ils ne prennent pas en compte les impôts.

**La part des prestations dans le revenu des 20% des ménages fiscaux les plus pauvres est importante.** En effet, pour le 1er décile, le revenu mensuel est augmenté de 63% avec les prestations (il passe de 418 euros à 683 euros). Pour les ménages du 2ème décile, cette part est de 30% (passant de 758 euros à 986 euros).

Plus on avance dans les déciles, moins l'impact des prestations dans le revenu est important. Ainsi, la part des prestations n'est que de 2% pour les 10% des ménages les plus riches (3 332 euros avant prestations contre 3 395 euros après prestations).

La prise en compte des transferts sociaux permet ainsi de réduire l'écart entre les plus riches et les plus pauvres. Le rapport interdécile passe de 2 914 à 2 712 euros, soit une différence de 202 euros. Cette écart s'explique par l'impact des prestations sur le revenu des 10% des ménages les plus pauvres.

**Méthode : estimation des revenus après prestations**

Les revenus **après prestations** présentés ici sont des estimations ©Compas. Ils sont calculés à partir des revenus avant prestations diffusés par l'Insee (source DGI). Les taux de prestations par niveau de revenu observés au niveau de la France métropolitaine (source «Les revenus et le patrimoine des ménages» Edition 2010, Insee Référence) sont appliqués à la répartition par niveau de revenus du territoire.

**La couleur des cases** donne un aperçu de la répartition des revenus. Les territoires les plus colorés affichent une partie plus importante de populations démunies. En rouge, on trouve celles dont le revenu (après prestations) est inférieur au montant du RSA personne seule (ou RMI personne seule). En orange, celles où il est inférieur au seuil de pauvreté à 50% selon la définition de l'Insee (moins de 50% du revenu médian national). Enfin, en jaune, celles où il est inférieur au seuil de pauvreté à 60% (moins de 60% du revenu médian national).

Les données pour la 2ème couronne ne portent que sur 15 communes des 20 communes la constituant du fait des seuils de diffusion des données fiscales pour les plus petites communes.

Notions définies dans le lexique :

- Écart interdécile

● Estimation des taux de pauvreté

Un taux de pauvreté estimé de 19%

Seuil de pauvreté à 60% en 2010 : 964 €		
estimation des revenus fiscaux par UC après prestations et avant impôts	nombre de ménages sous le seuil de pauvreté	taux de pauvreté en %
BISCHHEIM	1 696	22
BLAESHEIM	nd	nd
ECKBOLSHEIM	209	8
ECKWERSHEIM	nd	nd
ENTZHEIM	nd	nd
ESCHAU	116	6
FEGERSHEIM	147	7
GEISPOLSHHEIM	180	7
HOENHEIM	518	11
HOLTZHEIM	77	6
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	1 378	12
LAMPERTHEIM	61	5
LINGOLSHEIM	1 165	16
LIPSHEIM	60	6
MITTELHAUSBERGEN	nd	nd
MUNDOLSHEIM	121	6
NIEDERHAUSBERGEN	nd	nd
OBERSCHAEFFOLSHEIM	51	6
OBERHAUSBERGEN	142	7
OSTWALD	514	11
PLOBSHEIM	91	6
REICHSTETT	130	7
SCHILTIGHEIM	2 982	22
SOUFFELWEYERSHEIM	218	7
STRASBOURG	26 479	24
VENDENHEIM	152	7
LA WANTZENAU	113	5
WOLFISHEIM	117	7
1ère couronne	8 325	16
2ème couronne	1 836	6
CUS	36 661	19
Bas-Rhin	52 998	12
France métropolitaine	3 966 401	15

On considère au minimum le montant du RSA personne seule pour estimer les revenus après prestations

Source : Insee, DGI 2010 & estimations Compas

En 2010, environ 36 660 ménages vivent sous le seuil de pauvreté dans la CUS, soit 19% des ménages de la communauté urbaine. Cette part de ménages pauvres est supérieure de 7 points à la moyenne départementale et de 4 points à la moyenne métropolitaine.

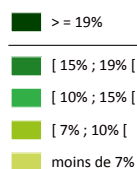
Au niveau communal, Bischheim, Schiltigheim et Strasbourg présentent les situations les plus défavorables un taux de pauvreté supérieur à un ménage sur cinq (soit respectivement 1 696, 2 982 et 26 479 ménages pauvres).

Le taux de pauvreté estimé en 2010

Insee DGI 2010 & estimations COMPAS

Taux de pauvreté estimé en 2010

CUS : 19%



Tendance nationale : l'évolution des revenus et de la pauvreté

Le niveau de vie médian s'élève à 1 608 € au niveau national, selon l'Insee (données 2010). Les inégalités se creusent : au cours de la période 2000-2010, le niveau de vie moyen (après impôts et prestations sociales) des 10 % les plus pauvres a augmenté de 5,3 % après inflation, alors que celui des 10 % les plus riches s'accroissait de 18,9 %. Depuis 2008, le niveau de vie des plus pauvres a même diminué, alors que celui des plus riches a augmenté.

Le seuil de pauvreté s'élève à 803 € si l'on considère l'équivalent de la moitié du revenu médian et à 964€ si l'on fixe la barre de 60% du revenu médian. Dans un cas, on compte 4,8 millions de pauvres (7,8 % de la population), dans l'autre 8,6 millions (14,1%).

Le taux et le nombre de pauvres ont considérablement baissé dans les années 1970 et au début des années 1980. Si l'on fixe le seuil de pauvreté à la moitié du revenu médian, le taux de pauvreté a diminué de 13,5 à 7,4% entre 1970 et 1990. Le nombre de pauvres est alors passé de 6,5 à 4,2 millions au seuil de 50 %. Depuis, le début des années 2008, la pauvreté augmente nettement. Mais les moyennes cachent des évolutions divergentes : la pauvreté s'accroît nettement depuis quelques années chez les jeunes.

Notions définies dans le lexique :

- Taux de pauvreté • Seuil de pauvreté • Niveau de vie

## ● Sources de revenus et prestations

Les ressources des ménages proviennent pour plus de 60% des traitements et salaires

Estimations réalisées à partir des revenus des ménages par unité de consommation DGI						
Sources de revenus	Part des traitements/ salaires (%)	dont Indemnités de chômage (%)	Part des pensions/ retraites/ rentes (%)	Part des bénéfiques (%)	Part des autres revenus (%)	Part des prestations (%)
BISCHHEIM	63,5	3,9	23,2	2,6	3,2	7,6
BLAESHEIM	nd	nd	nd	nd	nd	nd
ECKBOLSHEIM	63,0	2,7	22,1	5,0	6,6	3,3
ECKWERSHEIM	nd	nd	nd	nd	nd	nd
ENTZHEIM	nd	nd	nd	nd	nd	nd
ESCHAU	64,2	2,4	22,0	4,8	6,3	2,8
FEGERSHEIM	66,4	2,4	19,5	3,5	7,3	3,2
GEISPOLSHHEIM	63,0	2,5	21,5	4,8	7,1	3,6
HOENHEIM	57,7	2,9	31,2	2,2	4,1	4,8
HOLTZHEIM	67,4	2,2	20,0	3,6	5,7	3,3
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	62,4	2,7	24,0	3,8	5,3	4,4
LAMPERTHEIM	60,5	2,1	24,2	5,6	7,5	2,1
LINGOLSHEIM	60,5	3,0	25,4	3,7	5,0	5,3
LIPSHEIM	63,6	1,7	19,7	2,9	11,0	2,8
MITTELHAUSBERGEN	nd	nd	nd	nd	nd	nd
MUNDOLSHEIM	61,8	2,1	25,0	4,1	6,3	2,8
NIEDERHAUSBERGEN	nd	nd	nd	nd	nd	nd
OBERHAUSBERGEN	62,2	2,0	18,8	8,8	7,5	2,7
OBERSCHAEFFOLSHEIM	61,0	2,0	23,2	6,3	6,8	2,7
OSTWALD	61,7	2,9	24,9	3,0	5,5	4,8
PLOBSHEIM	68,1	2,6	21,5	3,1	4,2	3,1
REICHSTETT	55,8	2,2	30,0	3,8	6,8	3,6
SCHILTIGHEIM	63,3	4,2	21,9	3,3	4,1	7,4
SOUFFELWEYERSHEIM	62,1	2,4	24,0	3,2	7,5	3,2
STRASBOURG	59,9	3,4	20,8	5,8	6,6	6,9
VENDENHEIM	63,8	2,3	22,5	4,2	6,3	3,2
LA WANTZENAU	62,0	1,7	18,9	8,2	8,9	2,0
WOLFISHEIM	65,8	2,2	19,3	6,3	5,2	3,4
CUS	61,1	3,1	21,9	5,0	6,2	5,8
Bas-Rhin	63,4	3,0	21,6	4,7	5,4	4,9
France métropolitaine	60,0	3,0	23,3	5,4	5,8	5,5

Source : Insee, DGI 2010 & estimations Compas

En 2010, dans la CUS, la majorité des ressources des foyers fiscaux proviennent des traitements et salaires (61.1% contre 63.4% dans le département et 60.0% en France métropolitaine) viennent ensuite les pensions, retraites et rentes (21.9% contre 21.6% dans le département et 23.3% en France métropolitaine).

A l'échelle communale, la répartition diffère d'une commune à l'autre. Globalement, dans les communes avec les plus fortes proportions de personnes âgées de 60 ans et plus, la part des pensions, retraites et rentes sont plus élevées qu'en moyenne pour la CUS et réduisent d'autant le poids des traitements et des salaires. En effet, à Hoenheim et Reichstett, où plus de 28% de la population est âgée de 60 ans ou plus, la part des pensions, retraites et rentes est supérieure à 30%.

Notions définies dans le lexique :

● Traitements et salaires ● Pensions, retraites et rentes ● Bénéfiques ● Autres revenus



## Tendances d'évolution des revenus déclarés

### Une augmentation des inégalités de revenus depuis 2001

	Evolution 2001-2010 des revenus fiscaux des ménages par UC					
	1er décile		Médiane		9ème décile	
Strasbourg	-47	-14,3	+182	+15,1	+621	+23,2
1ère couronne	-28	-5,0	+225	+16,7	+584	+23,9
2ème couronne	+165	+19,6	+394	+24,2	+823	+27,9
CUS	-55	-11,5	+252	+19,1	+678	+25,5
Bas-Rhin	+56	+9,8	+305	+22,4	+647	+25,7

Source : Insee DGI 2001-2010

Dans la CUS, l'évolution des revenus fiscaux a profité en premier aux ménages les plus riches. Cela est vrai aussi bien à travers l'examen des montants bruts en euros que des évolutions relatives.

En effet, sur la période 2001-2010, les 10% des ménages les plus pauvres ont vu leurs revenus diminuer de - 55 euros alors que pour les 10% des ménages les plus riches la gain a été de 678 euros. En ce qui concerne le revenu médian, il a augmenté de 252 euros sur la même période sur la communauté urbaine contre 305 euros pour le Bas-Rhin. Enfin, le revenu des 10% les plus riches a augmenté de 678 euros (contre 647 euros pour le département).

Ainsi, le revenu des 10% les plus pauvres a diminué de 11.5%, alors que le gain est de 19.1% pour le revenu médian et de 25.5% pour les 10% les plus riches. **L'accroissement des inégalités a été particulièrement marqué pour Strasbourg et la première couronne, du fait notamment de la diminution des revenus du 1er décile.**

	1er décile				Médiane				9ème décile			
	2001	2010	Evolution 2001-10		2001	2010	Evolution 2001-10		2001	2010	Evolution 2001-10	
			en euros	en %			en euros	en %			en euros	en %
BISCHHEIM	403	379	-23	-5,8	1 146	1 356	+209	+18,3	2 109	2 581	+472	+22,4
BLAESHEIM	nd	nd	nd	nd	1 577	2 043	+467	+29,6	nd	nd	nd	nd
ECKBOLSHEIM	846	890	+44	+5,2	1 587	1 910	+324	+20,4	2 791	3 731	+940	+33,7
ECKWERSHEIM	nd	nd	nd	nd	1 691	2 174	+483	+28,6	nd	nd	nd	nd
ENTZHEIM	nd	nd	nd	nd	1 405	1 950	+545	+38,8	nd	nd	nd	nd
ESCHAU	887	1 126	+239	+27,0	1 622	2 041	+419	+25,8	2 851	3 692	+841	+29,5
FEGERSHEIM	822	926	+104	+12,6	1 633	1 929	+296	+18,1	2 962	3 680	+718	+24,2
GEISPOLSHEIM	741	922	+182	+24,5	1 502	1 873	+371	+24,7	2 686	3 483	+797	+29,7
HOENHEIM	686	697	+11	+1,6	1 452	1 689	+237	+16,3	2 446	2 988	+542	+22,2
HOLTZHEIM	814	1 053	+239	+29,4	1 536	1 952	+416	+27,1	2 682	3 410	+729	+27,2
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	669	657	-12	-1,8	1 501	1 749	+248	+16,5	2 779	3 387	+608	+21,9
LAMPERTHEIM	934	1 170	+236	+25,2	1 864	2 318	+454	+24,4	3 342	4 396	+1 054	+31,5
LINGOLSHEIM	549	520	-29	-5,4	1 411	1 637	+226	+16,0	2 525	3 098	+573	+22,7
LIPSHEIM	941	1 038	+97	+10,3	1 727	2 026	+299	+17,3	2 956	3 642	+686	+23,2
MITTELHAUSBERGEN	nd	nd	nd	nd	2 015	2 476	+461	+22,9	nd	nd	nd	nd
MUNDOLSHEIM	854	1 011	+157	+18,3	1 589	2 010	+421	+26,5	2 871	3 743	+872	+30,4
NIEDERHAUSBERGEN	nd	nd	nd	nd	1 795	2 294	+499	+27,8	nd	nd	nd	nd
OBERHAUSBERGEN	811	960	+149	+18,4	1 681	2 027	+346	+20,6	3 442	4 312	+870	+25,3
OBERSCHAEFFOLSHEIM	903	1 051	+149	+16,5	1 602	2 057	+455	+28,4	2 739	3 704	+965	+35,2
OSTWALD	679	665	-14	-2,1	1 415	1 658	+243	+17,2	2 589	3 233	+644	+24,9
PLOBSHEIM	881	1 061	+180	+20,4	1 557	1 955	+399	+25,6	2 614	3 287	+673	+25,7
REICHSTETT	783	969	+186	+23,8	1 533	1 846	+313	+20,4	2 731	3 393	+662	+24,2
SCHILTIGHEIM	443	357	-86	-19,4	1 202	1 378	+176	+14,6	2 217	2 756	+539	+24,3
SOUFFELWEYERSHEIM	885	939	+54	+6,1	1 643	1 987	+344	+20,9	2 958	3 665	+707	+23,9
STRASBOURG	332	284	-47	-14,3	1 207	1 388	+182	+15,1	2 674	3 295	+621	+23,2
VENDENHEIM	778	945	+168	+21,5	1 543	1 975	+432	+28,0	2 755	3 587	+832	+30,2
LA WANTZENAU	947	1 169	+222	+23,4	1 769	2 209	+441	+24,9	3 741	5 009	+1 267	+33,9
WOLFISHEIM	804	957	+153	+19,0	1 576	1 939	+363	+23,0	2 776	3 448	+672	+24,2
1ère couronne	565	536	-28	-5,0	1 350	1 575	+225	+16,7	2 449	3 033	+584	+23,9
2ème couronne	843	1 008	+165	+19,6	1 626	2 019	+394	+24,2	2 952	3 775	+823	+27,9
CUS	473	418	-55	-11,5	1 314	1 566	+252	+19,1	2 654	3 332	+678	+25,5
Bas-Rhin	574	630	+56	+9,8	1 362	1 666	+305	+22,4	2 511	3 158	+647	+25,7
France métropolitaine	456	565	+109	+23,9	1 221	1 562	+341	+27,9	2 495	3 162	+667	+26,7

nd : données non disponibles

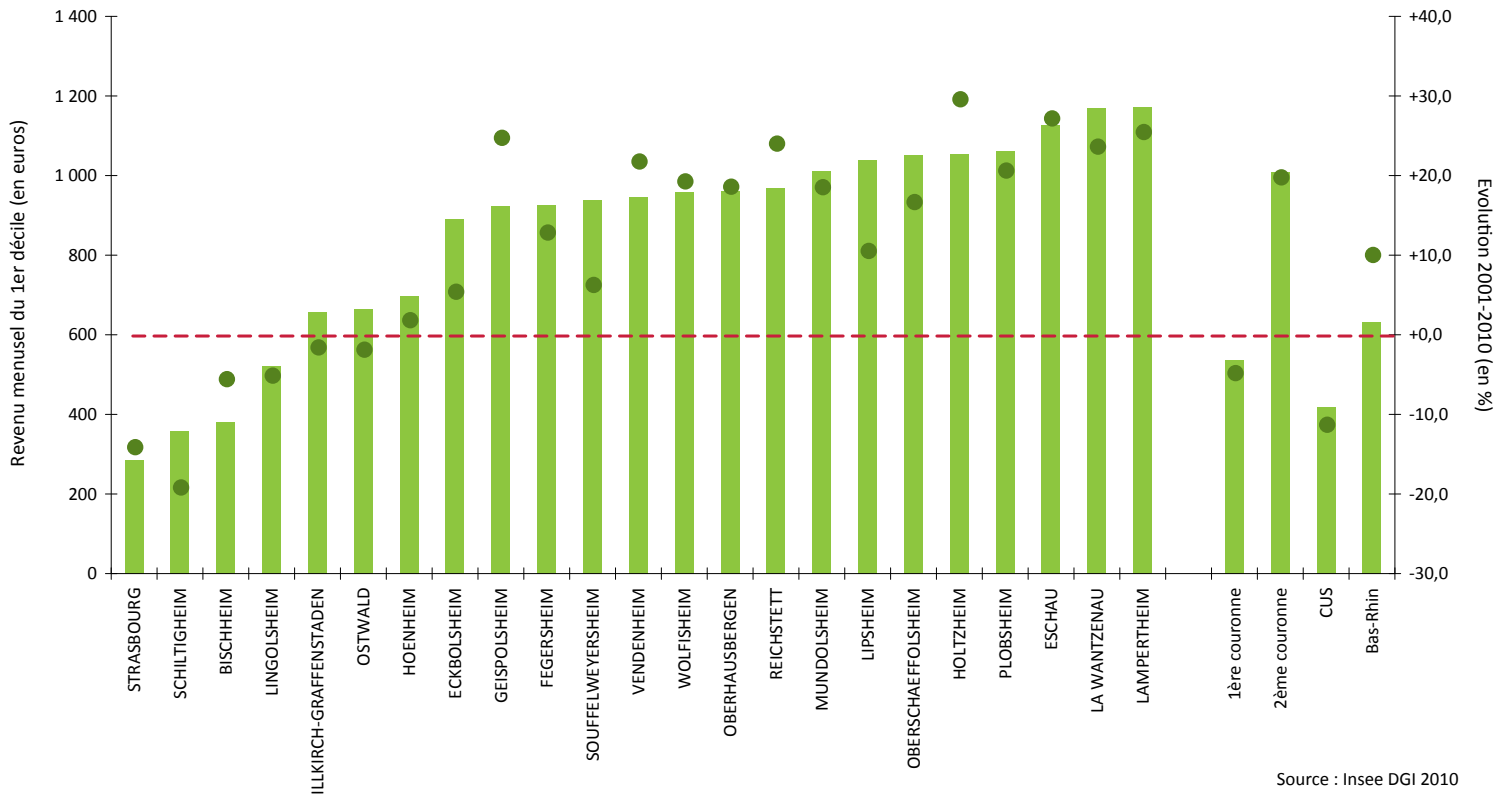
Source : Insee DGI 2001-2010

A l'échelle communale, les 10% des ménages les plus pauvres ont vu leurs revenus diminuer dans cinq des sept communes de la 1ère couronne : - 86 euros pour Schiltigheim, - 29 euros pour Lingolsheim, - 23 euros pour Bischheim, - 14 euros pour Ostwald et - 12 euros pour Illkirch-Graffenstaden. De même, à Strasbourg la diminution a été de - 47 euros. A l'inverse, les communes d'Eschau et Holzheim présentent les plus fortes hausses (plus de 230 euros).

En ce qui concerne l'évolution du revenu médian, Schiltigheim présente la plus faible augmentation (+ 176 euros) alors qu'Entzheim détient la plus forte (+ 545 euros).

Enfin la hausse du revenu des 10% des ménages les plus riches a été minimale dans la commune de Bischheim (+ 472 euros) alors qu'elle atteint 1 267 euros pour La Wantzenau.

Le revenu mensuel du 1er décile en 2010 et son évolution depuis 2001 (en %)



Source : Insee DGI 2010

Aide à la lecture : l'exemple de la commune d'Ecbolsheim  
Le revenu mensuel du premier décile en 2010 atteint dans la commune 890 euros.  
Entre 2001 et 2010 il a progressé de 5.2%.

- Premiers impacts de la crise

Entre 2008 et 2010, les revenus des plus pauvres ont diminué de 81 euros

	Démographie fiscale		Revenus fiscaux des ménages par unité de consommation (mensuels en euros)								
	Ménages 2010	Population 2010	1er décile	2ème décile	3ème décile	4ème décile	Médiane	6ème décile	7ème décile	8ème décile	9ème décile
BISCHHEIM	7 711	16 979	-18	-1	12	25	28	35	54	81	81
BLAESHEIM	nd	1 310	nd	nd	nd	nd	122	nd	nd	nd	nd
ECKBOLSHEIM	2 615	6 167	3	9	32	51	52	87	91	140	181
ECKWERSHEIM	nd	1 364	nd	nd	nd	nd	62	nd	nd	nd	nd
ENTZHEIM	nd	1 784	nd	nd	nd	nd	164	nd	nd	nd	nd
ESCHAU	1 933	4 788	46	61	51	99	94	63	61	81	-54
FEGERSHEIM	2 104	5 465	-27	19	37	14	23	36	16	75	62
GEISPOLSHHEIM	2 569	6 828	27	34	36	41	42	51	71	99	105
HOENHEIM	4 711	10 678	-49	-41	-3	11	18	13	5	27	102
HOLTZHEIM	1 276	3 120	42	67	63	66	83	59	86	65	153
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	11 480	24 903	-39	-20	21	34	46	61	59	73	87
LAMPERTHEIM	1 222	2 981	14	-20	15	84	83	94	77	208	250
LINGOLSHEIM	7 281	16 920	-25	-15	22	24	26	49	56	85	23
LIPSHEIM	999	2 547	-66	1	2	-8	9	34	8	-26	-87
MITTELHAUSBERGEN	nd	1 737	nd	nd	nd	nd	139	nd	nd	nd	nd
MUNDOLSHEIM	2 012	4 981	29	5	45	36	61	75	107	169	129
NIEDERHAUSBERGEN	nd	1 411	nd	nd	nd	nd	99	nd	nd	nd	nd
OBERHAUSBERGEN	2 030	4 539	6	33	48	53	82	76	106	6	65
OBERSCHAEFFOLSHEIM	851	2 217	-22	-3	34	10	113	117	191	172	190
OSTWALD	4 677	11 245	-40	1	10	35	49	58	75	91	151
PLOBSHEIM	1 519	3 988	17	71	70	84	80	71	79	157	149
REICHSTETT	1 854	4 402	79	75	57	68	63	95	92	100	257
SCHILTIGHEIM	13 556	29 833	-45	-41	-13	4	31	49	58	65	97
SOUFFELWEYERSHEIM	3 121	7 417	-31	-10	-8	34	47	62	51	30	135
STRASBOURG	110 329	238 892	-43	-23	-13	8	25	35	52	78	96
VENDENHEIM	2 173	5 606	-9	48	33	41	42	93	103	89	220
WANTZENAU	2 260	5 778	41	41	88	74	61	30	176	162	304
WOLFISHEIM	1 666	3 980	-4	24	53	28	64	75	69	76	71
1ère couronne	52 031	116 725	-33	-19	10	24	36	50	57	76	93
2ème couronne	30 594	76 239	11	30	41	49	66	66	84	95	134
CUS	192 954	431 855	-81	-44	13	45	54	80	95	114	135
Bas-Rhin	441 647	1 055 271	-18	9	23	35	44	52	60	73	85
France métropolitaine	26 442 670	62 057 567	0	21	34	43	51	60	69	79	92

nd : données non disponibles

Source : Insee DGI 2008-2010

Le tableau ci-dessus montre l'évolution des revenus fiscaux des ménages de la CUS observée entre 2008 et 2010.

**Globalement, il apparaît que la « crise » a eu un impact important sur les revenus déclarés des ménages les plus modestes.** En effet, entre 2008 et 2010, les 10% des ménages les plus pauvres ont vu leurs revenus diminuer de 81 euros alors que les 10% des ménages les plus riches ont gagné 135 euros.

Dans le département, les évolutions ont été moins marquées : - 18 euros pour les 10% des ménages les plus pauvres et + 85 euros pour les 10% des ménages les plus riches.

En ce qui concerne le revenu médian, la communauté urbaine présente une hausse de 54 euros tandis que dans le département il a augmenté de 44 euros.

Au sein des communes, les évolutions sont hétérogènes entre 2008 et 2010.

Concernant le revenu du 1er décile, 13 communes présentent des diminutions, la plus importante étant pour Lipsheim (- 66 euros). En revanche, cette baisse a été inférieure à 10 euros pour les communes de Vendenheim et Wolfisheim. En ce qui concerne les communes qui ont connu une augmentation, Reichstett détient la plus élevée : + 79 euros.

D'un autre côté, le revenu médian a augmenté sur l'ensemble des communes. Cette hausse est même supérieure à 100 euros dans quatre communes de la 2ème couronne : Oberschaeffolsheim (+ 113 euros), Blaesheim (+ 122 euros), Mittelhausbergen (+ 139 euros) et Entzheim (+ 164 euros). En revanche, elle a été inférieure à 10 euros dans la commune de Lipsheim.

Enfin, deux communes présentent une diminution du revenu des 10% des foyers fiscaux les plus riches. La plus forte s'observe à Lipsheim (- 87 euros). Ainsi, dans cette commune, la diminution des revenus fiscaux des 10% les plus riches a été plus importante que celle des 10% les plus pauvres. De même, à Eschau, le revenu des foyers fiscaux du 9ème décile a baissé de 54 euros. Il s'agit d'ailleurs de la seule diminution observée pour les déciles de cette commune.

● Revenus déclarés selon l'âge

Les revenus des plus jeunes sont inférieurs à la moyenne

Age de la personne de référence du ménage	Démographie fiscale		Revenus fiscaux des ménages par unité de consommation (mensuels en euros)								
	Ménages	Population	1er décile	2ème décile	3ème décile	4ème décile	Médiane	6ème décile	7ème décile	8ème décile	9ème décile
Moins de 30 ans	24 324	40 367	148	519	768	1 003	1 243	1 455	1 678	1 949	2 366
30 - 39 ans	36 083	92 382	250	570	819	1 085	1 364	1 623	1 908	2 272	2 915
40 - 49 ans	36 291	104 582	365	666	945	1 213	1 471	1 738	2 048	2 459	3 242
50 - 59 ans	35 209	86 279	499	907	1 252	1 541	1 831	2 122	2 474	2 935	3 849
60 - 74 ans	37 335	72 254	697	1 062	1 324	1 553	1 790	2 056	2 395	2 887	3 882
75 ans et plus	23 712	35 992	918	1 167	1 337	1 508	1 694	1 913	2 185	2 585	3 364
CUS	192 954	431 855	418	758	1 058	1 322	1 566	1 826	2 130	2 551	3 332
Bas-Rhin	441 647	1 055 271	630	983	1 239	1 456	1 666	1 889	2 150	2 508	3 158
France métropolitaine	26 442 670	62 057 567	565	893	1 139	1 353	1 562	1 789	2 062	2 445	3 162

Source : Insee DGI 2010

Montants de référence en euros	2006	2007	2008	2009	2010
RSA personne seule (RMI avant 2009)	433	441	448	455	460
seuil de pauvreté INSEE (à 50%)	733	757	791	795	803
seuil de pauvreté INSEE (à 60%)	880	908	949	954	964

Les niveaux de ressources varient fortement en fonction de l'âge.

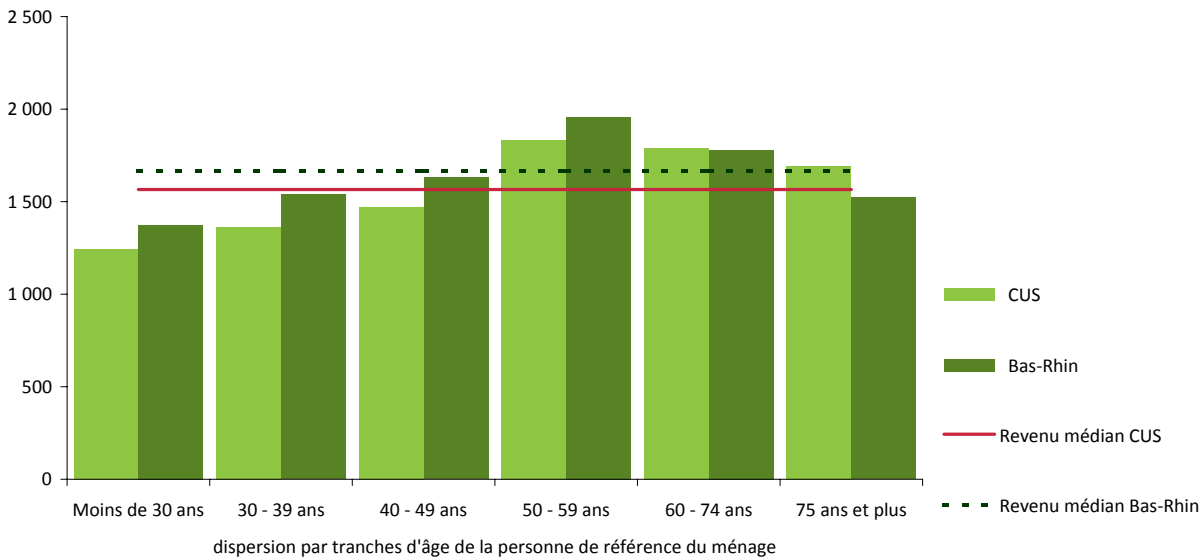
**En 2010, les ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans présentent des niveaux de revenus bien inférieurs à la moyenne de l'ensemble des foyers fiscaux.** La moitié d'entre eux dispose de moins de 1 243 euros par mois. Les revenus augmentent ensuite progressivement avec l'âge pour atteindre 1 566 euros pour les 50-59 ans et ils diminuent à nouveau jusqu'à 1 694 euros par mois pour les 75 ans et plus.

Au sein de la CUS un fort écart apparaît entre les revenus des ménages de 40-49 ans et ceux de 50-59 ans. Pour exemple, le revenu médian des ménages de 40-49 ans est inférieur de 360 euros à celui des ménages de 50-59 ans (1 471 euros contre 1 831 euros).

Concernant les ménages fiscaux de 75 ans et plus, on constate un décrochage par rapport aux 60-74 ans (environ 100 euros de moins). L'existence d'un minimum social pour les personnes âgées garantira certainement aux plus pauvres d'entre elles un niveau de ressources comparable à celui d'aujourd'hui, mais tout laisse à penser qu'on observera, dans les années à venir, sur la communauté urbaine une concentration plus forte qu'aujourd'hui de la population âgée avec de faibles niveaux de ressources.

Revenus médians par Unité de Consommation - mensuel en euros

Source : Insee DGI 2010



# Dépendance aux prestations sociales

Plus de 15 500 allocataires CAF disposent d'un revenu intégralement constitué de prestations sociales

	Nombre d'allocataires CAF	Allocataires dont le revenu est constitué			
		à plus de 50% de prestations sociales		à 100% de prestations sociales	
		effectifs	%	effectifs	%
BISCHHEIM	3 769	1 093	29,0	563	14,9
BLAESHEIM	118	Moins de 5	-	Moins de 5	-
ECKBOLSHEIM	894	144	16,1	67	7,5
ECKWERSHEIM	136	8	5,9	8	5,9
ENTZHEIM	281	33	11,7	13	4,6
ESCHAU	518	49	9,5	21	4,1
FEGERSHEIM	701	74	10,6	37	5,3
GEISPOLSHHEIM	903	117	13,0	61	6,8
HOENHEIM	1 661	384	23,1	222	13,4
HOLTZHEIM	429	27	6,3	17	4,0
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	5 079	1 003	19,7	565	11,1
LAMPERTHEIM	270	35	13,0	13	4,8
LINGOLSHEIM	2 872	695	24,2	357	12,4
LIPSHEIM	292	16	5,5	10	3,4
MITTELHAUSBERGEN	202	15	7,4	6	3,0
MUNDOLSHEIM	497	70	14,1	43	8,7
NIEDERHAUSBERGEN	122	Moins de 5	-	Moins de 5	-
OBERHAUSBERGEN	682	89	13,0	41	6,0
OBERSCHAEFFOLSHEIM	235	19	8,1	11	4,7
OSTWALD	1 869	402	21,5	201	10,8
PLOBSHEIM	491	38	7,7	23	4,7
REICHSTETT	481	72	15,0	40	8,3
SCHILTIGHEIM	7 001	2 107	30,1	1 032	14,7
SOUFFELWEYERSHEIM	935	115	12,3	63	6,7
STRASBOURG	74 100	20 890	28,2	12 023	16,2
VENDENHEIM	648	94	14,5	50	7,7
LA WANTZENAU	532	31	5,8	18	3,4
WOLFISHEIM	501	72	14,4	31	6,2
1ère couronne	23 145	5 828	25,2	3 007	13,0
2ème couronne	8 974	999	11,1	514	5,7
CUS	106 219	27 717	26,1	15 544	14,6
Bas-Rhin	188 800	39 912	21,1	22 044	11,7

Source : CAF 31/12/2012

En 2012, 26.1% des allocataires CAF qui vivent dans la CUS présentent des revenus dépendant à plus de 50% des prestations sociales.

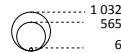
Plus de la moitié de ces allocataires fragiles (56%) disposent de revenus intégralement constitué de prestations sociales. Ainsi, **14.6% des allocataires CAF (soit 15 544 ménages) ont un revenu constitué à 100% de prestations sociales**. Ce ratio est 16.2% à Strasbourg, soit le maximum constaté ; il atteint 13.0% pour la 1ère couronne et 5.7% pour la seconde couronne.

Les ménages bénéficiaires des minima sociaux (RSA socle et AAH) sont très fréquemment (quasi exclusivement) fortement dépendants des prestations CAF.

## La part d'allocataires CAF totalement dépendant des prestations sociales fin 2012

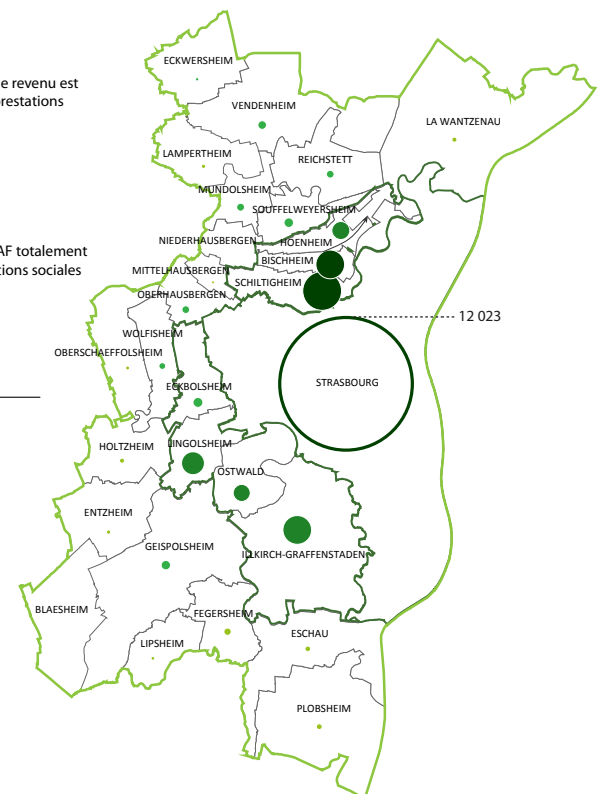
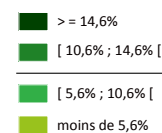
CAF 31/12/2012

Allocataires CAF dont le revenu est constitué à 100% des prestations sociales fin 2012 : 15 544 allocataires



Part des allocataires CAF totalement dépendant des prestations sociales fin 2012

CUS : 14,6%



Notions définies dans le lexique :

• Allocataires CAF • Ménages • Prestations sociales CAF

● Evolution 2004-2012

Une forte progression du nombre d'allocataires dépendant des prestations sociales de la CAF

	Evolution 2004-2012 des allocataires dont le taux de dépendance est			
	supérieur à 50%		de 100%	
	effectifs	%	effectifs	%
BISCHHEIM	+170	+18,4	+112	+10,2
BLAESHEIM	-	-	-	-
ECKBOLSHEIM	+38	+35,8	+8	+13,6
ECKWERSHEIM	-3	-27,3	+2	+33,3
ENTZHEIM	+14	+73,7	+5	+62,5
ESCHAU	+12	+32,4	-1	-4,5
FEGERSHEIM	+16	+27,6	+8	+27,6
GEISPOLSHHEIM	+9	+8,3	-2	-3,2
HOENZHEIM	+42	+12,3	+8	+3,7
HOLTZHEIM	-3	-10,0	+0	+0,0
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	+146	+17,0	+115	+25,6
LAMPERTHEIM	+11	+45,8	-4	-23,5
LINGOLSHEIM	+107	+18,2	+48	+15,5
LIPSHEIM	-5	-23,8	-1	-9,1
MITTELHAUSBERGEN	+9	+150,0	+0	+0,0
MUNDOLSHEIM	+11	+18,6	+1	+2,4
NIEDERHAUSBERGEN	-	-	-	-
OBERHAUSBERGEN	+22	+32,8	+0	+0,0
OBERSCHAEFFOLSHEIM	+7	+58,3	-1	-8,3
OSTWALD	+122	+43,6	+57	+39,6
PLOBSHEIM	+1	+2,7	+6	+35,3
REICHSTETT	-3	-4,0	+6	+17,6
SCHILTIGHEIM	+338	+19,1	+137	+15,3
SOUFFELWEYERSHEIM	-3	-2,5	-1	-1,6
STRASBOURG	+2 519	+13,7	+1 376	+12,9
VENDENHEIM	+26	+38,2	+16	+47,1
LA WANTZENAU	+7	+29,2	+3	+20,0
WOLFISHEIM	+21	+41,2	+15	+93,8

1ère couronne	+963	+19,8	+485	+19,2
2ème couronne	+141	+16,4	+52	+11,3
CUS	+3 623	+15,0	+1 913	+14,0
Bas-Rhin	+5 456	+15,8	+2 607	+13,4

Source : CAF

Le nombre d'allocataires fragiles (dépendants à plus de 50% aux prestations sociales de la CAF) a augmenté de 15.0% dans la CUS entre 2004 et 2012 .

Parmi eux, le nombre d'allocataires totalement dépendant aux prestations sociales a progressé de 13.4%.

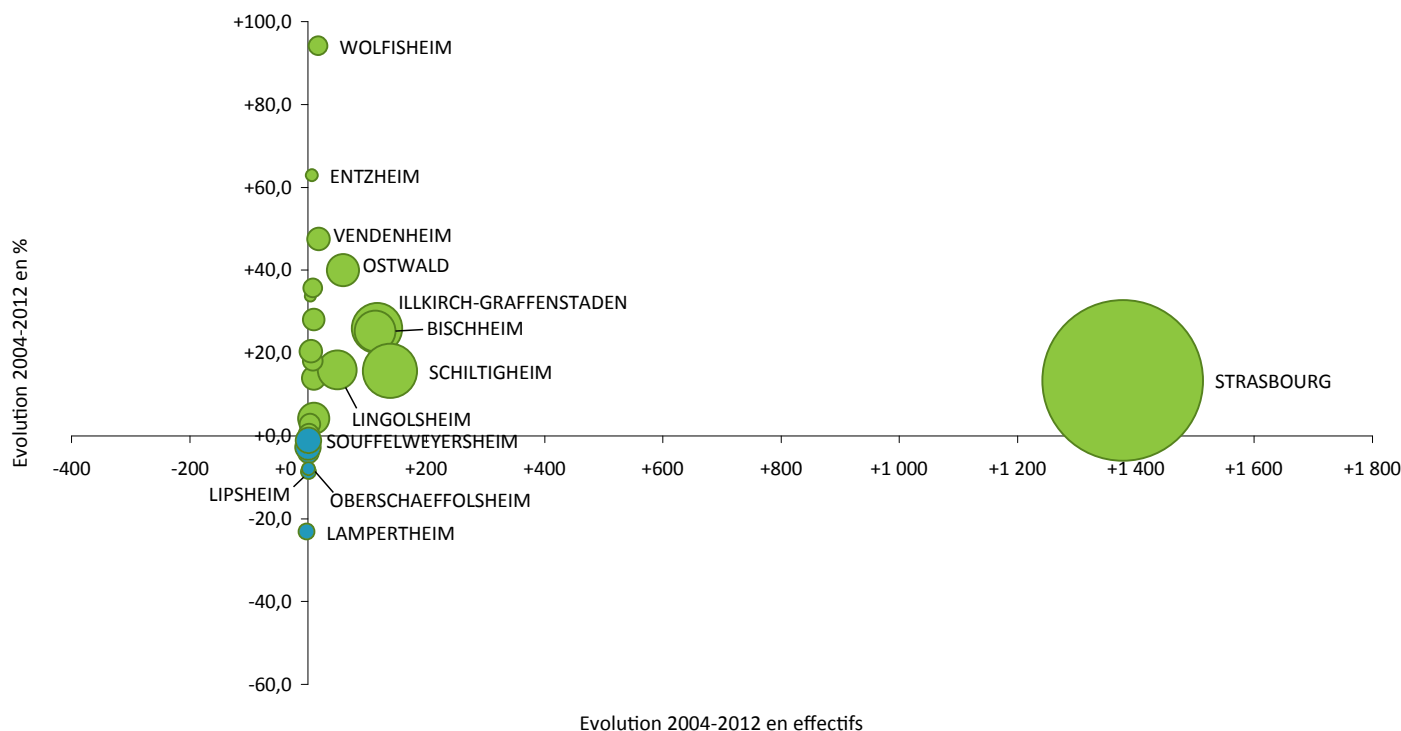
Cela représente respectivement 3 600 et 1 900 allocataires supplémentaires.

Selon une approche relative, les augmentations les plus fortes concernent la 2ème couronne : Wolfisheim, Entzheim, Vendenheim, ...

Il faut noter que depuis plus de 10 ans, les prestations sociales n'ont que très peu progressé au regard du coût de la vie. Dès lors, la moindre évolution dans les besoins primaires, fragilise ces ménages qui n'ont que peu de marges de manœuvre économiques. Ainsi, l'évolution du coût du logement (qui n'est pas accompagné par une évolution similaire des aides au logement), l'évolution des coûts de l'énergie au-delà de l'indice global de l'évolution des prix se traduit par une perte du pouvoir d'achat importante pour les ménages dépendants des prestations sociales. Cela explique pourquoi la part des dépenses liées au logement augmente fortement parmi les ménages les plus pauvres. Il faut cependant noter que les ménages qui vivent en logement social sont souvent un peu moins concernés par cet effet que les ménages qui vivent en locatif privé.

1 Bulle = 1 commune  
Taille de la bulle = nb d'allocataires totalement dépendant des prestations sociales fin 2012

Evolution des allocataires totalement dépendant des prestations sociales de 2004 à 2012



Notions définies dans le lexique :  
● Allocataires CAF ● Prestations sociales CAF

# La population sous le seuil de bas revenus

Près d'un ménage de 20-64 ans sur quatre sous le seuil de bas revenus

	Nombre d'allocataires à bas revenus	Part parmi les ménages de 20-64 ans	Evolution depuis 2009	
			Effectif	%
BISCHHEIM	1 677	27,3	+195	+13,2
BLAESHEIM	18	5,1	+4	+28,6
ECKBOLSHEIM	241	11,5	+63	+35,4
ECKWERSHEIM	20	5,0	+4	+25,0
ENTZHEIM	62	12,2	+20	+47,6
ESCHAU	87	5,8	+3	+3,6
FEGERSHEIM	146	9,6	+27	+22,7
GEISPOLSHEIM	230	12,0	+20	+9,5
HOENHEIM	605	18,3	+113	+23,0
HOLTZHEIM	73	8,1	+16	+28,1
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	1 453	15,2	+158	+12,2
LAMPERTHEIM	71	8,4	+24	+51,1
LINGOLSHEIM	1 038	19,4	+108	+11,6
LIPSHEIM	39	5,1	+2	+5,4
MITTELHAUSBERGEN	43	7,5	+15	+53,6
MUNDOLSHEIM	130	8,7	+30	+30,0
NIEDERHAUSBERGEN	17	4,6	+7	+70,0
OBERHAUSBERGEN	159	9,4	+41	+34,7
OBERSCHAEFFOLSHEIM	47	7,6	+11	+30,6
OSTWALD	640	18,7	+150	+30,6
PLOBSHEIM	84	7,2	+18	+27,3
REICHSTETT	124	9,5	+10	+8,8
SCHILTIGHEIM	3 097	28,2	+386	+14,2
SOUFFELWEYERSHEIM	222	9,6	+15	+7,2
STRASBOURG	28 962	29,0	+2 947	+11,3
VENDENHEIM	162	10,2	+37	+29,6
LA WANTZENAU	67	3,9	+11	+19,6
WOLFISHEIM	130	9,5	+42	+47,7
1ère couronne	8 751	21,4	+1 173	+15,5
2ème couronne	1 931	8,4	+357	+22,7
CUS	39 644	24,2	+4 477	+12,7
Bas-Rhin	61 345	17,5	+7 011	+12,9

Sources : CAF 31/12/2012 et Insee RP 2010

Fin 2012, 39 644 allocataires CAF vivant dans la CUS se situent en-deçà du seuil de bas revenus (1 001 euros), soit 24.2% des ménages dont la personne de référence est âgée de 20 à 64 ans. Ce ratio est nettement supérieur à la moyenne bas-rhinoise (17.5%). Pour la 2ème couronne, cette part n'est que de 8.4%.

Les proportions d'allocataires à bas revenus sont particulièrement importantes dans les communes de Bischheim (27.3%), Schiltigheim (28.2%) et Strasbourg (29.0%).

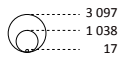
Entre 2009 et 2012, le nombre d'allocataires à bas revenus a connu une hausse de 12.7% sur l'ensemble de la communauté urbaine, soit 4 477 allocataires supplémentaires. Cette hausse est quasi-identique à celle observée dans le département (+ 12,9%).

La population de référence pour les bas revenus prend en compte les allocataires pour lesquels la CAF connaît les revenus, exception faite des étudiants qui ne perçoivent qu'une aide au logement et des ménages où l'allocataire - ou son conjoint - est âgé de 65 ans ou plus.

## La part d'allocataires CAF à bas revenus fin 2012

Insee RP 2010 & CAF 31/12/2012

Allocataires CAF à bas revenus fin 2012 :  
39 644 allocataires



Part des allocataires CAF à bas revenus fin 2012

CUS : 24,2%

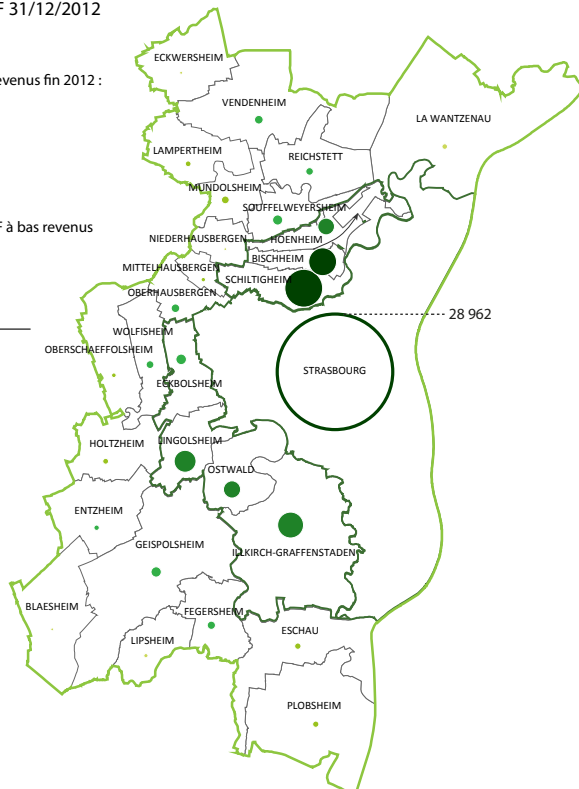
>= 24,2%

[ 14,2% ; 20,2% [

[ 9,2% ; 14,2% [

[ 5,2% ; 9,2% [

moins de 5,2%



Notions définies dans le lexique :

- Population sous le seuil de bas revenus

Plus de 34 000 jeunes de moins de 19 ans vivent dans une famille allocataire CAF à bas revenus

	Nombre d'enfants de 0-18 ans vivant dans une famille à bas revenus	Part parmi la population de 0-18 ans*	Evolution depuis 2009	
			Effectif	%
BISCHHEIM	1 643	39,5	+83	+5,3
BLAESHEIM	18	7,2	-1	-5,3
ECKBOLSHEIM	235	16,7	+64	+37,4
ECKWERSHEIM	18	6,5	+1	+5,9
ENTZHEIM	61	16,7	+20	+48,8
ESCHAU	90	9,0	+26	+40,6
FEGERSHEIM	165	13,0	+28	+20,4
GEISPOLSHHEIM	267	16,8	+19	+7,7
HOENHEIM	518	27,8	+100	+23,9
HOLTZHEIM	63	10,5	-5	-7,4
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	1 159	23,6	+119	+11,4
LAMPERTHEIM	64	10,9	+12	+23,1
LINGOLSHEIM	1 182	34,8	+110	+10,3
LIPSHEIM	32	5,9	+3	+10,3
MITTELHAUSBERGEN	25	8,4	+2	+8,7
MUNDOLSHEIM	145	15,6	+30	+26,1
NIEDERHAUSBERGEN	13	5,2	+2	+18,2
OBERSCHAFFOLSHEIM	49	11,3	+20	+69,0
OSTWALD	770	30,9	+236	+44,2
PLOBSHEIM	88	10,0	+10	+12,8
REICHSTETT	129	16,4	+24	+22,9
SCHILTIGHEIM	3 125	46,7	+445	+16,6
SOUFFELWEYERSHEIM	235	15,9	+14	+6,3
STRASBOURG	23 996	43,5	+1 554	+6,9
VENDENHEIM	189	16,3	+59	+45,4
LA WANTZENAU	50	4,0	-21	-29,6
WOLFISHEIM	100	11,5	+31	+44,9
1ère couronne	8 632	34,6	+1 157	+15,5
2ème couronne	1 946	12,4	+332	+20,6
CUS	34 574	36,1	+3 043	+9,7
Bas-Rhin	57 880	24,8	+5 352	+10,2

\* au dernier recensement

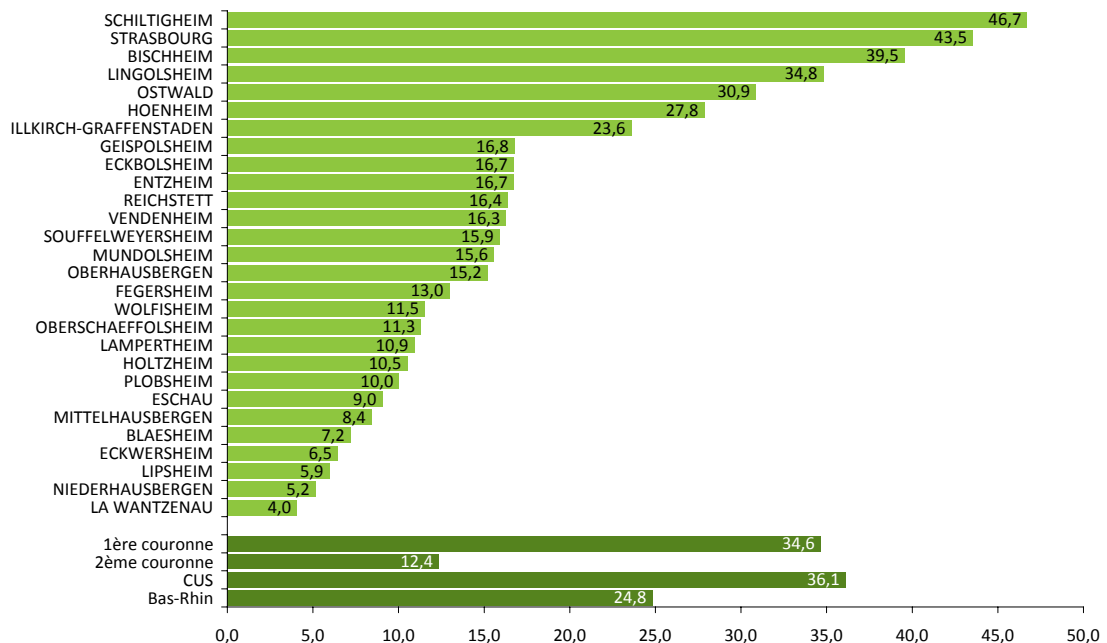
Sources : CAF 31/12/2012 et Insee RP 2010

Fin 2012, 34 574 enfants de moins de 19 ans vivent dans une famille allocataire CAF à bas revenus, soit 36.1% des jeunes du même âge résidant dans la CUS. Ce ratio est nettement supérieur à la moyenne bas-rhinoise (24.8%). En revanche, pour la 2ème couronne, cette part n'est que de 12.4%.

Les parts d'enfants de 0-18 ans vivant dans une famille allocataire à bas revenus sont supérieures ou proches de 40% dans les communes de Bischheim (39.5%), Schiltigheim (46.7%) et Strasbourg (43.5%).

Entre 2009 et 2012, le nombre d'enfants de moins de 19 ans vivant dans une famille allocataire à bas revenus a connu une hausse de 9.7% sur l'ensemble de la CUS, soit 3 043 enfants de plus. Cette hausse est proche de celle observée dans le département (+ 10.2%).

Part des 0-18 ans vivant dans une famille à bas revenus en %



Sources : CAF 31/12/2012 et Insee RP 2010

Notions définies dans le lexique :  
 • Population sous le seuil de bas revenus



# Les « travailleurs pauvres »

Un actif occupé sur dix est un « travailleur pauvre »

	Nombre de "travailleurs pauvres"	Part parmi les actifs occupés (au RP)
BISCHHEIM	758	10,3
BLAESHEIM	6	1,0
ECKBOLSHEIM	150	4,8
ECKWERSHEIM	5	0,8
ENTZHEIM	37	4,1
ESCHAU	62	2,7
FEGERSHEIM	95	3,7
GEISPOLSHHEIM	130	4,0
HOENHEIM	309	7,0
HOLTZHEIM	44	3,0
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	786	6,5
LAMPERTHEIM	49	3,7
LINGOLSHEIM	522	7,4
LIPSHEIM	21	1,7
MITTELHAUSBERGEN	19	2,5
MUNDOLSHEIM	78	3,4
NIEDERHAUSBERGEN	Moins de 5	-
OBERHAUSBERGEN	86	3,7
OBERSCHAEFFOLSHEIM	21	2,2
OSTWALD	329	7,0
PLOBSHEIM	61	3,3
REICHSTETT	71	3,8
SCHILTIGHEIM	1 480	11,4
SOUFFELWEYERSHEIM	132	3,8
STRASBOURG	12 040	11,3
VENDENHEIM	94	3,7
LA WANTZENAU	27	1,0
WOLFSHEIM	75	3,8
1ère couronne	4 334	8,4
2ème couronne	1 193	3,3
CUS	17 567	9,0
Bas-Rhin	29 439	6,1

Sources : CAF 31/12/2012 et Insee RP 2010

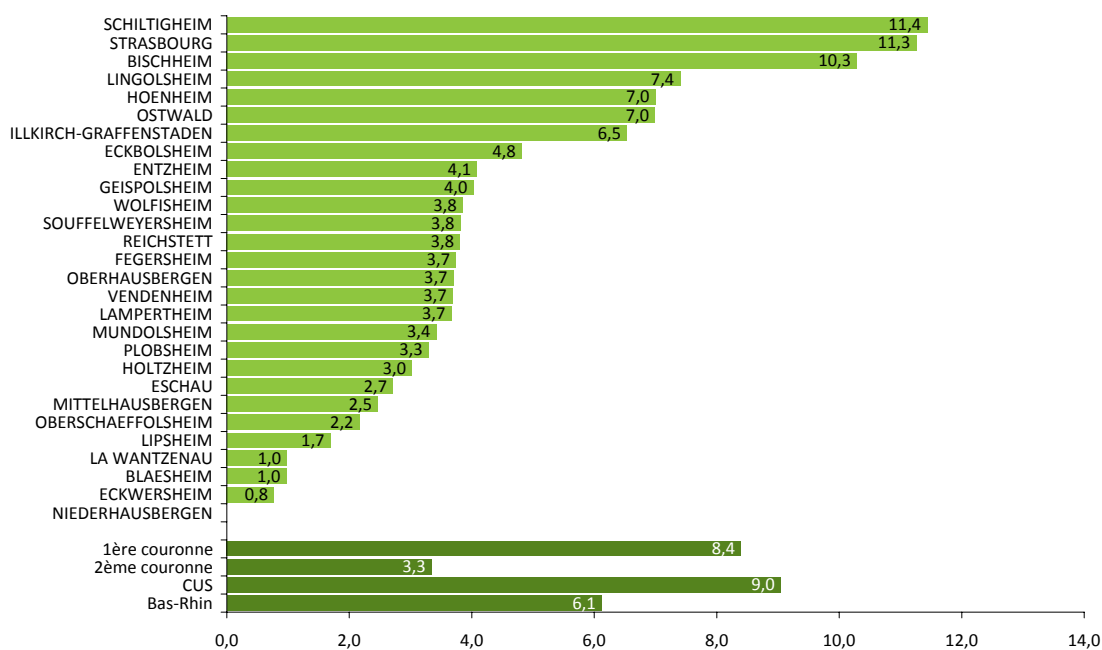
«La notion de « travailleur pauvre » désigne une personne qui a été présente au moins la moitié de l'année sur le marché du travail et qui vit dans une famille pauvre. Cette définition mêle donc des caractéristiques personnelles (être un travailleur) et familiales (vivre dans une famille pauvre).» (Pierre Concialdi in Observatoire des inégalités).

Les « travailleurs pauvres » «interroge[nt] l'idée reçue selon laquelle le travail garantirait nécessairement une indépendance et une autonomie...» (MIPES, Lochard Yves).

**Au 31 décembre 2012, à partir des données de la CAF, il est possible d'estimer le nombre de « travailleurs pauvres » à 17 567 personnes, soit 9.0% des actifs occupés.** La moyenne bas-rhinoise est inférieure de 3 points et pour la 2ème couronne le ratio n'est que de 3.3%.

Le poids des « travailleurs pauvres » varie de moins de 1% pour Blaesheim à plus de 11% pour Schiltigheim et Strasbourg.

Part des travailleurs pauvres parmi les actifs occupés en %



Sources : CAF 31/12/2012 et Insee RP 2010

Notions définies dans le lexique :

- «Travailleurs pauvres»

# Les allocataires du Revenu de Solidarité Active

15.5% des ménages de 20-59 sont allocataires du RSA

	Allocataires CAF du RSA		Evolution depuis 2009	
	Effectif	Part* (en %)	Effectif	%
BISCHHEIM	1 056	18,8	+273	+34,9
BLAESHEIM	9	3,0	-	-
ECKBOLSHEIM	127	6,6	+34	+36,6
ECKWERSHEIM	7	2,0	-2	-22,2
ENTZHEIM	33	7,2	+14	+73,7
ESCHAU	38	2,8	-4	-9,5
FEGERSHEIM	66	4,9	+21	+46,7
GEISPOLSHHEIM	116	6,8	+13	+12,6
HOENHEIM	323	11,4	+63	+24,2
HOLTZHEIM	30	3,5	+5	+20,0
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	700	8,1	+113	+19,3
LAMPERTHEIM	25	3,4	-1	-3,8
LINGOLSHEIM	567	12,2	+91	+19,1
LIPSHEIM	16	2,3	+3	+23,1
MITTELHAUSBERGEN	19	3,7	+7	+58,3
MUNDOLSHEIM	64	4,9	+23	+56,1
NIEDERHAUSBERGEN	5	1,5	-3	-37,5
OBERHAUSBERGEN	64	4,3	+18	+39,1
OBERSCHAEFFOLSHEIM	25	4,9	+5	+25,0
OSTWALD	336	11,2	+101	+43,0
PLOBSHEIM	45	4,4	+13	+40,6
REICHSTETT	70	6,2	+4	+6,1
SCHILTIGHEIM	1 884	18,7	+427	+29,3
SOUFFELWEYERSHEIM	124	6,0	+20	+19,2
STRASBOURG	17 033	18,6	+2 625	+18,2
VENDENHEIM	96	6,8	+32	+50,0
LA WANTZENAU	33	2,2	+6	+22,2
WOLFISHEIM	73	5,8	+24	+49,0
1ère couronne	4 993	13,6	+1 102	+28,3
2ème couronne	958	4,7	+203	+26,9
CUS	22 984	15,5	+3 930	+20,6
Bas-Rhin	32 838	10,4	+6 012	+22,4

\* parmi l'ensemble des ménages de 20-59 ans au RP

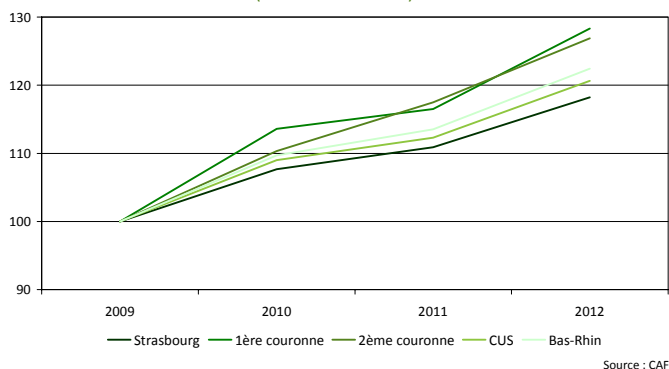
Sources : CAF 31/12/2012 et Insee RP 2010

Fin 2012, la CUS regroupe 22 984 allocataires CAF du RSA, soit 15.5% des ménages de 20-59 ans. Ce ratio est supérieur de 5 points à la moyenne départementale.

Un décalage important apparaît entre les communes. Dans la 1ère couronne, 13.6% des ménages de 20-59 ans sont allocataires du RSA. Deux communes présentent même des parts supérieures à 18% : Bischheim (18.8%) et Schiltigheim (18.7%). De même, dans la commune centre cette part atteint 18.6%. A l'inverse, dans la 2ème couronne, moins de 5% des ménages de 20-59 ans sont allocataires du RSA (Eckwersheim présente le ratio le plus faible : 2.0%).

Le nombre d'allocataires du RSA a augmenté de 20.6% depuis 2009 dans la CUS (soit 3 930 allocataires de plus). Cette hausse est un peu plus faible que celle observée au sein du département (+ 22.4%). Au niveau communal, trois communes présentent de faibles diminutions du nombre d'allocataires RSA (moins de 5 allocataires) : Eckwersheim, Eschau et Lampertheim. A l'inverse, Bischheim, Ostwald et Schiltigheim détiennent des hausses importantes : respectivement + 34.9% (soit 273 allocataires supplémentaires), + 43.0% (soit 101 allocataires de plus) et + 29.3% (soit 427 allocataires supplémentaires).

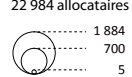
Evolution du nombre d'allocataires CAF du RSA de 2009 à 2012 (base 100 en 2009)



## La part d'allocataires CAF du RSA fin 2012

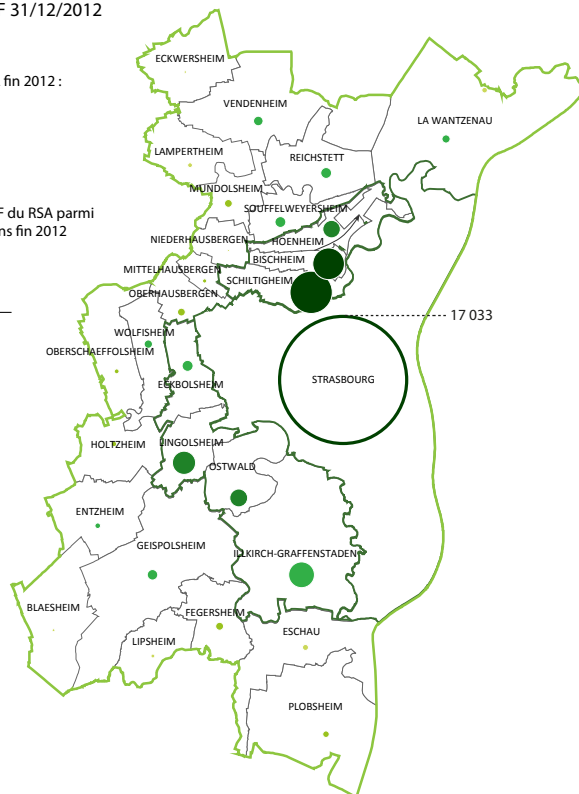
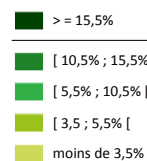
Insee RP 2010 & CAF 31/12/2012

Allocataires CAF du RSA fin 2012 : 22 984 allocataires



Part des allocataires CAF du RSA parmi les ménages de 20-59 ans fin 2012

CUS : 15,5%



Notions définies dans le lexique :  
• Revenu de Solidarité Active (RSA)

## Près de huit allocataires du RSA sur dix sont allocataires du RSA Minimum social

	Allocataires CAF du RSA Minimum social		Evolution depuis 2009		Allocataires CAF du RSA Activité		Evolution depuis 2009	
	Effectif	Part* (en %)	Effectif	%	Effectif	Part* (en %)	Effectif	%
BISCHHEIM	779	13,9	+195	+33,4	277	4,9	+78	+39,2
BLAESHEIM	Moins de 5	-	-	-	Moins de 5	-	-	-
ECKBOLSHEIM	81	4,2	+17	+26,6	44	2,3	+15	+51,7
ECKWERSHEIM	Moins de 5	-	-	-	Moins de 5	-	-	-
ENTZHEIM	14	3,0	+5	+55,6	13	2,8	-	-
ESCHAU	24	1,8	-2	-7,7	11	0,8	+0	+0,0
FEGERSHEIM	43	3,2	+16	+59,3	18	1,3	+3	+20,0
GEISPOLSHHEIM	70	4,1	-1	-1,4	44	2,6	+18	+69,2
HOENHEIM	228	8,1	+43	+23,2	92	3,3	+19	+26,0
HOLTZHEIM	20	2,3	+9	+81,8	5	0,6	-2	-28,6
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	517	6,0	+96	+22,8	183	2,1	+17	+10,2
LAMPERTHEIM	18	2,5	+2	+12,5	5	0,7	-2	-28,6
LINGOLSHEIM	419	9,0	+62	+17,4	148	3,2	+32	+27,6
LIPSHEIM	8	1,2	+0	+0,0	Moins de 5	-	-	-
MITTELHAUSBERGEN	6	1,2	+1	+20,0	9	1,7	+4	+80,0
MUNDOLSHEIM	50	3,8	+21	+72,4	13	1,0	+5	+62,5
NIEDERHAUSBERGEN	Moins de 5	-	-	-	Moins de 5	-	-	-
OBERHAUSBERGEN	46	3,1	+10	+27,8	15	1,0	+6	+66,7
OBERSCHAEFFOLSHEIM	12	2,3	+2	+20,0	9	1,8	+2	+28,6
OSTWALD	233	7,7	+76	+48,4	103	3,4	+27	+35,5
PLOBSHEIM	26	2,5	+6	+30,0	13	1,3	+3	+30,0
REICHSTETT	41	3,6	+4	+10,8	26	2,3	+9	+52,9
SCHILTIGHEIM	1 387	13,8	+287	+26,1	497	4,9	+140	+39,2
SOUFFELWEYERSHEIM	84	4,1	+13	+18,3	36	1,7	+9	+33,3
STRASBOURG	13 645	14,9	+1 888	+16,1	3 388	3,7	+737	+27,8
VENDENHEIM	78	5,5	+34	+77,3	15	1,1	+2	+15,4
LA WANTZENAU	20	1,3	+10	+100,0	5	0,3	-3	-37,5
WOLFISHEIM	45	3,6	+17	+60,7	24	1,9	+9	+60,0
1ère couronne	3 644	9,9	+776	+27,1	1 344	3,7	+328	+32,3
2ème couronne	672	3,3	+137	+25,6	291	1,4	+64	+28,2
CUS	17 961	12,1	+2 801	+18,5	5 023	3,4	+1 129	+29,0
Bas-Rhin	24 996	7,9	+4 149	+19,9	7 842	2,5	+1 863	+31,2

\* parmi l'ensemble des ménages de 20-59 ans au RP

Sources : CAF 31/12/2012 et Insee RP 2010

Parmi les 22 984 allocataires du RSA fin 2012 dans la CUS, 17 961 (soit 78%) sont allocataires du RSA Minimum social et 5 023 du RSA Activité.

Les 17 961 allocataires du RSA Minimum social représentent 12.1% des ménages dont la personne de référence est âgée de 20 à 59 ans. Ce ratio est supérieur à la moyenne départementale (7.9%).

Au niveau communal, dans la 1ère couronne, 9.9% des ménages de 20-59 ans sont allocataires du RSA Minimum social. Trois communes présentent même des parts supérieures à 13% : Bischheim (13.9%), Schiltigheim (13.8%) et Strasbourg (14.9%). A l'inverse, dans la 2ème couronne, 3.3% des ménages de 20-59 ans sont allocataires du RSA Minimum social (Lipsheim et Mittelhausbergen présentent le ratio le plus faible : 1.2%).

Le nombre d'allocataires du RSA Minimum social a augmenté de 18.5% depuis 2009 dans la CUS (soit 2 801 allocataires de plus). Cette hausse est un peu plus faible que celle observée au sein du département (+ 19.9%).

A l'échelle communale, Bischheim, Schiltigheim et Strasbourg détiennent les hausses les importantes en termes d'effectifs : respectivement + 195 allocataires (+ 33.4%), + 287 allocataires (+ 26.1%) et + 1 888 allocataires (+ 16.1%).

Concernant les 5 023 allocataires du RSA Activité, ils représentent 3.4% des ménages de 20-59 ans (contre 2.5% pour le Bas-Rhin). Bischheim et Schiltigheim présentent la plus forte parts: 4.9% (soit respectivement 277 et 497 allocataires).

Le nombre d'allocataires du RSA Activité a augmenté de 29.0% depuis 2009 Dans la CUS (soit 1 129 allocataires supplémentaires). Cette hausse est plus faible que celle observée dans le Bas-Rhin (+ 31,2%).

Schiltigheim et Strasbourg détiennent les hausses les importantes en termes d'effectifs : respectivement + 140 allocataires (+ 39.2%) et + 737 allocataires (+ 27.8%).

Notions définies dans le lexique :

- Revenu de Solidarité Active (RSA)
- RSA Minimum social
- RSA Activité

# ACTIVITÉ ET CHÔMAGE

## L'activité des jeunes

### ● Taux d'activité

Près de deux jeunes de 15-24 ans sur cinq sont actifs

	Population des 15-24 ans	Répartition des 15-24 ans selon leur activité			% d'actifs (en emploi ou au chômage)
		Actifs ayant un emploi	Chômeurs	Inactifs	
BISCHHEIM	2 210	815	294	1 101	50,2
BLAESHEIM	177	65	10	102	42,1
ECKBOLSHEIM	775	294	47	433	44,1
ECKWERSHEIM	158	40	11	106	32,7
ENTZHEIM	253	105	29	119	53,0
ESCHAU	516	211	38	267	48,3
FEGERSHEIM	643	268	54	320	50,2
GEISPOLSHHEIM	857	330	41	486	43,3
HOENHEIM	1 245	453	151	641	48,5
HOLTZHEIM	317	137	18	161	49,1
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	4 330	1 495	402	2 432	43,8
LAMPERTHEIM	342	84	29	229	33,0
LINGOLSHEIM	1 804	648	207	949	47,4
LIPSHEIM	297	122	25	151	49,3
MITTELHAUSBERGEN	184	45	9	130	29,5
MUNDOLSHEIM	571	200	46	325	43,1
NIEDERHAUSBERGEN	179	63	6	111	38,2
OBERHAUSBERGEN	466	140	31	295	36,7
OBERSCHAEFFOLSHEIM	261	77	22	162	38,0
OSTWALD	1 256	399	142	715	43,1
PLOBSHEIM	442	175	35	233	47,3
REICHSTETT	457	175	30	252	44,7
SCHILTIGHEIM	4 347	1 497	517	2 332	46,3
SOUFFELWEYERSHEIM	824	333	66	425	48,4
STRASBOURG	52 525	13 898	5 022	33 606	36,0
VENDENHEIM	743	268	40	436	41,4
LA WANTZENAU	659	213	33	414	37,2
WOLFISHEIM	439	162	32	246	44,0
1ère couronne	15 965	5 602	1 759	8 604	46,1
2ème couronne	8 786	3 214	603	4 969	43,4
CUS	77 276	22 714	7 383	47 179	38,9
Bas-Rhin	146 334	51 621	14 482	80 231	45,2
France métropolitaine	7 724 792	2 545 367	840 278	4 339 147	43,8

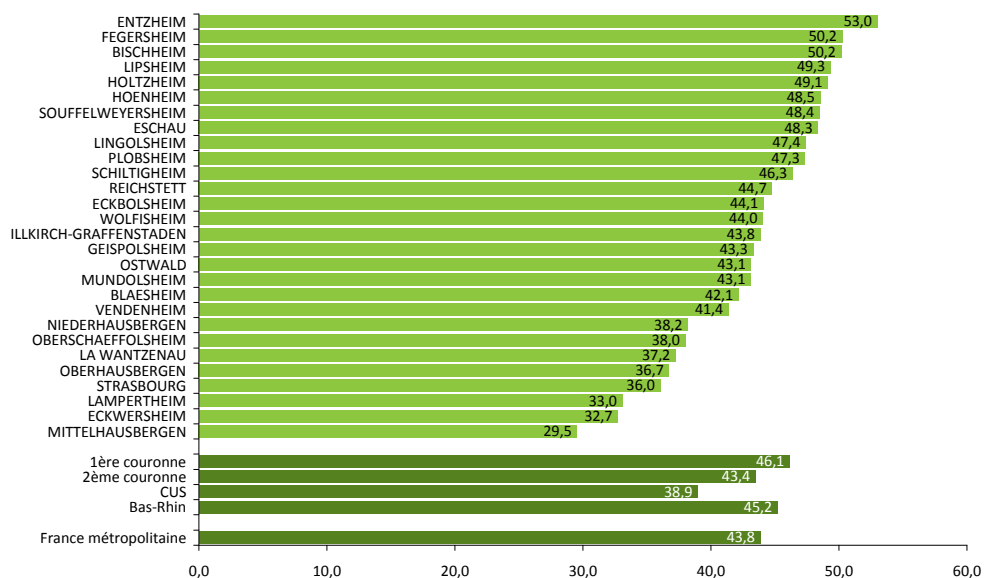
Source : Insee RP 2010

En 2010, parmi les 77 276 jeunes de 15-24 ans vivant dans la CUS, 38.9% sont actifs (en emploi ou au chômage), soit 30 097 jeunes. Cette part est inférieure aux moyennes départementale (45.2%) et métropolitaine (43.8%).

Parmi les 30 097 jeunes de 15-24 ans actifs, les trois quarts sont en emploi (soit 22 714 jeunes).

A l'échelle communale, la part de jeunes de 15-24 ans actifs est supérieure à 50% dans trois communes : Bischheim (50.2%), Fegersheim (50.2%) et Entzheim (53.0%). A l'inverse, Mittelhausbergen présente la plus faible proportion : 29.5% de jeunes de 15-24 ans actifs.

Part des jeunes de 15-24 ans actifs (en emploi ou au chômage) en %



Source : Insee RP 2010

Notions définies dans le lexique :

- Actifs
- Actifs occupés

## ● Précarité de l'emploi et temps de travail

**Plus de la moitié des jeunes de 15-24 ans sont en contrats précaires et 32% travaillent à temps partiel**

Précarité de l'emploi des jeunes		Actifs occupés	Contrats précaires*		Temps partiel	
			Effectifs	%	Effectifs	%
Strasbourg	15-24 ans	13 898	7 676	55,2	5 256	37,8
	25 ans et plus	94 166	13 150	14,0	15 534	16,5
1ère couronne	15-24 ans	5 602	2 648	47,3	1 353	24,1
	25 ans et plus	46 345	4 037	8,7	7 010	15,1
2ème couronne	15-24 ans	3 214	1 352	42,1	686	21,3
	25 ans et plus	32 426	1 788	5,5	5 015	15,5
CUS	15-24 ans	22 714	11 676	51,4	7 294	32,1
	25 ans et plus	172 937	18 975	11,0	27 560	15,9
Bas-Rhin	15-24 ans	51 621	25 105	48,6	12 567	24,3
	25 ans et plus	433 152	37 045	8,6	68 297	15,8
France métropolitaine	15-24 ans	2 545 367	1 245 447	48,9	704 809	27,7
	25 ans et plus	23 577 288	2 176 956	9,2	3 779 214	16,0

\*contrats précaires : contrats d'apprentissage, intérim, contrats de qualif. emplois aidés, stagiaires rémunérés, cdd

Source : Insee RP 2010

**Parmi les 22 714 actifs occupés de 15-24 ans, 51.4% sont en contrats précaires (soit 11 676 jeunes) et 32.1% travaillent à temps partiel (soit 7 294 jeunes).** Sur l'ensemble du département, ces parts sont respectivement de 48.6% et 24.3%.

Chez les actifs occupés de 25 ans et plus, la part des contrats précaires est nettement plus faible : seuls 11.0% des actifs occupés de 25 ans et plus sont concernés. Concernant le travail à temps partiel l'écart est moins élevé mais il reste important : 15.9% des actifs occupés de 25 ans et plus travaillent à temps contre 32.1% des 15-24 ans.

A une échelle plus fine au sein de la CUS, les proportions observées dans la 1ère couronne sont proches de celles du Bas-Rhin (et donc plus faibles que celles de la CUS) : 47.3% des jeunes actifs occupés de 15-24 ans sont en contrats précaires et 32.1% travaillent à temps partiel. Dans la 2ème couronne, les ratios sont encore moindre : respectivement 42.1% et 21.3%.

A l'inverse, Strasbourg présente la situation la plus défavorable en terme de précarité pour les jeunes actifs occupés de 15-24 ans : 55.2% sont en contrats précaires et 37.8% travaillent à temps partiel.

**Quel que soit le territoire considéré, les écarts entre les ratios des 15-24 ans et ceux des 25 ans et plus restent élevés.**

Le taux de jeunes à temps partiel reflète à la fois la situation de jeunes ayant des difficultés à trouver un emploi stable à la sortie de leur études (ils sont donc possesseurs d'un contrat précaire) et la situation de jeunes en études complétant leur temps libre par des « jobs » d'appoint nécessaires à leur subsistance.

Dans le premier cas, le temps partiel est plus subit que choisi, l'opportunité d'un emploi stable étant très faible. Dans le second cas, il est souvent choisi, la conciliation avec les études étant nécessaire.

# La population active de 15-64 ans

## ● Taux d'activité

Environ 225 000 actifs de 15-64 ans, soit un taux d'activité de 70%

	Population de 15-64 ans active 2010	Taux d'activité		Population de 15-64 ans active occupée 2010
		1999	2010	
BISCHHEIM	8 693	71,7	73,4	7 386
BLAESHEIM	653	74,7	74,2	541
ECKBOLSHEIM	3 330	74,7	76,1	3 124
ECKWERSHEIM	695	66,0	72,2	687
ENTZHEIM	975	71,0	76,7	860
ESCHAU	2 437	74,5	76,0	2 286
FEGERSHEIM	2 709	73,2	77,0	2 501
GEISPOLSHEIM	3 430	71,5	73,8	3 072
HOENHEIM	5 010	72,1	73,1	4 417
HOLTZHEIM	1 531	76,5	76,7	1 462
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	13 575	69,7	73,5	12 023
LAMPERTHEIM	1 433	70,0	72,8	1 316
LINGOLSHEIM	7 982	73,7	74,0	7 051
LIPSHEIM	1 318	73,7	77,3	1 277
MITTELHAUSBERGEN	828	75,3	72,8	785
MUNDOLSHEIM	2 471	72,2	74,0	2 233
NIEDERHAUSBERGEN	657	74,8	74,0	628
OBERHAUSBERGEN	2 492	77,6	77,7	2 269
OBERSCHAEFFOLSHEIM	1 027	71,4	71,3	967
OSTWALD	5 295	73,6	73,5	4 708
PLOBSHEIM	1 968	74,3	75,3	1 865
REICHSTETT	1 993	68,6	71,4	1 852
SCHILTIGHEIM	15 139	74,2	72,9	12 936
SOUFFELWEYERSHEIM	3 756	73,0	76,4	3 455
STRASBOURG	127 824	64,1	67,5	106 949
VENDENHEIM	2 713	70,1	72,6	2 594
LA WANTZENAU	2 902	73,2	75,5	2 740
WOLFISHEIM	2 073	76,3	78,5	2 056
1ère couronne	59 025	72,6	73,5	51 645
2ème couronne	38 061	72,8	75,1	35 446
CUS	224 911	67,6	70,2	194 040
Bas-Rhin	538 505	70,3	73,4	481 373
France métropolitaine	29 302 577	69,0	72,2	25 900 009

Source : Insee RP 1999-2010

En 2010, le taux d'activité des 15-64 ans est de 70.2% dans la Communauté Urbaine de Strasbourg. Ce taux est inférieur de trois points à celui observé dans le Bas-Rhin. A l'échelle communale, quatre communes de la 2ème couronne présentent les taux les plus élevés : Fegersheim (77.0%), Lipsheim (77.3%), Oberhausbergen (77.7%) et Wolfisheim (78.5%). A l'inverse, Strasbourg détient le taux le plus bas : 67.5%, suivi d'Oberschaeffolsheim (71.3%) et Reichstett (71.4%).

Entre 1999 et 2010, le taux d'activité des 15-64 ans dans la CUS a augmenté de 2.6 points, passant de 67.6% à 70.2%. Dans le département et la France métropolitaine la hausse a été d'environ trois points.

Au niveau communal, Mittelhausbergen présente la plus forte diminution du taux d'activité des 15-64 ans entre 1999 et 2010 (- 2.5.points), suivi de Schiltghiem avec - 1.3 point. A l'inverse, la plus forte augmentation s'observe dans la commune d'Eckwersheim où le taux d'activité des 15-64 ans est passé de 66.0% en 1999 à 72.2% en 2010 (soit + 6.2 points).

Les 194 040 actifs occupés de 15-64 ans vivant dans la CUS (c'est-à-dire ayant un emploi), représentent 86% des actifs de la communauté urbaine (contre 89% pour le département). Cette part atteint 93% pour la 2ème couronne contre 87.5% pour la 1ère couronne et seulement 84% à Strasbourg.

Notions définies dans le lexique :

• Actifs • Actifs occupés

● *Catégories socio-professionnelles*

**Une majorité d'employés et d'ouvriers**

	Population de 15 ans et plus active occupée	15-64 ans actifs occupés											
		agriculteurs - exploitants		artisans, commerçants, chefs d'entreprises		cadres et professions intellectuelles supérieures		professions intermédiaires		employés		ouvriers	
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
BISCHHEIM	7 408	0	0,0	296	4,0	865	11,7	1 801	24,4	2 350	31,8	2 073	28,1
BLAESHEIM	620	8	1,5	36	6,6	91	16,9	131	24,3	159	29,4	115	21,3
ECKBOLSHEIM	3 127	12	0,4	143	4,6	701	22,4	863	27,6	865	27,7	540	17,3
ECKWERSHEIM	655	12	1,8	89	12,9	170	24,7	182	26,5	133	19,4	101	14,7
ENTZHEIM	912	4	0,5	52	6,0	144	16,7	228	26,5	208	24,2	224	26,0
ESCHAU	2 297	20	0,9	113	4,9	499	21,8	729	31,9	519	22,7	407	17,8
FEGERSHEIM	2 556	16	0,7	129	5,2	485	19,4	719	28,7	695	27,8	456	18,3
GEISPOLSHHEIM	3 242	8	0,3	120	3,9	524	17,0	920	29,9	846	27,5	654	21,3
HOENHEIM	4 463	3	0,1	166	3,8	604	13,7	1 147	26,0	1 516	34,3	980	22,2
HOLTZHEIM	1 463	4	0,3	67	4,6	216	14,8	451	30,8	408	27,9	316	21,6
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	12 077	12	0,1	486	4,0	2 505	20,8	3 300	27,4	3 568	29,7	2 152	17,9
LAMPERTHEIM	1 349	8	0,6	44	3,3	348	26,4	512	38,9	288	21,9	116	8,8
LINGOLSHEIM	7 089	0	0,0	275	3,9	1 178	16,7	2 035	28,9	2 157	30,6	1 405	19,9
LIPSHEIM	1 247	4	0,3	75	5,9	263	20,6	385	30,2	331	25,9	218	17,1
MITTELHAUSBERGEN	788	0	0,0	40	5,1	286	36,4	205	26,2	173	22,0	80	10,3
MUNDOLSHEIM	2 296	0	0,0	126	5,6	508	22,7	674	30,2	597	26,7	329	14,7
NIEDERHAUSBERGEN	635	0	0,0	8	1,2	154	24,5	235	37,4	139	22,1	93	14,7
OBERSCHAFFOLSHEIM	2 342	8	0,4	94	4,2	647	28,5	659	29,1	594	26,2	266	11,7
OSTWALD	978	12	1,2	65	6,7	185	19,2	321	33,2	242	25,0	142	14,7
ROENHEIM	4 776	6	0,1	184	3,9	784	16,7	1 199	25,5	1 406	29,9	1 129	24,0
SCHILTIGHEIM	1 869	16	0,8	107	5,7	312	16,7	470	25,2	502	26,9	458	24,6
SOUFFELWEYERSHEIM	1 877	0	0,0	94	5,1	346	18,7	524	28,3	546	29,5	342	18,5
STRASBOURG	13 006	0	0,0	587	4,5	2 066	16,0	3 345	25,9	3 722	28,8	3 217	24,9
VENDENHEIM	3 484	4	0,1	173	5,0	736	21,3	1 117	32,3	936	27,1	488	14,1
LA WANTZENAU	108 044	64	0,1	4 206	3,9	27 002	25,2	27 962	26,1	28 181	26,4	19 533	18,3
WOLFISHEIM	2 568	4	0,2	128	4,9	545	21,0	780	30,1	705	27,2	433	16,7
1ère couronne	2 766	8	0,3	184	6,7	810	29,6	797	29,1	560	20,4	380	13,9
2ème couronne	1 953	0	0,0	77	3,7	480	23,3	737	35,8	524	25,5	240	11,6
CUS	195 884	235	0,1	8 164	4,2	43 452	22,4	52 429	27,0	52 872	27,2	36 887	19,0
France métropolitaine	484 620	3 531	0,7	22 872	4,8	77 528	16,1	122 502	25,4	128 827	26,8	126 114	26,2

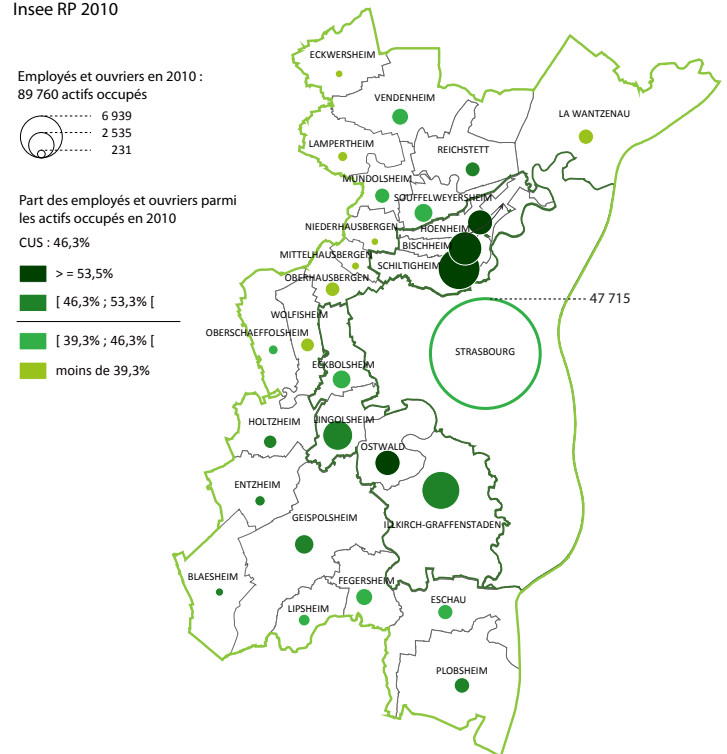
Source : Insee RP 2010

Dans la CUS, 27.2% des actifs occupés de 15-64 ans sont employés, 27.0% occupent des professions intermédiaires, 19.0% sont ouvriers, 22.4% sont cadres et 4.2% artisans, commerçants ou chefs d'entreprises. Les agriculteurs exploitants représentent moins de 1% du total. Le regroupement employés/ouvriers concerne ainsi près d'un actif occupé sur deux (46.2%). La proportion est supérieure à 50% pour la 1ère couronne (52.4%) tandis qu'elle est de 42.2% pour la 2ème couronne.

Dans le détail de certaines catégories socio-professionnelles :

- La proportion de cadres dans la CUS est supérieure à celles observées dans le Bas-Rhin et le territoire métropolitain : 22.4% des actifs occupés en 2010 (soit 43 452 cadres), contre respectivement 16.1% et 16.6%. Cette part est minimale pour Bischheim avec 11.7% de cadres, et maximale pour Mittelhausbergen avec 36.4%.
- La proportion d'employés est inférieure à la moyenne métropolitaine mais supérieure à la moyenne bas-rhinoise : 27.2% (soit 52 872 employés) contre respectivement 28.2% et 26.8%. Le ratio dépasse les 30% à Lingolsheim (30.6%), Bischheim (31.8%) et Hoenheim (34.3%) alors qu'il est inférieur à 20% à Eckwersheim (19.4%).
- La proportion d'ouvriers est celle qui s'écarte le plus de la moyenne métropolitaine avec une sous-représentation nette comparé au Bas-Rhin : 19.0% d'actifs occupés (soit 36 887 ouvriers dans la CUS) contre 22.1% sur l'ensemble de la France métropolitaine et 26.2% dans le département. Cette part varie de 8.8% pour Lampertheim à 28.1% pour Bischheim.

**La part des employés et ouvriers parmi les actifs occupés en 2010**  
Insee RP 2010



Notions définies dans le lexique :  
●Catégories socio-professionnelles

## ● Les salariés en contrats précaires

30 650 salariés en contrats précaires, dont 52% de femmes

	Salariés de 15 ans ou plus	Salariés en contrats précaires (CDD, Intérim, Emplois aidés, Apprentissage, stage)		Répartition selon le sexe (en %)	
		Effectifs	%	Hommes	Femmes
BISCHHEIM	6 889	1 026	14,9	46,8	53,2
BLAESHEIM	547	53	9,6	47,2	52,8
ECKBOLSHEIM	2 801	281	10,0	51,8	48,2
ECKWERSHEIM	544	46	8,5	45,7	54,3
ENTZHEIM	821	78	9,5	50,0	50,0
ESCHAU	2 051	220	10,7	47,9	52,1
FEGERSHEIM	2 320	241	10,4	47,9	52,1
GEISPOLSHEIM	2 924	323	11,0	50,8	49,2
HOENHEIM	4 128	483	11,7	49,4	50,6
HOLTZHEIM	1 327	129	9,7	48,5	51,5
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	11 169	1 945	17,4	57,0	43,0
LAMPERTHEIM	1 170	101	8,6	52,5	47,5
LINGOLSHEIM	6 502	790	12,2	45,4	54,6
LIPSHEIM	1 129	100	8,9	44,6	55,4
MITTELHAUSBERGEN	647	53	8,2	54,7	45,3
MUNDOLSHEIM	2 069	198	9,6	46,2	53,8
NIEDERHAUSBERGEN	561	52	9,3	56,6	43,4
OBERHAUSBERGEN	2 061	198	9,6	44,9	55,1
OBERSCHAEFFOLSHEIM	868	74	8,5	44,6	55,4
OSTWALD	4 392	527	12,0	51,0	49,0
PLOBSHEIM	1 701	170	10,0	53,2	46,8
REICHSTETT	1 725	170	9,9	44,4	55,6
SCHILTIGHEIM	11 890	1 633	13,7	49,6	50,4
SOUFFELWEYERSHEIM	3 138	317	10,1	46,9	53,1
STRASBOURG	97 189	20 825	21,4	47,3	52,7
VENDENHEIM	2 320	208	9,0	44,0	56,0
LA WANTZENAU	2 360	230	9,7	48,5	51,5
WOLFISHEIM	1 784	178	10,0	44,9	55,1
1ère couronne	47 771	6 685	14,0	51,0	49,0
2ème couronne	32 065	3 140	9,8	47,8	52,2
CUS	177 025	30 650	17,3	48,1	51,9
Bas-Rhin	439 088	62 149	14,2	48,9	51,1
France métropolitaine	22 926 667	3 422 403	14,9	47,5	52,5

Source : Insee RP 2010

En 2010, parmi les 177 025 salariés de 15 ans et plus vivant dans la CUS, 17,3% ont un contrat précaire (CDD, intérim, emploi aidé, apprentissage, stage), soit 30 650 salariés. Cette part est supérieure aux moyennes départementale (14,2%) et métropolitaine (14,9%).

Parmi les 30 650 salariés en contrats précaires, 51,9% sont des femmes.

A l'échelle communale, les parts de salariés en contrats précaires les plus élevées s'observent à Strasbourg (21,4%) et dans les communes de la 1ère couronne (avec un maximum de 17,4% pour Illkirch-Graffenstaden). A l'inverse, ce ratio n'est que de 9,8% dans la 2ème couronne (avec un minimum de 8,2% pour Mittelhausbergen).

### Tendance nationale : le statut du travail

Parmi les 63 millions de Français, 25,8 millions exercent une activité professionnelle rémunérée (données Insee 2011). Parmi les 25,8 millions d'actifs occupés, 12 % (3 millions) ne touchent pas de paie à la fin de chaque mois. Parmi eux, on trouve des indépendants (1,7 million), des employeurs (1,1 million, notamment les commerçants, artisans, etc.) et des aides familiaux (135 000, souvent des femmes d'artisans ou de commerçants).

22,8 millions d'actifs sont salariés, soit 88 % de l'ensemble. Cet univers regroupe lui aussi des contrats de travail très différents. 17%, soit 4,4 millions, exercent à temps partiel. Pour la majorité, il s'agit d'un choix, mais 28 % déclare souhaiter travailler plus, soit 1,2 million de personnes. Les deux-tiers des salariés, soit 15,3 millions, sont employés en contrat à durée indéterminée et un cinquième (4,3 millions) dispose d'un statut de fonctionnaire. 3,1 millions de personnes - 14 % des salariés - occupent un statut précaire, du stage au contrat à durée déterminée, en passant par l'intérim et l'apprentissage.

Notions définies dans le lexique :

● Contrats précaire



● *Le temps partiel*
**Environ 32 400 salariés travaillant à temps partiel**

	Salariés de 15 ans ou plus	Salariés à temps partiel		Hommes à temps partiel	Femmes à temps partiel
		Effectifs	%		
BISCHHEIM	6 889	1 249	18,1	7,4	28,6
BLAESHEIM	547	96	17,6	2,5	32,8
ECKBOLSHEIM	2 801	458	16,4	6,2	26,2
ECKWERSHEIM	544	104	19,1	6,0	31,9
ENTZHEIM	821	140	17,1	5,2	28,7
ESCHAU	2 051	346	16,9	5,9	27,6
FEGERSHEIM	2 320	369	15,9	4,1	28,1
GEISPOLSHEIM	2 924	463	15,8	4,0	28,2
HOENHEIM	4 128	834	20,2	8,5	31,2
HOLTZHEIM	1 327	201	15,2	4,4	26,0
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	11 169	1 754	15,7	6,5	25,6
LAMPERTHEIM	1 170	211	18,0	4,5	30,4
LINGOLSHEIM	6 502	1 138	17,5	7,0	27,8
LIPSHEIM	1 129	154	13,6	2,7	24,0
MITTELHAUSBERGEN	647	110	17,0	5,7	28,0
MUNDOLSHEIM	2 069	371	17,9	5,6	29,3
NIEDERHAUSBERGEN	561	92	16,3	4,4	28,5
OBERHAUSBERGEN	2 061	303	14,7	6,4	21,8
OBERSCHAEFFOLSHEIM	868	143	16,4	4,7	26,6
OSTWALD	4 392	652	14,8	4,5	25,1
PLOBSHEIM	1 701	299	17,6	4,0	31,8
REICHSTETT	1 725	304	17,6	5,8	29,2
SCHILTIGHEIM	11 890	1 799	15,1	7,0	23,3
SOUFFELWEYERSHEIM	3 138	505	16,1	5,3	26,1
STRASBOURG	97 189	19 144	19,7	11,1	28,0
VENDENHEIM	2 320	425	18,3	5,6	30,6
LA WANTZENAU	2 360	405	17,2	4,0	29,9
WOLFISHEIM	1 784	296	16,6	3,4	29,2
1ère couronne	47 771	7 885	16,5	6,8	26,2
2ème couronne	32 065	5 335	16,6	4,8	28,1
CUS	177 025	32 363	18,3	8,8	27,6
Bas-Rhin	439 088	75 751	17,3	6,0	29,1
France métropolitaine	22 926 667	4 124 111	18,0	7,2	29,1

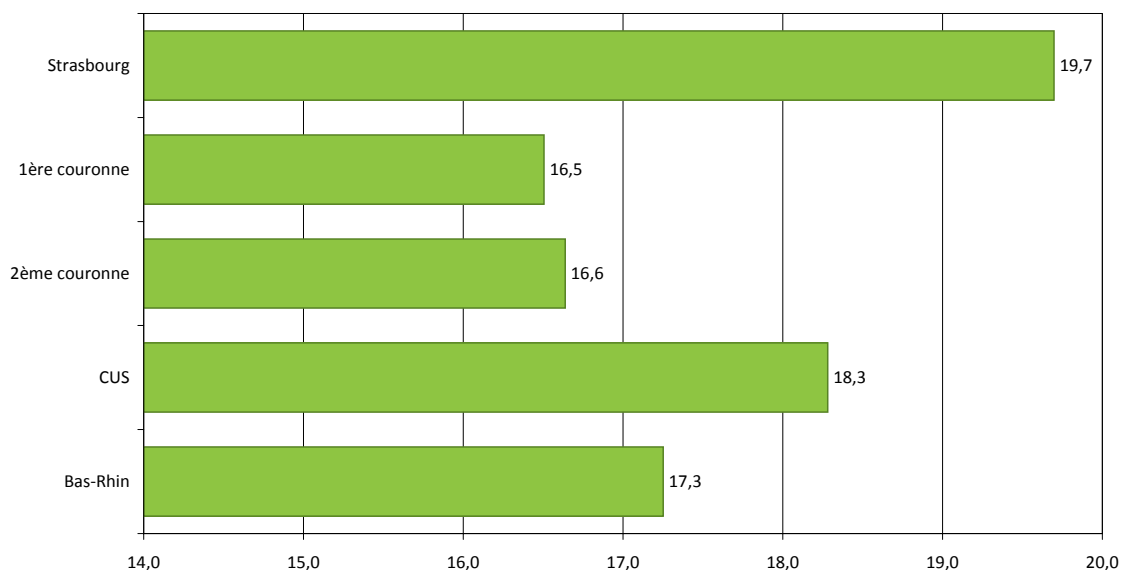
Source : Insee RP 2010

En 2010, la part de salariés travaillant à temps partiel dans la CUS est de 18.3% (soit 32 363 salariés). Cette part est supérieure d'un point à la moyenne bas-rhinoise et est quasi-identique à la moyenne métropolitaine. Par ailleurs, chez les salariés de 25-54 ans, les femmes sont nettement plus touchées par le travail à temps partiel : 25.2% contre 6.0% pour les hommes.

Au niveau communal, la parts de salariés travaillant à temps partiel est minimale pour Mittelhausbergen (13.6%) et maximale pour Hoenheim (20.2%).

Le poids des femmes travaillant à temps partiel est supérieur à 30% dans six communes : Lampertheim (30.4%), Vendenheim (30.6%), Hoenheim (31.2%), Plobsheim (31.8%), Eckwersheim (31.9%) et Blaesheim (32.8%). En revanche, cette part n'est que de 21.8% pour Oberhsaugergen.

Part des salariés de 15 ans et plus travaillant à temps partiel



Source : Insee RP 2010

Notions définies dans le lexique :  
● Temps partiel

# Données conjoncturelles sur le chômage

## Un nombre de demandeurs d'emploi en constante augmentation

CUS	Demandeurs d'emploi		
	1er trimestre 2012	1er trimestre 2013	Evolution T1 2013 - T1 2012
Total	39 508	43 479	+3 971
catégorie A	24 147	28 471	+4 324
catégories A,B,C	35 259	39 508	+4 249
dont moins de 26 ans	6 029	7 331	+1 302

Source : Pôle Emploi

**Au 1er trimestre 2013, 43 479 habitants de la CUS étaient demandeurs d'emploi.** Ils sont 28 471 DEFM de catégorie A (c'est-à-dire tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, et étant sans emploi) et 39 508 DEFM de catégorie A, B et C. Parmi ces derniers, 7 331 ont moins de 26 ans (soit 19%).

### Depuis le dernier trimestre 2008, le nombre de demandeurs d'emploi augmente :

+ 13 598 pour l'ensemble (+ 45.5%),  
+ 9 037 pour ceux de catégorie A (+ 46.5%), + 12 408 pour ceux de catégorie A, B ou C (+ 45.8%) et + 1 938 pour les DEFM de catégorie A, B ou C de moins de 26 ans (+ 35.9%).

Sur la dernière année d'observation (1er trimestre 2012-1er trimestre 2013), le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a augmenté de 17.9% (+ 4 324 personnes) tandis que pour les demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C la hausse a été de 12.1% (+ 4 249 personnes). Toutefois, la plus forte hausse concerne les DEFM de catégorie A, B ou C de moins de 26 ans : + 21,6% (+ 1 302 jeunes).

Evolution du nombre de demandeurs d'emplois



Source : Pôle Emploi

Fin décembre 2011, l'indice de chômage estimé des DEFM de catégorie A dans la CUS est plus élevé que dans le Bas-Rhin, et ce quelque soit l'âge ou le sexe du demandeur d'emploi. L'indice de chômage des hommes est plus élevé que celui des femmes (12.2% contre 9.8%). L'indice de chômage varie également selon l'âge du chômeur : 12.9% pour les moins de 25 ans, 9.8% pour les 25-49 ans et 17.3% pour les 50 ans et plus.

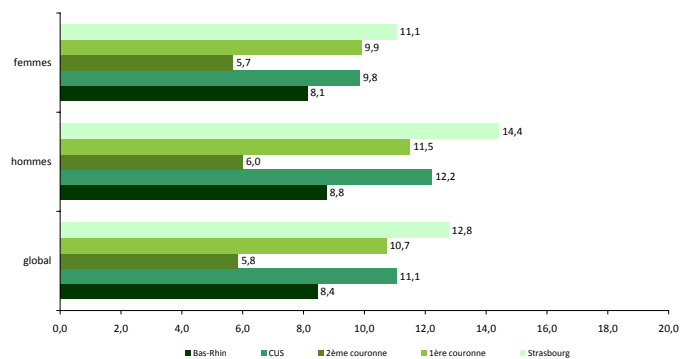
### A un niveau géographique plus fin :

- Strasbourg présente des indices de chômage plus élevés que ceux de la CUS quelque soit l'âge ou le sexe du demandeur d'emploi (exception faite des moins de 25 ans : 12.6% contre 12.9% pour la CUS).

- la 1ère couronne, quant à elle a des indices proches de la CUS mais à nouveau les DEFM de moins de 25 ans font exception : 14.8% contre 12.9% pour la CUS.

- enfin, pour la 2ème couronne, les indices de chômage sont toujours inférieurs à ceux de la CUS, et ce quelque soit l'âge ou le sexe du demandeur d'emploi.

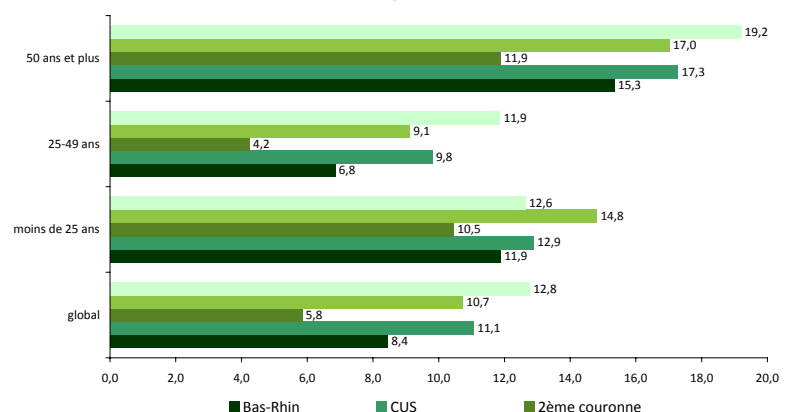
Indices de chômage estimés\* (en %)



\* DEFM catégorie A / pop active de 15-64 ans au RP

Source : DARES, 31/12/2011 et Insee RP 2010

Indices de chômage estimés\* (en %)



\* DEFM catégorie A / pop active de 15-64 ans au RP 2009

Source : DARES, 31/12/2011 et Insee RP 2010

Notions définies dans le lexique :

• Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) voir Chômeur

# Les demandeurs d'emploi

## De catégories A, B ou C

Plus de 2 600 demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C

	DEFM catégories A, B ou C	DEFM catégories A, B ou C				Indice de chômage estimé* (en %)		
		Hommes		Femmes		Total	Hommes	Femmes
		Effectif	%	Effectif	%			
BISCHHEIM	1 644	891	54,2	753	45,8	18,9	20,5	17,3
BLAESHEIM	45	27	60,0	18	40,0	6,9	7,9	5,8
ECKBOLSHEIM	301	155	51,5	146	48,5	9,0	9,3	8,8
ECKWERSHEIM	54	32	59,3	22	40,7	7,8	8,7	6,7
ENTZHEIM	110	53	48,2	57	51,8	11,3	10,4	12,2
ESCHAU	211	107	50,7	104	49,3	8,7	8,5	8,8
FEGRSHEIM	237	118	49,8	119	50,2	8,7	8,4	9,1
GEISPOLSHEIM	362	190	52,5	172	47,5	10,6	10,5	10,6
HOENHEIM	746	397	53,2	349	46,8	14,9	15,9	13,9
HOLTZHEIM	133	59	44,4	74	55,6	8,7	7,5	10,0
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	1 624	835	51,4	789	48,6	12,0	11,7	12,3
LAMPERTHEIM	101	56	55,4	45	44,6	7,0	7,9	6,2
LINGOLSHEIM	1 175	612	52,1	563	47,9	14,7	15,1	14,3
LIPSHEIM	108	54	50,0	54	50,0	8,2	8,0	8,4
MITTELHAUSBERGEN	70	40	57,1	30	42,9	8,5	9,2	7,6
MUNDOLSHEIM	234	98	41,9	136	58,1	9,5	8,0	10,9
NIEDERHAUSBERGEN	43	22	51,2	21	48,8	6,5	6,5	6,6
OBERHAUSBERGEN	201	103	51,2	98	48,8	8,1	8,4	7,7
OBERSCHAEFFOLSHEIM	84	49	58,3	35	41,7	8,2	9,5	6,9
OSTWALD	762	389	51,0	373	49,0	14,4	14,4	14,3
PLOBSHEIM	157	72	45,9	85	54,1	8,0	7,0	9,1
REICHSTETT	191	93	48,7	98	51,3	9,6	9,4	9,8
SCHILTIGHEIM	3 015	1 653	54,8	1 362	45,2	19,9	21,3	18,5
SOUFFELWEYERSHEIM	367	185	50,4	182	49,6	9,8	9,9	9,7
STRASBOURG	23 527	13 072	55,6	10 455	44,4	18,4	20,1	16,6
VENDENHEIM	262	137	52,3	125	47,7	9,7	9,9	9,4
LA WANTZENAU	185	89	48,1	96	51,9	6,4	5,9	6,9
WOLFISHEIM	209	92	44,0	117	56,0	10,1	8,9	11,3
1ère couronne	9 267	4 932	53,2	4 335	46,8	15,7	16,3	15,0
2ème couronne	3 364	1 676	49,8	1 688	50,2	8,8	8,6	9,1
CUS	36 158	19 680	54,4	16 478	45,6	16,1	17,2	14,9
Bas-Rhin	68 139	34 986	51,3	33 153	48,7	12,7	12,4	12,9

\* DEFM catégories A, B ou C / pop active de 15 ans et plus au RP

Sources : Pôle Emploi, 31/12/2011 et Insee RP 2010

Fin 2011, sur les 36 158 demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie A, B ou C de la Communauté Urbaine de Strasbourg, 54.4% sont des hommes. Toutefois, les communes de Holtzheim, Wolfisheim et Mundolsheim se distinguent par une proportion de femmes demandeuses d'emploi supérieure à 55% (respectivement 55.6%, 56.0% et 58.1%).

Concernant l'indice de chômage estimé des DEFM de catégorie A, B ou C, il est de 16.1% sur l'ensemble de la communauté urbaine. Au niveau communal, les indices de chômage les plus élevés s'observent à Strasbourg (18.4%) et dans les communes de la 1ère couronne (avec un maximum de 19.9% pour Schiltigheim). A l'inverse, cet indice n'est que de 8.8% dans la 2ème couronne (avec un minimum de 6.4% pour La Wantzenau).

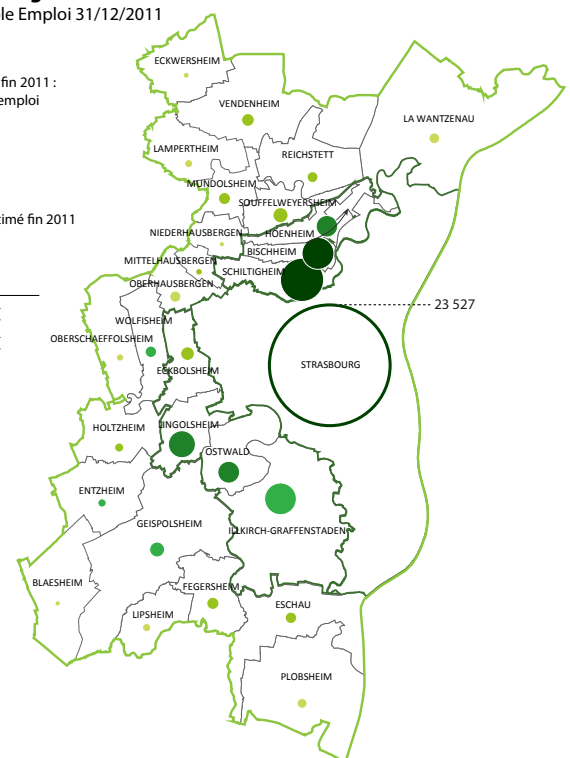
Globalement, dans la CUS, les hommes ont un indice de chômage plus élevé que celui des femmes : 17.2% contre 14.9%. Cette tendance s'observe également dans la 1ère couronne et pour Strasbourg. En revanche, dans la 2ème couronne la tendance est inversée : l'indice de chômage des femmes est de 9.1% contre 8.6%.

### L'indice de chômage estimé fin 2011

Insee RP 2010 & Pôle Emploi 31/12/2011

DEFM de cat. A, B ou C fin 2011 :  
 36 158 demandeurs d'emploi  
 3 015  
 1 175  
 43

Indice de chômage estimé fin 2011  
 CUS : 16,1%  
 > = 16,1%  
 [ 13,1% ; 16,1% [  
 [ 10,1% ; 13,1% [  
 [ 8,5% ; 10,1% [  
 moins de 8,5%



Notions définies dans le lexique :

• Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) voir Chômeur

● De catégorie A

Près de 25 000 demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A

	DEFM catégorie A	% parmi les DEFM catégories A, B ou C	Indice de chômage estimé* (en %)
BISCHHEIM	1 124	68,4	12,9
BLAESHEIM	31	68,9	4,7
ECKBOLSHEIM	200	66,4	6,0
ECKWERSHEIM	39	72,2	5,6
ENTZHEIM	80	72,7	8,2
ESCHAU	134	63,5	5,5
FEGERSHEIM	158	66,7	5,8
GEISPOLSHHEIM	246	68,0	7,2
HOENHEIM	534	71,6	10,7
HOLTZHEIM	75	56,4	4,9
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	1 098	67,6	8,1
LAMPERTHEIM	69	68,3	4,8
LINGOLSHEIM	799	68,0	10,0
LIPSHEIM	62	57,4	4,7
MITTELHAUSBERGEN	46	65,7	5,6
MUNDOLSHEIM	158	67,5	6,4
NIEDERHAUSBERGEN	30	69,8	4,6
OBERHAUSBERGEN	137	68,2	5,5
OBERSCHAEFFOLSHEIM	51	60,7	5,0
OSTWALD	493	64,7	9,3
PLOBSHEIM	104	66,2	5,3
REICHSTETT	118	61,8	5,9
SCHILTIGHEIM	2 080	69,0	13,7
SOUFFELWEYERSHEIM	257	70,0	6,8
STRASBOURG	16 315	69,3	12,8
VENDENHEIM	179	68,3	6,6
LA WANTZENAU	126	68,1	4,3
WOLFISHEIM	123	58,9	5,9
1ère couronne	6 328	68,3	10,7
2ème couronne	2 223	66,1	5,8
CUS	24 866	68,8	11,1
Bas-Rhin	45 490	66,8	8,4

\* DEFM catégorie A / pop active de 15 ans et plus au RP

Sources : Pôle Emploi, 31/12/2011 et Insee RP 2010

Fin 2011, la CUS compte 24 866 demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A. L'indice de chômage estimé est de 11.1%, soit un indice supérieur de près de trois points à la moyenne bas-rhinoise.

Au niveau communal, dans la 1ère couronne l'indice de chômage estimé pour les DEFM de catégorie A est de 10.7%. Deux communes présentent des indices plus élevés : Bischheim (12.9%) et Schiltigheim 13.7%). A l'inverse, dans la 2ème couronne, cet indice n'est que de 5.8% (La Wantzenau présente l'indice le plus faible : 4.3%).

Les demandeurs d'emploi de catégorie A de la CUS représentent 68.8% des demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C (contre 66.8% pour le Bas-Rhin).

**Méthode : la mesure du chômage**

Pôle emploi enregistre les demandeurs d'emploi en trois principales catégories :

- catégorie A : tous les demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité le mois précédent (1). C'est la catégorie de base, la plus commentée.
- catégorie B : demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite, moins de 78 heures le mois précédent.
- catégorie C : demandeurs d'emploi ayant travaillé plus de 78 heures le mois précédent.

(1) Le « mois précédent » ne signifie pas que ces personnes exercent régulièrement une telle activité.

**Tendance nationale : l'évolution du chômage**

Le taux de chômage en France dépasse 10 % selon l'Insee à la mi-2013. La hausse du taux de chômage a eu lieu en une dizaine d'années, entre le milieu des années 1970 et le milieu des années 1980. Le taux passe alors de 4 à 9,3%. Depuis, on oscille entre des phases de progression et de diminution, sans jamais arriver à revenir durablement à un niveau proche du plein emploi. Le taux de chômage était à nouveau retombé à 7,2% début 2008, mais la récession mondiale l'a, à nouveau, tiré vers le haut.

Ce taux moyen masque des écarts importants suivant les populations. Ce n'est plus le cas selon le sexe : le taux de chômage des femmes est presque équivalent à celui des hommes. Plusieurs critères sont discriminants. Le taux atteint 20,3 % pour les 20-24 ans contre 6% environ pour les plus de 45 ans (données 2011). Il passe de 5,6% pour ceux qui disposent d'un diplôme supérieur à bac+2 à 16% pour les non-diplômés. En matière d'emploi, les handicaps se cumulent : la situation des jeunes étrangers peu qualifiés est particulièrement dramatique.

Notions définies dans le lexique :

• Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) voir Chômeur

# PERSONNES ÂGÉES

## Evolution de la population âgée

Une forte augmentation du nombre de personnes âgées de 75 ans et plus entre 1999 et 2010

	60 ans et plus		75 ans et plus		Evolution des 75 ans et plus 1999-2010		Indice d'évolution des générations âgées (60-74 ans / 75 ans et plus)
	Effectifs	% pop totale	Effectifs	% pop totale	Effectifs	%	
BISCHHEIM	3 324	18,7	1 133	6,4	+240	+26,9	1,93
BLAESHEIM	283	22,1	90	7,0	+33	+58,7	2,13
ECKBOLSHEIM	1 219	19,0	406	6,3	+82	+25,2	2,01
ECKWERSHEIM	329	23,4	86	6,1	+37	+75,4	2,82
ENTZHEIM	307	17,5	93	5,3	+44	+89,8	2,30
ESCHAU	1 086	22,7	342	7,2	+155	+83,0	2,17
FEGERSHEIM	1 061	19,8	371	6,9	+183	+97,5	1,86
GEISPOLSHHEIM	1 494	21,1	573	8,1	+171	+42,4	1,61
HOENHEIM	3 008	28,7	909	8,7	+411	+82,5	2,31
HOLTZHEIM	672	22,3	243	8,1	+143	+143,1	1,76
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	5 604	20,9	2 128	7,9	+858	+67,5	1,63
LAMPERTHEIM	727	24,6	219	7,4	+116	+112,6	2,32
LINGOLSHEIM	3 947	24,0	1 396	8,5	+499	+55,6	1,83
LIPSHEIM	493	19,7	127	5,1	+51	+67,3	2,88
MITTELHAUSBERGEN	462	27,0	132	7,7	+35	+35,9	2,50
MUNDOLSHEIM	1 181	23,9	420	8,5	+159	+61,0	1,81
NIEDERHAUSBERGEN	295	22,8	104	8,0	+34	+48,7	1,83
OBERHAUSBERGEN	1 130	23,4	497	10,3	+200	+67,3	1,27
OBERSCHAEFFOLSHEIM	514	24,0	143	6,7	+62	+76,6	2,59
OSTWALD	2 752	24,3	996	8,8	+428	+75,3	1,76
PLOBSHEIM	867	22,0	283	7,2	+143	+102,5	2,06
REICHSTETT	1 269	28,9	386	8,8	+143	+59,0	2,28
SCHILTIGHEIM	6 088	19,7	2 405	7,8	+383	+18,9	1,53
SOUFFELWEYERSHEIM	1 761	23,7	621	8,4	+259	+71,5	1,84
STRASBOURG	48 299	17,8	19 085	7,0	+4 374	+29,7	1,53
VENDENHEIM	1 206	21,7	417	7,5	+232	+125,3	1,89
LA WANTZENAU	1 431	24,2	508	8,6	+279	+121,8	1,82
WOLFISHEIM	738	18,6	285	7,2	+99	+53,0	1,59
1ère couronne	25 943	21,6	9 372	7,8	+2 900	+44,8	1,77
2ème couronne	17 304	22,7	5 941	7,8	+2 579	+76,7	1,91
CUS	91 546	19,6	34 398	7,3	+9 853	+40,1	1,66
Bas-Rhin	227 114	20,7	84 032	7,7	+27 379	+48,3	1,70
France métropolitaine	14 433 225	23,0	5 624 856	9,0	+1 575 027	+38,9	1,57

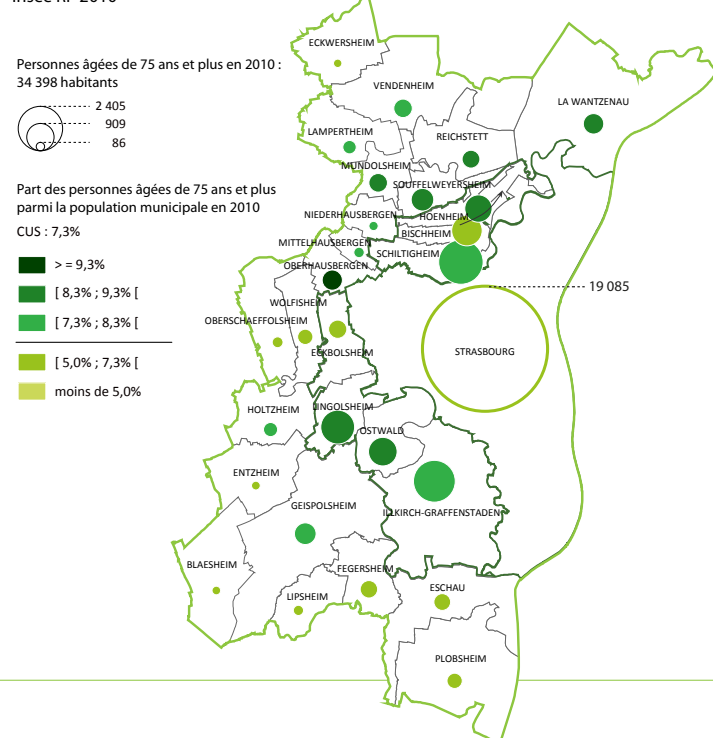
Source: INSEE, RP 2010

En 2010, l'Insee recense 19.6% de personnes âgées de 60 ans et plus parmi la population municipale de la CUS. Parmi elles, 57 148 sont âgées de 60 à 74 ans et 34 398 sont âgées de 75 ans et plus. Ces dernières représentent 7.3% de l'ensemble de la population, soit une proportion inférieure à la moyenne départementale (7.7%) et à la moyenne métropolitaine (9.0%).

La part la plus élevée de personnes âgées de 75 ans et plus se retrouve dans la commune d'Oberhausbergen, puisque les 497 personnes âgées de 75 ans et plus y représentent 10.3% de la population municipale.

L'indice d'évolution des générations donne une idée du vieillissement à venir. Plus il est élevé, plus le territoire en question risque de voir sa population âgée croître dans les 15 années à venir. Ainsi, la population âgée de la Communauté Urbaine de Strasbourg devrait augmenter au même rythme que celui observé dans les autres territoires de comparaison. Au regard, de cet indice d'évolution des générations, les évolutions les plus fortes devraient concerner les communes d'Oberschaeffolsheim (2.6), Eckwersheim (2.8) et Lipsheim (2.9).

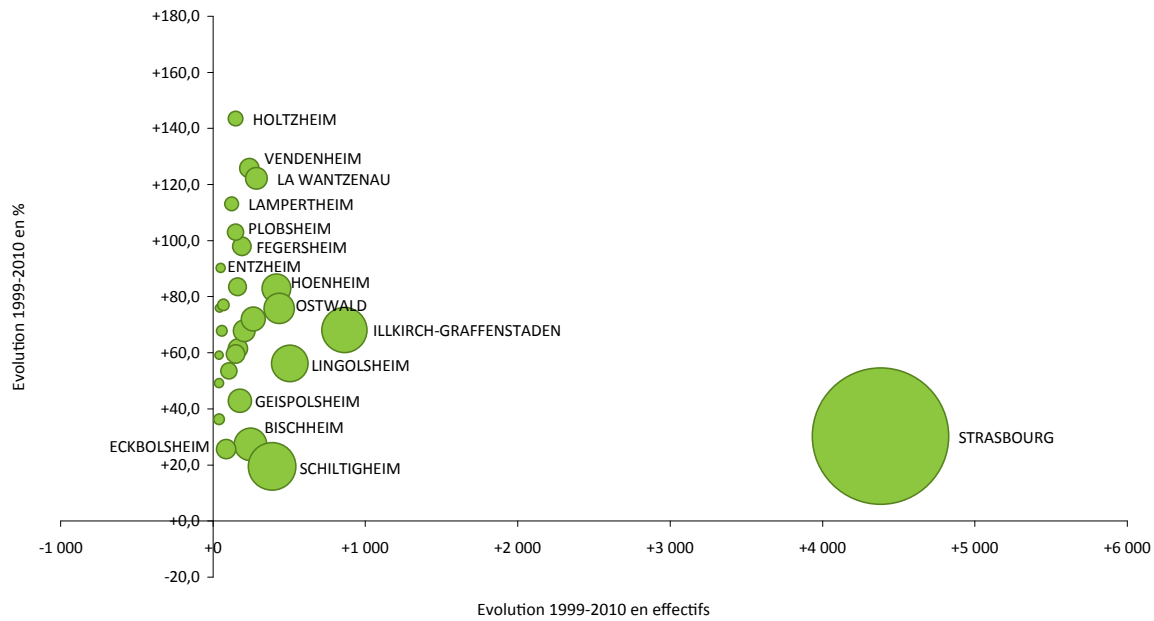
### La part de personnes âgées de 75 ans et plus en 2010



Notions définies dans le lexique :  
• Indice d'évolution des générations âgées

1 Bulle = 1 commune  
Taille de la bulle = nb de personnes de 75 ans et plus en 2010

Evolution des personnes âgées de 75 ans et plus de 1999 à 2010



Sur la période 1999-2010, les 75 ans et plus ont augmenté de 40.1% dans la CUS, contre une hausse de 48.3% à l'échelle du Bas-Rhin. Cela représente 9 853 personnes âgées de 75 ans et plus supplémentaires sur la période et indique que le processus de vieillissement de la population est engagé.

Dans cinq communes de la 2ème couronne le nombre de personnes âgées de 75 ans et plus a plus que doublé : Plobsheim (+ 102.5%, soit + 143 personnes), Lampertheim (+ 112.6%, soit + 116 personnes), La Wantzenau (+ 121.8%, soit + 279 personnes), Vendenheim (+ 125.3%, soit + 232 personnes) et Holtzheim (+ 143.1%, soit + 143 personnes). A l'inverse, Schiltigheim présente la plus faible hausse : + 18.9%, soit 383 personnes âgées de 75 ans et plus supplémentaires depuis 1999.

## Projections de la population âgée

### Le vieillissement de la population va se poursuivre

CUS	60-74 ans		75-84 ans		85 ans et plus		Total 60 ans et plus	
	Effectifs	% pop	Effectifs	% pop	Effectifs	% pop	Effectifs	% pop
1999	49 619	11,0	17 683	3,9	6 862	1,5	74 164	16,4
2010	57 149	12,2	24 322	5,2	10 076	2,2	91 546	19,6
2015	65 860	13,6	25 710	5,3	13 920	2,9	105 490	21,8
2020	73 470	14,7	27 730	5,6	17 430	3,5	118 630	23,8
2030	75 560	14,9	39 780	7,8	26 320	5,2	141 660	27,8
Evol. attendue 2010-2030	+18 411	+32,2	+15 458	+63,6	+16 244	+161,2	+50 114	+54,7

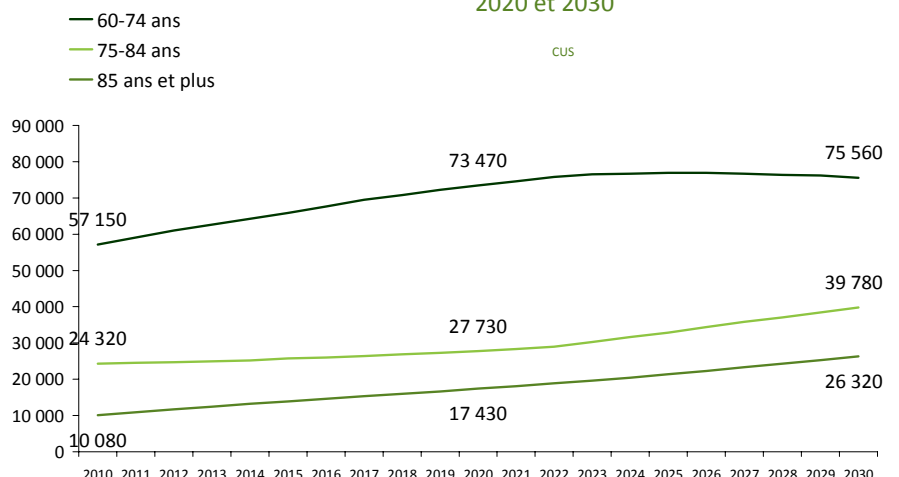
Source : Insee RP et estimations Compas

D'après les projections de populations, le nombre d'habitants âgés de 60 ans ou plus dans la CUS devrait passer de 91 546 en 2010 à 118 630 en 2020 puis 141 660 en 2030. Cela va se traduire par un vieillissement de la population puisque **les 60 ans et plus passeront de 20% en 2010 à 28% de la population totale en 2030. Cette évolution se concentrera plus particulièrement sur la population âgée de 85 ans et plus (+ 161%) : leur nombre devrait ainsi passer de 10 076 en 2010 à 17 430 en 2020 puis 26 320 en 2030.**

Le nombre de retraités âgés de 60-74 ans devrait aussi augmenter sur l'ensemble de la période 2010-2030, ce qui laisse penser que le vieillissement de la population va se poursuivre au-delà de 2030.

Source :  
Estimations COMPAS

### Projection de la population âgée par groupes d'âge à l'horizon 2020 et 2030



# Ratio aidants/aidés

## Une diminution à venir du potentiel d'aidants

	55-64 ans	85 ans et plus	Ratio Aidants / Aidés (55-64 ans / 85 ans et plus)
BISCHHEIM	1 973	267	7,39
BLAESHEIM	171	17	10,12
ECKBOLSHEIM	765	80	9,56
ECKWERSHEIM	223	18	12,28
ENTZHEIM	253	19	13,32
ESCHAU	695	83	8,43
FEGERSHEIM	612	77	7,96
GEISPOLSHHEIM	850	161	5,28
HOENHEIM	1 625	244	6,67
HOLTZHEIM	355	52	6,80
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	3 265	617	5,29
LAMPERTHEIM	454	35	12,97
LINGOLSHEIM	2 362	388	6,09
LIPSHEIM	320	27	11,63
MITTELHAUSBERGEN	252	25	10,04
MUNDOLSHEIM	803	99	8,07
NIEDERHAUSBERGEN	182	27	6,75
OBERHAUSBERGEN	652	205	3,19
OBERSCHAEFFOLSHEIM	352	30	11,68
OSTWALD	1 606	202	7,95
PLOBSHEIM	561	60	9,31
REICHSTETT	652	91	7,16
SCHILTIGHEIM	3 190	692	4,61
SOUFFELWEYERSHEIM	1 019	158	6,45
STRASBOURG	27 143	6 105	4,45
VENDENHEIM	750	87	8,63
LA WANTZENAU	821	129	6,39
WOLFISHEIM	397	82	4,87
1ère couronne	14 785	2 489	5,94
2ème couronne	10 375	1 482	7,00
CUS	52 303	10 076	5,19
Bas-Rhin	131 225	22 059	5,95
France métropolitaine	7 878 543	1 600 870	4,92

Source : Insee RP 2010

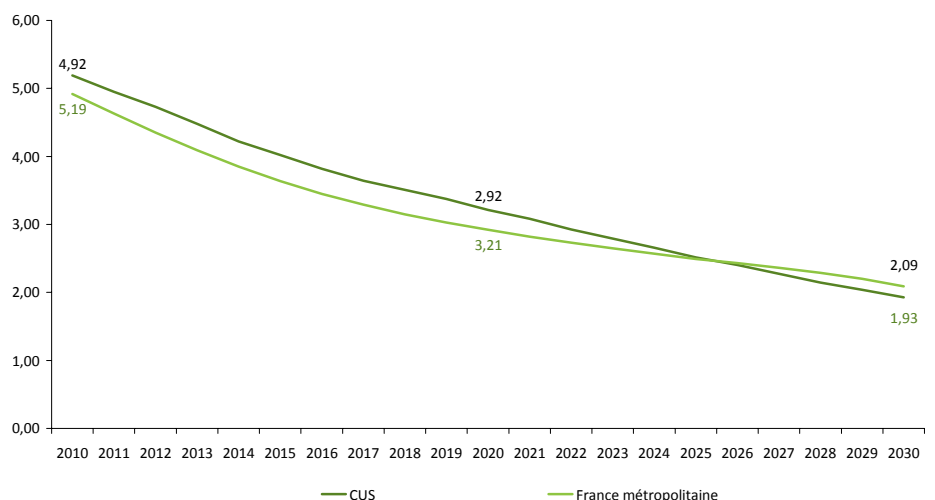
De manière schématique, les proches des personnes âgées et notamment leurs enfants susceptibles d'aider les personnes âgées peuvent être assimilés aux 55 à 64 ans (populations des aidants). Le rapport entre les 55-64 ans (population des aidants) et les 85 ans et plus (population à aider) donne une idée du potentiel en matière de soutien à domicile des personnes âgées dépendantes par leur famille.

La CUS compte 5 aidants (âgés de 55 à 64 ans) pour une personne aidée (âgée de 85 ans ou plus). Ce ratio est légèrement inférieur à la moyenne bas-rhinoise (6 aidants pour une personne aidée) alors que dans la 2ème couronne il est de 7 aidants pour une personnes aidée. Le ratio aidants/aidés le plus élevé se retrouve dans la commune d'Entzheim (13 aidants pour une personnes aidée) alors que le plus faible s'observe à Obershaubergen (3 aidants pour une personnes aidée).

Dans la CUS, comme partout ailleurs en France métropolitaine, le nombre de personnes âgées de 55 à 64 ans va augmenter moins vite que celui des personnes de 85 ans et plus. Les générations âgées de 55 à 64 ans sont représentatives des aidants des personnes dépendantes. Ainsi, dans les années à venir, le nombre d'aidants potentiels par personne à aider va diminuer parallèlement à l'augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes. L'aide professionnelle à domicile devra alors se substituer à l'aide informelle apportée par l'entourage.

Source : Estimations COMPAS

### Evolution du ratio aidants / aidés à l'horizon 2020 et 2030



Notions définies dans le lexique :  
• Ratio aidants/aidés

# La population âgée dépendante

## ● Estimation de la dépendance

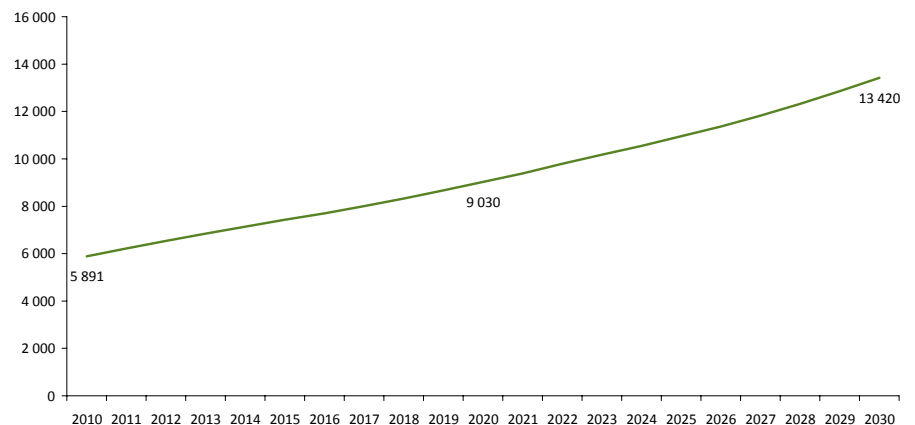
Plus de 9 000 personnes âgées dépendantes à l'horizon 2020

	Estimation des Personnes Âgées dépendantes GIR 1 à 4 (enquête HID 1998)			
	70-79 ans	80-89 ans	90 ans et plus	total
BISCHHEIM	50	110	30	190
BLAESHEIM	0	10	0	10
ECKBOLSHEIM	20	40	10	70
ECKWERSHEIM	0	10	0	10
ENTZHEIM	0	10	0	10
ESCHAU	20	30	10	60
FEGERSHEIM	20	30	10	60
GEISPOLSHHEIM	20	50	30	100
HOENHEIM	40	80	20	140
HOLTZHEIM	10	20	10	40
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	90	210	70	370
LAMPERTHEIM	10	20	0	30
LINGOLSHEIM	60	130	50	240
LIPSHEIM	10	10	0	20
MITTELHAUSBERGEN	10	10	0	20
MUNDOLSHEIM	20	40	10	70
NIEDERHAUSBERGEN	0	10	0	10
OBERHAUSBERGEN	10	50	40	100
OBERSCHAEFFOLSHEIM	10	10	0	20
OSTWALD	50	80	20	150
PLOBSHEIM	10	20	10	40
REICHSTETT	20	30	10	60
SCHILTIGHEIM	90	230	110	430
SOUFFELWEYERSHEIM	30	50	20	100
STRASBOURG	690	1 880	750	3 320
VENDENHEIM	20	40	10	70
LA WANTZENAU	20	50	20	90
WOLFISHEIM	10	30	10	50
1ère couronne	400	870	320	1 590
2ème couronne	270	530	190	990
CUS	1 350	3 280	1 260	5 890
Bas-Rhin	3 530	7 760	2 640	13 930

Source : Insee RP 2010 & estimations COMPAS

Source : Estimations COMPAS

### Projection de la population âgée dépendante à l'horizon 2020 et 2030



On peut envisager des scénarios plus positifs d'ici 30 ans, notamment si des progrès sont réalisés dans le traitement de la maladie d'Alzheimer. Il faudrait intégrer l'impact de l'évolution de certaines pathologies du point de vue de la santé, l'amélioration des conditions de vie, du niveau d'éducation ou la baisse du tabagisme vont dans un sens favorable, mais le développement de l'obésité, de l'arthrose ou du diabète jouent en sens inverse.

### Estimation de la dépendance

L'enquête **Handicap Invalidité Dépendance** réalisée par l'Insee en 1998 a estimé le nombre de personnes âgées dépendantes entre 800 000 et 1 000 000 de personnes. En faisant l'hypothèse que la prévalence de la dépendance est uniforme sur tout le territoire national à un âge donné, on estime que la population âgée dépendante représente entre 20 et 25% de la population âgée de 75 ans et plus au recensement.

Le nombre de **personnes âgées dépendantes** est estimé par application, à la population de 2010, des coefficients de dépendance par sexe et par classe d'âge observés par l'enquête HID de 1998.

Notions définies dans le lexique :

- Gir



## ● L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile

11% des personnes âgées de 75 ans et plus couvertes par l'APA à domicile

	Nombre de bénéficiaires	dont 75 ans et plus	Taux de couverture parmi la population de	
			60-74 ans	75 ans et plus
BISCHHEIM	182	135	2,1%	11,9%
BLAESHEIM	18	16	1,0%	17,8%
ECKBOLSHEIM	52	43	1,1%	10,6%
ECKWERSHEIM	14	12	0,8%	14,0%
ENTZHEIM	10	10	-	10,8%
ESCHAU	66	58	1,1%	17,0%
FEGERSHEIM	58	51	1,0%	13,7%
GEISPOLSHEIM	82	71	1,2%	12,4%
HOENHEIM	132	103	1,4%	11,3%
HOLTZHEIM	36	32	0,9%	13,2%
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	240	191	1,4%	9,0%
LAMPERTHEIM	26	23	0,6%	10,5%
LINGOLSHEIM	192	172	0,8%	12,3%
LIPSHEIM	33	28	1,4%	22,0%
MITTELHAUSBERGEN	13	11	0,6%	8,3%
MUNDOLSHEIM	60	56	0,5%	13,3%
NIEDERHAUSBERGEN	9	8	0,5%	7,7%
OBERHAUSBERGEN	33	28	0,8%	5,6%
OBERSCHAEFFOLSHEIM	21	19	0,5%	13,3%
OSTWALD	120	96	1,4%	9,6%
PLOBSHEIM	46	40	1,0%	14,1%
REICHSTETT	54	46	0,9%	11,9%
SCHILTIGHEIM	371	295	2,1%	12,3%
SOUFFELWEYERSHEIM	74	63	1,0%	10,1%
STRASBOURG	2 587	2 058	1,8%	10,8%
VENDENHEIM	61	46	1,9%	11,0%
LA WANTZENAU	59	47	1,3%	9,3%
WOLFISHEIM	40	33	1,5%	11,6%
1ère couronne	1 289	1 035	1,5%	11,0%
2ème couronne	813	698	1,0%	11,8%
CUS	4 689	3 791	1,6%	11,0%
Bas-Rhin	13 205	11 101	1,5%	13,2%

Sources : CG67 31/10/2012 et Insee RP 2010

**Au 31 octobre 2012, 4 689 personnes âgées de 60 ans et plus sont bénéficiaires de l'APA à domicile dans la CUS. Pour 81% d'entre elles, ces personnes ont 75 ans et plus.**

Les taux de couverture pointent un impact relativement limité jusqu'à 75 ans : 1.6 bénéficiaire de l'APA à domicile pour 100 personnes de 60-74 ans contre 11 bénéficiaires pour les personnes de 75 ans et plus.

Si la commune de Strasbourg concentre le contingent le plus important (2 587 bénéficiaires), Lipsheim détient le taux de couverture le plus élevé avec 22% des 75 ans ou plus. Le taux de couverture le plus faible se retrouve dans la commune d'Oberhausbergen : 5.6% des 75 ans et plus.

Trois communes se caractérisent par un taux de couverture supérieur à 15% :

- Eschau : 17.0%,
- Blaesheim : 17.8%,
- Lipsheim avec 22.0%.

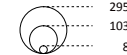
A l'inverse, six communes présentent un taux inférieur à 10% :

- Oberhausbergen : 5.6%,
- Niederhausbergen : 7.7%,
- Mittelhausbergen : 8.3%,
- Illkirch-Graffenstaden : 9.0%,
- La Wantzenau : 9.3%,
- Ostwald : 9.6%.

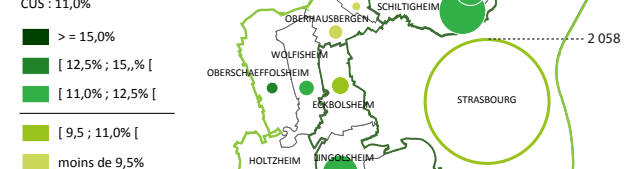
### Le taux de couverture de l'APA à domicile parmi les 75 ans et plus en 2012

Insee RP 2010 & CG 31/10/2012

Bénéficiaires de l'APA à domicile âgés de 75 ans et plus fin octobre 2012 : 3 791 bénéficiaires



Taux de couverture de l'APA à domicile parmi les 75 ans et plus fin octobre 2012 CUS : 11,0%



Notions définies dans le lexique :

- Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

## ● Les établissements pour personnes âgées dépendantes

### 11 lits pour 100 personnes âgées de 75 ans et plus

Commune d'implantation de l'établissement	Nombre de lits en hébergement permanent* au 31/12/2011	dont lits en unités de vie protégées	Taux d'équipement** au 31/12/2011
BISCHHEIM	60	-	5,3%
FEGERSHHEIM	40	-	10,8%
GEISPOLSHHEIM	163	-	28,4%
HOENHEIM	54	14	5,9%
HOLTZHEIM	55	15	22,6%
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	334	-	15,7%
LINGOLSHEIM	84	-	6,0%
OBERHAUSBERGEN	220	-	44,3%
OSTWALD	64	14	6,4%
REICHSTETT	42	14	10,9%
SCHILTIGHEIM	365	15	15,2%
SOUFFELWEYERSHEIM	84	-	13,5%
STRASBOURG	2 109	127	11,1%
VENDENHEIM	60	15	14,4%
LA WANTZENAU	45	-	8,9%
WOLFISHEIM	40	-	14,0%
1ère couronne	961	43	10,7%
2ème couronne	749	44	11,8%
CUS	3 819	214	11,1%
Bas-Rhin	9 049	539	10,8%

\* EHPAD (y compris unités protégées) et USLD

Sources : CG67 SEI et Insee RP 2010

\*\* parmi les personnes de 75 ans et plus

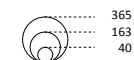
Fin 2011, 3 819 lits sont proposés sur l'agglomération, dont 214 en unités de vie protégées. Avec un taux d'équipement de 11.1 lits pour 100 personnes âgées de 75 ans et plus, la Communauté Urbaine de Strasbourg dispose d'une offre proche du niveau départemental (10.8%).

L'analyse du taux d'équipement souligne un certain déséquilibre dans la répartition de l'offre. Un déficit émerge pour le Nord-Ouest, l'Ouest et la pointe Sud de la CUS. Dans 12 communes, le taux d'équipement est nul. La situation reste défavorable pour quatre communes de la 1ère couronne (Bischheim, Hoenheim, Lingolsheim et Ostwald). A l'inverse, les communes d'Oberhausbergen, de Geispolsheim, d'Holtzheim présentant les taux d'équipement les plus élevés (respectivement 44.3%, 28.4% et 22.6%).

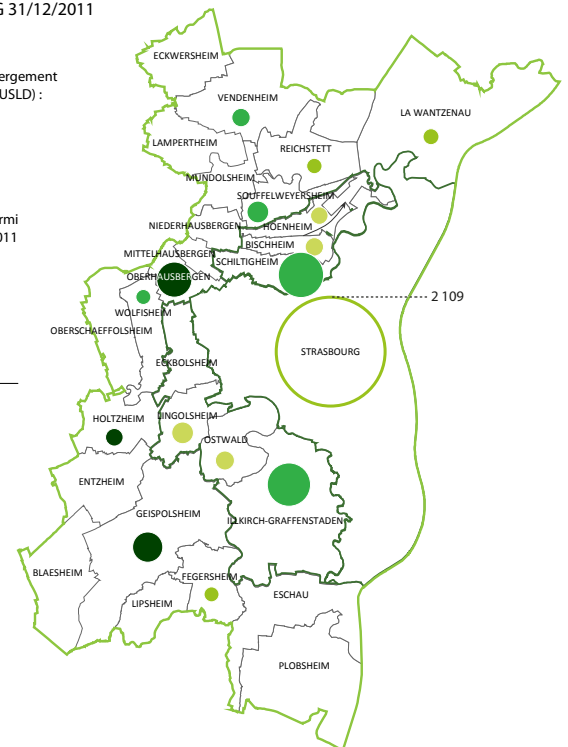
### Le taux d'équipement des établissements pour personnes âgées fin 2011

Insee RP 2010 & CG 31/12/2011

Nombre de lits en hébergement permanent (EHPAD et USLD) : 3 819 lits



Taux d'équipement parmi les 75 ans et plus fin 2011  
CUS : 11,1%



### Le taux d'équipement des établissements pour personnes âgées dépendantes

Quelques remarques s'imposent :

- l'approche territoriale introduit un biais. Un établissement localisé dans une commune ou un quartier ne dessert pas uniquement son quartier ou sa commune dans une logique stricte de service de proximité au lieu de résidence. Certes, le premier critère de choix d'un établissement concerne sa proximité au lieu de résidence antérieur et l'effort de développement du nombre de places en EHPAD doit en toute logique se porter vers les zones à fortes proportions de personnes âgées. Mais l'accessibilité d'un établissement se doit également d'être considérée.

- certains établissements (notamment les établissements hospitaliers de Bischwiller) hébergent des personnes originaires de la CUS et disposent sur leur liste d'attente des demandes émanant de la CUS

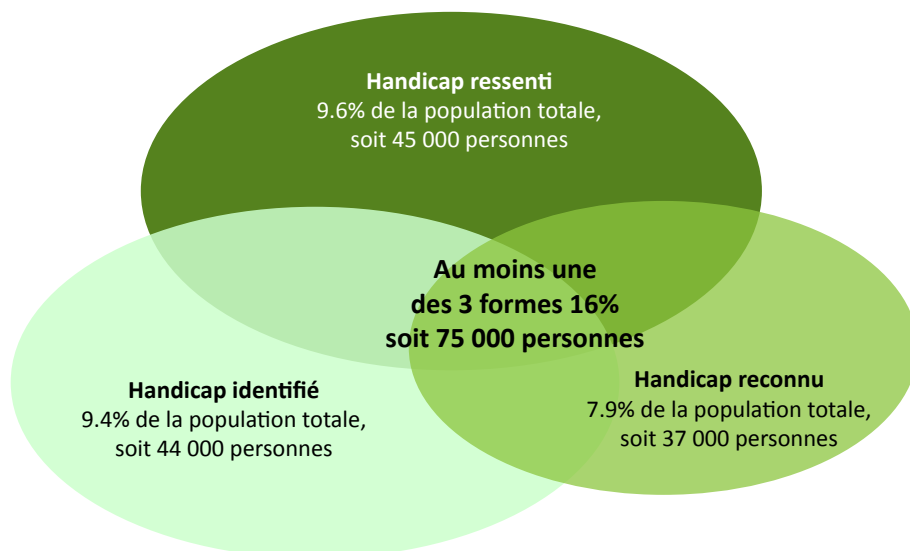
- l'indicateur ne prend sens qu'à travers une comparaison entre les différents territoires. Le niveau atteint par une commune est d'une certaine manière moins significatif que son positionnement vis-à-vis des autres communes.

## La prévalence du handicap

16% de la population concernée par une forme de handicap

### Prévalence des personnes en situation de handicap

- CUS -



Estimation COMPAS à partir des taux de prévalence de la France métropolitaine issus de l'enquête Handicap-Santé-Ménages, 2008

En appliquant les taux de prévalence issus de l'enquête Handicap Santé Ménage de l'INSEE à la population totale de la CUS, près de 75 000 habitants présenteraient au moins une des trois formes de handicap, soit 16% de la population totale.

Le handicap ressenti (tel que la personne le vit et le déclare) concerne environ 45 000 personnes, le handicap identifié (le fait de présenter un caractère manifeste de handicap) près de 44 000 personnes et le handicap reconnu près de 37 000 personnes.

Ces chiffres sont à considérer avec précaution compte tenu de la méthode utilisée (extrapolation à partir des taux de prévalence métropolitains). Ils constituent néanmoins un ordre de grandeur et une fourchette haute. De nombreux facteurs peuvent influencer le choix du lieu de résidence tels la présence de logements adaptés, d'établissement spécialisé d'aide pour le travail, la proximité de ses proches, qui conduisent à rendre un territoire plus ou moins attractif.

# Les allocations liées au handicap

## ● L'Allocation pour Adulte Handicapé (AAH)

Plus de 6 400 allocataires de l'AAH

	Allocataires AAH	dont allocataires Compl. AAH	Personnes couvertes	dont enfants de 0-18 ans couverts	Taux de couverture de l'AAH* (en %)
BISCHHEIM	258	82	415	83	26,2
BLAESHEIM	5	Moins de 5	5	Moins de 5	7,1
ECKBOLSHEIM	41	11	56	6	11,3
ECKWERSHEIM	6	Moins de 5	7	Moins de 5	7,9
ENTZHEIM	21	Moins de 5	30	Moins de 5	20,6
ESCHAU	18	Moins de 5	19	Moins de 5	6,9
FEGERSHEIM	25	7	41	13	8,6
GEISPOLSHHEIM	52	5	66	6	13,6
HOENHEIM	143	28	192	24	26,7
HOLTZHEIM	8	Moins de 5	9	Moins de 5	4,8
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	357	88	490	67	23,6
LAMPERTHEIM	12	Moins de 5	13	Moins de 5	7,6
LINGOLSHEIM	261	61	378	67	30,1
LIPSHEIM	9	Moins de 5	10	Moins de 5	6,4
MITTELHAUSBERGEN	Moins de 5	Moins de 5	Moins de 5	Moins de 5	-
MUNDOLSHEIM	21	6	28	Moins de 5	7,8
NIEDERHAUSBERGEN	Moins de 5	Moins de 5	12	6	-
OBERHAUSBERGEN	34	6	48	7	12,8
OBERSCHAEFFOLSHEIM	10	Moins de 5	15	Moins de 5	8,8
OSTWALD	133	33	215	43	23,0
PLOBSHEIM	21	Moins de 5	29	Moins de 5	10,0
REICHSTETT	29	8	45	12	12,8
SCHILTIGHEIM	468	147	715	125	27,0
SOUFFELWEYERSHEIM	33	Moins de 5	46	Moins de 5	8,2
STRASBOURG	4 326	1 466	6 672	1 231	27,7
VENDENHEIM	29	8	45	7	9,6
LA WANTZENAU	14	Moins de 5	17	Moins de 5	4,5
WOLFISHEIM	22	Moins de 5	39	10	9,7
1ère couronne	1 661	450	2 461	415	25,2
2ème couronne	377	63	528	77	9,1
CUS	6 364	1 979	9 661	1 723	24,2
Bas-Rhin	12 228	2 919	17 796	2 825	52,4

\* nombre d'allocataires de l'AAH pour 1 000 personnes de 20-59 ans au dernier recensement

Source CAF 31/12/2012 & INSEE RP 2010

Au 31 décembre 2012, on recense 6 364 allocataires de l'AAH dans la CUS (dont 1 979 allocataires d'un complément de l'AAH), soit 24 allocataires pour 1 000 personnes âgées de 20 à 59 ans.

Plus des deux tiers des allocataires résident dans la ville de Strasbourg alors qu'elle rassemble 59% de la population âgée de 20 à 59 ans de la CUS. S'agissant d'un minima social, les allocataires sont sur-représentés dans la ville centre, à l'image du RSA.

Au niveau communal, les taux de couverture de l'AAH les plus élevés s'observent à Strasbourg (27.7%) et dans les communes de la 1ère couronne (avec un maximum de 30.1% pour Lingolsheim). A l'inverse, ce taux n'est que de 9.1% dans la 2ème couronne (avec un minimum de 4.5% pour La Wantzenau).

A la même date, 9 661 personnes sont couvertes par le dispositif sur la CUS, dont 1 723 enfants.

## ● L'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH)

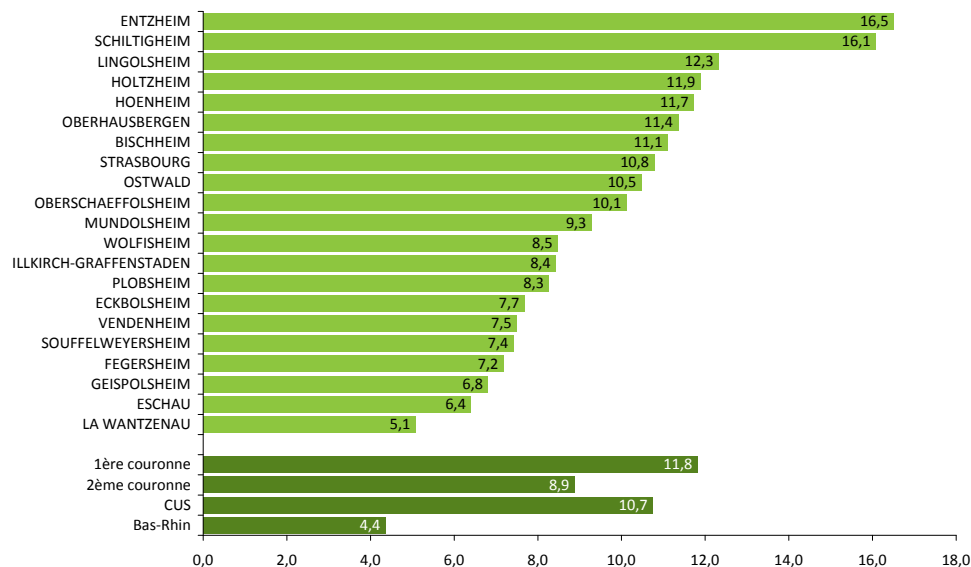
Plus de 1 200 enfants couverts par l'AEEH

	Allocataires AEEH	Enfants couverts par l'AEEH	Taux de couverture* (en ‰)
BISCHHEIM	42	51	11,1
BLAESHEIM	Moins de 5	Moins de 5	-
ECKBOLSHEIM	12	12	7,7
ECKWERSHEIM	Moins de 5	Moins de 5	-
ENTZHEIM	6	7	16,5
ESCHAU	7	7	6,4
FEGERSHEIM	10	10	7,2
GEISPOLSHHEIM	11	12	6,8
HOENHEIM	22	25	11,7
HOLTZHEIM	7	8	11,9
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	49	51	8,4
LAMPERTHEIM	Moins de 5	Moins de 5	-
LINGOLSHEIM	42	47	12,3
LIPSHEIM	Moins de 5	Moins de 5	-
MITTELHAUSBERGEN	Moins de 5	Moins de 5	-
MUNDOLSHEIM	9	10	9,3
NIEDERHAUSBERGEN	Moins de 5	Moins de 5	-
OBERHAUSBERGEN	10	12	11,4
OBERSCHAEFFOLSHEIM	5	5	10,1
OSTWALD	29	29	10,5
PLOBSHEIM	8	8	8,3
REICHSTETT	Moins de 5	Moins de 5	-
SCHILTIGHEIM	110	121	16,1
SOUFFELWEYERSHEIM	11	12	7,4
STRASBOURG	665	727	10,8
VENDENHEIM	8	10	7,5
LA WANTZENAU	7	7	5,1
WOLFISHEIM	7	8	8,5
1ère couronne	306	336	11,8
2ème couronne	126	156	8,9
CUS	1 097	1 219	10,7
Bas-Rhin	2 506	2 768	4,4

\* nombre d'enfants couverts par l'AEEH pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans au dernier recensement

Source CAF 31/12/2012 & INSEE RP 2010

Taux de couverture de l'AEEH en %



Sources : CAF 31/12/2012 et Insee RP 2010

Notions définies dans le lexique :

- Allocation d'Éducation pour l'Enfant Handicapé (AEEH)

## La Couverture Maladie Universelle Complémentaire

Près de 36 000 personnes sont couvertes par la CMU-C

	CMU-C		Taux de couverture par la CMU-C en %	
	Personnes couvertes par la CMU-C	Taux de couverture parmi la population de moins de 65 ans en %	Moins de 18 ans	18-24 ans*
BISCHHEIM	1 439	9,4	13,9	10,4
BLAESHEIM	nd	nd	nd	nd
ECKBOLSHEIM	127	2,3	4,3	2,9
ECKWERSHEIM	nd	nd	nd	nd
ENTZHEIM	nd	nd	nd	nd
ESCHAU	55	1,4	2,6	2,1
FEGERSHEIM	97	2,1	3,6	3,3
GEISPOLSHHEIM	nd	nd	nd	nd
HOENHEIM	462	5,5	8,4	6,1
HOLTZHEIM	nd	nd	nd	nd
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	1 041	4,6	8,7	3,6
LAMPERTHEIM	31	1,3	2,4	0,4
LINGOLSHEIM	912	6,7	12,2	6,6
LIPSHEIM	9	0,4	0,4	1,2
MITTELHAUSBERGEN	18	1,3	2,4	2,7
MUNDOLSHEIM	70	1,7	2,1	2,0
NIEDERHAUSBERGEN	Moins de 5	-	-	-
OBERHAUSBERGEN	176	4,4	7,1	4,0
OBERSCHAEFFOLSHEIM	21	1,2	2,3	1,9
OSTWALD	514	5,5	10,0	6,4
PLOBSHEIM	35	1,0	1,3	1,4
REICHSTETT	78	2,3	3,5	3,6
SCHILTIGHEIM	2 855	10,9	17,7	10,1
SOUFFELWEYERSHEIM	171	2,8	4,3	2,8
STRASBOURG	27 669	11,7	18,9	7,5
VENDENHEIM	114	2,5	4,6	1,4
LA WANTZENAU	nd	nd	nd	nd
WOLFISHEIM	68	2,0	2,7	3,0
1ère couronne	7 350	7,3	12,3	6,9
2ème couronne	944	1,5	2,4	1,7
CUS	35 963	9,0	14,5	6,8
Bas-Rhin	40 852	4,4	6,8	4,4

\* données estimées

Source : Cnam-ts 2012 & Insee RP 2010

nd : données non disponibles

Le taux de couverture constitue un ratio au regard des personnes de moins de 65 ans (les personnes âgées de plus de 65 ans en sont exclus du fait d'un niveau de revenu supérieur au seuil d'accès au dispositif même pour les bénéficiaires de l'ASPA, ex-minimum vieillesse).

**En 2012, 35 963 personnes sont couvertes par la CMU-C dans la Communauté Urbaine de Strasbourg, soit 9% de la population des moins de 65 ans.**

Au niveau communal, Strasbourg présente le taux de couverture la plus élevé : 11.7%. Dans la 1ère couronne, le taux de couverture est de 7.3%. Deux communes présentent des taux plus élevés : Bischheim (9.4%) et Schiltigheim (10.9%). A l'inverse, dans la 2ème couronne, ce taux n'est que de 1.5% (Lipsheim présente le taux le plus faible : 0.4%).

Ce taux est avant tout illustratif du niveau de vie de la population. Le bénéfice de la CMU-C ne rends pas compte d'un volume de consommation de soins ou d'un besoin de soins.

Notions définies dans le lexique :

- Couverture maladie universelle complémentaire

# L'offre médicale

## ● Les médecins de 1er recours (généralistes)

136 médecins généralistes pour 100 000 habitants dans la CUS

	Nombre de médecins généralistes (1er recours)	Nombre de médecins généralistes pour 100 000 habitants	Nombre de médecins généralistes pour 1 000 allocataires à bas revenus
BISCHHEIM	20	112,5	11,9
BLAESHEIM	1	77,9	55,6
ECKBOLSHEIM	9	140,2	37,3
ECKWERSHEIM	2	142,2	100,0
ENTZHEIM	2	114,2	32,3
ESCHAU	5	104,7	57,5
FEGERSHEIM	6	111,8	41,1
GEISPOLSHHEIM	6	84,8	26,1
HOENHEIM	15	142,9	24,8
HOLTZHEIM	2	66,3	27,4
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	29	108,2	20,0
LAMPERTHEIM	5	169,5	70,4
LINGOLSHEIM	17	103,4	16,4
LIPSHEIM	2	80,0	51,3
MITTELHAUSBERGEN	1	58,4	23,3
MUNDOLSHEIM	7	141,7	53,8
NIEDERHAUSBERGEN	2	154,4	117,6
OBERHAUSBERGEN	6	124,1	37,7
OBERSCHAEFFOLSHEIM	2	93,5	42,6
OSTWALD	14	123,8	21,9
PLOBSHEIM	2	50,8	23,8
REICHSTETT	4	91,0	32,3
SCHILTIGHEIM	38	122,8	12,3
SOUFFELWEYERSHEIM	6	80,8	27,0
STRASBOURG	421	154,9	14,5
VENDENHEIM	5	89,9	30,9
LA WANTZENAU	7	118,6	104,5
WOLFISHEIM	3	75,9	23,1
1ère couronne	142	118,1	16,2
2ème couronne	76	99,7	39,4
CUS	639	136,5	16,1
Bas-Rhin	1 264	115,3	20,6
France métropolitaine	64 080	102,1	-

Sources : Insee BPE 2011 et RP 2010 & CAF 31/12/2012

L'offre de soins libéraux est importante dans la CUS. La communauté urbaine regroupe en 43% de la population bas-rhinoise, alors que 51% des médecins généralistes du département y sont installés.

La densité de médecins généralistes est de 136.5 praticiens pour 100 000 habitants dans la CUS (contre 115.3 dans le Bas-Rhin et 102.1 pour la France métropolitaine).

Si on rapporte le nombre de médecins généralistes aux allocataires à bas revenus de la CAF, le taux pour la CUS est de 16.1 médecins pour 1 000 allocataires (contre 20.6 dans le département).

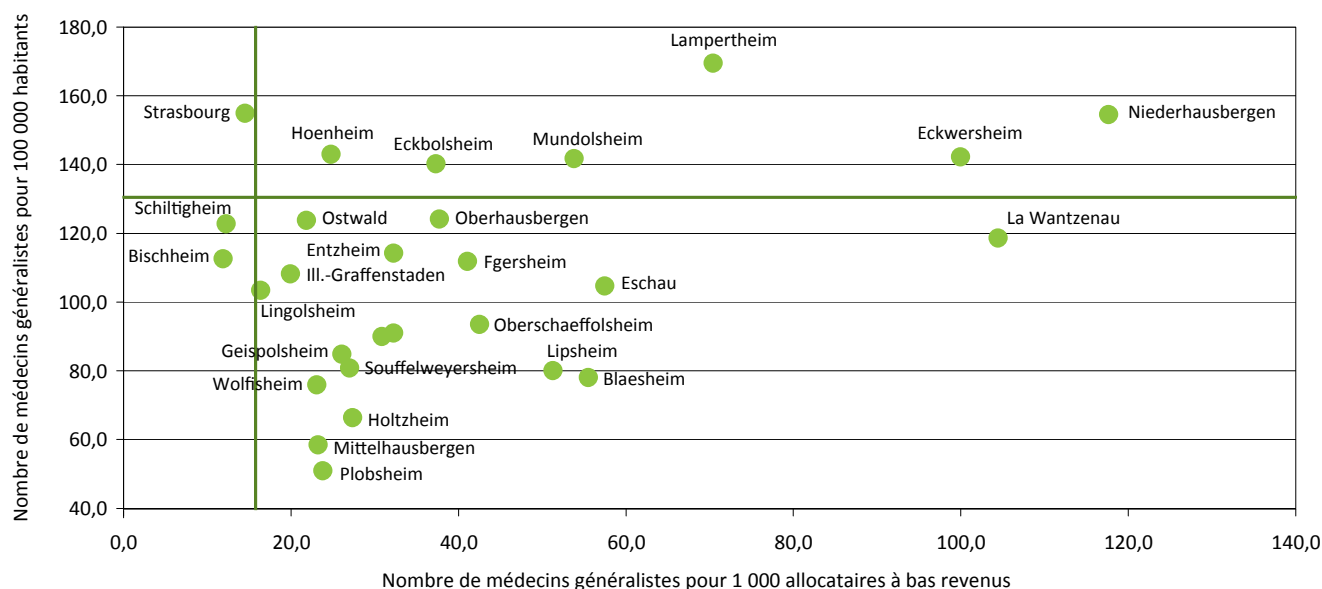
**La répartition des médecins généralistes n'est pas homogène au sein de la CUS.**

La densité à Strasbourg (154.9 médecins pour 100 000 habitants) est sensiblement plus importante que dans les communes de la 1ère couronne (118.1) et la 2ème couronne (99.7).

Lorsqu'on prend les taux rapportés aux allocataires à bas revenus, la situation est inversée : Strasbourg présente la part la plus faible (14.5%), suivie de la 1ère couronne (16.2%) tandis que dans la 2ème couronne le ratio atteint 30.4%.

Comme le montre le graphique ci-dessous le positionnement des communes diffère sensiblement selon le dénominateur retenu (population totale ou allocataires à bas revenus). Strasbourg présente ainsi une densité plutôt favorable au regard de la population totale mais se positionne en deçà de la moyenne au regard d'une densité rapportée aux allocataires à bas revenus. Bischheim et Schiltigheim se situent en deçà de la moyenne dans les deux cas.

Nombre de médecins généralistes pour 100 000 habitants et pour 1 000 allocataires à bas revenus



Source : Insee BPE 2011 et RP 2010 & CAF 31/12/2012

Notions définies dans le lexique :

- Base permanente des équipements
- Population sous le seuil de bas revenus

## ● Les médecins de 2ème et 3ème recours (spécialistes)

### 142 spécialistes de 2ème et 3ème recours pour 100 000 habitants dans la CUS

Nombre de professionnels de santé	Strasbourg	1ère couronne	2ème couronne	CUS	Bas-Rhin	France métropolitaine
Médecins spécialistes de 2ème et 3ème recours	551	105	10	666	928	45 313
Cardiologue	46	10	1	57	84	4 425
Dermatologue vénéréologue	35	9	0	44	71	3 332
Gynécologue médicale	1	0	1	2	12	1 706
Gynécologue obstétricien	65	7	0	72	91	3 347
Gastro-entérologue	25	4	0	29	44	2 195
Psychiatre	104	6	0	110	134	6 434
Ophthalmologue	46	13	0	59	89	5 094
Oto-rhino-laryngologiste	20	6	0	26	39	2 259
Pédiatre	38	13	5	56	74	2 723
Pneumologue	14	1	0	15	22	1 147
Radiologue	152	36	3	191	260	11 542
Stomatologue	5	0	0	5	8	1 109
<b>Autres professionnels de santé</b>	<b>937</b>	<b>372</b>	<b>249</b>	<b>1 558</b>	<b>3 340</b>	<b>209 738</b>
Chirurgien dentiste	285	91	69	445	853	38 008
Sage-femme	14	7	4	25	53	3 312
Infirmier	177	105	63	345	925	69 890
Masseur-kinésithérapeute	264	88	71	423	880	57 691
Opticien-lunetier	24	12	5	41	83	6 434
Orthophoniste	89	44	20	153	320	17 107
Orthoptiste	16	5	1	22	28	2 493
Pédicure-podologue	58	19	12	89	172	12 260
Audio prothésiste	4	1	0	5	11	1 060
Ergothérapeute	0	0	3	3	4	409
Psychomotricien	6	0	1	7	11	1 074

Source : Insee BPE 2011

Près des trois quarts (72%) des spécialistes de 2ème et de 3ème recours recensés dans le Bas-Rhin sont installés dans la CUS. Cette forte concentration de l'offre est tout particulièrement importante pour les psychiatres (82%), les gynécologues obstétriciens (79%), les pédiatres (76%) et les radiologues (73%).

Concernant la répartition des spécialistes de 2ème et 3ème recours au sein de la CUS, les déséquilibres sont encore plus marqués. 83% des 666 spécialistes libéraux que compte la CUS sont installés à Strasbourg. Par voie de conséquence la densité de spécialistes (458.4 pour 100 000 habitants) y est plus de trois fois plus élevée que dans la 1ère couronne (137.8‰). Dans la 2ème couronne, la densité est de 4 spécialistes de 2ème et 3ème recours pour 100 000 habitants.

Densité (pour 100 000 habitants)	Strasbourg	1ère couronne	2ème couronne	CUS	Bas-Rhin	France métropolitaine
Médecins spécialistes de 2ème et 3ème recours	458,4	137,8	3,7	142,2	84,7	72,2
Cardiologue	38,3	13,1	0,4	12,2	7,7	7,1
Dermatologue vénéréologue	29,1	11,8	0,0	9,4	6,5	5,3
Gynécologue médicale	0,8	0,0	0,4	0,4	1,1	2,7
Gynécologue obstétricien	54,1	9,2	0,0	15,4	8,3	5,3
Gastro-entérologue	20,8	5,2	0,0	6,2	4,0	3,5
Psychiatre	86,5	7,9	0,0	23,5	12,2	10,3
Ophthalmologue	38,3	17,1	0,0	12,6	8,1	8,1
Oto-rhino-laryngologiste	16,6	7,9	0,0	5,6	3,6	3,6
Pédiatre	31,6	17,1	1,8	12,0	6,8	4,3
Pneumologue	11,6	1,3	0,0	3,2	2,0	1,8
Radiologue	126,5	47,2	1,1	40,8	23,7	18,4
Stomatologue	4,2	0,0	0,0	1,1	0,7	1,8
<b>Autres professionnels de santé</b>	<b>779,6</b>	<b>488,1</b>	<b>91,6</b>	<b>332,8</b>	<b>304,8</b>	<b>334,2</b>
Chirurgien dentiste	237,1	119,4	25,4	95,0	77,8	60,6
Sage-femme	11,6	9,2	1,5	5,3	4,8	5,3
Infirmier	147,3	137,8	23,2	73,7	84,4	111,4
Masseur-kinésithérapeute	219,6	115,5	26,1	90,3	80,3	91,9
Opticien-lunetier	20,0	15,7	1,8	8,8	7,6	10,3
Orthophoniste	74,0	57,7	7,4	32,7	29,2	27,3
Orthoptiste	13,3	6,6	0,4	4,7	2,6	4,0
Pédicure-podologue	48,3	24,9	4,4	19,0	15,7	19,5
Audio prothésiste	3,3	1,3	0,0	1,1	1,0	1,7
Ergothérapeute	0,0	0,0	1,1	0,6	0,4	0,7
Psychomotricien	5,0	0,0	0,4	1,5	1,0	1,7

Source : Insee BPE 2011 et RP 2010



# La mortalité prématurée

Cette partie relative à la mortalité prématurée a été rédigée par l'ORS Alsace

## Des écarts importants à l'échelle des communes

3 322 personnes domiciliées dans la CUS décèdent chaque année (moyenne 2005/2010). Comme dans l'ensemble de la région, les principales causes de décès sont, tous âges confondus, les cancers (30% des décès) et les maladies de l'appareil circulatoire (28% qui correspondent en particulier aux cardiopathies ischémiques et aux accidents vasculaires cérébraux).

En raison de l'augmentation de l'espérance de vie, cette mortalité générale (tous âges confondus) correspond essentiellement aux décès des populations les plus âgées. C'est la raison pour laquelle les analyses suivantes porteront sur la mortalité prématurée, c'est-à-dire la mortalité des moins de 65 ans, et ce d'autant plus que cette mortalité est en grande partie évitable et fortement déterminée par la situation sociale des populations. La mortalité prématurée représente, dans la CUS, 721 décès annuels (22% de l'ensemble des décès). A ces âges, les causes incriminées sont avant tout les tumeurs (38% des décès), suivies de loin par les symptômes signes et états morbides mal définis (16%) et les maladies de l'appareil circulatoire (13%).

### Taux comparatif de mortalité prématurée (avant 65 ans) selon les communes et secteurs inter communaux dans la CUS (taux pour 100 000 habitants - Moyenne 2005-2010)

Domicile	Taux comparatif de mortalité	Ecart / Alsace	Significativité de l'écart / l'Alsace
Eckwersheim	85,4	-52%	p<0,05
Vendenheim	130,2	-27%	p<0,05
La Wantzenau	131,0	-26%	p<0,05
Lampertheim	132,3	-26%	p<0,05
Mundolsheim	163,7	-8%	NS
Reichstett	189,5	7%	NS
Secteur inter communal Nord 2ème couronne	143,4	-19%	p<0,05
Souffelweyersheim	125,1	-30%	p<0,05
Hoenheim	133,6	-25%	NS
Bischheim	196,0	10%	NS
Schiltigheim	275,8	55%	p<0,05
Secteur inter communal Nord 1ère couronne	213,9	20%	p<0,05
Strasbourg	207,5	17%	p<0,05
Mittelhausbergen	73,0	-59%	p<0,05
Oberschaeffolsheim	111,1	-38%	p<0,05
Oberhausbergen	125,1	-30%	p<0,05
Eckbolsheim	133,2	-25%	p<0,05
Wolfisheim	136,0	-24%	NS
Niederhausbergen	170,5	-4%	NS
Secteur inter communal Ouest	122,5	-31%	p<0,05
Entzheim	117,1	-34%	NS
Holtzheim	148,3	-17%	NS
Ostwald	155,5	-13%	NS
Lingolsheim	156,1	-12%	NS
Secteur inter communal Sud-Ouest	152,8	-14%	p<0,05
Blaesheim	58,9	-67%	p<0,05
Lipsheim	87,0	-51%	p<0,05
Fegersheim	130,0	-27%	p<0,05
Eschau	132,6	-25%	p<0,05
Geispolsheim	137,3	-23%	NS
Illkirch-Graffenstaden	164,4	-8%	NS
Plobsheim	177,1	0%	NS
Secteur inter communal Sud	146,5	-18%	p<0,05
CUS	187,6	6%	p<0,05
Alsace	177,8		
France métropolitaine	198,6	12%	p<0,05

NS = différence non significative par rapport à la moyenne régionale

Sources : Insee RP, Inserm – Exploitation ORS Alsace

L'analyse de la mortalité à l'échelon des communes se heurte fréquemment aux faibles effectifs concernés dans les plus petites communes. Il en résulte que pour 13 des 28 communes de la CUS, les écarts à la moyenne régionale, qui peuvent parfois être importants, ne sont pas statistiquement significatifs. Pour cette raison, l'analyse de la mortalité prématurée a également été réalisée à l'échelon des secteurs inter communaux, ce qui permet de travailler sur des effectifs plus importants.

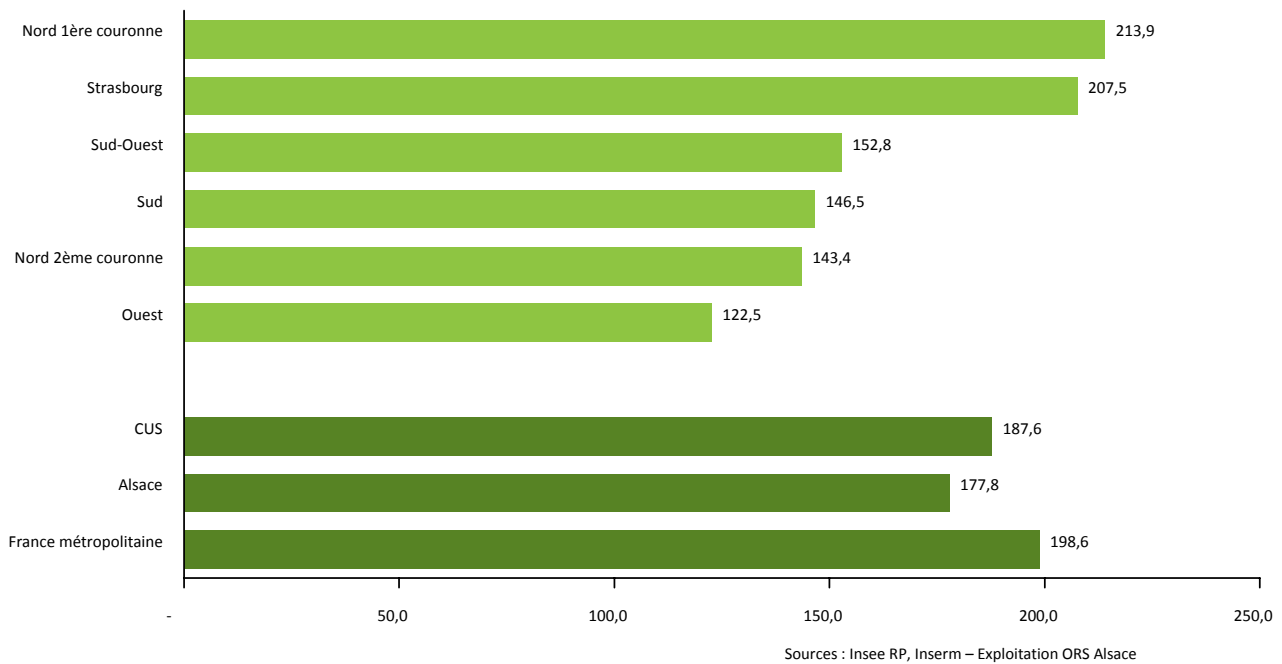
Il ressort de cette analyse que le secteur de Strasbourg et le secteur Nord 1ère couronne présentent des mortalités significativement supérieures à la moyenne alsacienne. La situation doit cependant être nuancée pour le secteur Nord 1ère couronne, dans lequel on retrouve à la fois une mortalité très élevée à Schiltigheim (+ 55%) et une mortalité particulièrement faible à Souffelweyersheim (- 30%). Tous les autres secteurs inter communaux se situent sous la moyenne régionale, avec des écarts variant de - 14% (secteur Sud-Ouest) à - 31% (secteur Ouest).

Si globalement, sur la période 2005-2010, la mortalité prématurée dans la CUS est supérieure de 6% à la moyenne régionale<sup>1</sup>, elle est sensiblement inférieure à la moyenne métropolitaine (-6%). Il convient de préciser à ce propos que l'Alsace présente l'une des plus faibles mortalités prématurées de France après l'Île-de-France, le Midi-Pyrénées et le Rhône-Alpes.

Au-delà de ce constat, ce qui caractérise tout particulièrement la CUS, ce sont les écarts extrêmement importants de mortalité prématurée que l'on peut y observer. Ainsi, à Strasbourg la mortalité dépasse de 17% celle de l'ensemble de l'Alsace et la situation est encore plus défavorable à Schiltigheim où la mortalité est supérieure de 55% à la moyenne régionale. À l'opposé la mortalité prématurée est particulièrement faible dans certaines des communes de la périphérie de la CUS, dont en particulier Blaesheim (- 67% par rapport à l'ensemble de l'Alsace), Mittelhausbergen (- 59%), Eckwersheim (- 52%), Lipsheim (- 51%) et Oberschaeffolsheim (- 38%). Aucun autre territoire de la région ne présente de tels contrastes en matière de mortalité prématurée.

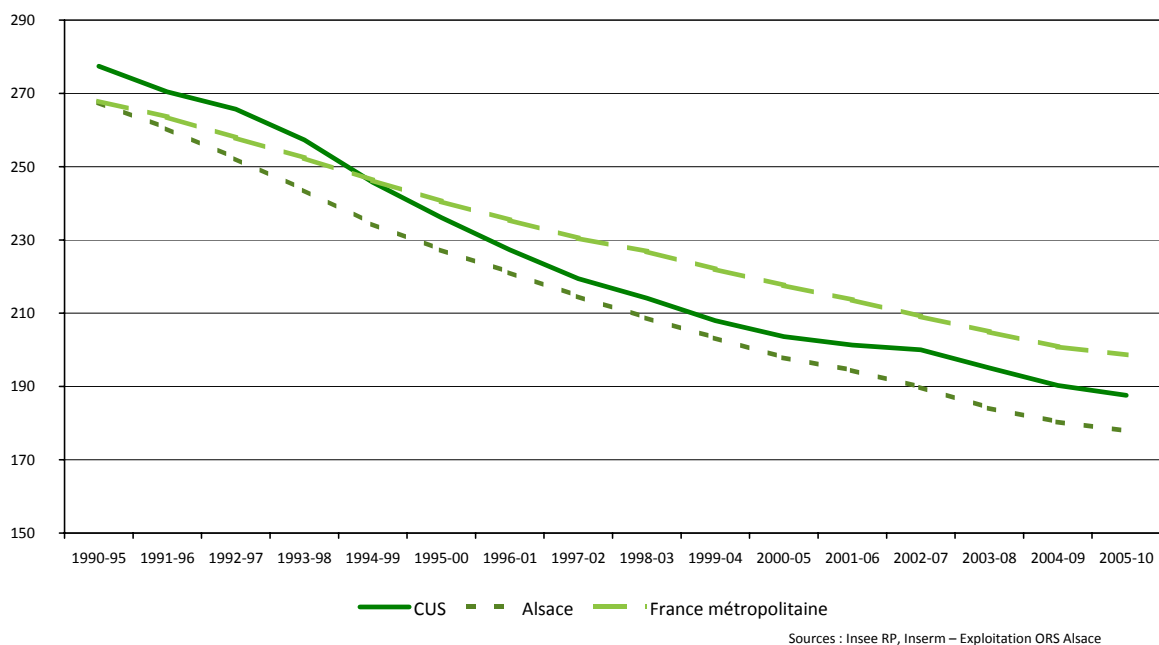
<sup>1</sup> Les données commentées correspondent aux taux comparatifs de mortalité, taux qui sont standardisés sur l'âge et qui permettent de supprimer les effets de structure par âge de la population. Il est ainsi possible de comparer des territoires dont la structure par âge de la population est très différente.

Taux comparatif de mortalité prématurée (mortalité avant 65 ans standardisée sur l'âge)  
- Taux pour 100 000 habitants - Moyenne 2005-2010



Dans la CUS, comme en Alsace et dans l'ensemble de la France métropolitaine, la mortalité prématurée tend à diminuer. Entre les périodes 1990-1995 et 2005-2010, le taux comparatif de mortalité prématurée dans la CUS a diminué de 32%, soit à un rythme plus soutenu que dans l'ensemble de la France métropolitaine (-26%). Cette évolution favorable permet à la CUS de passer d'une situation de surmortalité par rapport à la France métropolitaine (+ 4% en 1990-1995) à une situation de sous-mortalité (- 6% en 2005-2010). Néanmoins, la mortalité prématurée de la CUS est toujours restée supérieure à la moyenne régionale entre 1990 et 2010.

Évolution du taux comparatif de mortalité prématurée entre 1990 et 2010  
(taux pour 100 000 habitants) - Moyennes mobiles sur 5 ans





## Présentation de la démarche

### • L'objectif poursuivi et la démarche entreprise

Cette typologie répond à un objectif de classification des territoires au regard de leurs niveaux de précarité socio-économique. Elle vise à mettre en évidence les territoires qui se ressemblent en terme de structure socio-économique des populations et ceux qui s'opposent. Cette typologie des territoires a été mise en oeuvre à l'échelle de l'ensemble de la France. Les résultats produits ont ensuite fait l'objet d'une extraction pour la CUS.

Ainsi les indicateurs pris en compte dans la réalisation de cette typologie de territoires révèlent (variables actives) des informations sur les populations résidentes sur les volets

- des ressources des ménages (niveaux de revenus déclarés et structure des ressources)
- de l'activité des populations (emplois précaires, à temps partiel et chômage)
- du capital humain des populations (niveaux de formation)
- de la structure familiale des populations (familles monoparentales)

### • Qu'est-ce qu'une typologie ?

Il s'agit d'une méthode qui permet de résumer l'information statistique et ainsi proposer une lecture globale des données pour une caractérisation plus aisée des territoires et une bonne compréhension des mécanismes de dynamiques territoriales. La typologie est destinée à produire des groupements de territoires de manière à ce que :

- les territoires soient les plus similaires possibles au sein d'un même groupe ;
- les groupes obtenus soient les plus dissemblables possibles.

Elle permet, de ce fait, de regrouper dans une même classe des territoires qui ont des caractéristiques proches au regard des enjeux repérés dans le cadre de l'analyse. Ces enjeux concernent la précarité socio-économique des populations résidentes.

La typologie présentée ici n'est en aucun cas le seul résultat envisageable, mais il s'agit d'une classification possible parmi d'autres. Elle résulte de différents choix établis au préalable à savoir les indicateurs retenus, le choix de la méthode et le nombre classes.

*Il est important de souligner qu'une typologie ne peut rendre compte de l'ensemble des spécificités territoriales. Elle reflète les grandes caractéristiques de chacun des territoires au regard des indicateurs statistiques considérés dans l'analyse, et de ceux-ci seulement. La typologie résume une réalité et ne peut refléter toutes les spécificités locales.*

### • La méthode utilisée

A partir de la liste des indicateurs sélectionnés, une première étape consiste à identifier les variables pertinentes et donc retenues dans l'analyse.

Pour cela, l'analyse factorielle en composantes principales (ACP) a été utilisée afin d'effectuer un premier traitement statistique de la base de données et mettre en avant les fortes corrélations pouvant exister entre certains indicateurs. Ainsi, parmi l'ensemble des indicateurs sélectionnés au départ, certains seront considérés comme «variables illustratives» du fait de leur forte corrélation avec d'autres indicateurs considérés, du coup, comme «variables actives» dans la réalisation de la typologie.

D'autre part, dans le but de réaliser une analyse dynamique des territoires, cette classification a été mise en oeuvre sur 2 jeux de données :

- des données reflétant la réalité socio-économique actuelle des territoires (données 2009)
- des données reflétant la réalité socio-économique historique des territoires (données 1999 ou 2001 selon les sources).

Deux typologies de territoires réalisées distinctement ne sont pas comparables entre elles. En effet, leurs résultats sont propres à la détermination des axes factoriels qui sont relatifs à chaque ACP. Pour comparer deux résultats de classifications, celles-ci doivent être réalisées selon les mêmes axes factoriels. C'est cette méthode qui a été mise en oeuvre pour cette étude : les axes factoriels déterminés à partir du jeu de données «actuel» ont été appliqués aux données «historiques».

Pour tenir compte des tendances d'évolutions des territoires entre la période historique et la période actuelle, et ne pas considérer comme dynamiques des territoires dont l'évolution, bien que réelle, s'est avérée bien moins importante qu'en moyenne nationale, l'ensemble du jeu de données a été retravaillé pour considérer les notions d'écart à la moyenne, et prendre ainsi en compte les tendances d'évolutions nationales dans l'analyse. Ainsi les territoires qui changent de classe entre les deux périodes étudiées sont des territoires qui ont connu une évolution différente de l'évolution nationale.

• Les variables sélectionnées

VARIABLES ACTIVES
1er décile des revenus déclarés par UC (DGI 2001/2009) Revenu médian déclaré par UC (DGI 2001/2009) Part des 15 ans et plus non scolarisés de hauts niveaux de formation en % (RP 1999/2009) Part des 15 ans et plus non scolarisés de bas niveaux de formation en % (RP 1999/2009) Indice de chômage déclaré en % (RP 1999/2009) Part des salariés en contrats précaires en % (RP 1999/2009) Part des salariés à temps partiel en % (RP 1999/2009) Part des familles monoparentales (RP 1999/2009) Part des salaires dans les revenus déclarés (DGI 2001/2009) Part des autres revenus dans les revenus déclarés (DGI 2001/2009)
VARIABLES ILLUSTRATIVES
9ème décile des revenus déclarés par UC (DGI 2001/2009) Écart inter-déciles des revenus déclarés par UC (DGI 2001/2009) Part des 25-54 ans actifs occupés en % (RP 1999/2009) Indice de chômage déclaré des hommes en % (RP 1999/2009) Indice de chômage déclaré des femmes en % (RP 1999/2009) Indice de chômage déclaré des jeunes en % (RP 1999/2009) Indice de chômage déclaré des seniors en % (RP 1999/2009) Part des familles couples avec enfant(s) en % (RP 1999/2009) Part des ménages couples sans enfant en % (RP 1999/2009) Part des ménages d'une personne en % (RP 1999/2009) Part des ménages en logements sociaux en % (RP 1999/2009) Part des ménages locataires privés en % (RP 1999/2009) Part des ménages propriétaires en % (RP 1999/2009) Part de la population immigrée en % (RP 1999/2009) Part des indemnités chômage dans les revenus déclarés en % (DGI 2001/2009) Part des bénéficiaires dans les revenus déclarés en % (DGI 2001/2009) Part des pensions-retraites-rentes dans les revenus déclarés en % (DGI 2001/2009)

Précisons que pour la réalisation de cette typologie, aucune pondération des territoires n'a été réalisée ; ainsi chaque territoire, quelle que soit sa taille démographique ou physique, a le même poids dans l'analyse. Les IRIS de moins de 500 habitants sont exclus de l'analyse. Afin de déterminer le nombre de classes à retenir pour cette typologie, une classification ascendante hiérarchique (CAH) a été menée sur ces variables actives afin de mettre en avant les oppositions entre les variables les plus significatives. Leur confrontation a ainsi permis de regrouper les IRIS présentant les mêmes caractéristiques.

## 8 catégories de territoires

● *La classification des territoires*

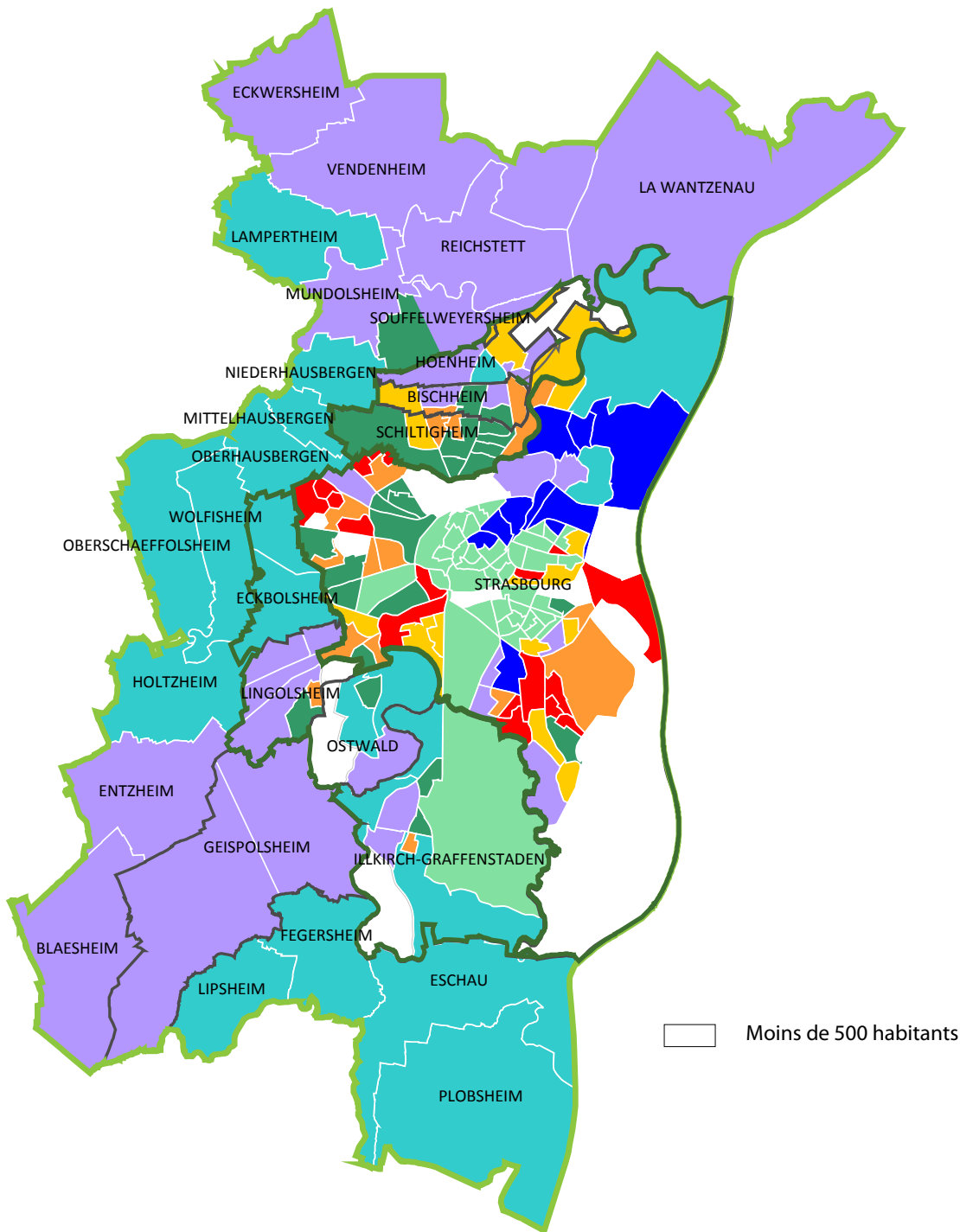
L'analyse factorielle des variables incluses dans l'analyse a permis de dégager trois oppositions majeures entre les territoires (trois axes factoriels déterminants):

- une discrétisation des territoires en fonction des niveaux de ressources des population résidentes avec, d'une part, des territoires au revenu médian par unité de consommation élevé, et d'autre part des territoires au revenu médian très faible.
- une discrétisation des territoires en fonction des structures des revenus déclarés, opposant les territoires aux populations dépendant fortement des revenus salariaux aux autres territoires, aux sources de revenus plus diversifiées qu'en moyenne nationale (pensions, retraites, rentes, bénéficiaires, autres revenus dont revenus du patrimoine...)
- et enfin une discrétisation des territoires en fonction des niveaux de formation des populations, opposant d'une part les territoires à forte présence de populations de haut niveau de formation, et d'autre part les territoires d'accueil de populations de bas niveaux de formation.

● *Les 8 groupes de quartiers/communes*

Au final, 8 catégories de territoires sont déterminées par cette analyse, des territoires les «plus pauvres» aux territoires les «plus riches», avec des distinction selon les catégories de revenus déclarés et les niveaux de formation.

# Les territoires en 2009



- Classe A : Territoires très favorisés, à faible dépendance des revenus salariaux
- Classe B : Territoires très favorisés
- Classe C : Territoires résidentiels, favorisés, à forte présence de personnes seules et âgées
- Classe D : Territoires résidentiels, familles plutôt favorisées et actives
- Classe E : Territoires de centre-villes, à forte diversité sociale
- Classe F : Territoires de ménages locataires fragiles, à forte présence de personnes seules et âgées
- Classe G : Territoires de ménages locataires fragiles, à forte présence de familles et forte dépendance aux revenus salariaux
- Classe H : Territoires de populations à fortes difficultés socio-économiques

Sur les 176 territoires traités (quartiers/IRIS ou commune) de la CUS :

- **6% appartiennent à la classe A des territoires d'accueil de populations très favorisées à faible dépendance aux revenus salariaux.** Les 10 IRIS concernés sont exclusivement strasbourgeois (Broglie et République au Centre ville, Avenue de la Paix, Bon-Pasteur, Quartier européen, Sainte-Clotilde à l'Orangerie-Conseil des XV, Doernel, Niederau et Pourtales à la Robertsau et Pfister à la Meinau).

La spécificité des IRIS de cette classe, au regard de la classe suivante, porte sur la structure des revenus déclarés avec une sur-représentation des revenus issus du patrimoine. Cette catégorie de territoires regroupe des populations très favorisées avec les niveaux de revenus les plus élevés, les indicateurs de chômage parmi les plus faibles, et les niveaux de formation les plus élevés. Quasi aucun logement social n'est présent sur ces territoires. Les personnes seules sont sur-représentées sur ces territoires, au regard des autres catégories de territoires à l'exception des territoires de centre ville.

- **12% appartiennent à la classe B des territoires d'accueil de populations très favorisées,** soit 21 territoires dont 11 communes de la 2ème couronne. Cette catégorie regroupe également les territoires les plus favorisés, mais ceux-ci se distinguent des précédents par la structure des revenus déclarés : les revenus du patrimoine et les revenus issus des activités non-salariées y sont beaucoup moins prédominants. Les populations résidant sur ces territoires présentent des niveaux de revenus très élevés. Ces territoires sont également les territoires à la plus forte présence de population active occupée. Le chômage déclaré, les contrats précaires et le temps partiel y sont les plus faibles. Bien que moins élevée que sur la catégorie précédente, la part des adultes de hauts niveaux de formation y est très élevée. Plus de la moitié des ménages sont propriétaires de leur logement.

Ainsi cette catégorie de territoires regroupe des populations très favorisées, aussi bien en terme de niveaux de formation que de niveaux de revenus, et une faible précarité de l'emploi.

- **18% appartiennent à la classe C des territoires d'accueil de populations favorisées, à forte présence de personnes seules et âgées.** La catégorie regroupe 32 territoires répartis entre la ville centre et les deux couronnes de l'agglomération.

Cette catégorie regroupe des territoire favorisés, mais moins distinctement que sur les deux classes précédentes. Ces territoires n'accueillent pas, ou très peu, de populations précaires. Les populations résidant sur ces territoires sont homogènes en terme de niveaux de revenus avec un écart inter-décile généralement faible. On repère, sur cette catégorie de territoires, une part élevée de revenus issus des pensions-retraites et rentes et une proportion élevée de personnes seules, signe de territoires au peuplement plus âgé (et plus ancien) que les territoires de la catégorie précédente et de la catégorie suivante.

- **14% appartiennent à la classe D des territoires résidentiels avec des familles plutôt favorisées et actives.** 25 territoires sont réunis dans cette classe et sont localisés dans l'ouest strasbourgeois et sur la première couronne. Cette catégorie regroupe des territoires plutôt favorisés au regard des indicateurs de niveaux de revenus, avec un revenu médian et un 1er décile proches de la France métropolitaine. Ce sont des territoires à forte présence de populations actives et de couples avec enfant(s). La part des propriétaires sur ces territoires est supérieure à celle observée sur les territoires des catégories suivantes. Le temps partiel y est moins important que sur la classe précédente. Cette catégorie de territoires se distingue fortement de la catégorie précédente sur le volet des types de ressources déclarées, avec une part élevée de revenus salariaux, une faible part des pensions retraites et rentes et une très faible part de revenus du patrimoine.

Ainsi ces territoires accueillent peu de populations défavorisées et se placent dans la moyenne des territoires français.

- **22% appartiennent à la classe E des territoires de centre-ville et /ou à forte diversité sociale** (soit 37 IRIS strasbourgeois englobant une grande partie de l'ellipse insulaire, de la Krutenau et du Neudorf et un IRIS d'Illkirch-Graffenstaden).

Cette catégorie de territoires correspond aux territoires à la plus forte diversité sociale. Ils accueillent à la fois des populations précaires et des populations aisées. L'écart inter-décile y est généralement élevé. Les caractéristiques observées sur ces territoires sont celles des centre-villes, avec de fortes proportions de personnes vivant seules (étudiants, personnes âgées), des niveaux de formations élevés, mais également un 1er décile des revenus déclarés plutôt faible pour un revenu médian supérieur à la moyenne. On retrouve sur ces territoires une proportion supérieure à la moyenne métropolitaine de revenus non-salariés et des indicateurs de chômage et de précarité de l'emploi significatifs.

- **8% appartiennent à la classe F des territoires d'accueil de ménages locataires fragiles, à forte présence de personnes seules et âgées.**

Cette classe regroupe 14 territoires répartis entre Strasbourg, Schiltigheim, Bischheim et Hoenheim. Cette catégorie, et les deux suivantes, se compose des territoires aux populations résidentes les plus fragiles. On y retrouve des niveaux de revenus plutôt faibles. Bien que moins précaires que sur les deux catégories suivantes, les populations résidant sur ces territoires sont des populations fragiles, souvent locataires de leur logement (mais peu en logement social). Si la part des actifs occupés apparaît supérieure à celle observée sur les deux classes suivantes, on note néanmoins une proportion élevée de revenus issus de pensions, retraites, rentes sur ces territoires, et une sur-représentation des personnes seules et des couples sans enfant au regard des territoires des catégories suivantes.

- **10% appartiennent à la classe G des territoires d'accueil de ménages locataires fragiles, à forte présence de familles et forte dépendance aux revenus salariaux.** La classe regroupe 18 territoires répartis entre les quartiers de la périphérie strasbourgeoise et des IRIS de la 1ère couronne.

Cette catégorie de territoires présente des quartiers à prédominance de populations en difficultés socio-économique, avec des indicateurs de chômage et de précarité de l'emploi très significatifs, une très forte dépendance aux revenus salariaux, une forte sur-représentation des familles monoparentales et des ménages en logement social, des niveaux de revenus très faibles aussi bien chez les plus riches que chez les plus pauvres. Ce qui distingue cette catégorie de territoires de la catégorie suivante relève de l'ampleur des niveaux de ressources (supérieurs sur cette classe à ceux de la classe suivante), de la nature des ressources déclarées et de l'intensité des indicateurs de précarité de l'emploi (chômage, contrats précaires) et de niveaux de formation, moins défavorables sur cette classe que sur la suivante.

- **10% appartiennent à la classe H des territoires d'accueil de populations à fortes difficultés socio-économiques.** La classe regroupe 18 territoires localisés exclusivement dans les quartiers strasbourgeois : Laiterie, Spach, Palerme, Oberelsau, Jacqueline, Catherine, Karine, Eléonore, Kepler, Becquerel, Haldembourg, Pont Europe, Schulmeister, Provence, Guynemer, Hautefort, Ziegelwasser et Marschallhof).

Cette catégorie de territoires correspond aux quartiers aux indicateurs socio-économiques les plus marqués. Ce sont en majorité des quartiers de logements sociaux (comme ceux de la catégorie précédente), où les niveaux de revenus des plus riches comme des pauvres sont les plus faibles, les indicateurs de chômage et de précarité de l'emploi sont les plus élevés et les familles monoparentales sont les plus représentées.

# Évolution des territoires 2000-2009

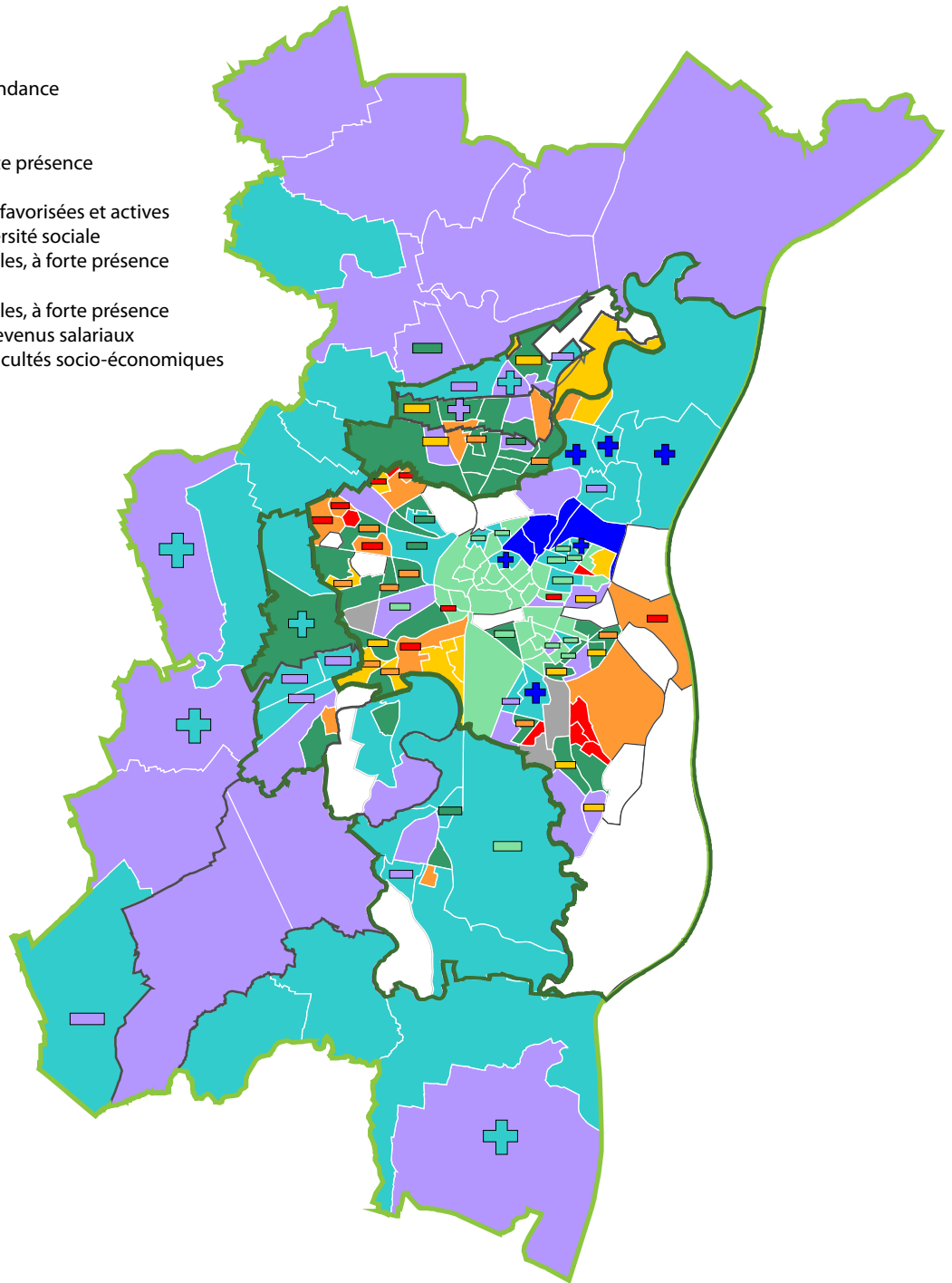
## Situation en 2000

- Territoires très favorisés, à faible dépendance des revenus salariaux
- Territoires très favorisés
- Territoires résidentiels, favorisés, à forte présence de personnes seules et âgées
- Territoires résidentiels, familles plutôt favorisées et actives
- Territoires de centre-villes, à forte diversité sociale
- Territoires de ménages locataires fragiles, à forte présence de personnes seules et âgées
- Territoires de ménages locataires fragiles, à forte présence de familles et forte dépendance aux revenus salariaux
- Territoires de populations à fortes difficultés socio-économiques
- Moins de 500 habitants

## Evolution 2000 - 2009

- Modifications de situation en 2009  
 (couleur de la classe en 2009)

- | classes inférieures à 2000   | classes supérieures à 2000  |
|--|---|
| <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: cyan; margin-right: 5px;"></span>       | <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: blue; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span>       |
| <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: purple; margin-right: 5px;"></span>     | <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: cyan; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span>       |
| <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: darkgreen; margin-right: 5px;"></span>  | <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: purple; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span>     |
| <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: lightgreen; margin-right: 5px;"></span> | <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: darkgreen; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span>  |
| <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: yellow; margin-right: 5px;"></span>     | <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: lightgreen; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> |
| <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: orange; margin-right: 5px;"></span>     | <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: yellow; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span>     |
| <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: red; margin-right: 5px;"></span>        | <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: orange; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span>     |





La carte des évolutions peut d'abord être appréhendée au regard du nombre de territoires dont le positionnement est resté inchangé. Ils sont au nombre de 113, soit près des deux tiers des territoires.

A l'inverse 37% d'entre eux (66 territoires) ont «changé» de classe entre 2000 et 2009.

**Certains ont connus une trajectoire que l'on peut qualifier d'ascendante. Ils sont cependant peu nombreux (12) et concernent des territoires qui étaient déjà situés en 2000 parmi les classes plus favorisées.**

Parmi les dix IRIS strasbourgeois accueillant les populations les plus favorisées à faible dépendance aux revenus salariaux, six d'entre eux ont connu une amélioration de leur situation depuis 2000 au travers d'un changement de classe : Broglie (Centre ville), Ste-Clotilde (Orangerie-Conseil des XV), Doernel, Niederau et Pourtalès (Robertsau) et Pfister (Meinau). Ils appartenaient précédemment à la classe des territoires très favorisés. **Ce mouvement semble traduire le renforcement des inégalités de revenus au sein de la commune centre au travers d'une concentration des plus favorisés dans quelques secteurs.**

Parmi les 21 territoires de la classe favorisée en 2009, cinq ont connu une amélioration de leur situation depuis 2000 : l'IRIS Hoenheim Centre et les communes d'Holtzheim, Oberschaeffolsheim et Plobsheim se positionnaient dans la classe C en 2000 ; - l'IRIS Eckbolsheim Sud se positionnait dans la classe D en 2000.

L'IRIS Christ-Roi à Bischheim était en classe D en 2000, sa situation s'est donc améliorée en passant dans la classe C.

On peut relever que ces changements «vers le haut» ne concernent aucun des territoires des classes les plus fragiles sur le plan économique et sociale (classe F, G et H).

**La plupart des changements de classe se sont produits selon une logique de trajectoire descendante : 54 territoires ont basculé dans une classe présentant un positionnement moins favorable.**

Parmi les 32 territoires de la classe C en 2009, neuf se positionnaient en classe B en 2000, leur situation s'est donc un peu dégradée.

Concernant les 25 territoires de la classe D en 2009, cinq ont vu leur situation se dégrader :

- l'IRIS Lixenbuhl à Illkirch-Graffenstaden et les IRIS Ronde et Marcel Proust du quartier Cronembourg se positionnaient dans la classe B en 2000
- l'IRIS Glacière à Schiltigheim et l'IRIS Souffelweyersheim Ouest se positionnaient dans la classe C en 2009.

Parmi les 38 territoires de la classe E en 2009, 12 ont connu une dégradation de leur situation depuis 2000 :

- huit territoires se positionnaient en classe B en 2000 (l'IRIS Parc d'innovation à Illkirch-Graffenstaden, 2 IRIS du quartier Tribunal, 3 IRIS du quartier Orangerie - Conseil des XV, l'IRIS Campus à l'Esplanade et l'IRIS Fossé Rieppberg au Neudorf)
- les IRIS St-Gall du quartier Koenigshoffen et Grossau au Neudorf se positionnaient dans la classe C en 2000
- les IRIS Schluthfeld et Ribeauvillé du Neudorf se positionnaient dans la classe D en 2000.

Parmi les 14 territoires de la classe F en 2009, 9 ont vu leur situation se dégrader :

- l'IRIS Leclerc à Schiltigheim, l'IRIS Jura-Citadelle à l'Esplanade et l'IRIS Colombes au Neuhof se positionnaient dans la classe C en 2000
- six territoires se positionnaient en classe D en 2000 (l'IRIS Seguin à Bischheim, l'IRIS Grossmatt à Hoenheim, l'IRIS Gliesberg du quartier Montagne verte, les IRIS Albert-le-Grand et Orphelinat du Neudorf et l'IRIS Altenheim du Vieux Neuhof).

Concernant les 18 territoires de la classe G en 2009, 10 ont vu leur situation se dégrader :

- sept territoires se positionnaient en classe D en 2000 (les IRIS Marais et Gare à Schiltigheim, les IRIS St-Joseph et Charmille du quartier Koenigshoffen, l'IRIS Brigitte-Denise à Hautepierre, l'IRIS Soultz au Neudorf et l'IRIS Ile-de-France dans le quartier Canardièrre).
- les IRIS Elmerforst et Roethig du quartier Montagne verte et l'IRIS Hohberg du quartier Koenigshoffen se positionnaient dans la classe F en 2000

Parmi les 18 IRIS strasbourgeois de la classe H en 2009, la moitié d'entre eux a connu une dégradation de leur situation depuis 2000.

- les IRIS Laiterie (Gare Porte de Schirmeck) et Palerme (Esplanade) se positionnaient en classe E en 2000,
- l'IRIS Haldembourg du quartier Cronembourg se positionnait dans la classe F en 2000,
- les IRIS Oberelsau (Elsau), Karine, Jacqueline et Eléonore (Hautepierre), Kepler (Cronembourg) et Pont Europe (Port du Rhin) se positionnaient dans la classe G en 2000.

# LEXIQUE

## A

**Actifs** : La population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs. Ne font pas partie de la population active les personnes qui, bien que s'étant déclarées au chômage, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi.

**Actifs occupés** : Population active ayant un emploi (ou actifs ayant un emploi). Au sens du recensement, la population active ayant un emploi (ou les actifs ayant un emploi) comprend les personnes qui déclarent être dans une des situations suivantes : - exercer une profession (salariée ou non), même à temps partiel ; - aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ; - être apprenti, stagiaire rémunéré ; - être chômeur tout en exerçant une activité réduite ; - être étudiant ou retraité tout en occupant un emploi.

**Âge atteint** : L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge par génération (ou âge atteint dans l'année ou encore âge en différence de millésimes) est la différence entre l'année de collecte de l'information et l'année de naissance.

**Âge révolu** : L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge en années révolues est l'âge atteint au dernier anniversaire

Une **aire urbaine** ou «grande aire urbaine» est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

**Allocataires CAF** : Les allocataires des Caisses d'Allocations Familiales sont les personnes qui perçoivent au moins une allocation au regard de leur situation familiale et/ou monétaire. La notion d'allocataire est une notion de foyer (à rapprocher des ménages au sens Insee) et non d'individu. Ainsi, compter des allocataires signifie compter des foyers constitués de personnes seules ou de plusieurs personnes (familles). Les CAF gèrent deux types de prestations : - Les prestations légales, dont les barèmes et les conditions d'attribution sont fixés nationalement (ex : allocations familiales, allocation logement, etc..) - Des aides d'action sociale (aides financières individuelles, interventions de travailleurs sociaux, ...), gérées par chacune des CAF et dont les conditions d'attribution sont spécifiques à chaque caisse. Les données disponibles concernent uniquement les bénéficiaires de prestations légales.

L'**Allocation pour Adulte Handicapé (AAH)** permet de garantir un revenu minimum aux personnes handicapées de plus de 20 ans (ou de plus de 16 ans, si il n'est plus considéré comme étant à charge pour le bénéfice des prestations familiales.) et jusqu'à l'âge minimum légal de départ à la retraite en cas d'incapacité de 50% à 79%. Ce droit est ouvert dès lors que la personne handicapée ne peut prétendre à un avantage vieillesse, invalidité ou rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à celui de l'AAH.

Le montant de l'AAH est de 790,18 euros (montant au 30 septembre 2013)

L'**Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH)** a pour objet d'aider les parents ou les personnes qui assurent la charge d'enfants handicapés sans qu'il soit tenu compte de leurs ressources. Cette allocation est versée par la Caisse d'Allocations Familiales après décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées. L'AEEH est attribuée à tout enfant de moins de 20 ans dont le taux d'incapacité permanente est d'au moins 80% ou compris entre 50 et 79% s'il fréquente un établissement spécialisé ou si son état exige le recours à un service d'éducation spéciale ou de soins à domicile.

Le montant de l'AEEH (129,21 euros au 30 septembre 2013) peut être majoré par un complément accordé par la CDAPH, qui prend en compte le coût du handicap de l'enfant, la cessation ou la réduction d'activité professionnelle de l'un ou l'autre des deux parents et l'embauche d'une tierce personne rémunérée.

**Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)** : Créée par la loi du 20 juillet 2001 et mise en place au 1er janvier 2002, l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) a succédé à la Prestation Spécifique Dépendance. Prestation en nature, l'APA est destinée aux personnes âgées de plus de 60 ans présentant une dépendance lourde ou moyenne. Accordée à domicile (mais aussi en établissement), l'APA permet de contribuer au financement des aides nécessaires à la prise en charge de la perte d'autonomie de la personne âgée (aide humaine, financement d'un service prestataire ou d'emploi direct, financement d'aides techniques ou d'aides à l'amélioration au logement).

L'APA est attribuée par décision du Président du Conseil Général sur proposition d'une commission d'Allocation Personnalisée d'Autonomie. Pour une date de référence donnée, sont considérées comme bénéficiaires les personnes ayant un droit ouvert à l'APA.

Dans le cadre de l'attribution de l'APA, l'Etat a mis en place une grille d'évaluation de la dépendance chez les personnes âgées. C'est la grille AGGIR qui a été sélectionnée. Elle comporte 10 variables dites discriminantes, se rapportant à la perte d'autonomie physique et psychique, et 7 variables dites illustratives, se rapportant à la perte d'autonomie domestique et sociale. Les 4 premiers groupes de dépendance (GIR 1 à GIR 4) sont considérés comme répondant aux critères de la perte d'autonomie. Les GIR 5 à 6 n'ouvrent pas droit à l'APA.

La part des **autres revenus** est le pourcentage que représentent les revenus du patrimoine déclarés et autres revenus dans le total des revenus fiscaux de la zone. Ils comprennent essentiellement des revenus du patrimoine : les revenus des valeurs et capitaux mobiliers imposables au titre de l'IRPP ainsi que les produits de placement soumis à prélèvement libératoire indiqués sur la déclaration de revenus, les revenus fonciers nets, les revenus accessoires.

## B

**Bas niveaux de formation** : Sont considérées comme de bas niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, n'ayant aucun diplôme, ou ayant un Certificat d'études primaires, un Bepc ou un brevet des collèges. La population scolarisée est exclue.

Le périmètre des **bassins de vie** est défini comme le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services

les plus courants.

La part des **bénéfices** est le pourcentage que représentent les revenus des activités non-salariées dans le total des revenus fiscaux de la zone, net de déficits. Il s'agit des revenus nets de déficits et hors plus-values des indépendants. Ils comprennent les Bénéfices Agricoles (BA), les Bénéfices Industriels et Commerciaux professionnels (BIC) et les Bénéfices Non Commerciaux professionnels (BNC). Sur la déclaration, les indépendants relevant du régime micro-entreprise pour les BIC et du régime déclaratif spécial pour les BNC reportent le montant hors taxes du chiffre d'affaires ou des recettes. Pour les autres régimes, c'est un bénéfice net de déficit qui est reporté.

La **base permanente des équipements (Bpe)** contient pour chaque territoire la liste des équipements et des services rendus à la population. Cette base permet de mesurer la présence ou l'absence d'un équipement, la densité d'un équipement ou un indicateur de disponibilité d'un équipement du point de vue des habitants. Ces données sont disponibles par région, département, commune ou quartier IRIS.

Six grands répertoires centralisés ont été retenus : - Adeli : Automatisation Des Listes des médecins, chirurgiens-dentistes, pharmaciens et auxiliaires médicaux du ministère chargé de la santé ; - Finess : Fichier National des Établissements Sanitaires et Sociaux du ministère chargé de la santé ; - Ramsese : Répertoire Académique et Ministériel Sur les Établissements du Système Éducatif du ministère chargé de l'éducation ; - RPPS : Répertoire Partagé des Professionnels de Santé qui enregistre, en 2011, les sages-femmes seulement ; - Sirene : Système Informatisé du Répertoire des Entreprises et des Établissements géré par l'Insee ; - RES : Recensement des Équipements Sportifs du ministère des Sports. Divers fichiers administratifs centralisés ont été rajoutés : - les services de la Gendarmerie nationale ouverts au public ; - les fichiers Hôtel et Camping servant de base de sondage aux enquêtes de fréquentation de l'Insee ; - les données sur les services de police du département de Paris provenant du site de la Préfecture de police ; - les établissements d'enseignement agricole, avec une source spécifique qui provient du ministère de l'Agriculture (DGER) ; - les principaux tribunaux référencés par le ministère de la Justice ; - les points contact postaux fournis par La Poste. Une nouvelle source a été introduite en 2011 : le Centre National du Théâtre qui permet l'intégration dans la BPE de l'ensemble des théâtres.

## C

Les **catégories socioprofessionnelles (« CSP »)**, ou plus exactement selon la terminologie de l'Insee les « professions et catégories socioprofessionnelles » (« PCS ») constituent un classement de la population en grands ensembles cohérents : six catégories d'actifs, auxquelles il convient d'ajouter les retraités et une catégorie « divers », regroupant les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les militaires du contingent, les étudiants, les femmes (et les hommes) au foyer, etc. Les catégories d'actifs sont divisées en fonction de plusieurs critères : le type d'emploi, le statut (indépendant ou non), la qualification, la rémunération, etc. Les six principales sont : agriculteurs, artisans commerçants et chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés et ouvriers.

**Chômeurs** : Il existe deux définitions du chômage. La première est celle de l'Insee, qui utilise les normes du Bureau international du travail. Un chômeur est une personne âgée de plus de 15 ans, qui n'a pas travaillé la semaine de référence de l'enquête (même une heure), se trouve disponible dans les 15 jours et recherche activement un emploi. La seconde est celle du ministère de l'emploi : elle comptabilise les demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle emploi dans différentes catégories. Il s'agit donc d'une définition administrative.

Pôle emploi enregistre les demandeurs d'emploi en trois principales catégories :

- catégorie A : tous les demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité le mois précédent (1). C'est la catégorie de base, la plus commentée.

- catégorie B : demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite, moins de 78 heures le mois précédent.

- catégorie C : demandeurs d'emploi ayant travaillé plus de 78 heures le mois précédent.

(1) Le « mois précédent » ne signifie pas que ces personnes exercent régulièrement une telle activité.

**Contrats précaires** : Sont considérés comme contrats précaires les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

La **CMU-C (couverture maladie universelle complémentaire)**, attribuée sous condition de ressources, permet d'avoir accès à une assurance complémentaire gratuite, ce qui correspond dans le langage courant à la « mutuelle ». La CMU-C, comme les assurances complémentaires, couvre plus ou moins totalement la partie de frais non remboursés par le régime général d'assurance maladie.

Les données sont issues de l'exploitation finale des données sur la population des bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie, référence premier trimestre de chaque année.

Le champ exclut les mutuelles (notamment les mutuelles d'étudiants, ce qui provoque une nette sous représentation de la tranche 18-25 ans), la fonction publique d'Etat et les régimes spéciaux. La population couverte est de l'ordre de 80% de la population des ménages.

## D

**Déciles** : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les déciles (au nombre de 9 : de D1 à D9) sont les valeurs qui la partagent en 10 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er décile (resp. 9e décile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 10% des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

Les données de la **déclaration annuelle des données sociales (DADS)** publiées ne prennent pas en compte les apprentis, les stagiaires, les emplois aidés, les dirigeants salariés de leur entreprise ainsi que les agents des collectivités territoriales.

## E

L'**écart interdécile** est la différence entre le neuvième et le premier décile, le plus souvent exprimée en euros par mois. Le neuvième décile est le revenu le plus faible des 10% les plus aisés, le premier décile est le revenu le plus élevé des 10% les plus pauvres.

**Émigrants** : Les émigrants sur la commune correspondent aux populations ayant quitté la commune. Le recensement de la population

considère comme émigrants les personnes qui résidaient sur la commune 5 ans auparavant et n’y résidaient plus.

**Emplois stables** : Nous considérons en emploi stable les salariés à temps complet et sans limitation de durée (CDI ou fonction publique).

## F

Une **famille monoparentale** comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires n’ayant pas d’enfant. Pour les allocataires CAF, les enfants sont considérés à charge jusqu’à 20 ans (21 ans pour le Complément Familial et les aides au logement) :

- s’ils sont sans activité professionnelle ou si leur rémunération mensuelle est inférieure à 55% du SMIC,
- s’ils ne sont pas eux-mêmes allocataires (par exemple, Allocation de Parent Isolé ou Aide au logement Etudiant) même s’ils habitent toujours avec leur(s) parent(s).

Une **famille nombreuse** est une famille comprenant au moins trois enfants de moins de 25 ans.

## G

**GIR : Les groupes Iso-Ressources** sont au nombre de six et sont constitués à partir des réponses à la grille AGGIR (Autonomie Gérontologique Groupes Iso-Ressources) qui est un outil multidimensionnel de mesure de l’autonomie à travers l’observation des activités qu’effectue seule la personne âgée. La grille AGGIR a été retenue comme outil d’évaluation de l’attribution de l’Allocation Personnalisée d’Autonomie. Les personnes dites « dépendantes » présentent un GIR 1, 2, 3 ou 4 et celles « peu ou pas dépendantes » respectivement un GIR 5 ou 6.

## H

**Hauts niveaux de formation** : Sont considérées comme de hauts niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, de niveau bac + 2 et plus. La population scolarisée est exclue.

**Immigrants** : Les immigrants sur la commune correspondent aux populations nouvellement arrivées sur la commune. Le recensement de la population considère comme immigrants les personnes qui résident sur la commune et n’y résidaient pas 5 ans auparavant.

**Impôts directs** : Ensemble des impôts sur le revenu des personnes physiques (IRPP), taxe d’habitation (TH), contribution sociale généralisée (CSG), contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS), prélèvement libératoire sur valeurs mobilières et autres prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine.

**L’indice d’évolution des générations âgées** rapporte la population âgée de 60 à 74 ans à la population âgée de 75 ans et plus. Cet indicateur permet d’appréhender, sans réaliser de projections de populations, l’évolution programmée de la population âgée et ainsi le vieillissement à venir de la population. En effet, le rapport entre ces deux générations donne une idée du remplacement des générations pour la décennie suivante. Plus ce rapport est élevé, plus la génération des 60-74 ans est importante par rapport à la génération des 75 ans et plus, et plus la population des personnes âgées est susceptible d’augmenter dans la décennie à venir. Et inversement, plus ce rapport est faible, plus la population des 75 ans et plus est susceptible de diminuer dans la décennie à venir. Cet indicateur est surtout significatif pour les comparaisons entre territoires. En effet, il ne prend pas en compte les taux de mortalité (l’intégralité de la génération des 60-74 ans n’atteindra pas l’âge de 75 ans et plus), ni les migrations susceptibles d’intervenir sur la décennie. Il doit être considéré avec autant de précautions si le territoire comprend des structures d’accueil des personnes âgées.

**L’indice de jeunesse** rapporte la population de moins de 20 ans à celle des 60 ans et plus.

**Indice de mixité des niveaux de formation** mesure l’écart entre la répartition par niveaux de diplômes observée sur le territoire et celle observée en moyenne en France métropolitaine. La répartition des niveaux de diplômes utilisée est la suivante : aucun diplôme, cep, bepc ou brevet des collèges, cap ou bep, bac ou bp, bac +2, supérieur au bac +2. Plus l’écart à la moyenne nationale est grand, plus la valeur de l’indice est élevée, et plus la mixité est faible.

**Iris** signifie « **Ilots regroupés pour l’information statistique** ». C’est la plus petite division territoriale statistique définie par l’Insee. Un Iris résidentiel regroupe toujours environ 2 000 habitants. En ville, un Iris correspond à peu près à l’idée la plus commune du « quartier ». Il peut être de superficie très différente selon la densité de population.

## L

Un **logement ordinaire** est un local séparé et indépendant utilisé pour l’habitation. Les habitations de fortune (hormis les habitations mobiles) et les abris non destinés à l’habitation mais habités sont donc compris dans les logements. Les habitations mobiles (y compris les bateaux des marins) ainsi que les locaux occupés par les communautés ne sont en revanche pas considérés comme des logements.

Les **logements du secteur social** selon l’Insee, sont : - les logements appartenant à des organismes HLM (Habitation à loyer modéré) ou à d’autres bailleurs de logements sociaux (par exemple, logements détenus par les sociétés immobilières d’économie mixte - SEM) et qui sont soumis à la législation HLM pour la fixation de leur loyer ; - les logements en dehors du champ des organismes de HLM mais pratiquant un loyer HLM. Remarque : Les logements-foyers, les résidences pour personnes âgées ou handicapées ne font partie des logements du secteur social.

Un **logement vacant** est un logement inoccupé se trouvant dans l’un des cas suivants :

- proposé à la vente, à la location ;
- déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ;
- en attente de règlement de succession ;
- conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ;
- gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste...)

## M

**Médiane** : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., la médiane (D5 ou Q2) partage la population en deux sous-populations égales.

Un **ménage**, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux.

Remarque : les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marinières, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage.

**Les minima sociaux** visent à assurer un revenu minimal à une personne (ou à sa famille) en situation de précarité. Ce sont des prestations sociales non contributives, c'est-à-dire qu'elles sont versées sans contrepartie de cotisations. Le système français de minima sociaux comporte divers dispositifs dont un spécifique aux départements d'outre-mer (Dom). Le RSA qui vise à lutter contre les exclusions est un des plus connus. Les autres allocations visent des publics spécifiques confrontés à un risque de grande pauvreté, par exemple : - les chômeurs de très longue durée, avec l'allocation de solidarité spécifique (ASS) pour ceux ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage ; - les personnes handicapées (allocation aux adultes handicapés - AAH) ; - les personnes âgées (minimum vieillesse).

## N

**Naissances** : Les statistiques annuelles, concernant les naissances domiciliées, sont élaborées par l'Insee à partir des bulletins statistiques de l'état civil. Le lieu de l'évènement est celui du domicile de la mère.

**NES (nomenclature économique de synthèse)** : adoptée par l'Insee en 1994, la NES est une double nomenclature nationale - d'activités économiques et de produits - agrégée, pertinente pour l'analyse économique. Les regroupements constitués sont un dénominateur commun pour la présentation des statistiques économiques agrégées, valable pour tous les domaines.

**Niveau de vie** : Revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage.

**Nouveaux arrivants** : Les nouveaux arrivants sur la commune correspondent aux populations nouvellement arrivées sur la commune. Le recensement de la population considère comme immigrants les personnes qui résident sur la commune et n'y résidaient pas 5 ans auparavant quel que soit leur parcours résidentiel intermédiaire.

## P

La part des **pensions, retraites et rentes** est le pourcentage que représentent les pensions, retraites et rentes dans le total des revenus fiscaux de la zone, net des pensions alimentaires versées. Les pensions, retraites et rentes incluent les retraites mais aussi les pensions d'invalidité et les pensions alimentaires nettes (déduction faites des pensions versées) et les rentes viagères (à titre gratuit et onéreux).

**Petites résidences principales** : Ce sont les résidences principales composées de 1 ou 2 pièces. Sont dénombrées les pièces à usage d'habitation (y compris la cuisine si sa surface excède 12 m<sup>2</sup>) ainsi que les pièces annexes non cédées à des tiers (chambres de service...). Ne sont pas comptées les pièces à usage exclusivement professionnel ainsi que les entrées, couloirs, salles de bain, ...

La **population «comptée à part»**, comprend les personnes qui habitent hors de la commune, mais qui y ont gardé une résidence : les étudiants qui poursuivent leurs études dans une autre ville, les militaires ou personnes âgées qui ont conservé un logement mais qui ne vivent plus dans la commune notamment.

La **population «municipale»** comprend toutes les personnes qui vivent effectivement dans la commune. On y trouve aussi bien les ménages qui demeurent en logement individuel, que les étudiants en cité-universitaire, les personnes âgées en maison de retraite, où les personnes en habitat mobile, etc.

### Précaution de lecture : Changement de définition de la population municipale

Le concept de population municipale diffère sur certains points de celui en vigueur lors du recensement de 1999. Les principaux changements impacts notamment la population des jeunes et concernent :

- **Les étudiants majeurs** vivant en internat dans un établissement d'enseignement situé dans la commune mais ayant leur résidence familiale dans une autre commune : ils sont désormais comptés dans la population municipale de la commune d'études ; en 1999, ils étaient comptés dans la population municipale de la commune de leur résidence familiale ;
- **Les militaires** logés dans un établissement militaire (caserne, quartier, base, camp militaire...) situé dans la commune et ayant une résidence personnelle dans une autre commune : ils sont désormais comptés dans la population municipale de la commune sur laquelle est situé l'établissement militaire ; en 1999, ils étaient comptés dans la population municipale de la commune de leur résidence personnelle.
- **Les personnes détenues dans un établissement pénitentiaire** de la commune sont désormais comptées dans la population municipale de cette commune ; en 1999, elles faisaient partie de la population comptée à part de cette même commune.

- **Les élèves ou étudiants mineurs** ayant leur résidence familiale dans la commune et logés dans une cité universitaire (ou un foyer d'étudiants, un logement) situé dans une autre commune : ils sont comptés désormais dans la population municipale de la commune de leur résidence familiale. En 1999, ils l'étaient dans la population municipale de leur commune d'études.

Sur l'ensemble de la population française, l'impact de ces changements de concepts est faible. En revanche, **localement, l'incidence peut être notable** en particulier pour les communes sièges d'un établissement d'enseignement avec internat, d'une structure militaire ou d'un établissement pénitentiaire dont les effectifs sont importants au regard de la population de la commune. L'interprétation des évolutions depuis 1999 doit en tenir compte.

La **Population non scolarisée** comprend les personnes non inscrites dans un établissement d'enseignement.

**Population sous le seuil de bas revenus** : La CAF base son calcul sur 60% du revenu médian, mais, à la différence de l'Insee, prend en compte l'ensemble des ressources, y compris les revenus de redistribution (Prestations Familiales, Aides au Logement, Revenu de Solidarité Active, etc.). Si les ressources d'une personne sont inférieures à ce seuil, elle est considérée comme étant une personne à bas revenus.

En 2012, le seuil de bas revenus est de 1 001 euros par unité de consommation. Ce seuil ne correspond pas à un « minimum vital » destiné à assurer la survie de l'individu dans une approche absolue de la pauvreté. Il ne s'agit que d'une convention statistique.

Pour chaque ménage, on calcule un nombre d'unités de consommation en fonction d'une échelle d'équivalence permettant de prendre en compte des économies d'échelle en fonction de la taille des familles. Les coefficients de pondération sont les suivants : 1 unité de consommation pour le premier adulte, 0,5 par adulte ou enfant de 14 ans ou plus, 0,3 par enfant âgé de moins de 14 ans, 0,2 pour une famille monoparentale. Le revenu par unité de consommation est égal au revenu du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation.

La **population totale** d'une commune est la somme de la population municipale et de la population comptée à part. La somme des populations totales des communes n'est pas équivalente à la population française, car elle comprend des doubles comptes. Un étudiant «compté à part», par exemple, peut être enregistré dans deux communes à la fois au sens de la population totale, une fois dans la commune de ses parents, une fois là où il étudie. Seule la population municipale est dite «sans double compte» : la somme est égale à la population totale.

**Prestations sociales** : Ensemble des prestations familiales, de logement, minima sociaux (revenu minimum d'insertion, revenu de solidarité active, allocation adulte handicapé, allocation de parent isolé, allocation de solidarité aux personnes âgées).

## Q

**Quartiles** : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les quartiles (au nombre de 3 : de Q1 à Q3) sont les valeurs qui la partagent en 4 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er quartile (resp. 3e quartile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 25 % des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

## R

**Ratio aidants / aidés** : De manière schématique, les proches des personnes âgées et notamment leurs enfants susceptibles d'aider les personnes âgées peuvent être assimilés aux 55 à 64 ans (populations des aidants). Le rapport entre les 55-64 ans (population des aidants) et les 85 ans et plus (population à aider) donne une idée du potentiel en matière de soutien à domicile des personnes âgées dépendantes par leur famille.

Une **résidence principale** est un logement, occupé de façon permanente et à titre principal par un ménage – le nombre de ménages est donc égal à celui des résidences principales. Le nombre de résidences principales comprend les logements ordinaires (voir ci-dessus), mais aussi toutes les autres formes de logements (foyers, habitat de fortune, roulotte, etc.).

**Résidence secondaire ou occasionnelle** : La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir ; c'est pourquoi, les deux catégories sont souvent regroupées. Les résidences secondaires correspondent aux logements utilisés pour les week-ends, les loisirs ou les vacances, y compris les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques. Les logements occasionnels regroupent les logements ou pièces indépendantes utilisés occasionnellement pour des raisons professionnelles (par exemple, un pied-à-terre professionnel d'une personne qui ne rentre qu'en fin de semaine auprès de sa famille).

Le **revenu fiscal par unité de consommation** divise le revenu global du ménage par un nombre de parts baptisées «unités de consommation», ce qui permet de comparer les niveaux de vie des ménages de taille différente, en prenant en compte leur composition. Les parts ne sont pas toutes de même taille. Selon le système utilisé par l'Insee, le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

Les allocataires bénéficiant d'un **revenu garanti** sont des allocataires percevant au moins une des prestations parmi les allocations suivantes : RSA, AAH, RSO.

Le **revenu médian** d'une population donnée (des ménages, des personnes seules, des familles monoparentales, etc.) est celui qui partage cette population en deux, autant gagnent moins, autant gagnent davantage.

**RSA (Revenu de solidarité active)** : Entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine et le 1er janvier 2011 dans les départements d'outre-mer, cette prestation remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) pour les personnes privées d'emploi. Il apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent). Enfin il complète les ressources des personnes dont l'activité profession-

nelle ne leur apporte que des revenus limités.

Le **RSA Minimum social** regroupe les allocataires du RSA Socle, RSA Socle majoré, RSA Socle et Activité et RSA Socle et Activité majoré.

Le **RSA Activité** regroupe les allocataires du RSA Activité et RSA Activité majoré.

## S

**Sédentaires** : Au recensement de la population les sédentaires sont les populations qui résidaient sur la même commune 5 ans auparavant.

**Seuil de pauvreté** : Il est égal à 60 % du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes vivant en France métropolitaine.

**Le solde migratoire** est la différence entre les entrées (immigrants) et les sorties (émigrants) d'un territoire donné, à titre permanent, pour une année donnée.

**Le solde naturel** correspond à la différence entre les naissances et les décès.

## T

La **taille moyenne des ménages** reflète le nombre de personnes vivant par ménage (ou résidence principale).

**Taux comparatif de niveau de formation** : Les taux comparatifs de bas et de haut niveau de formation permettent de comparer les niveaux de diplôme d'un territoire au niveau national. Ils sont calculés en appliquant le taux de bas ou de haut niveau de diplôme par âge du territoire observé à la structure par âge de l'ensemble de la France. Dit autrement, ces taux mesurent la part de bas ou de haut niveau de diplôme qui serait mesurée sur le territoire si sa structure par âge était la même que sur l'ensemble du pays. L'effet de la structure par âge de ce territoire est donc gommé.

**Taux de pauvreté** : Pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Le **taux estimé de fécondité** est le rapport entre la moyenne des naissances au cours des trois dernières années et la population féminine âgée de 15 à 44 ans (en âge d'avoir des enfants). Il diffère de l'indice conjoncturel de fécondité calculé par l'Insee.

La part des **traitements/salaires** est le pourcentage que représentent les revenus salariaux dans le total des revenus fiscaux de la zone. Les revenus salariaux incluent les salaires, indemnités journalières de maladie, indemnités de chômage, avantages en nature, certaines pré-retraites mais aussi les revenus perçus à l'étranger par des résidents en France. La colonne «Dont Indemnités de chômage» donne la part de ces indemnités dans le revenu total.

**Temps partiel** : La répartition des actifs ayant un emploi selon qu'ils occupent leur emploi principal à temps partiel ou à temps complet est réalisée sur la base de la déclaration des personnes concernées.

Sont considérés comme « **travailleurs pauvres** » les personnes appartenant à un ménage dans lequel l'allocataire et/ou son conjoint occupe(nt) un emploi et dont le montant total des ressources est inférieur au seuil de bas revenus. Les données portent sur l'ensemble des actifs occupés recensés par la CAF et non sur les allocataires. Ainsi, un couple allocataire avec deux actifs vivant sous le seuil de bas revenus correspond à deux «travailleurs pauvres». L'information concernant l'activité des allocataires est celle contenue dans les fichiers CAF au 31 décembre de l'année considérée. Les éventuelles évolution en cours d'année ne sont donc pas prises en compte. De plus, si un changement de situation vis-à-vis de l'activité n'a pas d'influence sur le montant et le versement des prestations, il est possible que les allocataires ne le signalent pas auprès de la CAF.



**COMPAS-TIS**

24, rue de l'Yser – Appt 224  
67000 Strasbourg – France  
Site internet : [www.compas-tis.com](http://www.compas-tis.com)  
Téléphone : + 33 (0)3 90 41 09 18  
Courriel : [marc.schalck@compas-tis.com](mailto:marc.schalck@compas-tis.com)

**Ville et Communauté urbaine de strasbourg**  
**Direction des solidarités et de la santé**

1 Parc de l'Étoile  
67076 Strasbourg Cedex - France  
Site internet : [www.strasbourg.eu](http://www.strasbourg.eu)  
Téléphone : +33 (0)3 88 43 65 75  
Fax : +33 (0)3 88 60 95 00  
Courriel : [DSS@strasbourg.eu](mailto:DSS@strasbourg.eu)